

## L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel

Colette Guillaumin

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Guillaumin Colette. L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. Nice : Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972. pp. 3-247. (Publications de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 2);

[https://www.persee.fr/doc/ierii\\_1764-8319\\_1972\\_mon\\_2\\_1](https://www.persee.fr/doc/ierii_1764-8319_1972_mon_2_1)

---

Fichier pdf généré le 22/05/2018

COLETTE GUILLAUMIN

# L'idéologie raciste

*genèse et langage actuel*

Persée  creative commons

MOUTON - PARIS - LA HAYE

*Diffusion en France par la Librairie Maloine S.A. Éditeur :*

Librairie de la Nouvelle Faculté  
30, rue des Saints-Pères  
Paris 7

Librairie Maloine S.A.  
8, rue Dupuytren  
Paris 6

*Diffusion en dehors de la France :*

Mouton & Co  
P.O. Box 482  
La Haye

Les pages qui suivent ont été écrites au cours des années 1967-68. On comprendra donc le décalage, sensible, entre le ton de ce travail et celui communément adopté en ce domaine depuis 1968. Beaucoup de remarques qu'il avance sont devenues admises ou admissibles qui ne l'étaient pas alors ; on ne peut qu'en être réconforté. Mais nous sommes bien loin encore d'être lucides dans le domaine des relations dites raciales. Le retour, très prononcé depuis 1965-70, des conceptions biologistes dans l'analyse des faits sociaux n'est pas un symptôme propre à inspirer l'optimisme.

On pourrait considérer ce retour comme un coup de théâtre si on avait oublié trop vite la solidité d'une idéologie née, au siècle dernier, de l'instauration de certains rapports sociaux de dépendance et que seule la censure recouvrait d'un voile pudique au cours de ces vingt dernières années. Si, par contre, on avait discerné le sens de la perception des faits sociaux que pratiquent les sociétés industrielles, on ne pouvait pas en être surpris outre mesure.

Ce livre, qui cherche à décrire ce type de perception, est le reflet d'une conversation ininterrompue dont je remercie tous mes amis. Bien qu'une seule main ait tenu la plume, c'est, comme on dit, un livre collectif.



*Publications de l'Institut d'Études et de Recherches  
Interethniques et Interculturelles*

2

## Préliminaires

Pour l'opinion publique, la question du racisme se pose selon deux axes simples, d'une part l'existence d'une différence de « nature » entre des groupes humains et d'autre part l'exercice de l'hostilité entre ces différents groupes. Pour la recherche, il est évident que la question est plus complexe ; cependant ses présupposés centraux restent les mêmes et, tout en apportant au niveau des définitions du groupe et des causes de l'hostilité des nuances et des complexités importantes, elle a adopté la définition courante, prenant pour vérité en soi ce que le sens commun disait être le racisme. Elle a traité ce phénomène comme s'il se définissait totalement par l'agressivité entre groupes objectivement différents. L'étude du racisme suit alors des schémas fonctionnalistes, économiques ou psychologiques, soit au niveau individuel soit au niveau global, et les questions qu'elle se pose se résument dans les formules suivantes : « *Pourquoi* une société et ses membres sont-ils *agressifs* ? », « D'où vient cette *agressivité* ? », « Quels sont ses *degrés* ? » ; ou bien : « Existe-t-il des différences innées entre les différents groupes ? ». Mais elle ne se demande pas : « Qu'est-ce que la société X appelle une race ? » et « L'agressivité est-elle le définissant nécessaire et suffisant du racisme ? ».

Le concept « race » se trouve être double, à la fois concept scientifique et notion de « bon sens ». Son emploi est insuffisamment défini dans les sciences humaines où il est utilisé avec le même sens et les mêmes valeurs que dans les sciences naturelles tout en s'appliquant à des manifestations sociales : les races concrètes y prennent figure d'objet réel de la structure sociale raciste. Or déterminer le sens réel du racisme c'est d'abord lever les ambiguïtés de la notion de race elle-même. Mais au problème du racisme, l'un des plus étudiés, l'un des plus brûlants du monde

actuel, s'attache un potentiel affectif très élevé, tel qu'il obscurcit la réflexion qui s'y applique : les questions posées par cet acte social qu'est le racisme sont profondément marquées par les motivations inconscientes de la conduite raciste elle-même. D'une façon ou d'une autre le problème raciste, lorsqu'il est analysé, est abordé en considérant la race selon le niveau de réalité que lui attribue consciemment la société qui le produit. C'est-à-dire que *la race est considérée comme un objet concret intervenant comme facteur de l'acte raciste*. D'où le consensus général de la recherche à donner une définition d'ordre biologique à la race.<sup>1</sup>

Pourtant les différences somatiques, considérées comme « évidentes », renvoient à plus qu'elles-mêmes. Ce surcroît de signification, ce halo, peut permettre de tenter un examen conceptuel de la notion de race comme objet des sciences humaines et d'en donner une définition sociologique en quittant enfin le terrain biologique. Ces remarques ne tendent en rien à éliminer une définition de la race dans le domaine propre des sciences biologiques mais à attirer l'attention sur le manque de définition sociologique.<sup>2</sup> Ce manque marque bien à notre avis l'organisation raciste de notre pensée, il est la conséquence de l'adoption sans critique que nous faisons du caractère biologique de la race en le transportant tel quel dans l'univers social *sans rétablir la médiation du sens*.

Il est donc urgent de donner une perspective sociologique à ce qui est habituellement abordé comme un phénomène biologique ayant des conséquences sociologiques (ou bien comme la négation de cette « réalité biologique », ce qui est identique puisque c'est situer le problème au même niveau de réalité).<sup>3</sup> Cette dernière prise de position se convertit dans la pratique en tentative de ramener à la raison les acteurs sociaux du racisme en leur montrant qu'ils font erreur, qu'il n'y a pas de races et qu'ils doivent donc ne pas se conduire comme ils le font : raisonnement qui réintroduit dans la pratique sociale un racisme de type intellectuel en ce qu'il suppose que l'existence matérielle des

1. Cette définition peut être aussi bien positive que négative : soit confirmant, soit niant, soit relativisant l'existence biologique des races.

2. Une définition sociologique de la race, contrairement à celle de la conduite raciste, n'a pas été donnée.

3. Cette négation a été longtemps l'attitude la plus courante de la recherche; actuellement, depuis la rencontre Unesco de Moscou (1964), la tendance se renverse au profit de l'admission de l'existence d'un facteur biologique réel de différenciation. Ce qui n'avance en rien la connaissance du problème.

racés pourrait être la cause efficiente du mécanisme social. Ce paradoxe qui semble être à l'origine de certaines inadéquations et insuffisances de la lutte antiraciste nous presse de son côté de tenter une redéfinition du problème.

On trouvera donc dans ce travail une histoire de ce qui constitue actuellement le poids et *le sens* de la notion de race telle qu'elle apparaît socialement. Ensuite, à la lumière des traits centraux de cette notion qui auront été mis en évidence, sera étudié le statut de ces traits dans notre société tels que les manifeste le langage banal. Sens et statut qui nous permettront un essai de définition sociologique de la race. La race n'y apparaîtra pas réalité biologique, mais plutôt *forme* biologique utilisée comme SIGNE.

C'est sans doute de n'avoir pas séparé les deux niveaux, concret et symbolique, de la race dans l'étude du racisme qui a entraîné l'impasse de la recherche sur le racisme et les échecs relatifs de ses applications pratiques. On ne peut en sciences humaines traiter les races selon le niveau de réalité des sciences naturelles. Le mot de Husserl sur les races de harengs qui nous apprennent sur les races « tout ce qu'on sait sur la question quand la passion ne s'en mêle pas », est éclairant sur le mécanisme qui sous-tend notre approche de la question : d'une part on a étudié les races « concrètes », d'autre part on a étudié la passion et on a tenté de joindre les deux aspects. Acte impossible si l'on songe qu'on a alors oublié que l'objet des passions n'était pas à proprement parler la race concrète, mais un objet social à *définir*.

On ne s'étonnera pas alors, dans une approche sociologique de la race et de ses connotations inconscientes, de voir figurer parmi les races mentionnées toutes les *catégories institutionnelles revêtues de la marque biologique*, puisque cette marque, comme nous le verrons dans la première partie, est le critère fondamental de la notion de race. Ces catégories sont certes investies de la marque biologique selon des schémas différents, par exemple les aliénés le sont par le biais du constitutionnalisme, de la dégénérescence, des différences chromosomiques ; les femmes par celui de la différence anatomo-sexuelle, somatique et du potentiel chromosomique ; les homosexuels par celui de la différence hormonale ; les ouvriers (le peuple) sont pour la droite, depuis la révolution et encore actuellement, de race différente. Les âges extrêmes de la vie eux-mêmes sont investis de différences biologiques tout en se trouvant dans une position relativement marginale quant à l'investissement affectif puisque chacun en parcourt le trajet. Ces

remarques sont nées peu à peu au cours de la recherche elle-même. Dans un premier stade, l'observation du langage courant était orientée sur l'objet « race » communément reconnu. Était retenu tout ce qui se rapportait aux jaunes, aux juifs, aux nègres, bref à toutes les catégories explicitement dites raciales. Mais dès ce moment on pouvait reconnaître une certaine identité de traitement verbal entre des catégories dont le dénominateur commun était d'être « altérisées » : non seulement les races au sens courant, mais aussi les sexes, les classes sociales, les situations légales (aliénés, criminels, marginaux sexuels ou sociaux, mineurs), l'âge (vieillards, enfants, jeunes). Mais nous ne renvoyions pas alors cette identité de traitement à autre chose que l'altérité et nous ne songions nullement à établir le lien avec le racisme. Nous n'y voyions, par le biais de l'altérité, qu'un reflet de la distribution du pouvoir dans notre société, bien loin de voir le critère commun de la biologisation. En même temps cependant les lectures personnelles qui étaient faites parallèlement étaient impliquées dans la recherche ; lorsqu'on travaille sur le langage écrit on ne cesse pas cette perpétuelle lecture au second degré pour autant qu'on quitte l'objet direct de l'étude. Or on ne pouvait manquer d'être frappé par la différence du ton suivant les époques dès qu'il était question des « autres ». Le 18<sup>e</sup> siècle particulièrement est profondément différent de l'époque actuelle.<sup>4</sup> Ceci nous a conduit à chercher, plus haut dans le temps et plus près de nous, des textes se rapportant explicitement à d'autres races par leur sujet (voyages ou utopies, par exemple). Il était ainsi possible en comparant avec les textes actuels de déterminer ce que, maintenant, le racisme avait de particulier. En s'appuyant en même temps sur l'analyse des textes fondamentaux du racisme on a pu définir cette particularité comme une biologisation de la pensée sociale, qui tente par ce biais de poser en absolu toute différence constatée ou supposée.

On était ainsi amené à reconsidérer le problème de l'altérité non plus dans son seul rapport à la puissance objective mais aussi dans les liens qu'il pouvait entretenir avec la croyance biologique. Il fallait comparer alors les catégories définies à la fois par la différence de pouvoir et la différence perceptive, avec celles qui sont définies par la marque biologique. Cette comparaison donne un ensemble qui ne contient pas toutes les catégories relevant

4. Des écrits comme ceux de Rousseau, Jean Itard, Mme Roland, Casanova, etc. sont des textes a-racistes.

de l'altérité,<sup>5</sup> et élimine par exemple les catégories de relation (rapport parent-enfant, rapport amoureux, rapport à soi-même), mais recouvre celles qui sont précisées et délimitées par un caractère « somatique » et qui sont ainsi *signées de la marque biologique* dans la radicalisation de la différence.

Cet ensemble caractérise le phénomène social « race », défini par l'association « altérité, rapport au pouvoir, marque biologique ». Mais, pourrait-on objecter, si le mécanisme social de biologisation est identique à l'égard de toutes ces catégories, comment se fait-il que certaines seulement « bénéficient » d'un terme générique particulier — la « race » — et non les autres ? Cela ne signifie-t-il pas qu'il y a une spécificité de la race ? Le terme race a une spécificité réelle, celle de l'ensemble social. Ce qui est désigné par le terme race est une modalité particulière du phénomène biologique, celle de la constitution en groupe se perpétuant lui-même par la génération, groupe constitué de géniteurs et d'enfants parcourant les différents âges de la vie. « Race » conserve ici son sens ancien de lignée, de famille, qui jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle fut son unique sens,<sup>6</sup> il continue à désigner la continuité générique. Toutefois cette spécificité ne se situe pas au niveau symbolique où se noue la *réalité sociale* du biologique. Dès que la marque biologique est le fait d'un groupe humain en tant qu'ensemble générique le mot race apparaît ; lorsque cette marque est le fait d'une partie seulement des individus d'un groupe de lignage elle ne s'appuie pas sur le mot race. Dans les classes sociales, par exemple, le biologique apparaît bien sous la désignation « race ». Il faut se souvenir que c'est à leur sujet, et pas du tout à propos de ce qu'on appelle actuellement une race, que la théorie raciste a pris ses premiers élans avec Bougainvilliers et les historiens du début du 19<sup>e</sup> siècle. Dans le cas des catégories de sexe où la transmission ne se joue qu'à 50 % (moitié hommes, moitié femmes), le biologique ne se recouvre pas du terme, encore qu'il soit intéressant de noter la fréquence croissante de l'emploi métaphorique de ce terme pour désigner les femmes. Les aliénés échappent pratiquement à cette désignation,

5. La notion d'« altérité » désigne en fait deux phénomènes. Dans un cas elle désigne une *relation*, dans l'autre le *caractère d'un objet autre*.

6. Encore en 1801 (an IX) le *Nouveau vocabulaire français ou abrégé du dictionnaire de l'Académie* de Wailly donne pour « race » : Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille.

le constitutionnalisme le plus sévère ne supposant qu'une transmission aléatoire de l'aliénation.

Ces catégories marquées de la différence biologique sont d'autre part situées au sein de l'espèce humaine et on les considère comme telles. Cette remarque est capitale. En effet l'espèce humaine est la notion clef par rapport à laquelle s'est constitué et se constitue quotidiennement le racisme. L'animal, le végétal, a fortiori l'inanimé n'en relèvent pas. Le racisme se noue dans le rapport entre une catégorisation signifiante et l'appartenance au règne humain. Chaque groupe humain disposant de pouvoir se considère, ethnocentrisme bien connu, comme le prototype de l'humain ou même comme l'humain en soi. Ce même ethnocentrisme s'interrogeant sur lui-même se pose parfois la question d'un racisme envers les animaux, interrogation qui n'inclut pas dans ses données la notion de *conscience réciproque* par quoi se définit l'homo sapiens : fragilité du sentiment de l'identité, ou au contraire assurance renouvelée de définir soi-même la totalité du règne humain, ne voyant plus alors en dehors de soi de frontière significative entre l'humain et le non humain, entre le sujet et l'objet, entre la culture et la nature ? L'histoire du racisme nous montre cependant qu'il est acte de négation envers un objet qui n'a pas le droit de se proclamer sujet, mais qui en a donc la *possibilité théorique*. Le racisme se joue dans la réciprocité des consciences au sein du statut humain.

La recherche est alors orientée sur les considérations suivantes :

1°) Les sciences humaines ont de la race la même conception que l'opinion publique, lui attribuant un statut de réalité en nature. On en voit des traces constantes aussi bien dans la pratique des échelles que dans le langage habituel de ces sciences. Or au niveau des sciences humaines, la race n'a en fait pas de réalité autre que de signe. Cette optique présente l'avantage de désigner aussi bien l'usage de la notion de race dans le consensus commun, où elle joue effectivement le rôle de signe, que le niveau où peut effectivement se pratiquer son étude sociologique. Alors que, si l'on s'en tient au fait de la réalité concrète de la race, le sens commun et l'approche scientifique en ont une conception divergente : la « race » de l'homme de la rue et la « race » de l'anthropologue physique ne sont pas la même réalité. Le traitement de la race au niveau de sa réalité symbolique évite d'entre-

tenir la confusion dénoncée plus haut entre le physique et le social.

2°) Corrélativement à cet emploi habituel du concept, le fait race apparaît dans les sciences humaines comme dissocié des autres phénomènes sociaux. L'aliénation, le système des classes, la minorité de l'un des sexes sont considérés comme radicalement différents du phénomène social racisme et ce à partir du présupposé de la réalité matérielle de la race. Le sens commun de ces phénomènes pourrait cependant s'il était analysé être fructueux pour la compréhension du mécanisme raciste. Car le traitement analogue dont relèvent les diverses catégories aliénées et opprimées (au nom d'un signe biologique irréversible, donc « racisées ») nous montre leur identité de statut dans leur rapport à la société dominante (c'est-à-dire ici racisante).

3°) Le racisme est habituellement abordé dans la perspective d'une spécificité des différents racismes et non de sa généralité. Or il semble que l'histoire et la recherche elle-même aient déjà fourni des éléments qui incitent à changer de perspective. La croyance essentialiste, générale, voit dans les objets concrets eux-mêmes et leurs caractéristiques les causes des mouvements sociaux. La spécificité des noirs, des femmes, des juifs est considérée comme facteur des situations où se trouvent impliqués ces acteurs sociaux, sans qu'on les mette jamais en rapport avec le sens qu'ils prennent dans l'organisation symbolique qui sous-tend les mouvements concrets. Cependant la situation concrète commune — l'oppression — est accompagnée d'une idéologie qui peut s'incarner dans des groupes interchangeables. Les races et les catégories racisées se remplacent au cours du temps, assumant tour à tour des rôles et des significations identiques. Ce qu'étaient au 17<sup>e</sup> siècle les paysans, les ouvriers le sont devenus au 19<sup>e</sup> pour être remplacés dans le cours du 20<sup>e</sup> par les Nord-Africains. Il en fut de même pour les « sauvages » des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, relayés par les enfants. Cette variabilité des groupes visés est bien propre à attirer l'attention sur la fragilité des caractères « essentiels » qui seraient ceux des groupes opprimés.

4°) Plus encore, la fixation à la spécificité des racismes a contribué à voiler la très réelle spécificité du racisant en abordant ce dernier dans une optique de généralité qui excluait une définition sociologique de sa position. Mettre l'accent sur la généralité des racismes dans une société donnée — et non plus sur la spécificité



d'un racisme — nous donne une chance de distinguer la source de l'acte raciste et de définir la spécificité du racisant.

Il s'agit donc d'un renversement de la perspective habituelle (généralité du racisant/spécificité des racismes) en faveur de l'optique : généralité des racismes/spécificité du racisant.

Le travail s'est effectué selon deux dimensions temporelles, l'une synchronique, sur l'époque actuelle (de 1945 à 1960), et l'autre diachronique, tentant de retrouver l'apparition de la forme actuelle du racisme. Et selon deux dimensions de la réalité sociale, l'une concrète, celle des actualisations du rapport à « l'autre racisé » et de leur expression sociale, et l'autre symbolique, celle du sens de ces événements qui est la clef de cette recherche et ordonne les trois stades précédents. Elle vise à décrire l'organisation inconsciente, lisible dans le langage courant, qui sous-tend la saisie des catégories racisées.

Ces dimensions sont en dépendance réciproque puisqu'en effet le racisme sous la forme que nous lui connaissons est daté. Il a pris son sens et son départ dans un contexte idéologique et concret qui est propre au 19<sup>e</sup> siècle occidental. C'est dans les conduites que l'imaginaire révèle son sens et son organisation : à travers la conduite verbale, dont nous nous sommes servi pour aborder le racisme contemporain, mais aussi dans les actes légaux et militaires ou événementiels qui l'ont fait et exprimé depuis qu'il a trouvé sa constituante majeure (colonisation, affaire Dreyfus, décolonisation, nazisme sont l'actualisation de cet imaginaire). Car le sens n'existe pas en soi, mais bien dans l'acte concret. C'est pourquoi on trouvera dans ce texte des références aux événements qui ont marqué les rapports des groupes entre eux durant le développement et les avatars du racisme de forme moderne.

La préoccupation étant celle du sens, on a éliminé le souci de définir quels buts, conscients ou inconscients, sont en jeu dans le racisme. Jamais non plus nous n'avons tenté d'établir si oui ou non la réalité de la race physique existait, puisque la société, dans sa perception de la race, n'y accorde elle-même aucune importance : elle *pose* cette réalité aussi bien inconsciemment que consciemment.

Nous avons essayé d'ouvrir la voie à une définition de la race et du racisme qui tienne compte de la particularité des conduites humaines de se définir par un sens. Il faut bien en venir à déterminer la dimension que la race peut avoir dans une société humaine et non dans un manuel de sciences naturelles, à essayer de la définir en ce qu'elle est un objet symbolique qui porte le

sens biologique (qu'elle soit une race réelle ou illusoire, son utilisation relève de l'imaginaire). Que ce sens biologique ait dans notre civilisation pris la relève du sacré et du théologique est de la plus haute importance pour la conduite raciste. Une société où le « culturel » serait une notion plus fondamentale que le « biologique » et primerait sur lui serait probablement, du point de vue du racisme, profondément différente. Ce qui est en cause dans le racisme c'est le niveau auquel se situe l'investissement qui, autrefois, était celui du sacré : la société occidentale depuis le 19<sup>e</sup> siècle a dévolu ce rôle au biologique. C'est la place de ce dernier dans notre configuration idéologique qui fait du racisme un phénomène inattaquable et sans cesse renaissant. La grande illusion du siècle des lumières qui croyait arracher l'homme à Dieu et à la nature ! La société n'a pas été arrachée à la nature : elle l'a dévorée et se l'est assimilée. Aujourd'hui elle contient la nature, l'être de socialité qu'a failli devenir l'homme occidental au 18<sup>e</sup> siècle a disparu, il est devenu cet être « naturel », « biologique » et absolu, il a rejoint la « nature de l'homme » après avoir quitté « l'être de Dieu », le sacré est réinvesti.

**PREMIÈRE PARTIE**

**La notion de race**

## Histoire de la race

*... de mon origine, ou comme l'on commençait à dire : de ma race.*

Sigmund Freud, *Ma vie et la psychanalyse*.

La perception de la race telle que nous la connaissons actuellement en France, et probablement telle qu'elle existe dans toute l'Europe occidentale, est récente. Avant le 19<sup>e</sup> siècle la perception de l'autre affectait des formes différentes et le contexte perceptif était si éloigné de celui que nous connaissons aujourd'hui que nous ne pouvons guère en avoir une idée juste.

Née au cours du 19<sup>e</sup>, la saisie du monde ordonnée à la « race » a connu au 20<sup>e</sup> la fortune que l'on sait. De la fin du 18<sup>e</sup> à nos jours le lien se noue entre le système perceptif essentialiste — c'est-à-dire l'idéologie raciste — et la systématisation concrète de cette idéologie ; et ce, au moment même où les pétitions égalitaires et individualistes prennent leur essor. Nous n'aurons pas grand-peine à suivre cette naissance selon l'ordre historique : il est celui de la logique. Le sens raciste est visible à partir d'un certain moment de l'histoire, et ce sens, maintenant le nôtre, se manifeste avec une complexité croissante. La conscience en est beaucoup plus vive qu'à ses débuts, ce qui ne va pas en outre sans une croissance parallèle de la censure qui, de plus en plus, devient subtile et efficace.

Devant son « universalité » (supposée) et sa constance, on pourrait penser, et on ne s'en prive pas, que le racisme est la chose la plus naturelle du monde. Nous aurions pu nous en tenir là si un accident de parcours n'avait attiré l'attention sur le fait que cette réalité était celle d'une époque et non d'une autre. En effet les textes littéraires antérieurs au 19<sup>e</sup> siècle rendaient un son tout différent : il y avait quelque chose qui n'était pas encore entré dans l'univers perceptif. Cela appelait à ce qu'on y regardât de plus près et à ce que des textes parlant des « autres » soient analysés pour les époques antérieures au 19<sup>e</sup> siècle.

La littérature du 19<sup>e</sup> siècle présente une homogénéité profonde avec l'expression actuelle dans la perception de la différence, que cette perception s'applique à quelque minorité que ce soit. Les journaux modernes, Gobineau, Elie Faure, Barrès, Balzac, Taine, Proust, les conversations de café, Claudel, Paris-Soir, Bernanos... saisissent l'altérité de la même façon, y appliquent un vocabulaire, une syntaxe, en un mot un *sens* équivalent. Par contre Rousseau, Casanova, Manon Roland, Jean Itard, Diderot, Condorcet étaient de leur côté unis par l'absence de ce sens qu'on trouve chez les précédents. Si l'on remontait dans le temps, on remarquait cette même absence chez Pascal, Pigafetta, Marco-Polo, Montaigne...

Il se passait donc quelque chose à l'articulation du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle puisqu'à ce moment le sens changeait et c'était d'autant plus frappant que ce temps a marqué le départ d'un changement social et intellectuel profond qui allait mettre les « autres » de la société dans une situation sensiblement différente de celle des siècles précédents.

#### UNE MUTATION IDÉOLOGIQUE<sup>1</sup>

Le caractère particulier du racisme en Europe occidentale, à partir du 19<sup>e</sup> siècle, est corroboré par la naissance durant ce même siècle de la théorie raciste, c'est-à-dire de la forme explicite de l'idéologie raciste. Auparavant le racisme ne pouvait apparaître que comme pratique non théorisée, située dans un système de justification fondamentalement différent de celui que lui donnera le siècle des sciences. Les justifications auxquelles recouraient les conduites que nous appellerions aujourd'hui « racistes » étaient d'ordre religieux (ou de caste, système qui renvoie à l'ordre sacré). La théorie, elle, renvoie par le biais de la « science » à l'ordre de la nature. Ce changement d'optique aura un certain nombre de conséquences à la fin du 19<sup>e</sup> et au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

Il est fort possible, il est même probable que cette mutation de la forme dans le racisme a été précédée d'un nombre indéterminé de prises de position individuelles qui présentaient déjà les caractères particuliers qui marquent le 19<sup>e</sup> siècle, mais leur impact

1. L'emploi du terme « mutation » comporte deux graves inconvénients : sa connotation naturaliste en premier lieu, le fait qu'il évacue la cohérence historique du phénomène en second lieu. Mais il est le seul qui soit assez fort pour faire sentir l'ampleur et la violence du changement intervenu.

était nul socialement et nous n'en avons pas pour notre part trouvé de traces dans les relations de voyage du 13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup>

Lorsqu'au début du 16<sup>e</sup> siècle Bartholomé de Las Casas, ayant découvert (avant l'Église institutionnelle) que les Indiens ont une âme (c'est-à-dire un statut d'homme), favorise l'importation des Nègres pour assurer les tâches que ne feront plus les Indiens, c'est que les Nègres n'ayant pas (encore) d'âme apparaissent comme pure marchandise productrice. C'est l'intégration dans l'univers du Salut, le recours à une référence située en dehors et au-dessus de l'humanité qui fait loi. Les débats de l'ancien Occident sur l'âme des femmes et des sauvages supposaient la croyance en une essence unitaire de l'homme qui trouvait sa garantie hors de l'humain. L'unité est celle d'un genre recevant sa commune existence d'un terme qui la transcende : il n'y a pas à proprement parler d'« humanité » qui ne tirerait sa référence que de soi-même, mais plutôt un « genre humain » au sein de la Création. Dans cet univers, le seuil de l'hétérogénéité, de la racisation si l'on préfère employer ce terme moderne, se situait *en deçà* de l'appartenance au genre qui relevait du Salut, *avant* l'appartenance à la nature humaine, définie dans son rapport à Dieu. Ne disait-on pas aux États-Unis encore au milieu du 19<sup>e</sup> siècle que les esclaves *métis* « ont du sang humain »...

Depuis, l'unité ne se constitue plus par rapport à l'univers religieux ; les discussions ont tari sur le seuil à fixer pour l'appartenance à l'espèce rédimée, et l'humanité, notion laïque, s'est développée au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. La notion d'étrangeté, héritée des contestations théologiques des siècles précédents (ou d'origine plus profonde), n'en a pas moins subsisté, et sous une

2. Marco Polo, *Le Devisement du monde*, début du 14<sup>e</sup> siècle (cf. *Le Livre de Marco Polo ou le Devisement du monde*). Antonio Pigafetta, compagnon de voyage de Magellan (cf. *Premier Voyage autour du monde par Magellan (1519-1522)*). Abbé Prévost, *Histoire générale des voyages, ou nouvelle collection de toutes les relations de voyages par terre et par mer, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues* (depuis le commencement du 15<sup>e</sup> siècle), et notamment t. III (« Voyages au long des côtes occidentales de l'Afrique ») ; t. XIII (« Suite des voyages, des découvertes et des établissements en Amérique »). Bougainville, *Voyage autour du monde*, publié en 1771. *La Découverte de l'Afrique, l'Afrique noire atlantique des origines au 18<sup>e</sup> siècle*, présentée par Catherine Coquery (recueil de textes de l'Antiquité au 18<sup>e</sup> siècle). Voir aussi le roman de Sade, *Histoire de Sainville et Léonore*, qui contient un voyage imaginaire en Afrique.

forme qui la rend actuellement irréversible : la « différence » subsiste, installée désormais au cœur même de la nature humaine. L'espèce humaine est reconnue en soi et c'est dans son sein que se marque l'hétérogénéité. Les « autres » ne sont pas en attente au seuil de la loi, ils sont à l'intérieur de la loi mais selon un statut différent, le racisme moderne parle de « *sous* » humanité : à la fois humanité et moins que l'humanité. Cette variation topologique au sein d'un univers unique se retrouve aisément dans les expressions « tiers-monde », « sous-développé », « *developed/developing* » pour ne citer que les plus courantes. Pour reprendre une formule célèbre, tous sont égaux à ceci près que certains le sont davantage, et certes le racisme moderne distribue à tous la même qualité, mais en quantité variable. Le sentiment d'une différence d'essence intervient dès lors que la question de l'autre se pose en fonction de l'humanité et non plus en fonction de la dépendance divine ; lorsque le scandale de la différence met en question l'identité de celui qui perçoit au lieu de renvoyer à la transcendance. La perception de l'autre comme *essentiellement différent* n'existait pas en Europe avant le 19<sup>e</sup> siècle. Le sentiment provoqué sur l'occidental par le non-occidental ou le minoritaire était parfois, sans que ce soit d'ailleurs la règle, d'étrangeté mais non d'hétérogénéité. Les différences dites raciales actuellement perçues ne l'étaient pas. Les différences personnelles, les ressemblances avec des individus ou des coutumes de leur propre civilisation sont alors le mode d'appréciation constant des voyageurs occidentaux. Le « différent » y prend figure de variabilité, sans plus. Il est difficile, au sein d'une culture obsédée comme la nôtre par les différences et qui les radicalise constamment, de se faire une idée de l'aisance et de la facilité avec laquelle ces textes nous entretiennent d'un monde où nulle faille n'est encore apparue.

« Le grand Khan, Seigneur des Seigneurs, qui est appelé Cublay est de telle façon : il est de belle façon, ni petit ni grand mais de moyenne grandeur, il est charnu de belle manière et très bien taillé de tous membres, il a le visage blanc et vermeil comme une rose, les yeux noirs et beaux, le nez bien fait et bien séant »<sup>3</sup>, etc.

Saint-Simon ne parle guère différemment de Louis XIV. Portraits d'hommes de cour ? Sans doute, mais l'étonnant (aujourd'hui)

3. Marco Polo, p. 184.

est que le courtisan chartrain et le marchand vénitien emploient des termes identiques pour parler de leur prince. Chez Marco Polo on ne trouve nulle trace de ces précisions qui sont dans l'univers moderne l'obligation lorsqu'on parle « d'une autre race ». Parlant des Tartares ou Mungul il consacre huit pages à leur vie et mœurs sans jamais donner mention d'*aucun caractère physique*.<sup>4</sup> Par contre l'éditeur moderne de ce dernier se croira obligé d'ajouter à l'une de ses autres descriptions la précision suivante : « ce sont les Merkits de race mongole » (Marco Polo disait simplement « les habitants sont appelés Mécris »). Ce contraste résume le changement perceptif intervenu dans l'univers mental de l'occident.

Certes la mention des caractères physiques, ceux mêmes que nous appelons raciaux, n'est pas absente de ces textes mais lorsqu'elle apparaît, ce qui est loin d'être la règle comme nous venons de le voir, *elle ne prend pas la première place* et se présente comme *un caractère parmi d'autres* :

« Et sur la rive il y a une cité appelée Cormos, laquelle a un port... »

Suivent : huit lignes consacrées au commerce, le nom du roi, trois lignes sur le climat, onze lignes sur la nourriture, dix-huit lignes sur la technologie des bateaux, une ligne notant que « les habitants sont noirs et adorent Mahomet », quatre lignes sur l'habitat, sept lignes sur le climat, cinq lignes sur la culture, trois lignes sur le deuil.<sup>5</sup>

Ainsi la mention « raciale » tient peu de place, elle est associée à un trait religieux (ce dont nous verrons l'importance plus loin), et n'est ni la première ni la dernière caractéristique citée : elle n'est privilégiée en aucune manière. Cette même structure perceptive se retrouve au long des siècles jusqu'au 18<sup>e</sup>.

Pigafetta au 16<sup>e</sup> :

« La dite terre de Verzin est très abondante en tous biens et elle est plus grande que France, Espagne et Italie réunies. C'est une des terres que le roi de Portugal a conquises. Les habitants d'icelle ne sont point chrétiens et n'adorent rien... » [suit la description des coutumes qui se poursuit durant deux pages, puis] « et cette sorte de gens aussi bien hommes que femmes ne sont point bien noirs mais tirent sur le tanin et ils montrent manifestement leur vergogne et n'ont aucun poil sur

4. Marco Polo, p. 151 *sqq.*

5. *Ibid.*, p. 109.



toute leur personne... » [suit encore une demi-page de description des coutumes].<sup>6</sup>

Bougainville au 18<sup>e</sup> :

« ...si le hasard fait rencontrer quelques cultivateurs ce sont des nègres esclaves... »<sup>7</sup>

Si l'on veut bien se rappeler qu'à ce moment « nègre » signifiait « esclave employé dans les colonies », on sera frappé par l'absence de focalisation sur le caractère racial ; la forme moderne d'une telle remarque serait : « ...ce sont les nègres esclaves qui sont cultivateurs... », la race primant le métier.

Ces quelques exemples rendent compte de l'esprit constant des textes qui ne portent pas trace de cette obsession moderne.

Nouer des liens personnels avec un minoritaire « racisé » ne signifie pas d'un majoritaire qu'il soit exempt de racisme, bien loin de là, et nous retrouverons ce trait dans sa signification raciste. Cependant nouer des liens entérinés socialement est une chose fort différente et signe une forme de réciprocité :

« Il paraît que c'est un Français, Paulmier de Gonneville, qui a fait les premières [découvertes dans les mers du Sud] en 1503 et 1504 ; on ignore où sont situées les terres auxquelles il a abordé, et dont il a ramené un habitant, que le gouvernement n'a point renvoyé dans sa patrie, mais auquel Gonneville, se croyant alors personnellement engagé envers lui, a fait épouser son héritière. »<sup>8</sup>

Bougainville nous l'apprend, qui a consacré la moitié de sa fortune à armer le navire qui ramenait chez lui son compagnon tahitien Aotourou qui l'avait accompagné en France. Ces traits sont évidemment exceptionnels mais ils n'en sont pas moins significatifs lorsqu'ils sont réintégrés dans le contexte a-raciste qui a précédé le 19<sup>e</sup> siècle.

La race n'avait pas jusqu'alors la place centrale que nous lui donnons maintenant et, en un sens, on pourrait supposer avec quelque raison qu'elle n'existait pas tant sa saisie était différente de celle que nous en avons. A partir du 19<sup>e</sup> siècle tout change, la race devient une catégorie intellectuelle et perceptive prioritaire.

6. Pigafetta, p. 75.

7. Bougainville, p. 67.

8. Bougainville, p. 44.

Le terme « race » lui-même acquiert le sens de groupe humain en quittant le sens plus étroit de lignée. Au demeurant, il était auparavant un terme de classe dont on aurait peu songé à recouvrir le peuple dont l'obscurité ne se pouvait parer de tels prestiges. Mais surtout il y a alors naissance des termes spécifiques à ce que nous considérons actuellement comme des races.

Soit que les termes prennent un sens nouveau, soit le plus souvent qu'ils soient absolument neufs. Ainsi la désignation « nègre », née au 16<sup>e</sup> siècle (on ne pourrait soutenir avec sérieux que les Européens n'en aient jamais rencontrés auparavant !), et qui avait gardé pendant fort longtemps une signification sociale prévalente, verse dans la classification raciale. « Jaune » comme « sémite » n'apparaissent qu'alors, ce qui est également le cas de « aryen » dans le sens racial. La série des termes « sémitique, sémite, sémitisme, anti-sémitisme » donne une idée juste, à travers la logique qu'elle développe, de la constitution de l'idéologie raciste.

« Sémitique » est le premier né, relativement ancien, 1836 : il désigne le groupe des langues sémitiques ; pour le moment il n'a aucune connotation raciale. « Sémite » est le second, il apparaît en 1845 et désigne le caractère « racial ». « Sémitisme » marque l'étape suivante, il est le mot de la « racialisation » d'une race, l'entrée dans l'univers mental du trait particulier censé caractériser cette dernière (1862). Enfin le mot qui prolonge l'escalade est l'aboutissement de la conduite mentale qui fait de la race une notion « fermée ». Il est l'enfant du précédent : « antisémitisme » entre dans la langue en 1889.

Est-il nécessaire de rappeler la date de « l'Affaire », cet acte annonciateur du 20<sup>e</sup> siècle et qui marque l'entrée dans les faits de l'évolution des idées : 1894 ? Cinquante ans se sont écoulés depuis la naissance des termes raciaux. Le terme « hérédité » lui-même se charge en 1842 de son sens biologique après un long passé strictement juridique. Et ce sont les études sur l'hérédité qui fondent la forme actuelle du racisme en s'alliant aux autres développements scientifiques du 19<sup>e</sup> et, paradoxalement, à certaines acquisitions de la philosophie sociale du 18<sup>e</sup> siècle. L'intérêt de ce dernier pour les diversités des sociétés humaines subira au 19<sup>e</sup> un traitement idéologique qui en pervertira le sens premier.

Lorsque Rousseau dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, tout comme d'ailleurs dans

Le *Contrat social*, renvoie explicitement toute inégalité au sein des sociétés à des différences individuelles, il fonde son explication de l'hétérogénéité sociale sur un jeu combiné de psychologie individuelle et de consensus social. *Les différences humaines sont, pour lui, une conséquence de cet ensemble psycho-social et non une cause.* Aucune place dans tout cela pour ce qu'on appellera par la suite le « facteur racial ». C'est la position de l'ensemble des philosophes de ce siècle. Ainsi Montesquieu, tout en accordant une aussi grande importance aux variations individuelles, oriente l'attention vers l'influence du milieu géo-physique. Sade de son côté, et c'est en cela qu'il est le plus moderne, ne donne jamais qu'une origine sociale aux variations des formes sociales. Il est probablement l'un des premiers à avoir parlé de la société comme formatrice des particularités individuelles, ou mieux encore (au moins implicitement) comme possibilité d'actualisation d'une quantité illimitée de virtualités non-individualisées. Itard, le père de la « pédagogie nouvelle », a fourni l'un des textes les plus significatifs de cette orientation de la pensée que le 19<sup>e</sup> a presque complètement noyé sous un flot d'essentialisme biologique. « Dans la horde sauvage la plus vagabonde comme dans la nation d'Europe la plus civilisée, l'homme n'est que ce qu'on le fait être ; nécessairement élevé par ses semblables il en a contracté les habitudes et les besoins ; ses idées ne sont plus à lui ; il a joui de la plus belle prérogative de son espèce, la susceptibilité de développer son entendement par la force de l'imitation et l'influence de la société ».<sup>9</sup> Dans son rapport sur l'enfant sauvage de l'Aveyron, la croyance si répandue au 18<sup>e</sup> en la perfectibilité de l'homme est mise en acte dans le long récit qu'il fait des acquisitions de Victor. C'est un temps où nulle culture, nul homme n'est enfermé dans un déterminisme de type biologique : l'ivresse d'un monde qui commence, d'une liberté naissante, s'abreuve à la source du changement possible pour les sociétés humaines. Itard refuse le diagnostic d'arriération mentale porté sur Victor par Pinel, supposant que son histoire en a fait l'individu qu'il est et que la société est formatrice des caractères d'adaptation de la conduite.

L'utopie humanitaire n'est pas ici en cause, mais la référence théorique du système de pensée, référence de type social ou évolutif et non pas référence de type essentialiste ou irréversible.

9. Jean Itard, *Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron* (1801-1806), pp. 125-126.

Il n'est pas inutile au passage de dissiper une confusion courante : l'assimilation des options politiques et de la position à l'égard du racisme. La liaison qu'on tend à établir de nos jours entre racisme et droite d'une part et anti-racisme et gauche (ce qui n'est pas si certain) de l'autre, n'existe pas au 18<sup>e</sup> siècle. Si l'unité humaine ainsi que l'origine sociale des diversités qui la divisent ressortissent actuellement de ce qu'on reconnaît être une conception de gauche, il n'en était pas de même alors. La pensée de droite n'était pas fondamentalement différente à cet égard. Il n'est que de voir l'importance extrême que donne encore Bonald<sup>10</sup> à la socialité, avec un système de pensée qui pourtant s'inscrit déjà dans le 19<sup>e</sup> de la Restauration. Sans doute le recours à l'explication théologique dispense de fournir sur les causes des différences un essai d'explication « humaine », mais plus encore les courants de pensée qui marquent l'ensemble de la culture se situent bien en deçà d'une différenciation politique. Michel Foucault a montré la prégnance des systèmes idéologico-perceptifs qui dirigent la pensée d'une époque.

Mais le courant majeur du 18<sup>e</sup> siècle, qu'on pourrait appeler de « socialité » de la pensée, et qui même chez les penseurs de droite ne s'infléchit pas encore clairement vers l'essentialisme, est peut-être tributaire d'une situation particulière : le cadre logique de la pensée est encore purement théorique, il ne se trouve pas alors lié à des affects puissants et incarnés (lutte des classes, guerres coloniales, génocides) comme il le sera aux siècles suivants. Il ne s'agit encore que d'un élan spéculatif sur les origines de l'organisation sociale. Le caractère des sociologies de ce siècle est donc quasi utopique même lorsqu'il prétend s'illustrer d'exemples empiriques, tels les Tahitiens du « *Supplément au voyage de Bougainville* » ou « *La Religieuse* » pour Diderot.

Reste que le 18<sup>e</sup> a acquis la connaissance de la diversité des formes sociales : monarchie effective, contrat démocratique de Rousseau, anarchie de Sade, plus ou moins grande adaptation ou bonheur des individus selon la forme sociale où ils sont intégrés (Diderot, Condorcet, Montesquieu, Saint-Just). L'homme naturel, l'individu, le sauvage, reste cependant sa mesure idéale, le terrain vierge où se détermine l'être social.

10. Bonald, *Théorie du pouvoir politique et religieux*, et *Théorie de l'éducation sociale*.

LA NAISSANCE DE L'IDÉOLOGIE RACISTE AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

Le développement des sciences naturelles, après avoir échappé à la théologie dès le 17<sup>e</sup>, passe au cours du 19<sup>e</sup> à une conception héréditariste des phénomènes. L'origine, la filiation, le déroulement temporel deviennent les axes de la pensée scientifique. Dans les sciences naturelles ce trait se manifeste par le darwinisme et la naissance de l'évolutionnisme au cours de la décade 1850-1860 ; la découverte de l'hérédité date de la même époque. Les conclusions de Mendel seront, certes, adoptées nettement plus tard, son travail n'en a pas moins été produit à ce moment, ce qui suppose un univers théorique et symbolique capable de l'engendrer et de le supporter. Or ce mouvement semble bien se rattacher à ce que le 18<sup>e</sup> avait apporté en prononçant un refus généralisé de la pensée théologique dans tous les domaines de la connaissance et en orientant celle-ci sur les faits et leur cause logiquement discernable : chercher les origines de la société au sein de cette société ou de son environnement direct c'est ouvrir la voie à chercher l'origine des formes vitales au sein même de la vie. L'explication se cherche de plus en plus au sein du fait étudié lui-même. L'évolution des espèces animales et végétales va se lire dans leur propre succession et non selon une justification théologique. Après que le 18<sup>e</sup> ait commencé d'en établir une « graphie » (Buffon a donné une classification raciale de l'espèce humaine dès la seconde moitié du 18<sup>e</sup>) on va tenter d'en établir la « logie », et cette logie sera interne, opposée en cela à l'ordonnance théologique qui est externe.<sup>11</sup> La mise à jour de cette causalité interne qui venait des spéculations des sciences humaines va en retour déborder sur celles-ci et y introduire la causalité biologique. L'homme animal social se lira comme l'homme animal physique.

Car en même temps se développent les premières grandes « sociologies » ; le mot créé par Comte à cette époque aura une fortune plus tardive, la science qu'il désigne n'en est pas moins née dans ce contexte. Elles visent à décrire et à expliquer le mouvement général de l'humanité, tentative relativement nouvelle dans le monde occidental (la pensée arabe avait depuis longtemps

11. Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière, théorie de la terre, histoire naturelle de l'homme, animaux et quadrupèdes*, 1749-1767.

de telles préoccupations). Mais cette visée de généralité n'avait jusqu'ici été choisie, en France du moins, que dans les recherches de type théorique, utopique ou normatif, du 18<sup>e</sup> siècle. Les sciences sociales du 18<sup>e</sup> nourrissaient bien déjà leur visée normative d'un nombre impressionnant de récits de voyages et de connaissances sur nos propres sociétés qui devenaient plus précises ; l'intérêt est très vif pour les civilisations lointaines, les collationnements des récits de voyageurs qui abondent alors en sont témoins. Mais le souci d'ordonner temporellement les faits connus s'y manifeste bien peu et surtout l'histoire est absente de la pensée sociale. Au contraire, le 19<sup>e</sup> accordera une place privilégiée au déroulement temporel de la vie des sociétés. L'« exotisme » cédera la place à la continuité temporelle. Le regard sur les sociétés enfouies va prendre définitivement le pas sur l'attention aux sociétés vivantes mais éloignées qui avait marqué le siècle précédent, et qui d'ailleurs réapparaîtra en fin de siècle avec les développements de l'ethnologie. L'hétérogénéité des sociétés et des groupes humains, nouveauté introduite par la pensée sociale du 18<sup>e</sup>, entre alors dans un troisième mouvement de la dialectique de la connaissance : sa confrontation avec le souci classificatoire et de filiation temporelle. L'organisation causale de cette diversité devient le centre des préoccupations. Or c'est un type particulier de cause qui va lui être donné, type de cause qui a subsisté dans le racisme dont le 20<sup>e</sup> siècle a hérité en le développant, puis en le portant à sa perfection et en le mettant en acte d'une façon systématique.

### *Le syncrétisme*

Le foisonnement et le développement des sciences se traduit par une contagion entre les différents domaines de la connaissance. Cette contagion va obscurcir le sens d'un acquis majeur de la pensée encyclopédique : « l'arrachement de la société à la nature » pour reprendre l'expression de L. Sebag. Le caractère proprement social de l'entreprise humaine, l'explication du fonctionnement des sociétés à partir d'elles-mêmes vont devenir des concepts inopérants. Parallèlement à l'entreprise proprement sociologique de Comte et de Marx, le courant majeur de l'appel à la « nature » se développe dans les sciences humaines. Au moment où les sciences de la nature prennent un nouveau et foudroyant départ (évolutionnisme, hérédité...), l'éblouissante constatation de la soli-

darité temporelle des espèces va pervertir la conquête péniblement acquise de l'autonomie du fonctionnement social. *De l'ordre du physique à l'ordre du mental on va nouer des liens indissolubles.* Si au même moment éclate la connaissance de la diversité extrême des civilisations à travers le temps aussi bien qu'à travers l'espace et de la diversité des transmissions héréditaires, le temps devient alors le facteur central de la connaissance et il réunit en un même faisceau l'état physique et l'état social. Cet amalgame de sens constitue la physionomie propre de la science de cette époque.

Le développement des sciences sociales s'est effectué selon un schéma identique pour ceux que l'on tient actuellement pour les pères de la sociologie moderne et pour ceux dont l'étoile a pâli. Gobineau, qui a systématisé la théorie de la cause biologique dans ce qu'il appela l'histoire sociale, est un nom important de cette évolution. Ses ambitions sont identiques à celles de Marx et de Comte, quant à la généralité de la visée : fournir un tableau cohérent de l'ensemble des sociétés, et quant au but poursuivi : donner un modèle de fonctionnement de cet ensemble.<sup>12</sup> Mais le fait de penser la société comme un organisme dont le fonctionnement et le sens seraient lisibles selon un schéma temporel est associé, chez Gobineau particulièrement mais aussi dans la majeure partie des sciences humaines de l'époque, à l'entité désignée par le terme « race ». Sa pensée présente d'une façon exemplaire la *confusion entre le fait sociologique et le fait biologique* qui marque les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. On connaît d'ailleurs l'impact qu'a eu la pensée de Gobineau à cet égard.<sup>13</sup> Cette confusion de la pensée sociologique et de la pensée biologique ne se trouve ni chez Comte

12. Mais Comte et Marx ont pour leur part fait de l'évolution un phénomène interne à la mécanique sociale et ne renvoient pas à des concepts biologiques. A cet égard ils continuent la pensée du 18<sup>e</sup> ; dans leur choix de se limiter à la socialité ils sont héritiers des encyclopédistes et de Rousseau, et en ce sens « en retard » sur leur siècle. Cette conception est celle des sciences sociales actuelles, après avoir subi une éclipse de plus d'un siècle. L'œuvre de Marx, en se maintenant strictement dans une optique socio-historique, est dans son temps profondément marginale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'une des rares idéologies occidentales qui ait eu quelque fortune dans le tiers monde — si longtemps écrasé par une exploitation à justification raciale et raciste — soit le marxisme, dont la distance à cette idéologie biologisante est radicale.

13. Que cet impact se définisse comme causal ou comme catalyseur fait problème ; nous adoptons pour notre part un point de vue différent en nous bornant à le considérer comme significatif.

ni chez Marx,<sup>14</sup> alors qu'on la constate chez la quasi-unanimité des sociologues, historiens ou essayistes de ce temps : Spencer, Fustel de Coulanges, Renan, Taine, pour n'en citer que quelques-uns, en témoignent ; ce type de pensée n'a d'ailleurs pas disparu.<sup>15</sup>

Pour le 18<sup>e</sup>, l'origine des différences culturelles et politiques, arrachée à la théologie, était soit géographique, soit psychologique, soit pur mécanisme social, en tous cas étrangère à la biologie. L'apparition de la causalité biologique marque la pensée sociale et psychologique du 19<sup>e</sup> siècle. Les sociétés sont différentes avait remarqué le 18<sup>e</sup>, parce qu'elles sont déterminées biologiquement répondra le 19<sup>e</sup>.

### *La coupure*

Ce que nous savions des racismes antérieurs, pour autant que nous acceptions ce terme par commodité, nous montrait la croyance en un passage possible d'une catégorie à une autre. Avec le 19<sup>e</sup> et le syncrétisme bio-social l'univers est fermé, parcouru de murs infranchissables. Lorsqu'au 11<sup>e</sup> siècle on discutait de savoir si les femmes possèdent une âme et au 16<sup>e</sup> de la possibilité de baptiser les Indiens, ces discussions étaient interrogatives, la question portait sur l'intégration (ou non) dans l'humanité<sup>16</sup> définie comme univers du Salut. A partir du 19<sup>e</sup> il n'y a plus question, mais affirmation. Implicite ou explicite, il y a *coupure au sein de l'humanité*, les groupes « sont » et n'ont plus de statut mouvant.

14. Il y a dans la pensée raciste (comme celle de Gobineau) une démarche antithétique à celle suivie par Marx. Marx se définirait dans un rapport premier au doute et à la question, Gobineau se caractériserait par son rapport à la certitude. En effet l'entreprise de Marx est analytique, celle de Gobineau syncrétique. Le syncrétisme est l'un des traits centraux du racisme où on le rencontre sous plusieurs formes. *La pensée raciste ne se présente jamais comme analytique*, le déroulement des processus n'est pas étudié, la loi n'y est pas cherchée. Elle procède par juxtaposition et justification. Le réel est doté d'un sens avant d'être décrit et toute description est ordonnée à ce sens. Revêtue du caractère de l'évidence, elle échappe à la démonstration, celle-ci ne se présentant qu'en tant qu'illustration d'un fait déjà certain.

15. Au début du siècle, elle reste très sensible, chez Elie Faure ou Barrès par exemple ; actuellement le « génie de la race » reste un concept employé dans les disciplines non sociologiques.

16. L'expression « genre humain » conviendrait mieux que le mot « humanité » ; ce dernier suppose une cohérence interne qui est récente.



*L'irréversibilité*

L'idéologie moyenâgeuse de la « conversion » qui proclamait le principe du passage possible d'un groupe à un autre (soit par décision personnelle, soit par contrainte, telle n'est pas la question ici), ainsi que dans une certaine mesure le principe de liberté individuelle de la morale révolutionnaire, sont frappés de caducité. On ne peut plus se convertir, ni acquérir les vertus du dominant, la nature garantit maintenant les particularités de chaque groupe. La garantie de l'être qui se trouvait auparavant dans la transcendance divine, par les diverses médiations de la rédemption, du baptême ou de la création, a disparu, laissant la place à une humanité, totalité exaltante d'abord par sa liberté puis peu à peu coupée en essences figées : la garantie est désormais au sein même des particularités humaines qui se ferment sur elles-mêmes. Ce système de justification est l'alibi des agressions concrètes ; conscient ou inconscient, il constitue la cohérence du phénomène raciste. Si le massacre, l'exploitation, l'agressivité, l'hostilité ne sont pas du tout des exclusivités des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, le type de justification où ils se situent a changé de sens. Si terme à terme on peut les décrire de la même façon, le changement idéologique introduit un facteur nouveau : celui de *l'irréversibilité*. Désormais le monde est clos, garanti par les différences internes de nature, et la nature transcende les entreprises humaines. La rigidité des appartenances de groupe, fatalité biologique, est maintenant inamovible, « intouchable ».

## Le rapport aux « autres »

*Les hommes qui produisent les relations sociales conformément à leur productivité matérielle, produisent aussi les idées, les catégories, c'est-à-dire les expressions abstraites idéelles de ces mêmes réalités sociales. Ainsi les catégories sont aussi peu éternelles que les relations qu'elles expriment. Elles sont des produits historiques et transitoires.*

Karl Marx.

Les transformations idéologiques qui ont fait passer la pensée occidentale de la découverte des civilisations différentes de la sienne à la construction d'un déterminisme social d'ordre biologique, pour revenir d'ailleurs en partie au cours du 20<sup>e</sup> siècle à un sentiment de la relativité culturelle (du moins les sciences humaines et les organismes internationaux en parent-ils leurs déclarations de principe), ne se sont pas déroulées dans un univers abstrait. On avait déjà noté dans les pages précédentes que le 18<sup>e</sup> siècle avait une largeur de vues qui ne s'était pas encore confrontée à la résistance des faits. Les questions qu'il se posait sur la diversité des formes sociales, prenant la suite des étonnements de l'Europe chrétienne face aux « païens », avaient été résolues par l'invention de la notion d'humanité. Celle-ci échappait à tout ordonnancement théologique et introduisait l'unité de l'homme. Et puis la machine est repartie dans l'autre sens, reprenant les violences anciennes en les intégrant dans une signification nouvelle : le syncrétisme biologisant qui brise l'humanité en fragments hétérogènes. Or cette idéologie vise des groupes tout à fait réels et elle est produite par un groupe qui ne l'est pas moins. Les uns et l'autre sont les éléments d'une situation qui crée cette forme idéologique et la reflète fidèlement. Les caractères de cette situation ne sont pas nouveaux, mais ils prennent au 19<sup>e</sup> siècle un caractère systématique et une importance quantitative jamais connus auparavant.

La violence de la lutte des classes, les nationalismes naissants,<sup>1</sup> la violence colonisatrice, la réalité irrécusable des groupes minoritaires ouvrent la voie à l'hypostase d'une irréductible différence. La race, le déterminisme essentialiste, naît de la confrontation entre la diversité humaine théorique — celle que nous héritons du siècle des lumières — et la diversité des groupes concrets qui éclate au siècle industriel. Deux conceptions de cette diversité vont se faire jour : évolution darwinienne ou évolution marxienne, lutte biologique (des races, pour l'homme) ou lutte des formes économiques. On a vu que le 19<sup>e</sup> siècle avait choisi.

#### LA SITUATION

La société se renverse littéralement dans les premières années du 19<sup>e</sup> siècle, à la fois dans la pratique du pouvoir et dans l'organisation socio-économique. D'une part, la classe qui se trouvait au sommet de la pyramide sociale perd le pouvoir politique après l'avoir conservé durant plusieurs siècles, d'autre part elle le perd au profit d'une classe infiniment plus nombreuse qu'elle-même. La noblesse, qui représentait deux ou trois pour cent de la population et qui tenait la terre et l'Eglise,<sup>2</sup> se voit remplacée par une fraction du tiers état, la bourgeoisie, qui dispose désormais du pouvoir politique après s'être acquis la maîtrise économique et technique durant les décennies précédentes. Dès ce

1. La théorie des races de Gobineau était liée à un courant très répandu alors dont Fichte fut l'un des premiers représentants : le nationalisme pangermain. C'est un nationalisme racial. Or, si Gobineau lui-même est très farouchement antinationaliste, il partage entièrement les pétitions racistes de ce mouvement, et c'est justement pour des raisons raciales qu'il s'élève contre la notion d'identité nationale. Les justifications de son racisme sont puisées dans l'antagonisme des classes sociales. Il est d'ailleurs difficile de parler de « classe sociale » dans l'optique de Gobineau ; pour lui elle ne saurait se nommer ainsi puisqu'elle est groupe racial. Sa position personnelle au sein de la société bourgeoise et industrielle a, semble-t-il, joué un rôle capital dans sa vision de l'histoire sociale. Pourtant on ne peut se limiter à ce type d'explication au moment même où le racisme peut être aussi bien antinationaliste ou nationaliste, aristocrate ou populaire selon que nous sommes en France ou en Allemagne. L'idéologie raciste déborde largement le cadre de ses producteurs théoriques. Elle apparaît dès cette époque comme un fait de culture globale. Son expression extrême se cristallise au sein du groupe le plus sensible, mais son existence diffuse se lit dans tous les textes d'alors.

2. Au moment de la Révolution, les dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique sont obligatoirement nobles.

moment, avec le développement industriel, le prolétariat se forme qui peu à peu se cristallisera en classe ouvrière au travers de luttes sanglantes et renouvelées. Il se forme à partir de la fraction pauvre et paysanne du même tiers état. Une importante partie de la population passe du paysannat à l'industrie : au déclin du 18<sup>e</sup> siècle 80 % de la population est rurale ; à l'orée du 20<sup>e</sup> la proportion sera inversée puisque 60 % de la population sera citadine. Une classe donc, la noblesse, disparaît totalement en tant que classe ; l'ensemble de la population change de mode de vie en passant de l'économie de subsistance à l'économie salariée ; le pouvoir politique passe entre les mains d'un groupe qui en était éloigné malgré la maîtrise des transformations économiques qu'il avait acquise. En même temps ce nouvel ensemble change les rapports avec l'extérieur en tentant de soumettre les pays étrangers. Ce n'est pas tant de l'entreprise de conquête napoléonienne si rapidement démantelée qu'il s'agit que du développement de la colonisation qui, entre 1830 et 1914, partage une grande partie du monde entre les nations occidentales et transforme une production jusque-là largement autochtone en économie coloniale. Car la colonisation entre dans une phase d'exploitation systématique des territoires, fondamentalement différente en ce qui concerne le rapport à l'autre de la colonisation de comptoirs ou d'établissements qui existait avant le 19<sup>e</sup> siècle.

La « massivisation » de ces phénomènes entraîne une surenchère des idéologies. Les positions normatives du 18<sup>e</sup> siècle n'étaient encore que pur principe, elles s'exerçaient dans un contexte concret qui en réduisait la portée. A preuve, le plus beau temps de l'esclavage et du trafic des esclaves fut ce 18<sup>e</sup> où se proclamait la soif de « liberté » et d'« affranchissement ». Mais si les actions de bois d'ébène étaient cotées dans les Bourses de Nantes ou de Bordeaux, ce trafic n'était pas intégré dans une structure publique, en France du moins. C'était un processus relativement individualisé, incontestablement précurseur de la structure d'exploitation qui va suivre mais encore recouvert du sceau privé. Les comptoirs de colonie sont encore un mélange de propriété royale et de propriété foncière ou commerciale de caractère privé. C'est l'industrialisation, phénomène de masse, qui est à l'origine de la colonisation comme exploitation systématique des territoires conquis ; tout comme leur caractère de propriété nationale est contemporain de la naissance du sentiment national de l'idéologie révolutionnaire.

Ces traits, remplacement du privé par le national, du sporadique

par le systématique, introduisent une idéologie qui répond à leur caractère global. Cette idéologie, propre aux phénomènes d'industrialisation et de colonisation, présente certaines particularités que nous allons tenter de cerner.

#### MÉCANISMES DE MINIMISATION ET DE JUSTIFICATION

Industrialisation et colonisation présentent donc un caractère systématique si on les compare à l'exploitation individualisée et sporadique qui précédait. Mais la conscience sociale ne reconnaîtra cette systématisation que plus tardivement, lorsque les objets de cette exploitation (classe ouvrière, juifs, peuples colonisés) prendront la parole à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au cours du 20<sup>e</sup>. Avant ces prises de parole, le phénomène se déroule au milieu d'un silence tout à fait caractéristique.

Ce silence se manifeste par la minimisation des faits coloniaux ; elle prend deux visages : celui de l'individualisation de l'aventure coloniale elle-même et celui de l'absence presque totale de l'« autre ».

L'exploitation des colonies ne put devenir systématique qu'autant qu'elles furent conquises. Le mouvement qui jette l'Europe d'alors sur le reste du monde est surprenant, les illusions qu'elle nourrit sur cette entreprise le sont encore plus. Toute la conquête de l'Afrique, par exemple, est l'incursion, à peine militaire, de quelques personnages dont les noms illustrent un album d'Epinal. Tout se passe sur un territoire indéterminé (continent *inconnu*, *inviolé*, terres ou forêts *vierges*, *exploration*, etc.). Le visage qu'y prend la colonisation est celui de l'aventure personnelle, c'est-à-dire de l'acte qui est considéré comme le plus étranger à l'acte social et le plus dépourvu de la faculté d'exprimer la société où il naît ; cette croyance sociale fut d'une grande utilité fonctionnelle en l'occurrence. Cette aventure personnelle est la seule forme qu'ait prise dans les manuels scolaires et dans la culture courante l'entreprise collective qu'est la colonisation. Corrélativement, cette optique d'individualisme s'accompagne d'aveuglement à l'existence de ceux, peuples et cultures, qui sont l'objet de cette entreprise. Ils sont à peu près totalement absents de ce qui est leur histoire. Lorsque nous la lisons, elle se résume sous le nom d'individus particuliers occidentaux, qui pourtant n'en furent que les acteurs bien partiels. Les adversaires africains n'ont aucun nom : ils n'existent pas ; les armées africaines non plus, dont pourtant la

résistance fut farouche.<sup>3</sup> A fortiori ce que sont vraiment les peuples vaincus, leur culture, n'est même pas soupçonné.<sup>4</sup> Bien que moins marquée pour l'Asie cette absence de l'autre y est manifeste : si les pays sont nommés et le caractère militaire de l'entreprise française indubitable, aucun nom d'adversaire cependant, toujours le vide à la place de l'autre.<sup>5</sup> Singulier mélange de l'exploration et du militaire, l'aventure coloniale est réduite au risque individuel, promenade héroïque dans un exotique indistinct et dangereux : ni nom de peuples, ni nom de batailles, ni nom de personnes.

Lorsqu'intervient la justification de l'entreprise menée, ce sera une explication qui s'appliquera non à une culture réelle ou à un peuple particulier, mais à des entités comme la maladie, l'esclavage et plus tard le retard technique et éducationnel. L'abstraction de ces notions permet et montre la distance envers la réalité concrète des groupes concernés. La justification réussit à nier l'autre aussi efficacement que l'aveuglement lui-même. Car, bien que cette colonisation soit celle du vide, du rien, elle sera pourtant justifiée de s'exercer. L'inconscient, aveugle, appelle à son secours la bonne conscience qui rationalise. La nécessité et son frère, le « devoir d'humanité », sont les parrains de l'entreprise coloniale. Collection d'actes individuels, ce qui élimine la responsabilité sociale, la colonisation est tout de même récupérée par la société sous la forme d'entreprise de bienfaisance. L'« œuvre à accomplir » ou « civilisatrice », tout comme le « lourd fardeau de l'homme

3. La guerre de conquête de l'Algérie est une exception : présentée en fait comme une guerre, elle a ses événements diplomatiques et militaires, ses chefs ; c'est aussi la seule où l'adversaire est nommé : Abd el-Kader, comme Metternich ou Nelson, est un adversaire personnalisé. L'Algérie y apparaît en tant que telle.

4. Certes l'histoire commence à peine à se concevoir, au niveau scolaire ou de la culture globale, comme une histoire quotidienne des peuples et non plus comme une histoire des rapports de force ; c'est donc l'absence de récit de ces derniers qui est le plus significatif. La nouveauté des préoccupations de quotidienneté est elle-même un signe d'accès à l'existence de ceux qui autrefois n'étaient rien.

5. Bien au-delà des années d'école, l'ignorance des civilisations des pays conquis est patente, même dans les classes dites cultivées. Actuellement encore, seule une décision individuelle peut amener à la connaissance de ces civilisations, de leurs cadres sociaux, de leur spécificité. Le mouvement étudiant américain, par exemple, a attendu les années 1967-1968 pour réclamer l'introduction de l'histoire négro-américaine dans les programmes universitaires ; encore maintenant l'« autre » reste absent dans les histoires occidentales, même lorsqu'il en est partie prenante.

blanc », les « devoirs de la civilisation » et les « responsabilités » diverses accompagnent la mainmise de l'Europe occidentale sur ce qui deviendra le tiers monde. Les héros individualistes de la conquête sont devenus des libérateurs et des bienfaiteurs. Qui ne se souvient de Brazza libérant les esclaves de leurs chaînes dont les livres d'école comme les images populaires ont imprimé l'image dans le souvenir de plusieurs générations... La médecine, incarnation type de la bienfaisance occidentale plus encore que l'instruction dont le rôle n'est pourtant pas mince, occupe une place capitale dans le système justificatif. Durant la guerre de libération de l'Algérie, ces images étaient encore extrêmement répandues, leur impact sur les tenants de l'Algérie française très élevé ; ce sont ces mêmes croyances qui sont rationalisées dans une doctrine comme le cartiérisme dont on connaît la place importante qu'elle tint durant cette guerre (vous y gagnez tout, nous n'y gagnons rien ; vous n'y perdez rien, nous perdons beaucoup).

En fait, actuellement, ce système justificatif est devenu assez rare. Mais ce stéréotype, comme les autres, présente d'étonnantes facultés de récupération ; même après avoir été malmené il resurgit sous diverses formes. Car, nous le verrons dans la troisième partie, le stéréotype en soi peut disparaître, si l'organisation où il est inséré persiste il reparaît sous une forme différente. Telle est bien la situation. La forme primaire du stéréotype disparaît ou s'atténue considérablement mais le système aveuglement/justification où il s'insère reste vivant : la bienfaisance reparaîtra sous une nouvelle forme. Sa pérennité et ses résurgences marquent la constance de la justification.

#### LA FASCINATION DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Pourtant si au sein de la culture quotidienne, aux côtés de la justification abstraite, c'est l'absence de l'autre qui est le trait marquant des rapports entretenus avec le différent, il y a, au sein de ce qu'il est convenu de nommer la haute culture, un caractère qui ne peut manquer d'attirer notre attention. Il est apparemment paradoxal. Evidemment plus limité dans son extension, il joue un rôle important dans la perception des cultures différentes et se trouve pour une bonne part en ascendance directe à l'ethnologie moderne. Il s'agit du goût pour les cultures « exotiques » ou, si l'on préfère, de la sensibilité à l'hétérogénéité des cultures.

Le 18<sup>e</sup> siècle avait eu sa mode chinoise, ses préoccupations

indianistes ; Diderot, Montesquieu, Rousseau, Sade, Voltaire, leurs Naturels, leurs Sauvages ou leurs Persans, figures symboliques de leurs utopies européennes. L'Égypte de l'époque révolutionnaire ne sera pas plus réelle, mais le développement de l'archéologie commencera d'introduire des éléments concrets dans cette vaste rêverie exotique. Puis Chateaubriand chez les Indiens d'Amérique va mélanger le réel à l'utopique et René Caillé va voir Tombouctou. L'intérêt que suscitent les civilisations étrangères devient plus concret, plus différencié, il s'attache plus efficacement au réel.

Fascination du « différent », fascination de l'« ailleurs », le romantisme du dépaysement et de l'exotisme marque au 19<sup>e</sup> siècle les œuvres culturelles de la bourgeoisie. Si le peuple n'y voit que l'absence ou le rien, le héros individualiste qui y est délégué y doit percevoir les vertiges de la différence radicale.<sup>6</sup> Ce sont deux versants de l'acte perceptif raciste. La sensibilité à l'hétérogénéité répond à l'« absence », si flagrante dans la culture globale.

Mais si cette sensibilité est devenue une attention à la culture réelle, c'est selon un sens déterminé. En effet, les voyageurs d'avant le 19<sup>e</sup>, comme nous l'avons vu, ne percevaient rien qui soit en essence différent de « nous » ; une forme dissemblable les étonnait, les irritait, les amusait ou leur était indifférente, mais elle ne leur posait pas de question sur une *nature* fondamentale, différente ou semblable. Les sauvages étaient nos ancêtres (Rousseau), nos frères (Diderot, Montesquieu), d'autres formes de nous-mêmes (Bougainville, Buffon qui pensait que les nègres « redeviendraient » blancs sous certaines conditions). Ceux qui voyageaient le faisaient dans une partie, inconnue, d'une totalité ressentie comme telle. Il reste beaucoup de cela chez Chateaubriand, rien chez Custine ou chez Gobineau.

Au 19<sup>e</sup> on voyagera dans l'inconnu en soi ; il s'agira de se quitter soi-même, préoccupation moderne qui suppose la nouveauté et la différence radicale du monde inconnu abordé. Le prince de Nassau accompagnait Bougainville pour diffuser la philosophie des lumières ; Gobineau tente d'échapper au « marais » national. La naïveté sociale a disparu. L'attention à l'existence de l'autre, devenu avant tout le différent, marque la mutation idéologique dont nous parlions plus haut.

6. Bien que ce ne soit pas le héros fondateur qui perçoive lui-même cette altérité, mais son interprète « civil ». Chateaubriand, Custine, Loti, Segalen, Gauguin, etc., furent des voyageurs et non des fondateurs ; Caillé est un mixte.



Ce qui était en cause jusqu'au 19<sup>e</sup> était au plus l'étrangeté des autres ; désormais il s'agit de l'hétérogénéité. L'étrangeté est la perception d'un particularisme, l'hétérogénéité la perception d'une différence ; l'étrangeté se refond dans le faisceau d'une identité originelle, l'hétérogénéité renvoie à une distinction radicale et une supposition de non identité.<sup>7</sup> La coupure interne à l'humanité fait désormais partie de la sensibilité culturelle.

En Europe même, l'absence absolue de l'« autre » n'est pas possible. Il est présent matériellement, ici et maintenant, ce qui n'implique en rien une connaissance de l'autre réel, mais ce qui offre par contre l'occasion de l'exotisme présent. En d'autres termes, le déploiement de l'hétérogénéité s'y constate plus encore et avec plus de constance que pour les peuples lointains (hétérogénéité des juifs, des ouvriers) ainsi que le danger que cette hétérogénéité est censée véhiculer. Entre les « classes dangereuses » et les « protocoles des Sages de Sion » l'occasion de la crainte et de la répression ne manque pas. Car c'est bien d'hétérogénéité qu'il s'agit ; la différence est rendue essentielle, l'alibi « biologique » introduit celle-ci en place de l'ancienne étrangeté dans la perception des différences culturelles. Ceci est particulièrement clair dans les rapports qu'entretient la société chrétienne avec les juifs. L'antisémitisme succède à l'antijudaïsme, la race succède à la religion, il y a supposition de différence de race au lieu de constatation de différence religieuse.

#### L'ANTISÉMITISME, CADUCITÉ DE LA RELIGION, NAISSANCE DE LA RACE

Le 19<sup>e</sup> siècle et le début de 20<sup>e</sup> sont le champ d'une recrudescence de l'antisémitisme, forme nouvelle de l'antijudaïsme. Quel est le contexte européen du moment ? Une vague de pogroms recouvre l'Europe centrale et du sud en 1881 ; quelques années plus tard, en 1894, l'affaire Dreyfus éclate en France, plongeant le pays dans une tornade passionnelle qui durera longtemps : la réhabilitation de Dreyfus ne sera considérée comme possible qu'en 1906 et ses remous marquent la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, dans les décombres du nazisme, Maurras, aveugle à l'Histoire, tiendra res-

7. Le racisme théorique se plaira à parler de la diversité d'origine des races humaines. Gobineau qui y consacre quelques pages dans *l'Essai sur l'inégalité*, en soulignant n'y attacher aucune importance, adoptera une position ambiguë : il « accepte » le dogme judéo-chrétien de l'unité de l'origine humaine.

ponsable de son procès le capitaine Dreyfus.<sup>8</sup> Paraissent alors deux importants textes antisémites, l'un en Russie, l'autre en France. Ce ne sont plus les ouvrages « doctrinaux » qu'avait connus le milieu du 19<sup>e</sup>, encore moins les produits de l'antijudaïsme (ou du philojudaïsme) que continue épisodiquement à donner la culture catholique (que ce soit par le canal de Bloy, de Claudel, de Bernanos ou de Mauriac pour ne citer que les grands noms). Leur retentissement est énorme, leur contenu expressément raciste. Avec eux le racisme est descendu dans la rue, il est un phénomène d'opinion et non plus de « science ». *La France juive* d'Edouard Drumont, dont la violence égale dans le fantasme, la haine et le mépris celle de *Mein Kampf*, le préfigure à bien des égards tant par l'indignation vertueuse et socialisante que par la fascination horrifiée et complaisante qu'exerce sur ces œuvres la décomposition sociale et physique. L'édition que nous avons en main est présentée comme succédant à la 200<sup>e</sup>, c'est dire qu'il ne s'est pas agi d'une œuvre confidentielle ! Elle date de 1938, ce qui ne manque pas d'être suggestif (les « lois juives » des années 40 ne sont pas loin). La première avait été imprimée en 1885. L'autre texte, *Les Protocoles des Sages de Sion*, est entré au British Museum en 1906. La réédition en a été faite par un mouvement intégriste catholique en 1943, date elle aussi bien éloquente. Ce texte qui se présente comme un plan détaillé de conquête du monde par « les Juifs » a donné lieu à un procès d'authenticité en 1933. Ce procès, qui faisait appel à des témoignages extérieurs, exprime la force de l'univers fantasmatique du racisme, car l'analyse la plus superficielle du texte lui-même montre à l'évidence qu'il ne peut s'agir que d'un faux.<sup>9</sup>

Il est possible que, pour l'Europe orientale, le racisme en cause présente encore des traits plus religieux que racistes au sens

8. Cf. C. Capitan-Peter, *Charles Maurras et l'idéologie d'Action Française, Etude sociologique sur une pensée de droite*, Ed. du Seuil, 1972.

9. Les termes employés par les auteurs de ce texte à propos d'eux-mêmes (c'est-à-dire « les Juifs ») sont connotatifs de la malice et de la péjoration. Ce ne sont pas les termes que s'appliquent à eux-mêmes les auteurs réels de projets d'organisation et de domination des sociétés : les textes catholiques ou communistes sur le monde futur ne se distinguent pas par une si mauvaise opinion de leur propre doctrine... Hitler, Staline ne se trouvaient personnellement ni perfides ni indignes, les « Sages de Sion » pensent par contre tout le mal possible d'eux-mêmes. Une erreur psychologique aussi grossière est apparemment passée inaperçue aux yeux d'une culture qui prenait ses fantasmes pour des réalités.

propre ; certains faits le donnent à penser. Il n'en reste pas moins que *Les Protocoles* se présentent comme un texte essentiellement politique et que ses obsessions sont précisément celles de l'idéologie raciste, comme on le verra. Dans *La France juive* les nombreuses survivances religieuses, très apparentes, sont intégrées dans un contexte « racial ». Le vocabulaire somatique, le surintérêt aux traits physiques, la croyance essentialiste sont le fondement sur lequel s'inscrit la théorie « anticapitaliste » que certains croient bon d'y trouver.

On se trouve en face d'une nouvelle saisie du judaïsme, à dominante physio-somatique ; celui-ci y apparaît comme incarnation, au sens propre, du mal, ou le Mal lui-même. Certes, dirait-on, mais les Juifs ont toujours été dans la société chrétienne depuis le schisme judaïcité-chrétienté le symbole du mal ou le mal lui-même. En effet, mais cette incarnation était celle d'un mal religieux, qui relevait de remèdes religieux, c'était la conversion des juifs qui était visée : destruction d'une religion dans son expression humaine, non pas destruction d'un groupe d'hommes.<sup>10</sup> La conversion suppose un changement, elle repose sur une saisie des acteurs sociaux comme multi-potentiels. Or ce qui est propre à la forme moderne c'est la disparition de la notion de changement. Depuis que les races existent, elles introduisent dans la configuration perceptive un mur, une clôture entre les différents groupes. On ne peut plus passer d'une culture à l'autre : il y a croyance en l'homogénéité du culturel et du physique. Lorsque les papes tentaient de convertir Israël (« en 1278, le pape Nicolas III croyant que la conversion des juifs pourrait être assurée si des sermons étaient prononcés devant eux... »)<sup>11</sup>, lorsque les théologiens catholiques puis protestants rencontraient en débat officiel les théologiens mosaïstes,<sup>12</sup> ils le faisaient au sein d'un monde où la race n'existait pas dans le sens génétique et laïc qui est devenu le sien. L'histoire d'Israël au sein de la chrétienté occidentale est celle d'une oppression et d'un martyr religieux, tout comme

10. Il y eut aussi le désir parallèle, de même sens d'ailleurs sur le plan de l'interprétation, de conserver la religion témoin ; il s'agit toujours d'une interprétation religieuse.

11. Rachad Hamzaoui, « Les relations judéo-arabes au Moyen Age », *Les Temps modernes*, n° 253 bis, 1967.

12. Voir notamment S. V. Baron, « Héritage médiéval et réalités modernes dans les relations entre juifs et protestants », *Diogène*, n° 61, 1967.

d'une constance religieuse ; elle n'est en aucun cas, avant le 19<sup>e</sup>, une histoire raciale.<sup>13</sup>

L'« Affaire » est un phénomène qui montre bien la force de cette idée neuve : la race. Le mal est devenu une essence matérialisée, il s'est glissé dans la chair elle-même, il est devenu celle-ci. Le « parti français » s'est peu soucié de savoir si Dreyfus était coupable ou non, il suffisait qu'il soit juif, c'était cela la culpabilité, non les actes ; cela est si vrai que certains n'auraient pas eu de difficultés à reconnaître l'innocence de fait du capitaine : la question était ailleurs.<sup>14</sup> Tout ce qui s'exprime chez Gobineau de la clôture de la notion de race et de son pouvoir causal se retrouve dans cet événement. Le peu d'impact des faits concrets, la violence passionnelle des antagonismes, les réticences du pouvoir devant l'évidence montrent bien que le lieu de l'action n'est pas celui des faits.

« Le capitaine Dreyfus est condamné par un conseil de guerre pour crime de trahison. Dès lors il devient *le traître, non plus un homme mais une abstraction... Il n'est pas que la trahison présente ou future, il représente aussi la trahison passée...* »<sup>15</sup>

Zola a très bien vu l'abstraction à quoi se réduit tout individu racisé et le symbole qu'il devient au détriment de sa spécificité historique. Et c'est en mettant cette abstraction et ce mal incarné en rapport avec ce que l'on peut savoir de la notion de race à cette époque qu'on peut se forger une idée plus exacte du système de pensée qui sous-tend la perception que le majoritaire a alors du minoritaire. Le mal, la non-existence de l'individu en tant que tel, se pensent sur fond de « race », ils en apparaissent comme des caractéristiques inhérentes au soma. Lorsque Tocqueville accusait

13. Ce n'est pas que l'on doive sous-estimer le sens économique de cette oppression, et à ce sujet voir notamment Albert Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur, Portrait d'un juif* et *La libération du juif* ; Abraham Léon, *La Conception matérialiste de la question juive*. Mais ce sont les références de cette oppression qui sont en question ici et qui sont le terrain sur lequel le racisme a changé dans le cours du 19<sup>e</sup> siècle.

14. Le déroulement de l'Affaire dans sa signification symbolique peut être suivi dans les articles de Zola réunis dans *J'accuse*, et particulièrement dans *A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust.

15. Souligné par nous. Emile Zola, in *J'accuse*. On voit également par ce texte l'association entre le sentiment national et l'idée d'appartenance raciale. Comme nous l'avons déjà vu l'idée de race est liée au développement des nationalismes en Europe, les deux faits sont, au moins, contemporains.

Gobineau de tenir un discours de maquignon, il avait raison.<sup>16</sup> Gobineau en affirmant qu'il ne faut pas porter de jugement de valeur sur les différences humaines, car enfin tout cela ne relève que de la nature et il serait absurde d'en tirer quelques conclusions de mérite, développait bien une telle idée puisqu'en dernière analyse pour lui, tout ce qui est humain relève non de la socialité mais de la nature et de l'hérédité. Il a voulu montrer que le culturel n'est rien d'autre que le naturel,<sup>17</sup> le déterminé et l'héréditaire ; il a pensé que le fonctionnement biologique ordonne et met à jour les potentialités culturelles qui n'en sont que l'un des aspects. Il a dit ce que la tendance intellectuelle de son époque pensait avec plus ou moins de clarté et plus ou moins de violence, et qui, sans être forcément exprimé, est lisible partout. Alors la vie devient vivable puisque tout aménagement, tout changement, toute révolution enfin se trouvent exclus par l'étroitesse et la rigidité des potentialités objectives. Le monde est juste et l'ordre règne.

Il est frappant de voir que le racisme s'exerce selon des modes différents : le racisme conscient et exprimé s'exerce à l'égard des juifs à l'époque où se déroule dans le silence l'entreprise coloniale. Celle-ci apparaît comme pur voyage, conquête sans support humain ; elle flotte, sans hostilité apparente, au-dessus de la réalité concrète des sociétés qu'elle brise. Elle est négation par le silence. A ce moment même l'antisémitisme prend la parole avec prolixité et violence et annonce déjà les lois de Nuremberg et les camps.

On s'est souvent étonné que le développement de l'individualisme, de l'idée de bonheur, de celle de liberté, qui avait marqué la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup>, ait historiquement accompagné une radicalisation du racisme. L'idéologie du rapport à l'autre au cours du 19<sup>e</sup> est dépendante de deux courants majeurs et apparemment contradictoires. Si l'un est bien issu des idéaux égalitaires de la Révolution, l'autre est constitué des rameaux « élitistes » des sciences de la nature confrontées aux inégalités de fait. La montée et le succès grandissant de la pensée

16. Dans sa correspondance ; cité par J. Nantet dans la *Quinzaine littéraire* n° 27, 1967 : « Un gros livre, pour prouver que tous les événements de ce monde s'expliquent par la différence des races, système de maquignon plutôt que d'homme d'Etat ».

17. On retrouve ici une pensée proche de celle de Bonald lorsque celui-ci s'opposant à Rousseau affirmait que la culture était partie intégrante de la Nature. Cf. A. Koyré, *Histoire de la pensée philosophique*, chap. « L.A. de Bonald ».

raciste au cours de ce siècle ne doivent pas faire oublier que ce triomphe a été contesté et qu'il s'est trouvé confronté souvent à des résurgences puissantes de la pensée égalitaire. L'émancipation qu'est (aussi) la révolution de 1789 est l'un des aspects les plus indéniables de ce surgissement. La « Déclaration des Droits de l'Homme », l'émancipation des protestants et des juifs, la première abolition de l'esclavage, la révolte de Toussaint Louverture (en tant qu'elle fut possible et qu'elle engendra un mouvement révolutionnaire effectif) sont insérés dans la logique de la conception de l'homme de cette époque. D'une certaine façon l'idée de démocratie, l'idée de bonheur, l'idée de l'individualisme politique sont étroitement liées à cette configuration. Mais ces nouveautés seront profondément transformées et assimilées, ou bien disparaîtront avec les changements du 19<sup>e</sup>. Elles rejaillissent en éclats vifs durant les révolutions de ce siècle, mais sont sans cesse résorbées. Si l'on tentait d'illustrer la coexistence de ces courants contradictoires selon un développement linéaire nous aurions, pour nous en tenir à quelques événements significatifs, le schéma suivant :

	Emancipation des juifs et des protestants						
	Déclaration des Droits de l'Homme			Révolution		Commune	
	Abolition des privilèges			Abolition de l'esclavage		Décret Crémieux	
18 <sup>e</sup>	1789-93	1804	1830	1848-50	1870	1894-1906	20 <sup>e</sup>
	Lois sur les juifs						
			Début des conquêtes coloniales, explora- tions...				
				<i>Essai sur l'inégalité</i>			
				<i>La France juive</i>			
				Affaire Dreyfus.			

Ce double mouvement se poursuivra durant le 20<sup>e</sup> siècle avec une augmentation de fréquence et de puissance du côté des idéologies d'oppression et racistes, ceci au moins jusqu'à la moitié de ce siècle. Mais il est bien tôt encore pour juger de la décroissance apparente de ces idéologies : décolonisation et dénazification ne sont que des moments...

Les sciences humaines s'attachent souvent au phénomène de persistance des valeurs anciennes au sein de structures nouvelles. C'est précisément une telle situation qui fonde le racisme moderne : l'idéalisme humanitaire de la révolution persiste sous l'intensification des mécanismes d'exploitation (industrialisation, colonisation), créant un conflit que résout la naissance de l'idéologie raciste. Trouvaille utile au plus haut degré : le système de valeurs ne disparaît pas, il réintègre en leur donnant une justification nouvelle des conduites qui contredisent les pétitions de principe.<sup>18</sup>

Certes, les implications possibles du jeu des faits concrets et des valeurs dépassent de loin le simple réajustement idéologique dont on parle ici, mais cette optique permet de voir selon quel schéma s'organise le réinvestissement de valeurs « dépassées » au sein d'une situation nouvelle. Un certain nombre de phénomènes concrets se trouvent donc intégrés par le système de valeurs précédent, ils sont récupérés en quelque sorte. Ces phénomènes concrets étant eux-mêmes d'ailleurs accompagnés de la création de valeurs nouvelles. Et les valeurs nouvelles, lorsqu'elles sont largement répandues, sont à leur tour transformées, recrées, pour répondre aux développements de formes économiques qui ne pourraient intégrer ces valeurs telles quelles.<sup>19</sup>

La croissance de l'idéologie raciste dépend en fait étroitement des valeurs égalitaires : elle est une réponse à la pétition d'égalité. Ces deux formes tirent leur sens de la conception nouvelle de l'humanité dont avait accouché le 18<sup>e</sup> siècle. D'un côté nous avons, eu égard à l'idéologie égalitaire, une justification de l'exploitation industrielle et coloniale par le recours à une nature irréductible et fatale. D'un autre côté, les expressions idéologiques nées de ces phénomènes concrets eux-mêmes, telles que sélection biologique, force vitale, victoire du plus fort, lorsqu'elles sont confrontées avec la toujours fondamentale valeur humanitaire réapparaissent sous la forme de « compétition démocratique », « mission civilisa-

18. C'est justement parce qu'on ne peut réduire la persistance des valeurs anciennes à un poids mort (qui serait éliminable pour les uns en agissant sur le système de valeurs lui-même, pour les autres en changeant par priorité les structures socio-économiques) qu'il semble que, pour le moment, tout effort normatif dans ce sens, aussi sincère soit-il, aboutisse à un échec relatif. Ou, pire, qu'il engendre une situation encore plus insoluble car plus complexement nouée.

19. Comme le font remarquer Roger Bastide à propos du néo-colonialisme ou Betty Friedan pour la situation des femmes aux Etats-Unis, le mécanisme oppressif se reconstitue en intégrant les éléments idéologiques qui ont accompagné la phase de libération.

trice », « progrès », etc. L'idéologie raciste résulte ainsi du croisement d'une organisation mentale ancienne, la saisie des différences, et du développement d'une structure matérielle, l'extension systématique des exploitations ; ces deux faits se sont réorganisés à un niveau de justification différent après le passage au pouvoir d'une classe qui remplaçait l'idéologie théocratique par l'idéologie humanitaire.

Le système raciste postule la diversité essentielle des groupes en présence dans une situation donnée, postulat qui est une justification. Ce système de justification n'apparaît comme tel et ne peut être compris que pour autant qu'on met en regard les manifestations matérielles d'une oppression et les traits idéologiques qui l'accompagnent.<sup>20</sup> En effet cette hétérogénéité postulée entre les groupes exprime un rapport concret : le fonctionnement d'un ensemble constitué par l'opprimeur et l'opprimé, celui qui juge et celui qui est jugé ; il y a communauté objective. Le jugement qui est porté sur cette situation commune exprime la nécessité de donner une caution à ce type de relation, en l'occurrence l'oppression. Mais ce jugement, ou si l'on préfère cette forme idéologique, n'est pas une forme morte : les superstructures ne sont pas de simples produits, elles interviennent dans l'ordre de la causalité. Et, au sein même de la décolonisation et des bouleversements que le 20<sup>e</sup> siècle verra dans les anciennes structures de domination, la justification de l'oppression par la nature va bloquer le processus de changement. L'univers des valeurs est rigide et les rapports entre les groupes sont pétrifiés. Le grand Mogol, le roi de Kongo ou les princes Inca ne sont plus les cousins des princes d'occident, ils sont passés par la géhenne de l'essence raciale.

Le phénomène de l'apparition des races au 19<sup>e</sup> siècle se constitue donc de l'alliance de trois caractères de la société de ce temps :

1<sup>o</sup>) Les acquisitions empiriques et idéologiques de la philosophie des lumières et révolutionnaire : reconnaissance de la diversité des cultures, postulat de l'unité de l'espèce humaine ;

2<sup>o</sup>) Le développement des sciences au 19<sup>e</sup> et la focalisation sur

20. L'idéologie de la différence essentielle est la forme dernière de manifestations qui sont spécifiques à chacune des situations d'oppression. « Absence » de certains opprimés (par exemple, comme on vient de le voir, les colonisés), « masque » pour les autres (par exemple les juifs ou les femmes) se refondent dans une idéologie unificatrice qui reprend et cristallise la distance.



la biologie et l'anthropologie physique d'une part, sur la causalité interne au travers du déroulement temporel d'autre part ;

3°) Le développement industriel, particulièrement la prolétarianisation et la colonisation qui fondent une société profondément nouvelle.

Cette idéologie permet alors de résoudre l'antinomie entre les valeurs humanitaires dont l'impact a été si élevé à la suite de la révolution, et le déroulement concret de l'histoire économique de l'Europe dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas précisément la mise en œuvre de la morale de l'égalité et du bonheur. Car comment résoudre le problème moral que pose à une société « libérale et éclairée » la réalité indéniable de l'exploitation et de l'aliénation ? Comment résoudre la question que pose l'aliénation du moi dans les « morceaux » de l'humanité qui sont aliénés par le mécanisme social ?<sup>21</sup> Comment la résoudre, sinon en projetant l'aliénation hors de moi-même ? De l'unité de l'homme, conquête bourgeoise,<sup>22</sup> confrontée à l'inégalité réelle sort une rationalisation dont le discours fondamental expose :

Je ne suis pas responsable puisque c'est biologique. Ils sont autres car en nature ils ne peuvent être moi. En fait ils sont responsables de l'oppression que j'exerce sur eux par leur incapacité naturelle à être moi-même, à se faire moi-même. L'oppression que j'exerce contre moi-même en opprimant une partie de l'humanité dont je suis la mesure et le sens, la faute en retombe sur eux et leur incapacité héréditaire de se faire ce que je suis.

Ce qui marque l'autre, c'est donc son absence ; s'il apparaît d'aventure, c'est sa différence radicale et essentielle qui le définit. Il est repoussé au loin dans la perception, radicalement « autre », radicalement lointain. Son masque seul apparaît parfois sur une scène où sa place est celle de l'absence. Il n'existe pas : il est objet d'oppression concrète recouvert de silence d'un côté, objet de manipulation idéologique de l'autre.

Or ce n'est pas parce qu'une pratique sociale atteint un but précis qu'elle le connaît clairement : objectivité d'un fait et cons-

21. Aliénation du « moi » en effet : puisque l'unité humaine est devenue le fondement des valeurs toute aliénation d'une partie de l'humanité aliène l'ensemble.

22. Conquête bourgeoise dans le sens où la bourgeoisie, classe au pouvoir à ce moment, dispose de l'ordination des valeurs.

cience de ce fait ne sont pas confondues. Marx a montré l'obscurité de la société à ses membres lorsque précisément ils sont oppresseurs. Obscurité qu'on peut facilement constater dans des domaines bien différents de l'entreprise colonisatrice,<sup>23</sup> mais à laquelle il ne convient pas de s'arrêter car c'est son origine, la négation inconsciente, qui est à cet égard le processus important. C'est un processus inconscient que de s'en remettre à des individualités (des héros) pour leur faire assumer les responsabilités collectives, c'est un processus inconscient que de taire si obstinément l'autre et de ne le supporter que masqué d'une essence différente, de sans cesse le maintenir « à distance », distance dans l'espace, distance dans l'être.

Absence ou masque de l'autre, innocence du moi, ne sont pas des poids morts dans une société statique ; ces actes inconscients sont créateurs de structures. Freud, à propos des conduites individuelles, disait : « l'acte inconscient exerce sur les processus somatiques une action plastique intense que n'obtient jamais l'acte conscient ». <sup>24</sup> L'inexistence de l'autre réel, barré par son masque (antisémitisme par exemple) ou son absence (colonisation), est l'un des fondements de la conduite raciste. Le gouffre de son absence est comblé par les productions imaginaires du majoritaire. Nous vivons actuellement les conséquences directes de ces actes inconscients.

On voit ici assez clairement un mécanisme que nous nous efforçons de mettre en lumière depuis le début de ce travail : le *saut idéologique* accompli au 19<sup>e</sup> siècle par le racisme lorsqu'il passe d'un type où Dieu et le libre arbitre sont les axes centraux de la vision de l'histoire humaine, à un type nouveau où le biologique (sous sa forme symbolique, la race) et le déterminisme sont les clefs de l'histoire. L'histoire des sciences nous renseigne, non sur les raisons de ce passage, mais bien sur le système de signification qui le sous-tend : le passage d'une causalité externe à l'homme à une causalité interne à l'homme.

Mais le terrain où se déploie cette variation idéologique est celui du *rapport au différent*, système qui au niveau du processus inconscient de saisie de l'altérité demeure le même. Le spectaculaire de la mutation idéologique (et son importance) pourrait masquer

23. Rien n'est plus probant à cet égard que les documents rédigés par les producteurs de certains actes sociaux : les instructions de Louis XIV à son petit-fils sur la conduite à tenir envers ses peuples, les justifications des grands dignitaires de l'Église catholique sur la contraception, etc.

24. S. Freud, *Correspondance*, p. 345.

la continuité de la difficulté du rapport à l'autre. La variation, à travers le temps et les circonstances, des objets constitués en « alter » par les majorités renforce ce masquage. Pourtant le rapport à l'autre demeure, en même temps que les justifications idéologiques changent.

Le racisme est un *monde du fantasme*, et il obéit aux mêmes lois que celui-ci. Ce qui semble se passer dans le changement de l'idéologie du rapport à l'autre est identique aux variations de scénario qui se déploient sur la structure du fantasme. La variation idéologique serait d'ordre « scénariique » sur un fantasme d'altérité fondamentale. Le phénomène de l'altérité se lit à travers des systèmes idéologiques différents. Cependant ces scénarios (ou idéologies) n'en sont pas pour autant conscients : le fantasme et aussi bien ses variations scénariiques ont leur lieu « dans » l'inconscient.

Il est très probable que, consciemment, le moyen âge chrétien voulait la conversion des juifs et des mahométans, bien que (maintien de la différence) les juifs soient indispensables dans cette culture comme témoins de la rédemption. Le fait que cette conversion soit précisément impossible au sein d'un système de contrainte tel qu'était celui de la société chrétienne ne change rien à la position de l'inconscient dans l'affaire : inconsciemment, si l'altérité est un scandale, le système idéologique où elle est lue la considère comme éliminable. Mais à partir du moment où le système idéologique en appelle à l'essence, si l'altérité est le même scandale, elle n'est désormais plus éliminable, car constituée en noyau irréductible. Le temps de la conversion est alors terminé. L'imaginaire qui prend place dans le « creux » de l'altérité, après avoir été ordonné à un mouvement — inconscient — de négation de cette altérité (convertir, assimiler), est désormais ordonné à un mouvement de fixation et d'irréversibilité (poser la différence en essence biologique).

D'autant plus dangereux que proche, « l'autre » entre dans une ère où on persécute non plus sa différence, mais lui-même ; on cherche à l'éliminer en tant que tel. Que cette élimination soit tentée par contrainte statutaire ou par contrainte meurtrière, désormais la *radicalisation de la différence* crée une *situation irréversible*, et c'est la suppression qui est visée et non plus la conversion. D'une certaine façon la période qui s'est voulue accession à la liberté l'a supprimée encore plus radicalement pour les « autres ».

## L'idéologie et la théorie

*Une doctrine qui réifie la valeur en la plaçant dans le domaine biologique ne peut que rêver d'Histoire, mais il y a des rêves atroces...*

Joseph Gabel, *La fausse conscience*.

Il semble que sur une période de cent cinquante ans l'Europe ait vécu un approfondissement de sa panique en face des groupes et peuples différents. D'abord fascinée par l'étrangeté des autres, elle la transforme peu à peu en hétérogénéité et se retrouve enfin dans la crainte. Et puis au cours du 20<sup>e</sup> siècle vient l'explosion de violence dont les faits que nous avons évoqués dans le chapitre précédent ne sont que le prélude. C'est le « passage à l'acte », sa systématique, actualisation d'une idéologie vieille de plus d'un siècle, qui est le visage spécifique du racisme contemporain en Europe.

Paradoxalement, ce long processus se déroule apparemment loin des faits concrets du rapport à l'autre. Elitisme et racisme naissent « loin » de la colonisation et des pogroms, mais cette distance s'atténue au long des années et ces doctrines épousent parfaitement les faits dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle : la confusion de l'histoire et du biologique, élevée au statut de théorie par Gobineau a alors fait fortune. Si dans le domaine scientifique son impact, très important au départ, a diminué pour presque disparaître actuellement, il s'est développé dans les faits concrets et le déroulement de la vie des sociétés, au point de devenir le fondement des doctrines politiques qui ont marqué la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle européen et d'exploser avec la montée au pouvoir du nazisme.

Cette distance implique-t-elle pour autant qu'il y ait une différence de nature entre le fait littéraire et le fait étatique ? Si Gobineau n'a jamais dit, pas plus que les théoriciens ou pamphlétaires racistes de son époque, qu'il en appelait au meurtre, si même la hiérarchie qu'il posait entre les peuples ne lui paraissait

nullement donner à une culture un droit sur une autre (et ceci, il était bien seul à le dire), il a pourtant mis à jour la croyance qu'il y avait une différence de nature entre les groupes humains et qu'il y avait identité parfaite entre potentiel somatique et potentiel culturel. Il rejetait toute différence dans l'absolu, il ouvrait ainsi la voie au droit : dire « je constate » est le début d'une chaîne logique qui se termine par « je constate et j'exécute » qui est le corollaire de toute praxis. C'est le nazisme qui a franchi le seuil où le jugement de valeur sur les groupes humains devient un jugement de droit et commande légalement la destinée des groupes assujettis à son pouvoir.

Ceci est d'autant plus frappant que, à la lumière de ce que le 20<sup>e</sup> siècle a reconnu du racisme, le racisme explicite que théorise le 19<sup>e</sup> ne répond plus exactement aux définitions que nous en pourrions donner. Les considérations de Gobineau sur les différences culturelles des groupes humains, aussi bien sociaux que statutaires ou « raciaux », ne peuvent plus actuellement être dites racistes. Contrairement à ce que postulait l'humanisme révolutionnaire et conformément à ce que pensait Gobineau, les peuples sont différents, les cultures s'organisent et se justifient sur des schémas et selon des valeurs qui ne sont pas identiques. Mais ce n'est pas la constatation de la différence qui constitue le racisme.<sup>1</sup> En dehors même de la croyance en une essence de ces différences qui, elle, est proprement raciste, les présupposés du racisme sont plus profonds et plus complexes ; on peut déceler le mécanisme et les contenus des jugements racistes au niveau des croyances latentes qui sont l'humus des jugements de fait. Montreraient-ils que Gobineau a raison au niveau des faits et ne formule que des vérités, ce qui n'est pas exact, cela ne prouverait en rien qu'il ne soit pas raciste : le racisme n'entretient aucun rapport avec la réalité des faits, il ne relève ni de la véracité ni de la fausseté des faits dont il tire nourriture. Car ce ne sont pas les faits réels qui le commandent mais bien l'univers imaginaire dont les exigences peuvent s'enraciner dans la vérité aussi bien que dans l'erreur.

La distinction que marque le Littré entre la « doctrine » et le « fait » raciste nous plonge dès le départ dans cet artifice en apparence si logique que dénonce Sartre dans les premières pages

1. Il y a actuellement une tentative de réintégration de la constatation des différences dans les essais de résolution des conflits dits raciaux : la politique de l'Unesco (cf. les recommandations du congrès de Moscou, 1964) suit cette ligne.

des *Réflexions sur la question juive* : le racisme serait une opinion (ou une doctrine)<sup>2</sup> susceptible d'être différenciée de la conduite. Or séparer la doctrine des faits, c'est, tout en pratiquant une coupe logique qui peut être utile méthodologiquement, oblitérer l'origine perceptive commune de l'acte verbal et de l'acte physique. Cette séparation conduit à juger hétérogènes ces deux niveaux. Le risque serait négligeable si le fait de poser cette hétérogénéité ne trouvait une profonde complicité dans le désir inconscient de rejeter la responsabilité d'actes qui se révèlent inacceptables dans le système de valeurs de notre société. Il semble bien que le refus de voir la solidarité qui existe entre racisme gobinien et racisme hitlérien ait sa source dans cette complicité. La dichotomie entre les deux niveaux du phénomène est un mécanisme de défense contre la prise de conscience de la réalité profonde du racisme. On ne saurait pour donner quelques chances de justesse, au moins provisoire, à une analyse du racisme, séparer la doctrine des faits matériels.

La méconnaissance de l'unité profonde du racisme ne se borne d'ailleurs pas à poser cette dichotomie, elle peut aller jusqu'à la négation de la présence du racisme dans les écrits qui le théorisent. Lors de l'apparition du racisme dans les idéologies européennes, la bible en est écrite par Gobineau, or depuis quelques années on dit souvent que *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* n'est pas raciste. Si la discrimination, la ségrégation, la violence physique qu'un groupe exerce contre un autre sont appelées racistes dans un consensus général, les considérations « littéraires » sur l'existence d'une hiérarchie raciale écrites d'une plume aussi brillante que celle de Gobineau, et accompagnées au surplus de vues nouvelles et incisives sur certains phénomènes sociaux, échappent à cette dénomination. La timidité de notre conscience nous détourne parfois de reconnaître le racisme lorsqu'il est « élégant et sensible » ; les confusions méthodologiques, les pétitions métaphysiques ne nous paraissent plus si graves lorsque, silencieuses sur les actes, elles sont en outre accompagnées de ce que nous appelons élévation de l'esprit ou grande culture.<sup>3</sup> Système de défense

2. La différence entre l'opinion et la doctrine consiste en ce que la doctrine est la formalisation de l'opinion ; son aspect formel conduit souvent à la considérer comme une conclusion d'ordre scientifique.

3. Le refus de reconnaître le racisme sous cette forme dispose d'un alibi excellent en apparence : « ceux qui ne tuent pas... ceux dont les meilleurs amis peuvent être juifs, nègres, étrangers... ne peuvent être racistes, ne sont pas racistes ; car les racistes sont des personnages qui tuent ou qui incitent au meurtre ou qui détestent, or ces personnes sensibles admirent les civili-

devant nos propres affects, car nous sommes ainsi dispensés de reconnaître ce qui constitue le racisme et qui nous découvrirait coupables.

Nous récusons la violence physique certes, que nous connaissons, mais nous ne récusons pas le racisme que nous ne connaissons pas et ne reconnaissons pas. Un fait est pourtant certain : les racistes actifs ont prié leur saint Gobineau, c'est là un trait propre à frapper l'imagination sociologique,<sup>4</sup> et on ne peut réduire le racisme à la transposition dans l'univers concret, par quelques voyous excités et tout à fait dépourvus du sens de la mesure, d'une théorie sur la différence des cultures. On ne peut réduire la théorie à une simple hiérarchie des valeurs proposées par un système culturel quelconque ; pas davantage, on ne peut isoler la violence physique du substrat idéologique qui lui donne une forme spécifique. Adorno, Baldwin, Fanon, Jahoda, Memmi, Sartre ont montré que le racisme impliquait plus que le squelette à quoi on le réduit trop souvent et qu'en fait il mettait en cause l'ensemble des mécanismes individuels ou sociaux, qu'ils soient mentaux ou concrets.<sup>5</sup>

La diversité réelle des groupes et des cultures qui constituait l'explicite de la thèse gobinienne n'y joue en réalité aucun rôle causal, mais plutôt celui d'un alibi. Ce qui est en cause, en effet, est de l'ordre de l'imaginaire, c'est-à-dire l'organisation mentale qui utilise la perception de cette diversité. Cette dernière n'est que l'un de ses éléments, nécessaire certes mais non suffisant. Racisme gobinien (« élégant » et non activiste) et racisme hitlérien (« anormal » et appliqué) ont la même vision du monde et ce n'est pas un hasard précisément si l'un s'est appuyé sur l'autre. Les identités

sations que les racistes haïssent ou méprisent, et elles sont capables d'amitié pour une personne appartenant à une telle civilisation ». L'admiration dédouane, l'amitié individuelle rassure, seuls mépris et haine sont considérés comme racistes. Or, comme on espère le montrer, mépris et haine ne sont pas nécessairement présents dans le racisme, ils ne sont que des épiphénomènes, de surcroît non obligés, d'une vision essentialiste de l'histoire de l'espèce humaine.

4. Alexis Carrel par exemple, qui avait beaucoup moins de talent, n'a plus guère de défenseurs. Mais il était activiste et appelait explicitement à l'« eugénisme » ; les consciences y sont plus sensibles car c'est déjà toucher à la vie.

5. Car il s'agit d'une forme socio-culturelle et non simplement de la structure psycho-individuelle que suppose Adorno avec l'analyse de la personnalité autoritaire. Les doctrinaires rencontrent un écho tel qu'il est difficile de n'y voir qu'accidents individuels.

de vues entre les deux racismes ne se limitent pas à l'affirmation explicite d'une « hiérarchie » des races. Visions eschatologiques, narcissisme esthétique, élitisme, millénarisme, ésotérisme patriarcal, sous des formes aussi différentes que peuvent les exprimer un écrivain diplomate du siècle dernier et un politicien moderne, se retrouvent pourtant identiques d'une pensée à l'autre.

L'existence d'un système étendu et cohérent est d'ailleurs corroboré par la violence elle-même ; le racisme en prenant acte durant le 20<sup>e</sup> siècle a montré concrètement la cohérence de l'idéologie et de la pratique, comme le voyait bien Césaire dès le *Discours sur le colonialisme*. Il serait singulier, sociologiquement parlant, de voir une conduite telle que le meurtre être un pur phénomène paroxystique sans origine analysable dans l'histoire de cette crise et ses acteurs. Le problème est identique à celui de la pathologie individuelle pour autant qu'elle s'attache à l'étude des « explosions ». Si l'on considère la crise paroxystique comme entièrement expliquée par ses racines nosographiques, ou comme occasionnelle, on risque de se cantonner dans une tautologie. Freud a montré que la névrose et ses symptômes sont le fruit de la rencontre d'une situation actuelle et d'une histoire, l'une ne pouvant jouer sans l'autre. C'est une forme comparable qui est en cause dans le mécanisme raciste. Que le sens selon lequel est vécu l'événement présent soit le fruit de l'histoire pour l'individu (en tant qu'elle est ce qu'il a intégré de ce qu'il a vécu) ou bien le fruit de l'idéologie pour la culture (en tant que système de lecture issu de la sédimentation sociale), ce sens est ce qui donne son visage spécifique à la situation. Histoire pour l'individu, idéologie pour le groupe sont un ensemble de signes qui permet de vivre et d'agir la situation concrète. La violence comme la névrose se trouvent à l'intersection de l'univers du sens et de l'univers concret.

Si l'on veut bien se rappeler enfin ce que Freud a pu dire de l'énergie libidinale, à savoir qu'elle est constante, son mode d'exercice seul étant variable,<sup>6</sup> on ne peut qu'être frappé de voir le système raciste osciller de la théorie à la pratique, du regard au sadisme,<sup>7</sup> d'un groupe spécifique à un autre groupe spécifique,

6. Cf. Freud, *Inhibition, symptôme et angoisse*.

7. Si les pulsions fondamentales sont comme le dit Lacan la pulsion scopophilique et la pulsion sado-masochiste, il y a dans les variations historiques du racisme un fait intéressant : l'oscillation du traitement de l'autre entre les deux pulsions. L'univers du regard, beaucoup plus ancien que Gobineau ou le racisme théorique de son époque, nous paraît avoir



de la négation de l'autre au masque qui lui est imposé. L'explosion de violence ne semble donc pas tirer son énergie du conflit lui-même, qui n'est que l'un des champs possibles de ce qu'elle exprime. Le racisme nous force à remonter au-delà du meurtre et de la ségrégation pour tenter de retrouver les racines axiologiques qui sous-tendent toute « mise à part ». Mise à part qui est le début de la chaîne logique qui, à son terme, aboutit au meurtre.

Entre la théorie raciste et le système total de croyances où elle s'insère, il n'y a pas d'homogénéité consciente. La théorie raciste n'assume pas l'ensemble des propositions qui constituent son origine et sa genèse. L'attention portée à la théorie se limite, le plus souvent, à l'intentionnalité de celle-ci. Or en fait, cette intentionnalité n'en est que la partie émergée, c'est-à-dire infime. En retour les implications de cette théorie dans l'action sont plus étendues que ne le laisserait supposer une simple mise en regard des propositions de la théorie et des actes concrets. Ceci n'implique pas évidemment qu'il y ait contradiction entre la théorie et les actes mais au contraire une logique qui va du caché à l'explicite dans leurs manifestations. Il n'est que de voir les intérêts que manifestent des ouvrages comme *l'Essai*, *Mein Kampf*, *La France juive*, les *Protocoles* pour saisir une communauté profonde de vues qui n'a apparemment rien à voir avec la « question des races ».

Cette identité de vues s'exprime dans une vision catastrophique du monde. Non pas une vision pessimiste, celle-ci se retrouve chez des auteurs dont on peut penser qu'ils n'ont pas grand chose à voir avec le racisme, mais une appréhension apocalyptique des faits qui, elle, accompagne constamment les présupposés racistes aussi bien dans les conduites individuelles que dans les théories ou les conduites sociales.

« La vigoureuse nature aura reconquis l'universelle domination de la

caractérisé les rapports de l'occident avec les « autres » durant plusieurs siècles : étrangeté, hétérogénéité se succèdent au sein d'un intérêt fasciné qui ne se dément pas. La violence se déchaîne périodiquement : le 20<sup>e</sup> siècle, dans sa première moitié, la porte à son comble. L'autre ne paraît pas avoir de statut réel, mais une existence purement interne à celui qui le regarde ou le massacre. Dans de telles conditions toute tentative antiraciste, bien que sincère, est réinvestie dans le système raciste : modifier les caractéristiques de l'autre, n'est pas remplacer un statut imaginaire par l'autre réel. La morale ne suffit pas à une situation où l'émergence à la conscience est problématique et où le refoulement joue un rôle capital.

terre, et la créature humaine ne sera plus devant elle un maître... »

dit Gobineau (t. II, p. 561). Et Hitler (p. 25) :

« ...elle [la pensée marxiste] entraînerait la fin de tout ordre humain concevable. Et de même qu'une pareille loi ne pourrait qu'aboutir au chaos dans cet univers au-delà duquel s'arrêtent nos conceptions, de même elle signifierait ici-bas la disparition des habitants de notre terre. »

Les *Protocoles* (p. 80) :

« Tout le monde sera ainsi épuisé par les discordes, l'hostilité réciproque, les luttes, les rivalités et même par le martyre et par l'extermination des peuples connus pour leur longanimité... par la famine, par l'inoculation des maladies contagieuses. »

Drumont (t. I, p. j) :

« Quand Pompeï sortit de ses cendres on retrouva, après dix-huit cents ans, un centurion surpris par la catastrophe au moment où il montait à cheval... Près de lui se dressait un trompette figé et comme pétrifié par la mort dans son dernier geste, le clairon de cuivre collé aux lèvres pour la sonnerie du départ. La guerre effroyable dont les grondements lointains se font entendre surprendra les chefs des classes dirigeantes sur l'escalier de l'Opéra... »

et pour résumer :

« ... si nous n'éprouvions par une secrète horreur que les mains rapaces de la destinée sont déjà posées sur nous... »

Ce sont les mots de conclusion de *l'Essai sur l'inégalité...*

Le trait dominant de cette vision catastrophique est l'horreur inspirée par les processus sociaux de changement, révolutions, changements culturels, « métissages », etc. Gobineau, Hitler sont fascinés par ce qu'ils perçoivent comme la chute du monde, son entraînement inéluctable vers un gouffre où disparaîtra « la lumière des anciens âges ».

« La prévision attristante ce n'est pas la mort, c'est la certitude de n'y arriver que dégradés... »

dit Gobineau (t. II, p. 563).

« Karl Marx fut simplement le seul, dans le marécage d'un monde pourri, à reconnaître avec la sûreté de coup d'œil d'un prophète les matières les plus spécifiquement toxiques... »

déclare Hitler (p. 45-46). Et encore lui (p. 71) :

« Cette crasse bien conservée de notre corps social a alors fait la révolution... »

Les *Protocoles* (p. 69) :

« Quel genre de gouvernement peut-on donner aux sociétés pénétrées de toutes parts par la corruption... où règne la licence des mœurs... où les sentiments patriotiques et religieux sont remplacés par des idées cosmopolites... »

Et Drumont (p. 543) :

« Un monde nouveau était né ou plutôt avait poussé comme un champignon malfaisant... Gambetta aperçut bien ce fumier en ébullition et les couches successives qui s'élevaient dessus. »

Forces obscures et cachées, puissances secrètes, ténèbres menaçantes cernent l'élite condamnée et d'ailleurs déjà à moitié dévorée. L'emploi du vocabulaire de la menace et de la pourriture marque leurs textes. Un magma démocratisé, enjuivé, négrifié, féminisé obstrue leur horizon. Car cette menaçante décomposition prend en effet les traits des minoritaires. Portraits du juif hitlérien, drumontien, des protocoles, du nègre gobinien et hitlérien, déchéance de la féminisation et de la négrification inscrivent l'horreur dans le corps même des réprouvés, symboles et porteurs de ce cataclysme silencieux. Le monde à sauver, à maintenir (jamais à inventer) baigne dans une lèpre envahissante.

« C'est un mérite particulier de l'Océanie que de fournir les spécimens à peu près les plus dégradés, les plus hideux, les plus repoussants... » (Gobineau, t. I, p. 108).

« Car dans un monde métissé et envahi par la descendance des nègres, toutes les conceptions humaines de beauté et de noblesse, de même que toutes les espérances en un avenir idéal de notre humanité seraient perdues à jamais » (Hitler, p. 46).

« La question de savoir pourquoi les juifs puaients a longtemps préoccupé de bons esprits. Au Moyen Age on croyait pouvoir les purifier de cette odeur en les baptisant. Bail prétend que ce fait tient à des causes naturelles et qu'il y a encore en Guinée des nègres qui exhalent une odeur insupportable » (Drumont, t. I, p. 29).

« La série des races féminines ou féminisées tient la plus grande place sur le globe... mélange sans nom des nations italiennes ou romanes, une échelle descendante non pas quant à toutes les aptitudes du principe mâle, du moins quant aux principales » (Gobineau, t. I, p. 92).

Le moindre changement serait signe de mort ; ce qui importe c'est

le « retour » à un passé mythique, possible pour Hitler, impossible pour Gobineau, Drumont ou les *Protocoles*.

« Aujourd'hui il s'agit d'abord de rendre à notre peuple la puissance que possède un Etat fort et libre ; la renaissance d'un tel état... » (Hitler, p. 79).

« L'espèce blanche a désormais disparu de la face du monde. Après avoir passé l'âge des dieux où elle était absolument pure, l'âge des héros où les mélanges étaient modérés de force et de nombre, l'âge des noblesses où les facultés grandes encore n'étaient plus renouvelées par des sources taries... la part de sang arian... qui soutient seule l'édifice de notre société s'achemine chaque jour vers les termes extrêmes de son absorption » (Gobineau, t. II, p. 560).

« Si l'ancienne société put vivre tranquille et heureuse sans connaître les guerres sociales, les insurrections, les grèves... » (Drumont, t. I, p. VIII-IX).

« Chacun a le pressentiment d'un immense écroulement et s'efforce de fixer un trait de ce qui a été, se hâte de noter ce qui demain ne sera plus qu'un souvenir » (Drumont, t. I, p. XIII).

« ... ces paroles furent des vers rongeurs qui dévorèrent la prospérité des goïms, détruisant la paix, le calme, la solidarité... sapant tous les fondements de leurs Etats... Nous pûmes alors obtenir l'abolition des privilèges, essence même de l'aristocratie... qui était le rempart naturel des peuples et des patries contre notre action » (*Protocoles*, p. 48-49).

Ces citations<sup>8</sup> ne présentent pas un caractère exceptionnel, bien au contraire : chaque page de tous ces ouvrages contient pratiquement l'un de ces éléments, et les fragments donnés ici trahissent d'une certaine façon la pesanteur et la réitération des textes abordés dans leur totalité. Ces différents traits : décomposition, apocalypse, âge d'or sont mêlés les uns aux autres et il est difficile d'en trouver des exemples « purs ». *Perfection du passé, pourriture actuelle, catastrophe inéluctable sont les associés de l'obsession de l'hétérogénéité et de l'attention paroxystique portée au différent.*

8. Toutes ces citations sont extraites de :

Drumont, *La France juive* ; Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines* ; Hitler, *Mon combat* ; et les *Protocoles des Sages de Sion*. Ces quatre livres représentent chronologiquement et logiquement les étapes de l'escalade raciste : l'*Essai* (1852), distancié et n'appelant à aucune pratique ; la haine méprisante et non activiste (théoriquement) de *La France juive* (1885) ; l'appel à la haine et à la peur des *Protocoles* (1900) qui ont servi de soutien aux pogroms ; enfin *Mein Kampf* (1924) dont on connaît l'objet et le rôle. (Les indications de page renvoient à l'édition mentionnée dans la bibliographie finale).

Systeme de valeur global plus étendu que la focalisation « raciste », croyance en une hiérarchie fondée dans l'absolu et disproportion de pouvoir entre les groupes... les fondements axiologiques et concrets sont réunis en situation raciste.

## Définition de la race

### LE SENS DES MOTS

Trouver une définition de la race n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il n'est pas inutile de rappeler que l'un des plus importants ouvrages du racisme théorique n'en contient pas : *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* ne donne à aucun moment, bien qu'il en parle sans cesse, de définition de la race. Habilité ? Certainement pas ; la race en fait y est *posée a priori*, comme une *évidence*, et ne saurait donc se définir. Mais les ouvrages de sciences humaines ne sont pas beaucoup plus avancés, tombant en définitive dans le piège de cette évidence.

Le mot lui-même de race est d'un emploi relativement récent (fin 15<sup>e</sup> début 16<sup>e</sup>), son utilisation comme concept dans les sciences est encore plus récent. Simple lignage jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, elle prendra avec Buffon le sens moderne de « groupe humain ». Son utilisation a d'abord été celle d'un concept opératoire des sciences naturelles et de la préhistoire ; ce sont elles qui sont à l'origine de son emploi moderne.

L'anthropologie physique naissait au moment où la diversité des formes sociales se dévoilait dans les bouleversements sociaux qui secouaient l'Europe de ce temps et se déployait à travers l'archéologie et la préhistoire naissante. Elle cherchait en fait une justification des différences sociales. Et l'apparition de la race comme objet de science se déroulait selon un processus récurrent : *des différences sociales ou historiques constatées on passait à des différences physiques qui les symbolisaient*. Bref, de ce raisonnement récurrent aussi bien que des curiosités directes sur l'évolution de l'espèce humaine, sont nées les recherches d'anthropologie physique qui les premières ont donné une consistance scientifique

au concept de race. Un certain nombre de critères ont été isolés, propres à décrire les particularités humaines et surtout à les classer. Ou, si l'on préfère, à constituer les animaux humains en classes ; et justement en classes susceptibles, dans une large mesure, de correspondre à une classification en types de civilisation. Ce n'est qu'à mesure de l'affinement des critères physiques de différenciation qu'on verra les deux classifications s'éloigner l'une de l'autre, sans qu'encore cette divergence soit entrée dans le sens commun.

Ce dernier reste fidèle à l'ancienne situation où les descriptions différentielles physiques rejoignent au-dessus du raisonnement et de la prudence scientifique les classifications culturelles. Pendant des décennies, les deux classifications, celle qui ordonne les caractères physiques et celle qui désigne les caractères sociaux, ont été amalgamées et plus ou moins interchangeables, se recouvrant du même terme et imprégnant peu à peu l'ensemble de la culture. D'où l'ambiguïté non surmontée de l'emploi du terme race dans les sciences sociales elles-mêmes. Actuellement encore, le constat des variations physiques est couramment associé dans la recherche avec le constat des variations sociales. Cela n'est peut-être pas délibéré, mais les conclusions et les généralisations plus ou moins implicites qu'on en tire sont quasi automatiques, ne serait-ce que suivant les impératifs de notre organisation inconsciente. Des travaux comme ceux de Boas, assez anciens déjà, sur l'extrême rapidité des changements raciaux dans un contexte culturel nouveau et le déplacement des caractères anciens vers le type racial du groupe dominant n'ont guère de résonance — même dans le monde sociologique pourtant préparé à recevoir de telles remarques. Ces travaux n'ont pas attiré l'attention sur le caractère sémantique de la race.

Dans le terme « race », ce qui domine en dernière analyse, c'est le sens biologique qui attire à lui les significations sociologiques. Cependant, malgré l'incroyable poids du sens biologique sur la pensée sociale, certains échappent dans une certaine mesure à cet impératif : une lecture attentive des écrivains du 19<sup>e</sup> siècle nous renseigne sur le degré plus ou moins métaphorique de l'emploi de la notion de race.<sup>1</sup> Pour certains, peu nombreux d'ailleurs, la

1. Il est commun de considérer comme de même sens l'appel de Gobineau aux « Calenders, fils de roi » et celui de Stendhal aux « Happy few ». Sans même lancer le débat sur le terrain de la réflexion politique où l'on verrait que Stendhal a parlé constamment en termes de classes alors que Gobineau l'a fait en termes de race, prenons le simple exemple de l'expression

race désigne une réalité sensiblement différente de celle reconnue par consensus, en ce sens qu'elle se définit dans un rapport moins serré à la croyance biologique. Pour ceux chez qui elle apparaît comme une métaphore propre à désigner un certain état *social*, ce qui est le cas de Michelet par exemple ou parfois de Renan, l'emploi du terme est cependant un tribut rendu aux impératifs de l'époque, tribut dangereux qui contient la perversion du sens qu'implique l'emploi d'un même concept pour des réalités différentes. S'il est en effet difficilement soutenable que tout auteur<sup>2</sup> ait eu consciemment la croyance en un déterminisme biologique des caractères culturels, il n'en utilisait pas moins pour les désigner le terme race. En même temps le terme race, dans le domaine de l'anthropologie physique, avait un sens précis, sans ambiguïté et reconnu comme tel ; il portait d'une façon impérative sur les caractères physiques. Dans de telles conditions le glissement de sens était inévitable : la frontière est fragile entre le sens ambigu (celui qui ne comporte pas forcément, seulement probablement, le sens biologique) et le sens plein (celui qui désigne impérative-

sémantique qu'ils ont donnée à ce souhait d'une « élite » intellectuelle qui comblerait leur solitude. Le souhait lui-même paraît identique. Pourtant, l'un a parlé de filiation (fils), l'autre de rareté (few) ; l'un a introduit l'hérédité physique (et la paternité, ce qui ne manque pas d'intérêt : tout comme la royauté elle est significative du droit divin. Celui-ci accompagne souvent la pensée raciste que ce soit sous le nom de Dieu ou sous celui de l'ordre des choses), l'autre l'idée de bonheur (happy). L'un s'est attaché à la marque physique (borgnes de l'œil droit), l'autre à la disposition d'esprit (ceux qui comprendront). Sous le schéma de l'élitisme Gobineau a introduit la littéralité de la constitution physique, Stendhal n'a aucune référence biosomatique. Toute leur œuvre témoigne dans le même sens et ne dément jamais ces deux ou trois mots qui résument leur morale. Chez Stendhal les références régionales ou nationales ou de sexe sont cependant constantes, jamais pourtant il ne leur donne une dimension biologique ou un contenu de cet ordre. Nous ne croyons pas avoir rencontré plus de deux fois l'emploi du mot race dans son œuvre, ce qui est exceptionnel à cette époque. Son ouvrage fondamental sur ce point est constitué par les deux chapitres qu'il consacre à l'éducation des femmes dans *De l'amour*, où il analyse explicitement une situation et un déterminisme social, au contraire de Gobineau, qui dans *L'Essai sur l'inégalité* renvoie toute différenciation humaine à un contenu bio-physique préalable à toute société, et littéralement formateur de la société. Tocqueville, de son côté, ne participe à aucun degré à l'idéologie raciste dominante. Son analyse de la situation multiraciale aux Etats-Unis est l'un des très rares textes non racistes qu'on puisse trouver du 19<sup>e</sup> à notre époque. (Se reporter à Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines* et *Les Pleïades* ; Stendhal, *De l'amour* et la *Correspondance* ; Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, livre I).

2. Mais le nombre de ceux qui le pensaient en fait est impressionnant.



ment le biologique). Entre deux sens dont l'un est fixé et l'autre douteux, le sens « certain » l'emporte, ne serait-ce que par l'impact inconscient. La lutte entre les deux sens n'est pas terminée, elle a pris une autre forme. La conscience est maintenant prévenue du sens biologique du terme, le mot race continue à désigner des catégories culturelles en ayant entraîné définitivement dans son champ la signification somatique. Catégories somatiques et culturelles sont fondues en une seule sous la désignation race.

C'est donc un processus de signification où l'on peut distinguer deux étapes successives. Dans un premier stade, « race » égale rigoureusement « culture » (au sens de groupe social). Ceci était clair dans la pensée du 19<sup>e</sup> qui est dans l'ensemble raciste. Le mot race désignait une totalité somatico-sociale et il était aussi bien employé lorsqu'il ne s'agissait que du social. Il en restait, au sein même de la référence somatique généralisée, une forme d'indétermination par insuffisante élucidation du concept. Aujourd'hui nous en sommes à un second stade où la dissociation somatique/social est parvenue dans une certaine mesure à la connaissance. Mais l'impact du double sens qui englobait indistinctement la catégorisation somatique et la catégorisation sociale n'a pas disparu : on ne peut détruire en quelques décennies un système perceptif et axiologique qui a commandé la pensée d'une culture durant plus d'un siècle. Sur le plan inconscient, la forme et le fondement biologiques qui sont attribués aux conduites culturelles sont restés prégnants et dominant notre conception du monde. Ceci à un point tel que dans l'univers même de la recherche, des travaux de psychologie différentielle des particularités biologiques (race, sexe) apparaissent légitimes actuellement.

Quoi qu'il en soit, la race désigne dans son sens scientifique strict, celui de l'anthropologie physique, un certain nombre de traits physiques qui différencient statistiquement les groupes humains. Son emploi dans les sciences humaines, courant au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, est beaucoup moins précis, il se confond grossièrement avec ce que nous nommons maintenant « culture » ou par ce mot dont la fortune croît, « ethnie », création de l'anthropologie culturelle, et qui est utilisé lorsque le groupe décrit est suffisamment localisé dans l'espace. Mais l'emploi du mot « ethnie », de moins en moins limité aux sciences humaines, montre à son tour la puissance de l'impact biologisant sur notre pensée sociale. Ce terme mérite quelque attention non seulement par l'extension de son emploi, mais dans la mesure où il a repré-

senté une tentative d'échapper à l'impérialisme du sens qu'imposait le mot race.

Création ambiguë déjà : il vient du mot grec qui dans les langues occidentales est précisément traduit par le terme race. Ethnos, certes, n'implique dans la pensée grecque rien qui ressemble à la signification du terme race dans les pays occidentaux modernes. Mais le terme qui sert à le traduire désigne un faisceau de traits biologiques. Il y a contamination en retour. Le mot « ethnologie » se présente actuellement comme un compromis entre la croyance inconsciente en un déterminisme biologique des traits culturels, et une distance prise volontairement par rapport au mot « race » dont le sens biologique ne laisse pas d'être désapprouvé.<sup>3</sup>

Bien que l'anthropologie culturelle ait pour préoccupation de dissocier radicalement le concept biologique du concept de culture et que méthodologiquement elle y soit parvenue en donnant une description des cultures indépendante des divisions et classifications de l'anthropologie physique, elle a d'une certaine façon contribué à la pérennité de la pensée biologisante en conservant parfois le terme de race ou en le remplaçant par un concept ambigu qui tend à réinvestir les connotations du terme race.

Cette ambiguïté est d'autant plus forte que l'ethnologie a, pour certains de ses travaux et de ses auteurs, considéré comme postulat valable la causalité biologique lorsque le contexte politique était (ou est) favorable à l'insertion de ce type de causalité dans la recherche en sciences sociales.<sup>4</sup> Si une option aussi caractérisée se produit dans une conjoncture politique qui favorise ou tire son avantage d'un racisme, elle marque le surgissement d'un type de pensée qui ne vient pas du néant, et de plus elle contribue à le renforcer même si un virage idéologique revient à censurer par la suite ce système de croyance. La continuité de ce type de pensée s'en trouve assurée. Il ne s'agit pas d'une attitude concertée et volontaire, mais plutôt des avatars d'une organisation qui est,

3. Cette désapprobation se fonde aussi bien sur la culpabilité qu'éprouve notre culture devant les effets concrets de son « biologisme » (nazisme et colonisation) que sur la dissociation, désormais effectuée, entre le culturel et le somatique. Pourtant l'emploi maintenant courant (1967) dans le journalisme et le vocabulaire quotidien, du mot « ethnologie » et de ses composés tels que « minorités ethniques », « problèmes ethniques », rétablit absolument l'unicité du sens entre « ethnologie » et l'ancien terme « race ».

4. Puisqu'en effet c'est le contexte européen de l'entre deux guerres, et le régime de Vichy en France, qui ont vu cette option prendre une importance centrale. Montandon, par exemple, publiait alors *L'Ethnologie française* et *Comment reconnaître et expliquer le Juif*.

pour son noyau, inconsciente. Si on remarque, chez des chercheurs dont l'honnêteté intellectuelle est hors de doute, une forme de pensée qui amalgame la causalité physique et la causalité mentale, c'est-à-dire une forme résolument raciste, ce n'est pas même, pensons-nous, un défaut de la vigilance intellectuelle mais la surgence d'une organisation mentale inconsciente de la saisie de l'« autre » qui est celle même de notre société. On ne peut parler dans ce cas de trait « personnel », mais bien d'un trait profond de notre culture auquel nul d'entre nous n'échappe.

L'adoption d'un concept comme celui d'« ethnologie » a donc été une tentative de distance envers les connotations héréditaires et constitutionnalistes qui marquaient le terme race. Mais ce fut une vaine tentative, puisque l'emploi courant de ce mot, que le vocabulaire de la recherche a fait passer dans le domaine général, a récupéré ce sens qui prend décidément figure inéliminable. Le mot est employé maintenant soit dans un contexte fortement nationaliste du type « le sang et la terre », soit en lieu et place du terme race avec ses significations. Ce processus montre la continuité du sens inconscient donné aux particularités culturelles, la quasi-incapacité à s'en évader et la force que conserve un système perceptif mal analysé.

Ces quelques remarques ne veulent pas dire que l'ensemble de la recherche ethnologique entretienne cette confusion des sens ; mais cette confusion y trouve l'un de ses foyers et l'une de ses possibilités d'existence objective. Cette possibilité est par exemple moindre en sociologie, parce que ses objets sont à la fois plus fragmentaires et plus dispersés et prêtent moins par là à une interprétation totalisante. De plus celle-ci, ayant pour objet le « soi-même » que représente la société industrielle, est moins « racisante ».5 Nous aurons l'occasion de revenir sur cette forme de la racisation que constitue l'abstention de racisation sur soi-même.

En définitive, il n'y a pas de mot qui ait réussi à prendre la relève du mot race pour désigner la catégorie culturelle. Nous avons vu l'ambiguïté du mot « ethnologie » qui a représenté un effort dans ce sens. Le terme « culture » qui pourrait jouer ce rôle n'est guère admis que par les anthropologues culturels et continue à avoir un sens restrictif ; il désigne soit la « haute culture » soit au mieux les *productions* mentales et techniques d'un groupe ; ce sens restrictif est difficilement surmontable. Le mot « civilisation » désigne des catégories trop vastes bien qu'il ait pratiquement

5. Sauf lorsqu'elle s'applique à l'une de ses minorités.

réussi à surmonter son sens premier très chargé de présupposés éthiques. La réticence à inventer un mot propre, ou plutôt l'incapacité de voir clairement les phénomènes culturels dans leur spécificité sociale et de les distinguer des phénomènes bio-physiques, se manifeste dans ce *manque* de la langue française, et même à notre connaissance de l'ensemble des langues occidentales. Non seulement ce manque est en lui-même significatif de la difficulté à penser le socio-culturel, mais il implique aussi que la désignation somatique employée en son lieu et place, se trouve en fait satisfaisante puisque non remplacée : ceci montre la cohésion profonde, dans le système de pensée qui est le nôtre, du somatique et du socio-psychologique.

La confusion sémantique se manifeste clairement dans le phénomène raciste lui-même. Et ceci à ses deux niveaux apparents, la théorie et la conduite. Car théorie et conduite s'enracinent dans un système de signes commun bien que médiatisé sur des registres différents. Ce système de signes, composé de l'ensemble des caractères raciaux et particulièrement de leur signification classificatoire serait utilisé comme grille de lecture de la réalité concrète et, enfin, a posteriori, comme système de justification. Dans le cas de la théorie, ce système de signes est l'expression, dans l'univers intellectuel et scientifique, de la recherche d'un ordre causal : la variété des formes culturelles est fondée et expliquée par la variété des formes physiques. C'est explicitement la thèse fondamentale du racisme théorique. Dans le cas de la conduite raciste, l'hétérogénéité (supposée ou réelle) du groupe visé est ressentie (interprétée) comme un caractère physique, caractère physique qui en retour fonde cette hétérogénéité dans l'absolu et justifie donc la mise à part.<sup>6</sup> Au recours de type explicatif que fait la théorie, la conduite répond par l'unification perceptive des deux formes, physique et sociale. Le système est celui même qui se dévoile dans l'analyse de la confusion sémantique.

Ainsi un concept opératoire des sciences naturelles a parcouru le chemin qui l'a amené à devenir jugement de droit sur les faits de culture. De Linné à Darwin en passant par Mendel, jusqu'au meurtre institutionnel de six millions d'entre eux par les occidentaux et l'éclatement de la société américaine, en ombre fidèle l'histoire des concepts et des mots nous le raconte.

Les caractères culturels dans leurs formes diverses ont été

6. On parle ici de « mise à part » comme le premier mouvement, le premier acte identifiable de la série des conduites racistes qui vont jusqu'au meurtre systématique inclus.

investis du sacré que recèle le noyau de l'idée de race. Drumont et Hitler certes, mais aussi Gobineau ou Elie Faure ont cru que les caractères culturels étaient des caractères essentiels, des caractères de l'être, irréductibles et irréversibles, fondés en nature et immuables tel le sacré, en un mot — pour reprendre le leur — qu'ils étaient des « caractères de la race ».

La confusion dans laquelle baigne notre culture à cet égard n'épargne évidemment pas les sciences humaines. Dans la mesure où l'idée de race dans son sens physique est encore plus ou moins admise comme réelle et causale dans les conduites sociales, la recherche est entachée d'un profond malaise. Bien sûr les sciences humaines ne professent plus que les facteurs de la différence sociale soient des caractères physiques, mais elles enregistrent pourtant les phénomènes sociaux du racisme comme étant directement dépendants des caractères physiques. Ce qui revient à rendre à ceux-ci un caractère causal. On peut donc dire que l'ensemble de la recherche admet toujours, bien qu'au second degré, le caractère causal des caractères physiques réels. Si l'on ne pense plus désormais que la couleur de la peau, le sexe, la forme du nez ou du crâne soient l'expression d'un soma qui détermine les conduites des groupes qui possèdent ces caractères, on croit encore que la *perception* de ces différences joue un rôle causal dans la conduite raciste. C'est-à-dire que la perception de la race est prise dans un sens immédiat, en tant qu'enregistrement d'un caractère physique réel.

Cette contradiction est au centre de tous les travaux sur la question, tout se passe comme si les chercheurs, ne croyant pas à la race pour leur part, supposaient qu'elle est concrètement réelle pour les groupes qui produisent les conduites racistes.<sup>7</sup> La gêne engendrée par cette ambiguïté de définition du champ

7. Par une voie apparemment détournée cette ambiguïté a été dénoncée par Louis Dumont dans *Homo hierarchicus* lorsqu'il montre l'insuffisance d'un renvoi à la stratification sociale comme point dernier et explicite du phénomène raciste. Dans les civilisations qu'il a étudiées — non pas stratifiées mais hiérarchiques (phénomène des castes) —, tout système d'analyse fondé sur la notion de stratification sociale ne rend pas compte des implications propres au système hiérarchique ni des valeurs et perceptions qui l'ordonnent : l'ordre des réalités codifiées dans ces civilisations est hétérogène à celui qui est en place dans les civilisations occidentales. Il voit alors dans le racisme la survivance réinterprétée d'une organisation sociale différente de celle de la société de classes. Ce qui nous paraît mettre l'accent sur le double niveau du phénomène raciste en tant qu'il relève de la symbolique autant que de la stratification.

de la recherche ne se réduit pas à un simple épiphénomène. Elle est d'ailleurs à des degrés divers signalée et ressentie par certains chercheurs, Gunnar Myrdal en particulier, peut-être dans la mesure où son travail sur les communautés américaines lui ayant été demandé en raison du fait qu'il était étranger, cela lui donnait un recul nécessaire à la prise de conscience de cette confusion. En effet cette conscience est très fortement tributaire du sentiment d'implication et de l'appartenance de fait : minoritaire, majoritaire, out group... Situation dont nous verrons l'importance dans la pratique de la recherche. Mais l'expression de cette gêne, nous la trouvons à l'état de malaise logique — et inconscient — dans la quasi-totalité des recherches sur le racisme. L'absence de définition de la race, la non-délimitation d'un champ spécifique y pèsent lourdement.

Une grande partie des travaux sur le racisme admet d'emblée l'existence du caractère racial tel qu'il est dit soit par le racisme théorique, soit par le « sens commun ». Cependant, quantité de travaux, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ont montré que la causalité raciale « n'avait aucun sens » : soit que la race n'existe pas au sens que lui donne la croyance commune, soit que les divisions raciales ne recouvrent pas les divisions culturelles. Mais ces remarques n'attaquent pas le cœur du problème ; c'est en fait, inconsciemment selon toute vraisemblance, refuser de poser la question sur son terrain propre et en choisir les à-côtés. Car il existe des races imaginaires. Précisément ces appartenances culturelles dont la recherche s'est beaucoup préoccupée de montrer qu'elles n'étaient pas des « races réelles ». Or races imaginaires comme races réelles jouent le même rôle dans le processus social et sont donc identiques eu égard à ce fonctionnement : le problème sociologique est précisément là. C'est au niveau où races réelles et races imaginaires sont insérées dans un processus commun qu'il importe de lire la réalité sociologique de la « race ». Tenter de déterminer ce qui est concrètement vrai et objectivement faux dans la perception des races est, nous semble-t-il, inadéquat. Cela revient à se limiter à un statu-quo de la réalité de la race, et se préoccuper de déterminer en quoi cette réalité est fondée ou non ne pose pas le problème sociologique.

D'une part, prendre comme base de départ la réalité des races, c'est partir de prémisses erronées puisque nous savons que ce qui est considéré comme race par le sens commun n'en est pas forcément une. D'autre part, simplement contester la réalité matérielle de la race, c'est escamoter la réalité psycho-sociale qui

montre l'existence d'un *fait* race là où l'anthropologie physique ne distingue pas de différenciation. Si la race n'existe pas, cela n'en détruit pas pour autant la réalité sociale et psychologique des faits de race. Reconnaissance qui ne doit pas se confondre avec l'admission de la réalité raciale comme réalité biologique ; ce serait se condamner à voir dans une réalité matérielle qui ne recouvre pas les divergences culturelles l'origine d'un fonctionnement social. Si nous nous maintenons, comme c'est le cas actuellement pour l'ensemble de la recherche, au statut de réalité matérielle et concrète de la race, le racisme apparaît alors comme une conduite tautologique : une conduite ou un groupe opprimerait ou supprimerait les autres pour des causes en dernière analyse physiques. Ce qui revient à définir une conduite sociale par des critères somatiques. Et nous nous retrouvons dans une définition *raciste* du racisme.

#### LA « RACE » EST UN SIGNIFIANT

Mais justement la question se pose : en quoi les caractères physiques seraient-ils des causes de conduite sociale ? La réponse courante et généralement admise, même par la plupart des chercheurs, est que les caractères physiques sont objectivement discriminants.<sup>8</sup> Cette pétition de réalité est actuellement très difficile à discuter, la généralité et la force de cette croyance étant insurmontables.<sup>9</sup> Le caractère somato-biologique que nous sommes accoutumés de considérer comme si frappant et si évident ne l'est pas autant qu'on le croit au sein même des catégories les plus

8. D'où le malaise accru que provoque, par rapport aux autres racismes, l'antisémitisme où les caractères de différenciation physiques sont absents, et où leur « invention » varie par conséquent d'un lieu à un autre. Statistiquement, juifs et population majoritaire sont, selon les pays, de la même race, et ce fut toujours l'un des buts des anthropologues antisémites (comme des antisémites tout court) que de déterminer des traits physiques particuliers aux juifs *en général*. L'antisémitisme fonctionne en fait sur un caractère discriminatoire sémantique verbal : le nom de la personne.

9. C'est pour cette même raison que l'analyse de Sartre qui fait du juif l'homme fabriqué comme tel pour et par le groupe dominant, analyse valable pour toutes les formes de racisme, *ne peut s'asseoir d'une façon immédiatement convaincante que sur l'antisémitisme où la différenciation physique est douteuse et ne peut pas être admise comme évidente*. Cette analyse aurait été frappée de caducité, eu égard à notre univers symbolique qui prend ses catégories pour des réalités matérielles, si elle s'était donné pour objet la négrophobie.

explicitement considérées comme catégories raciales. Le système classificatoire raciste n'est pas toujours aussi facile à appliquer que le souhaiterait l'idéologie de la différence biologique. Même si, selon les critères de notre culture, un noir, un jaune et un blanc sont censés se distinguer aisément,<sup>10</sup> il n'en est pas de même pour un chrétien et un juif. Si l'on distingue les hommes et les femmes, il n'en est pas de même pour l'identification des classes sociales, dont on sait qu'elles furent à l'origine de la création des races. Et encore s'agit-il d'une vue théorique car il est impossible, selon les critères raciaux américains par exemple, de distinguer avec certitude les noirs et les blancs, puisqu'en effet la plupart des « noirs » sont blancs. Le sens commun s'est beaucoup plaint, lors de l'évolution « unisexe » de la mode vestimentaire des jeunes (1967), de ne pouvoir distinguer si l'on avait affaire à des adolescents filles ou garçons. Et il serait bien impossible à quiconque de reconnaître celui qui est censé être porteur d'une hérédité... alcoolique, aliénée, criminelle, malgré les efforts déployés dans ce sens à la fin du siècle dernier.

La variation des objets désignés par un même terme somatique est là pour confirmer cette incertitude. Les « noirs » au 15<sup>e</sup> siècle et les « noirs » au 20<sup>e</sup> siècle ne désignent ni les mêmes personnes ni les mêmes civilisations. Inversement des désignations nouvelles sont créées pour caractériser des formes culturelles saisies dans un rapport nouveau par la société qui parle. Ainsi la naissance de la désignation jaune et du terme sémite au cours du 19<sup>e</sup> siècle marquaient le début d'une perception raciale plaquée sur une réalité culturelle plus ancienne. De plus le traitement raciste déborde le cadre des groupes définis, dans le sens strict du terme, comme raciaux. Ce qui est donné pour race n'en est pas obligatoirement une, nous le savons. Mais certaines catégories, sans être recouvertes explicitement d'un terme racial, n'en sont pas moins porteuses de la marque physique. Et, fait qui attire l'attention, ces groupes se trouvent être tous des *groupes minoritaires*, c'est-à-dire *des groupes qui sont sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité* (mineurs, soit en pouvoir soit en nombre). C'est le cas par exemple de certaines classes sociales (le « peuple » — les ouvriers — fut le support de la toute première théorie des différences raciales à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup><sup>11</sup>), des étrangers, de

10. Distinction qui est cependant historiquement récente.

11. Cette marque somato-biologique, qui passe pour une évidence lorsqu'il s'agit de groupes dits « raciaux », paraît relever de la fantaisie lorsqu'il s'agit des classes sociales. Or la nécessité de récupérer le biologique dans ce cas



l'un des sexes, de certaines classes d'âge, de l'aliénation (au sens psychiatrique) ainsi que de la déviance sociale.<sup>12</sup> Les catégories altérisées, dans ces cas, ne sont pas des catégories « raciales » au sens courant, mais elles le sont au sens latent dans la mesure où leur conduite, vue par la société dominante comme particulière, est considérée comme sous-tendue par un caractère somatique.

On ne peut donc soutenir avec raison que c'est le critère de la différenciation physique apparente qui est en cause dans le racisme. L'apparence, contrairement aux affirmations racistes sans cesse reposées, y joue un rôle relativement secondaire, c'est la croyance en la différenciation bio-physique — et non l'apparence — qui est impliquée. Si nous revenons au sens du terme race dont nous avons vu plus haut la dualité, différence biologique et différence culturelle ne sont en rien séparables ; elles sont perçues dans le même temps et le même registre. Si un groupe est constitué d'une façon cohérente et stable il apparaîtra sous le signe bicéphale du biologique et du culturel. Cette forme perceptive joue indifféremment sur les groupes qui ont une cohésion socio-culturelle comme les juifs, les femmes ou les minorités culturelles, et sur les groupes qui n'existent que parce que désignés comme tels par les institutions : les aliénés, les homosexuels, les vagabonds par exemple. L'identité des caractères sociaux et physiques est posée, qui est le trait constitutif de la pensée raciste. La distinction entre les deux niveaux est un acte intellectuel, volontaire, rectificatif qui est postérieur à la perception, toujours marquée de l'unité originelle. Il n'est même pas possible de parler de relation causale entre les deux termes présents dans la notion de race : la relation causale entre le physique et le socio-mental est une vue analytique. C'est le terme d'identité qui rend le mieux compte du processus perceptif impliqué : même mot, même réalité.

s'est manifestée explicitement chez les racistes militants (Gobineau, Montandon, Tixier-Vignancour...) pour qui les classes sociales sont de races différentes. Durant la campagne électorale qui a suivi mai 1968, Valéry Giscard d'Estaing s'est fait l'écho de cette croyance (pour s'y opposer, et la présentant comme « héritée du 19<sup>e</sup> siècle ») selon laquelle il y a une « différence de nature » entre ouvriers et patrons.

12. La catégorie « étranger » peut être considérée comme douteuse, puisqu'assez souvent les différences nationales sont explicitement considérées comme raciales. C'est d'ailleurs pour cela que cette catégorie, au côté de celle de classe sociale, est la plus propre à faire saisir la présence d'une perception de type raciste dans des rapports que nous ne sommes pas accoutumés à considérer sous cet angle.

Dans cette perspective le caractère physique est le signifiant de la différence radicale.

La biologisation de la perception, dès qu'elle est associée à la perception de la différence sociale, forme le nœud de l'organisation raciste. Sous le signe de l'hostilité qui marque les rapports entre les groupes (et qui est considérée — à tort — comme le déterminant majeur de la conduite raciste), reste fondamental le *signe biologique*. Le caractère physique apparent (ou cru tel), y compris l'accent, la langue, la gestuelle, etc., se saisit comme biologique. N'importe quel type de différence physique peut être privilégié pour autant qu'il peut donner un support physique à une désignation sociale. Les caractères choisis comme blasons de la désignation raciale ne sont qu'une infime partie des discriminations de ce type possibles. *Une différence physique réelle n'existe que pour autant qu'elle est ainsi désignée, en tant que signifiant, par une culture quelconque.* Ces signifiants varient d'une culture à l'autre. Cette différence se manifeste donc comme pur signifiant, porteur des catégorisations et des valeurs d'une société. Dans le racisme, dans les conduites de contact entre groupes, la caractéristique physique est une valeur *sémantique*, c'est en retour qu'elle se donne pour causale.

Voit-on alors la notion de race s'effriter ? Pas de « vraie race » dans le racisme ? Ce n'est pas aussi simple, la race est bien présente dans le racisme, elle y est bien « vraie » et il n'y a même qu'elle, mais c'est une vérité imaginaire et non concrète, cette race imaginaire est une garantie supposée matérielle à une différence ressentie. Elle est la différence elle-même inscrite dans l'immuable.

A la limite le *sens conscient* qui est celui du mot race n'a guère d'importance puisqu'il désigne sous une forme symbolique la radicalisation de toute différence, son inscription dans l'inchangeable. Ce n'est que superficiellement que la race est causale dans le racisme, elle est au contraire l'étai destiné à supporter la différence ressentie. On peut dire que la désignation est temporellement postérieure à l'idée de diversité socio-culturelle, et logiquement antérieure dans la mesure où elle assume l'expression de la justification métaphysique de ces diversités. Elle est à la fois signe et justification. Signe dans l'ordre de la logique perceptive, justification dans l'ordre de la conduite.

L'idée de race dans les phénomènes sociaux relève de l'univers des signifiants. C'est un phénomène *sémantique*, non un phénomène concret.

## Définition du racisme

Le phénomène racisme est considéré comme entretenant des rapports aussi nécessaires qu'indiscutables avec, d'une part la race, d'autre part l'hostilité. Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter au sens commun, à la recherche ou aux définitions reconnues de la langue (par exemple aux dictionnaires modernes lettrés ou populaires : *Littré, Robert, Larousse, Lalande...*).<sup>1</sup>

Le premier des concepts impliqués, la race, est considéré comme clair, ce que nous croyons avoir infirmé dans le chapitre précédent ; le second, celui d'hostilité, recouvre une large gamme de conduites de distance, de hiérarchie ou d'oppression sous la généralité de la malice et de l'agressivité.

Nous voudrions montrer en quoi cette optique est partielle et laisse dans l'ombre certains aspects fondamentaux du racisme dont nous savons déjà, par l'analyse de la notion de race, qu'il est un système de rapport entre des groupes qui se considèrent comme différents en essence.

### RACISME ET RACE

Si le mot race n'existe en français que depuis le 15<sup>e</sup> siècle, s'il n'est indicateur de groupe généalogique que depuis le 17<sup>e</sup>, et s'il désigne les classifications physiques humaines depuis le 18<sup>e</sup> comme nous l'avons vu, le mot racisme, lui, n'existe que depuis 1930. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il apparaît au moment où l'Europe va connaître la grande systématisation raciste de son histoire. L'évolution du terme racisme, surtout ces dernières

1. Cf. Annexe I.

années, montre une plus large et plus exacte compréhension de son sens ; pourtant, au même moment, une sorte d'obscurcissement s'est glissé dans son usage. Un double processus s'est joué, de conscience accrue des significations du terme et de refoulement conséquent à ces découvertes. En quelques années, dix ou quinze ans environ (depuis 1957-1958) un terme — qui d'abord *ne caractérisait que les relations hostiles entre des groupes strictement définis comme raciaux* — est devenu *le signifiant d'un rapport entre des groupes qui ne sont pas obligatoirement considérés, consciemment, comme raciaux*. Ainsi les rapports entre « blancs et noirs », « aryens et juifs », « blancs et jaunes », « arabes et européens », « arabes et juifs » qui étaient seuls relevables du terme racisme dans son premier emploi, se sont vus adjoindre les rapports entre colonisateurs et colonisés, étrangers et nationaux, femmes et hommes, patrons et ouvriers, adultes et enfants, monde industriel et tiers monde.<sup>2</sup>

Enfin actuellement, et rapidement, *le terme tend à récupérer un coefficient d'anodinité*, qui masque certaines connaissances plus ou moins implicites qui avaient justement amené à son élargissement. D'autant plus conscient, d'autant plus refoulé — nous le verrons pour l'antisémitisme — ce mécanisme joue aussi pour le sens que l'on donne au terme racisme. Celui-ci en vient à désigner, sur un registre qui oscille du sérieux à la plaisanterie, *toute forme d'hostilité ou de mépris associée à des catégories dont tout définissant, conscient ou inconscient, de caractère racial est absent*. On parlera en plaisantant de racisme envers les coiffeurs ou les amateurs de cassoulet, en plaisantant moins, mais avec la même ruse inconsciente, de racisme contre les gendarmes.

Ces remarques vont nous permettre de mieux comprendre le rapport qu'entretiennent pensée raciste et idée de race, et la place que tient l'hostilité dans cette forme de pensée. Les trois étapes que suit l'acceptation courante du terme racisme appellent des précisions : lorsqu'on parle des définissants strictement raciaux pour un groupe donné, comme c'est le cas dans la première définition, ce n'est pas dans le sens scientifique (c'est-à-dire celui

2. Cette extension de l'usage, qui suppose la conscience d'un mécanisme jusqu'ici obscur et caché, se laissait déjà prévoir dans les conversations quotidiennes, les textes journalistiques et littéraires ou scientifiques par la contiguïté dans une même phrase des termes « femmes/nègres », « juifs/nègres », « femmes/juifs », « enfants/femmes ». Mais ces simples associations ne supposent pas forcément, ni même le plus souvent, qu'il y ait conscience d'une situation commune entre les catégories associées.

de l'anthropologie physique) qu'il faut l'entendre. En effet les races au sens scientifique ne coïncident que rarement avec les groupes sociaux. C'est le sens commun qui est ici l'arbitre de la signification du terme race, c'est-à-dire la désignation sociale exprimée sous le signe racial.

Dans la seconde étape d'élargissement du terme racisme à des catégories non définies par la race telle qu'on la conçoit dans le sens commun, ces catégories sont introduites dans l'univers du racisme parce qu'elles sont effectivement des groupes socio-culturels ressentis comme différents, et *si on ne leur attribue pas consciemment de réalité raciale, les définissants de ces catégories sont toutefois ceux de la race dans l'univers inconscient : ces catégories sont porteuses de la marque somato-biologique*. Constitutionnalisme, hérédité, différence des aptitudes, sexe, différence hormonale, toutes réalités « physiques » comme la forme du crâne ou la couleur de la peau, s'y retrouvent seuls ou associés.

Enfin, et ce n'est pas un hasard si ce traitement se fait sous la forme de la plaisanterie, introduire dans le circuit du racisme l'hostilité à des groupes dont les définissants conscients et inconscients sont en fait étrangers à la notion de race<sup>3</sup>, c'est nier le racisme, l'effacer en tentant de récupérer pour l'ensemble du circuit le sceau de l'anodin. L'emploi du terme racisme dans un tel contexte revient à nier la conscience croissante des implications réelles du phénomène.

En même temps que la signification du mot évoluait, cette évolution ne portait que sur la partie du terme se rapportant au fait race. La référence à l'hostilité, elle, ne variait pas. Que cette hostilité porte nom « domination », « agressivité », « ségrégation », « discrimination », « meurtre », « accusation », elle demeure première. La race elle-même (qui pourtant définit aussi le racisme d'une façon centrale) ne demeurait plus absolument nécessaire à l'application du terme racisme à une situation donnée. L'origine inconsciente de ce glissement est sensible dans le fait que ce détournement du sens s'est produit dans le terme racisme sans affecter par ailleurs le *terme* race lui-même qui est resté stable. La connotation d'hostilité n'ayant pas varié, c'est bien dans la signification du radical « race » de racisme qu'il faut chercher

3. Ce sont la plupart du temps des groupes professionnels qui sont intégrés à ce stade ; or on connaît la croyance, profondément enracinée en régime de démocratie occidentale, de la liberté individuelle quant au choix de la profession.

le changement, dans la « race » obscure cachée à l'intérieur du racisme et qui désigne l'autre de ce rapport : le « race-isme ».

#### RACISME ET HOSTILITÉ

L'entente générale à reconnaître le racisme à son caractère d'hostilité nous renvoie à cette valeur centrale de notre culture, la valeur de la vie humaine qui rassemble le respect de la vie et l'unité postulée de l'humanité. Ceux qui sont « racisés », nous le verrons plus longuement dans la seconde partie, le sont actuellement au sein de l'unité humaine : ils sont considérés dans l'univers conscient du groupe dominant comme partie prenante de l'humanité, le groupe dominant étant lui-même le prototype de l'humain. Toute mise en cause de la vie dans l'une de ses parties atteint donc l'ensemble de l'humanité en un processus narcissique. La perception de l'hostilité est dépendante de la croyance au caractère sacré de la vie humaine (la mienne), et dépasse ainsi la perception de l'altérité de l'autre, elle survole l'existence réelle de l'autre et l'absorbe. Son sens se réduit à la proposition « Tuer l'autre c'est trop, c'est atteindre soi-même. La vie est atteinte en moi ». Réduire le racisme à l'hostilité est l'effet de l'égoïsme fondamental de la perception qui ne perçoit dans l'atteinte à l'autre que ce qui atteint soi-même. Toute l'importance accordée à la vie humaine dans notre société, et les problèmes qui en découlent dans la mesure où elle ne parvient pas à dominer les violences qui la déchirent, conditionne cette sensibilité privilégiée à l'hostilité et son pouvoir aveuglant. L'hostilité apparaît, à plus ou moins court terme, comme la négation du droit à l'existence puisqu'elle aboutit au meurtre ; du moins en est-il ainsi depuis la fin de la seconde guerre mondiale, moment historique qui a rendu visibles les conséquences concrètes de l'hostilité plus qu'elles ne l'avaient jamais été.

Le caractère hostile du racisme, considéré comme obligatoire, rejette dans l'ombre d'autres formes de la conduite raciste. Le consensus fait du caractère d'hostilité et d'agressivité la marque suffisante de l'attitude et de la conduite racistes. Le mauvais vouloir serait le constituant de ce phénomène ; ce caractère « négatif » oriente la recherche lorsqu'elle construit des échelles de « degré » de l'attitude et de la conduite racistes telles que lorsqu'on arrive aux attitudes « favorables » on serait fondé à dire qu'il n'y a plus de racisme. Il est indéniable que seule l'hostilité a des

manifestations visibles et mesurables, et que l'urgence des situations concrètes motive cette optique. Il n'en reste pas moins qu'elle occulte un aspect du rapport entre les groupes sans lequel il est difficile de tracer un tableau cohérent du racisme : c'est la forme « positive » que peuvent revêtir dans certaines situations et certains contextes la perception et la désignation de l'autre. Ce n'est pourtant pas que le philosémitisme particulier des antisémites ne soit un phénomène connu. Non seulement, comme le dit Sartre, le meilleur ami d'un antisémite est un juif, mais encore l'antisémitisme se nourrit assez souvent d'une connaissance supérieure à la moyenne d'une culture juive ou de l'un de ses aspects, et n'exclut même pas l'amitié ou l'admiration pour cette culture. L'attachement théorique ou réel des « grandes » familles à leurs esclaves ou à leurs domestiques ressortit à la même attitude. De même, l'engouement pour les cultures « exotiques », l'attachement de Gobineau à certaines civilisations qui lui inspiraient, selon ses propres termes, une « admiration désespérée ». Le moralisme qui imprègne le jugement sur les conduites racistes a voilé la présence du racisme dans des actes ou des attitudes qui ne sont pas contraires à la morale : les actes « positifs » ne sont ni dangereux ni blâmables eu égard au système de valeur qui sous-tend les jugements sur le racisme. Si le traitement « positif » n'apparaît pas comme raciste c'est aussi bien à cause de son caractère « non-destructif », c'est-à-dire conforme à la morale de notre culture, qu'à cause de sa moindre fréquence et de ses effets moins visibles. Mais c'est prendre un seuil pour une limite, et une frontière pour le territoire. Sans même quitter ce système de valeurs, ne pas considérer ces attitudes « positives » comme partie intégrante du racisme en tant qu'il est système de rapport à l'autre, les rejeter de l'ensemble, c'est ignorer à quel point les attitudes sont susceptibles de retournement à tout instant, c'est négliger cet aspect fondamental des formes affectives qu'est l'ambivalence.

Le racisme ne peut être lisible totalement qu'à un niveau susceptible de rendre compte de ces deux attitudes apparemment opposées. Ce pourrait être celui de l'appréhension de l'étrangeté, de la fascination ou de la polarisation de l'intérêt sur l'altérité d'une culture ou d'un groupe, l'hostilité n'étant qu'un second mouvement de cette polarisation.

Un autre avatar des valeurs, central dans notre culture, peut par antiphrase nous montrer à son tour qu'entériner la seule hostilité dans le racisme est s'aveugler sur l'étendue du champ où

il s'exerce : la valeur accordée à la liberté individuelle nous permettra d'aborder la question dans l'autre sens. Vie humaine et liberté individuelle jouent un rôle différent dans le rapport à l'autre. Certes le poids accordé à la vie est plus élevé que celui donné à la liberté individuelle. Si notre société ne reconnaît plus le droit de vie et de mort d'un individu sur un autre individu, elle reconnaît *de facto* la limitation de la liberté individuelle ; les formes de mariage, les lois sur la contraception, le régime des salaires, la pratique des *numerus clausus*, etc., sont des pratiques de limitation d'une telle liberté.<sup>4</sup> Or cette liberté individuelle est en jeu dans tout processus moral ou légal qui implique quelque individu que ce soit au sein de la société globale. Légalement la position de tout individu dans cette société est la même, quelle que soit son appartenance catégorielle. Dans l'exercice de la liberté individuelle c'est l'individu distinct des appartenances socio-culturelles qui est engagé, or cet individu, comme nous le verrons dans la troisième partie, est une réalité majoritaire, le minoritaire n'y peut participer que sous le signe de l'exception enregistrée comme telle (le bon juif, le bon nègre, la femme à l'esprit viril, etc.). Ceux qui sont « mis à part » se trouvent dans une situation particulière : s'ils sont admis dans l'humanité abstraite, ils sont aussi ceux qui n'ont aucune individualité. Ils ne sont individuellement que groupe ou fragment de groupe, leur réalité sociologique n'atteint pas au statut individuel qui, au contraire, définit le statut des membres du groupe dominant.<sup>5</sup> Lorsqu'il appartient à un groupe minoritaire, ce n'est pas en tant qu'individu que l'acteur social est perçu mais en tant que fragment et signe de la réalité de groupe. La limitation de la liberté individuelle ne risque donc pas d'être perçue comme caractéristique du racisme, l'individualité étant absente de la perception de celui qui est racisé. Si sa vie est en jeu, oui on parlera de racisme, si sa liberté individuelle est mise en cause, cela ne sera même pas aperçu.

Réduire le racisme à la seule hostilité, ne le reconnaître qu'à

4. La liberté, d'ailleurs, est ressentie comme incertaine et fragile déjà dans le rapport qu'entretient le majoritaire avec elle ; en dehors de l'idéologie anarchiste, les définitions de la liberté sont limitatives.

5. Situation sociologique qui a amené comme Malcolm X un certain nombre de nègres américains à prendre le patronyme de « X », revendication du non-nommé, du non-individu, de celui qui est en même temps absence personnelle et généralité absolue. Mais aussi certains juifs changent de nom pour être lus comme individus et non comme morceaux de la judéité. Et les femmes abandonnent leur « nom de jeune fille » pour un « nom » en se mariant, entérinant ainsi la fragilité de leur statut individuel.



cette extrémité, c'est succomber à l'illusion d'optique qui dévie le rapport que notre culture entretient avec le différent et en reconnaître la marque dans le lieu seul où notre propre implication est reconnue. C'est sombrer dans le piège de l'égocentrisme culturel qui rapporte l'atteinte à soi-même et refuse l'existence spécifique du dominé.

#### LE MAINTIEN DE LA DIFFÉRENCE

Constatation de la différence et surgissement de l'hostilité, quelle que soit l'origine que l'on attribue à ce surgissement, ne suffisent pas à décrire les traits « impératifs » (par opposition au trait « privatif » qu'est l'absence d'individuation) de la situation raciste. Il y a dans le racisme un mouvement, lisible aussi bien dans les faits que dans les textes racistes, auquel on n'accorde pas l'importance qu'il mérite. Il éclaire en effet certaines constantes du rapport raciste : le refus ou la spécification de l'instruction exercés à l'encontre des peuples pauvres, des femmes, des classes pauvres..., le folklorisme ou sauvegarde des cultures qui s'exercent sur les minorités, la « séparation dans l'égalité » (femmes et hommes, groupes religieux, classes sociales, « races »), la « dépendance dans l'interdépendance », l'« égalité dans la différence », etc.

« Je n'ai pas à être ce que vous voulez que je sois... » dit Cassius Clay, c'est-à-dire que vous voulez m'imposer ce que je dois être, ce que je suis à vos yeux, vous voulez m'imposer la différence que vous me désignez comme étant *ma différence d'avec vous* et qui me définirait entièrement. Je n'ai pas à être ce que vous voulez que je sois, c'est-à-dire que je refuse la violence mentale que vous me faites en m'ordonnant ce que je dois être. Ce maintien *de* la différence et *dans* la différence ne s'exprime pas toujours directement, il est parfois le corollaire objectif d'une annonce inverse. Les « intégrations » dont la proclamation a répondu à beaucoup de révoltes étaient des mots que les faits démentaient. Ces intégrations sont, en fait, le rapport le moins voulu, elles n'apparaissent d'ailleurs que tardivement, comme système de défense du groupe majoritaire devant le surgissement de la force minoritaire. Cette conduite s'apparente à l'agressivité tout en s'en distinguant par le mode d'application : en l'intégrant, il s'agit aussi bien de supprimer l'autre. Mais le refus du passage à l'acte montre que l'impératif est celui du maintien de la particularité de l'autre, de la

différence et de l'encerclement des minoritaires dans cette différence.

Or quel signe porte avec le plus de force le refus de l'identité ? Quel moyen permet de faire de la différence souhaitée un blason identifiable, sinon le signe physique, la « marque » ?<sup>6</sup> Cette marque permet de ne pas se tromper, de « ne pas se laisser avoir », mais surtout est garante de la *vérité* de ces différences, de leur irréversibilité et de leur caractère d'*essence*, car le signe physique ne se change pas : il est indélébile. Corrélativement le majoritaire, lui, n'est pas marqué ; il représente au contraire la liberté vis-à-vis de la marque. Contrairement à ce que la logique pourrait nous apprendre, les caractères physiques du majoritaire n'en sont pas. Qui pense que le blanc est une couleur ? Que les chrétiens sont une race ?<sup>7</sup> Qui pense que l'homme *se définit* par un sexe ?<sup>8</sup> Les caractères physiques du majoritaire n'ont pas le statut de marque, en effet ils ne sont pas destinés à être des limites ni des spécifications. Par contre quel nègre, quel juif, quelle femme ne sait pas qu'il est tel ? S'il ne le savait pas (et au départ il ne le savait pas plus que le majoritaire ne sait qu'il l'est) la société le lui a appris rapidement, quelle qu'ait été son opinion personnelle sur la question de sa propre définition. Ce qui prend rang de marque est réservé au minoritaire<sup>9</sup> et ne prend son sens que

6. On signe l'appartenance en marquant les choses et les êtres, c'est-à-dire justement en les frappant d'un signe matériel, physique, inscrit sur leur propre corps. Il en fut ainsi des esclaves comme du bétail, il en est ainsi des femmes dans les fantasmes érotiques (par exemple Barbey d'Aurevilly, Sade, Villiers de l'Isle Adam, Réage...). Ainsi s'établit ce qui marque le caractère d'objet et objective le corps lui-même, et ce qui sépare et maintient dans le lieu de la dépendance.

7. Quel chrétien, s'il n'est pas tel par religion, admettra qu'il l'est ? Et s'il est de religion chrétienne pensera-t-il qu'il est de race chrétienne ?

8. « Un homme n'aurait pas idée d'écrire un livre sur la situation singulière qu'occupent dans l'humanité les mâles. Si je veux me définir je suis obligée d'abord de déclarer : « je suis une femme » ; cette vérité constitue le fond sur lequel s'enlèvera toute autre affirmation. Un homme ne commence jamais par se poser comme un individu d'un certain sexe : qu'il soit homme, cela va de soi ». Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, p. 14.

9. Les mythes racistes que le groupe dominant applique à lui-même, lorsque le fait se produit, sont *labiles*. « Gaulois » ou « franc » suivant les occasions, et le plus souvent rien du tout (ce qui est le privilège solide de la majorité), la sagesse populaire, les proverbes, l'instruction de l'enfance et les explosions de chauvinisme lui laissent le choix. De même Maurras était « latin » pour son idéologie politico-littéraire et « celte » dans une polémique antisémite, polémique où il déploie avec le cynisme le plus évident les artifices de la construction de la différence. (Cf. Colette Capitan, *op. cit.*). Pourtant deux

dans son rapport à ce qui n'est pas marqué ; la race prend son sens de ce qui n'est pas racisé. La signification de la notion de race pour ceux qui sont racisés n'apparaît qu'à la lumière du système de signification propre aux dominants.

Le caractère de race n'a rien à voir avec la notion anthropologique de race, sinon par le biais de la marque physique qui est le signe du non-changeable. En d'autres termes il est *signe de l'identité du majoritaire en ce qu'il est un signe de différence, et en même temps signe de sécurité en ce qu'il est un signe de permanence*. Il est clairement traité comme tel, comme on le voit dans le maintien calculé de la différence et l'imposition de la marque.

Dans le racisme, la race est le signe de la permanence.

Nous pensons donc que ce n'est pas sous l'angle de la seule particularité négative qu'il faut aborder l'analyse du traitement des groupes « autres », mais sous l'angle général de la différence de traitement de l'objet autre par rapport au sujet semblable. Ceci revient à tenter de définir les deux types de traitement dans leur rapport réciproque et inclut aussi bien les formes « positives » que les formes « négatives ». Formes qui s'insèrent dans un système perceptif inconscient unique. Parce que l'hostilité est un phénomène qui renvoie directement au système de valeur dominant elle est perçue comme centrale dans le racisme et le définissant en pratique. Mais au sein du système raciste il y a cohérence entre négativité (hostilité) et positivité (sentiments admiratifs, fascination). C'est sur cette cohérence qu'il est nécessaire de focaliser l'attention, sur ce qui constitue l'unité du racisme en tant qu'il est une conduite totale de perception de l'altérité. Le racisme est défini en ce qu'il s'applique à l'étranger, l'étrange, l'autre, l'hétérogène, en opposition à l'homogène, l'habituel, le moi. Laudation ou mépris, admiration ou persécution sont les deux faces de la même médaille. La conduite de maintien de la différence nous met sur la voie en ce qu'elle s'adresse directement à l'hétérogénéité de l'autre et qu'elle le constitue en objet différent, apparemment sans recourir ni à l'hostilité, ni au mépris, ni à aucune louange. Le déni, l'inconnaissance de l'individualité dans

exceptions, et d'importance, deux exemples de racisation de soi-même : l'aristocratie des 18<sup>e</sup> - 19<sup>e</sup> siècles et l'aryanisme des 19<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> siècles. Ce sont pensons-nous des cas extrêmes de racisation de l'univers affectif, où la racisation de soi est un processus réactionnel à la racisation de l'autre et non un *a priori* perceptif.

l'autre (alors que l'individualité du moi lui est parallèle) marquent l'impuissance à reconnaître ailleurs que dans l'hostilité meurtrière et ses termes d'escalade la spécificité de la conduite raciste, et sont des incitations convergentes à tenter de saisir cette conduite plus loin que dans le seul champ de l'hostilité.

L'hostilité est un mouvement second, il se passe quelque chose avant. Elle s'exerce sur un caractère *déjà désigné* comme particulier dans l'univers social. Reconnaître le racisme à l'apparition de l'hostilité c'est déjà trop tard. Plutôt que de tomber dans le piège, tendu par notre culture, de la croyance en la matérialité de la race et de l'assimilation du racisme à l'hostilité, on doit pouvoir délimiter le concept racisme comme désignant *toute conduite de mise à part revêtue du signe de la permanence*. Ce signe de mise à part étant actuellement le signe biologique qui offre toute garantie de permanence dans notre système idéologique : « C'est dans les concepts biologiques que résident les derniers vestiges de transcendance dont dispose la pensée moderne », dit Lévi-Strauss.<sup>10</sup>

C'est dans les rapports d'une conduite et d'un concept, de **l'hostilité et de la race**, que nous pouvons comprendre les implications de chacun dans l'acte raciste. Chacun transforme la signification de l'autre et nous montre la partialité d'une définition qui s'en tiendrait au sens isolé de chacun de ces termes. La « race » du racisme dépasse la notion de race de l'anthropologie physique et la définition du sens commun dès que l'on considère la conduite qui lui est associée. Cette conduite elle-même s'éclaire du sens de la notion de race. Implication réciproque qui permet de remonter à l'acte perceptif constituant la conduite raciste.

#### CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Nous avons vu quelles étaient les significations qu'on pouvait reconnaître au mot race et quels étaient les sens qui se croisaient en lui et en font une notion spécifiquement moderne. Ensuite nous avons tenté de montrer que la conduite raciste recouvrait un champ plus étendu qu'il n'est de coutume de le considérer.

Dans la *race* elle-même deux couches successives de signification concourent à la conception littérale du terme. L'une est celle de l'anthropologie physique et se limite aux caractères somato-

10. *Les structures élémentaires de la parenté*, p. 16.

héréditaires ; l'autre, celle de la pensée sociale du 19<sup>e</sup> siècle, désigne sous ce terme des ensembles culturels. Ces deux définitions se fondent en une seule et unique notion, particulièrement quant à leur impact inconscient. Nous sommes en face d'un syncrétisme.

Dans le *racisme* — qui est l'application de cette pensée biologisante par quoi se fonde la race — on trouve des conduites qui, bien qu'elles ne soient pas habituellement rangées sous cette rubrique, en relèvent par le signe biologique, semi-inconscient, dont elles usent. Habituellement seuls le meurtre ou l'hostilité qui sont contraires à la morale explicite de notre culture sont recouverts du terme racisme. On laisse dans l'ombre les conduites qui ne font que prendre en compte l'essentialisation somato-biologique du différent et sa constitution en statut particulier, qui échappent en fait au jugement moral. Pourtant la croyance en l'hétérogénéité absolue de l'autre se manifeste dès ces premiers stades et principalement par l'affirmation (implicite ou explicite) de l'essence de l'autre. Elle tend à conserver la différence de l'autre en tant que groupe tout en niant la surgence de l'individu au sein de ce groupe.

## Le rapport entre les groupes

Confrontée à la diversité concrète et aux phénomènes propres à l'industrialisation et à la colonisation, l'Europe bourgeoise invente les races dans une démarche qui constitue le racisme *in statu nascendi*.

Mais cette idéologie se joue entre groupes déterminés selon une règle fluctuante. Qu'en est-il de ces groupes ? Qu'en est-il du groupe racisant et des groupes racisés, du créateur de la notion de race et de ceux qui se trouvent réunis sous cette bannière ?

## Majoritaire et minoritaires

La majeure partie de la recherche porte soit sur les *formes conscientes* du racisme, soit sur les *groupes spécifiques* visés. Quant au terrain où se nourrissent théorie et conduite, ainsi qu'au système de pensée qui les sous-tend, ils ont peu préoccupé et sont comme censurés. Lorsqu'ils apparaissent, c'est dans des perspectives atomistiques qui désamorcent le sens des questions posées. Enfin la culture et le groupe producteur de cette idéologie ne sont jamais envisagés dans leur ensemble et leur cohérence.<sup>1</sup>

La partialité des optiques choisies, les coupures qui sont opérées sous prétexte de simple nécessité technique présentent des traits qui sont plus significatifs de l'univers raciste lui-même que de la méthodologie. La scotomisation des éléments qui interviennent dans l'étude du racisme engendre ces « points aveugles » qui montrent la prégnance du système raciste sur les études qui s'y appliquent. Dans ces études, les spécificités des divers groupes racisés, des groupes qui sont l'objet de préjugés et de traitements racistes, sont définies et relativement précises, elles constituent un ensemble et mettent en jeu tous les individus du groupe racisé tels qu'ils apparaissent d'ailleurs au groupe majoritaire ; au contraire la spécificité du groupe racisant est considérée comme une donnée implicite, rarement étudiée en tant que telle. Et ce groupe n'est en aucun cas constitué comme une totalité, mais au contraire fragmenté et dispersé. Il est à la fois considéré comme

1. On connaît des travaux de psychologie sociale ou de psycho-sociologie qui tentent de déterminer une structure *individuelle* de l'attitude raciste (personnalité autoritaire de Adorno et son école par exemple); ou bien des travaux du matérialisme historique qui s'attachent à la situation d'un groupe spécifique et aux *rationalisations conscientes* qui y interviennent (Léon par exemple).

« allant de soi », et inexistant en tant que groupe. Le racisme prend alors l'apparence d'une somme de particularités individuelles au sein d'un ensemble qui serait neutre virtuellement. Le groupe qui le produit est ainsi absent, il n'est ni défini ni déterminant.

Dans ce travail, le racisme est abordé au niveau de sa généralité et non au niveau de ses manifestations spécifiques qu'elles soient celles des groupes « visés » ou celles des formes que prend cette visée. Cette généralité est choisie dans la mesure où elle permet à son tour d'aborder une spécificité : ce ne sont plus les spécificités des racismes particuliers ou des groupes racisés qui sont objet de recherche mais celle du racisant lui-même. L'abord de la généralité de la situation raciste permet de définir le noyau spécifique de la majorité et de la constituer en groupe sociologique réel. *Généralité s'oppose donc* ici aux spécificités suivantes du racisme et du racisé :

1°) Une *spécificité du degré* de la conduite. Qu'il s'agisse du degré de verbalisation ou de violence, cette spécificité est exprimée habituellement sous la forme « cela est plus ou moins grave », « cela est plus ou moins exprimé ». Nous négligerons aussi bien le *degré* que le *seuil* de gravité pour nous en tenir à la présence (ou l'absence) du type de perception particulier propre à l'idéologie raciste.

2°) Une *spécificité des groupes visés*. Il y a un racisme particulier contre les nègres (qui n'a pas de nom), un racisme particulier contre les juifs (antisémitisme), un racisme particulier contre les femmes (misogynie), un racisme particulier contre les colonisés, un racisme particulier contre les étrangers (xénophobie) et ainsi pour chaque groupe racisé.<sup>2</sup> Chacun de ces racismes a des manifestations qui lui sont propres mais tous ces racismes ont des caractères centraux communs ; la plupart d'entre eux (antisémitisme, misogynie, racisme contre les colonisés et racisme contre les ouvriers) ont d'ailleurs été regroupés sous le concept nodal d'*oppression* par Albert Memmi. En effet ces groupes sont soumis

2. On peut d'ailleurs noter que le terme qui désigne chaque racisme est lui-même une indication du « degré ». *Phobie* indique la crainte d'un objet extérieur et avec lequel n'existe pas de liaison organique et obligatoire. *Anti-*indique la juxtaposition dans une situation commune en même temps que l'opposition. *Miso-*indique la liaison organique dans une situation commune en même temps que la détestation. Ainsi nous aurons xénophobe, germanophobe ou anglophobe mais non anti-anglais ou anti-étranger ; nous aurons antisémite mais non sémitophobe ou misosémite ; nous aurons misanthrope ou misogynie mais non misogerman ou misonègre, etc.



à des limitations de droits légaux ou coutumiers, à des contraintes qui ne sont pas imposées au racisant et qui dépendent de celui-ci.

Mais, plus encore, ils sont marqués d'un caractère symbolique particulier : l'altérité, la différence, l'hétérogénéité. Altérité qui en appelle en dernier ressort à un caractère transcendant, celui de la marque somatique, biologique ou physiologique, comme nous l'avons vu. Ce sera de ce *caractère commun* que nous tiendrons compte.

3°) Une *spécificité historico-géographique*. Dans un lieu précis du temps et de l'espace se produit un phénomène raciste délimité et marqué par des circonstances et des données particulières et irréductibles à d'autres moments et à d'autres lieux. Cette sorte de spécificité appelle la même remarque que la précédente : les facteurs matériels déterminent le point d'explosion mais l'abcès est déjà lisible dans l'univers symbolique. L'étude de ces facteurs permet de mesurer les évolutions et les continuités du système raciste, d'en connaître les catalyseurs, ou bien de voir s'il s'agit de racisme ou non. Mais à partir du moment où l'existence du racisme est établie, ils ne rendent pas compte de l'aspect de la situation qui nous intéresse : quelle est la forme symbolique qui indique la voie à l'explosion et lui donne sa signification ?

4°) Une *spécificité des différentes sous-cultures* qui produisent le racisme. Il y a un racisme de la colonisation, de l'industrialisation, des racismes de classe, etc., cela n'est pas niable et les racismes sont encore plus diversifiés que ne le laissent voir des divisions si générales. A la limite on pourrait se laisser entraîner à ne considérer que les racismes individuels, prenant ainsi en compte le système raciste lui-même dans l'une de ses manifestations majeures : l'irréductible individualité de chacun des dominants face à la totalité que représente chacun des racisés.

5°) La *spécificité psychologique* renvoie le racisme à des types particuliers (marginalité, personnalité autoritaire, frustration). Les explications psychologiques, les recensements statistiques réduisent le mécanisme raciste à des variations individuelles (ou à leur somme) au sein du groupe racisant. En axant l'étude sur une forme particulière de personnalité, en considérant les discontinuités et les probabilités, en s'attachant aux nuances d'opinion, on suppose que le racisme est aléatoirement distribué. Ce point de vue atomistique néglige aussi bien les différentes formes de pouvoir qui règlent le développement du phénomène racisme que

le substrat symbolique, propre à une culture dans son ensemble, où se pense le racisme.

#### LES CARACTÈRES COMMUNS DE LA MINORITÉ

Si les groupes racisés présentent chacun des spécificités concrètes, celles-ci ne sont pas l'objet de ce travail. Quels sont alors les caractères qui définiront l'ensemble des groupes racisés ? Quelques traits des groupes racisés paraissent absolument impératifs dans la perception que l'on a d'eux. Certains sont menacés de mort, d'autres non. Certains se définissent par la solidarité économique, d'autres sont composés d'éléments dont les intérêts divergent. Certains sont écologiquement localisés, d'autres non et ainsi de beaucoup de traits des groupes racisés. La généralité du racisme se traduit toujours dans une conduite concrète, elle-même toujours incarnée dans des spécificités et il est bien évident que chacun des racismes est particulier. Toutefois une généralité est définissable à partir des caractères centraux que présentent chacune des conduites spécifiques. Il y a une conduite identique envers les femmes, les juifs, les nègres... et il y a une réponse identique de ces derniers à l'attitude majoritaire.

Tous ont en commun *leur forme de rapport à la majorité, l'oppression*. Oppression économique d'abord, oppression légale (ou coutumière) ensuite. Les formes de ce rapport d'oppression économique et légale sont différentes selon les groupes mais constantes : ces groupes se définissent par leur état de *dépendance* au groupe majoritaire. Ils sont, au sens propre du terme, en état de minorité. Minorité : *être moins*. Dans le cursus économique, ils se heurtent à des différences de salaire, des différences de qualification, aux *numerus clausus* officiels ou implicites. En face de la loi ils ne disposent pas de l'ensemble des droits (et des devoirs, ce qui comme chacun sait est identique...) reconnus. C'est en fonction de cette disproportion d'être, et non de nombre puisqu'ils peuvent être indifféremment plus nombreux ou moins nombreux que le groupe dominant, qu'on adoptera les dénominations « majorité et minorité ».

D'autre part ces groupes ont tous une caractéristique sociale commune : ils sont posés comme *particuliers* face à un *général*.<sup>3</sup>

3. Ce particularisme qui les marque ne doit pas être confondu avec la stéréotypie. Celle-ci, qui peut aussi bien s'appliquer à la perception que le majoritaire a de soi-même, désigne une réalité de contenu. Le particularisme,

Ils sont recouverts d'un cachet de « particularisme » quelle que soit la forme concrète qu'il revêt. Ils sont, en cela, différents de la majorité qui, elle, est dépourvue de particularité et conserve pour elle-même la généralité psychologique et sociale. Le rapport des minoritaires à la majorité est recouvert du sceau de la différence. Le majoritaire n'est différent de rien étant lui-même la référence : il échappe à toute particularité qui l'enfermerait en elle-même. La particularité au contraire constitue le minoritaire autant qu'elle le différencie du majoritaire. Ce dernier est lui-même et toute éventuelle particularité qui peut lui être adjointe ne l'est que comme qualificatif.<sup>4</sup>

Différents, opprimés, mineurs, ils le sont tous. Le système de justification majoritaire se nourrit à ce cercle vicieux : mineurs parce qu'incapables, incapables parce que différents, différents parce que marqués des stigmates de la dépendance. Et ceci dans un système global qui refuse la dépendance et la méprise ; profondément égalitaire dans ses principes affirmés et ses utopies, il accompagne la dépendance de l'humiliation et de l'incapacité.

Si même il arrive, ce qui est courant, que des valeurs reconnues par l'ensemble social soient censées caractériser un groupe minoritaire, ces valeurs sont subtilement « décalées » et même parfois contradictoires aux valeurs importantes de notre culture : la liberté, la responsabilité, l'égalité. Celles-ci sont refusées à la minorité alors que les valeurs secondaires, fonctionnelles, lui sont réservées.<sup>5</sup>

Particularité et dépendance marquent donc le minoritaire. Qui ou quoi constitue ces marques et où se constituent-elles ? Ces questions nous renvoient au majoritaire et à sa spécificité. Lorsqu'un travail sur le racisme est orienté sur un groupe minoritaire strictement et précisément défini *le groupe majoritaire n'est pas défini. L'une des extrémités de la chaîne du rapport raciste est*

qui peut s'exprimer éventuellement par la stéréotypie, sans que ce soit la règle, est une réalité de structure : il désigne *le rapport différentiel* à ce qui est considéré par la société globale comme son propre fondement.

4. Ce qui apparaît clairement dans le langage courant comme on le verra dans la troisième partie.

5. Pour prendre quelques exemples rapides : courage au travail, intuition, performances physiques, etc. Survivance du système prérévolutionnaire où la fonction et le statut des groupes sociaux étaient définis et différenciés ? Ce n'est pas impossible car la mystique de l'ancien régime, l'organisation hiérarchique en pyramide ordonnée à Dieu, a laissé des traces profondes décelables dans l'idéologie de la dépendance valorisée, dans le paternalisme, dans la « mystique » de la femme, dans l'éducation, etc.

*absente*. Lorsqu'on est nègre, on est nègre pour tout le monde : le majoritaire, dans ce cas, a les traits du national ou de l'étranger, de la femme ou de l'homme, du juif ou du chrétien, etc. C'est alors le statut du nègre qui est défini tandis que le statut du majoritaire ne l'est pas. Mais par contre, dès lors que nous envisagerons un minoritaire qui sera « généralisé » la voie sera ouverte pour cerner la position du majoritaire ; en s'attachant à la communauté de traitement des « objets » de la conduite raciste on se trouve confronté à un majoritaire défini, un majoritaire qui, à son tour, sera spécifique.

C'est dire que le fait d'envisager la généralisation du minoritaire constitue un symétrique à l'organisation habituelle des recherches où c'est le majoritaire qui, en fait, est généralisé. Que cette généralisation soit implicite le plus souvent est une incitation de plus à tenter un renversement de la perspective, pour autant que les vues implicites sont indicatrices de l'idéologie globale par leur silence même et leur apparente « évidence ». C'est donc un travail dans l'autre sens qui s'amorce ici, il s'agit de tenter une définition de la majorité. Bien entendu, le majoritaire qui apparaîtra dans ce processus aura le même niveau d'abstraction, précisément, que LE JUIF, LA FEMME, LE NÈGRE, etc., et donc aussi peu de réalité concrète. Mais le mécanisme qui sous-tend cette existence théorique est le même dans les deux cas. Ce mécanisme aboutit à une référence symbolique qui est dans un cas exprimée (LE MINORITAIRE), dans l'autre implicite (LE MAJORITAIRE), et à laquelle dans tous les cas se réfèrent les conduites concrètes.

Car dans la situation concrète du minoritaire l'abstraction, c'est-à-dire le statut symbolique de sa minorité, et la réalité matérielle (la situation d'oppression) se rejoignent en constituant la situation minoritaire. Il est contraint d'être dans un même mouvement cette abstraction que lui impose le majoritaire *et* l'être concret qu'il est vraiment ; celui que Sartre appelle « inauthentique » est celui qui n'a pas fait, ou n'a pas accepté, ou même n'a pas accepté d'avoir à faire cette obligatoire synthèse. Situation bien différente de celle du majoritaire qui, pour ce qui en est de sa propre définition, se trouve dans un statut symbolique ouvert (non pas limitatif et impératif comme celui du minoritaire<sup>6</sup>) et dont les simples suggestions sont situées au plus haut degré de la valorisation. Mais il ne s'en définit pas moins au même croisement de l'abstraction de son statut symbolique et de la quotidienneté de

6. Cf. les chapitres XI, XII, XIII, sur la catégorisation.

son statut concret, il justifie sa situation par référence au statut symbolique de MAJORITAIRE.

Définir la spécificité du majoritaire ne signifie pas qu'il faille perdre de vue le fait que la majorité n'est pas « une » et que, au moins théoriquement, elle se distribue sur une échelle complexe. Un groupe peut être à la fois majoritaire et minoritaire, soit par rapport aux groupes qui lui sont contemporains et qui constituent la même société, soit par rapport à d'autres moments de la même culture. Mais s'il n'y a pas de minoritaire absolu constitué en groupe concret (bien qu'il y ait une catégorie minoritaire qui réunisse tous les caractères de minorité), il y a par contre un majoritaire absolu constitué aussi bien en groupe objectif (sinon institutionnel) qu'en groupe symbolique.<sup>7</sup> Ce qui revient à dire que l'ensemble des caractères de la minorité absolue ne se trouve constitué en groupe réel nulle part, et ne se découvre jamais que dans des individus particuliers, alors que l'ensemble des caractères de majorité absolue se trouve réuni dans un groupe réel.

Enfin, la majorité, en focalisant l'attention, ne devra pas faire oublier l'implication réciproque des statuts majoritaire et minoritaire, mais plutôt nous amener à la considérer comme le point nodal d'un ensemble où se cristallisent aussi bien la signification que l'existence concrète, aussi bien l'interrogation minoritaire que l'interrogation majoritaire.

#### MAJORITAIRE ET MINORITAIRES FORMENT UN ENSEMBLE

Les statuts majoritaire et minoritaire sont à la fois des statuts concrets et des statuts symboliques. Ils sont concrets pour autant qu'ils sont des statuts économiques, légaux, écologiques, qu'ils sont ceux du rapport social objectif. Ils sont symboliques pour autant qu'ils sont justifiés idéologiquement et signifiants du système social, qu'ils sont partie de l'idéologie.

Lorsqu'il existe des différences concrètes entre des êtres humains, si ces différences ne sont pas codifiées par un statut symbolique elles passent d'une certaine façon inaperçues et ne

7. Dans une société comme la nôtre, la catégorie la plus minoritaire serait définie par : peau noire, sexe féminin, sous-prolétariat, âge non-adulte, déviance sociale, etc. Aucun groupe n'existe qui se définisse ou soit défini comme tel. Par contre nous verrons dans le dernier chapitre que le groupe « le plus » majoritaire existe en tant que tel, et se définit par sa proximité au majoritaire absolu.

donnent lieu ni à une conscience de groupe, ni à la constitution objective en groupe. L'existence d'un groupe objectif reconnu pour tel, majoritaire ou minoritaire, ne se produit qu'au sein d'un univers commun dont la codification est la même pour l'ensemble de la société. Ce n'est pas l'hétérogénéité des valeurs qui marque l'existence d'une majorité et d'une minorité, mais bien l'homogénéité du système de valeurs. La contrainte économique et légale définit la minorité mais en même temps le système symbolique qui sous-tend cette organisation économique et légale légitimise la possession du pouvoir et la dépendance des groupes minoritaires. L'existence des groupes majoritaire et minoritaire se fonde, au-delà du pouvoir, sur un univers symbolique commun.

Le minoritaire se trouve en fait intégré dans le système symbolique défini par le majoritaire quels que soient par ailleurs ses essais ou ses échecs à se constituer un système propre. Plus encore, ses efforts pour se définir un tel système sont orientés et canalisés par le majoritaire ; il ne peut se définir sur des références internes et indépendantes, il doit le faire à partir des références que lui offre le système majoritaire.<sup>8</sup> L'histoire récente des minorités en offre de bons exemples : le *Black Power*, le « féminisme », la « négritude » sont des systèmes d'opposition, des « réponses ». On ne peut donc dire à aucun moment qu'il existe des groupes (ou des systèmes) hétérogènes, mais bien un système de référence par rapport auquel les groupes réels — tant minoritaires que majoritaire — se définissent différemment.<sup>9</sup>

« Toute société divisée en classe exploitante et classe exploitée suppose à la fois un antagonisme profond et une unité qui lui permet de fonctionner et qu'on sous-estime trop souvent ; cette unité implique — sauf cas limite où nous avons affaire à la force brute — un ensemble de valeurs relativement communes d'un bout à l'autre de la communauté ou du moins du système intellectuel qui soit tel que les deux groupes en présence puissent, partiellement du moins, se reconnaître dans cette société. »<sup>10</sup>

8. La violence de cette contrainte qui poursuit le minoritaire jusqu'à lui imposer les termes mêmes de sa révolte et le maintenir dans l'ornière d'une définition préétablie par la société qu'il conteste, échappe trop souvent.

9. L'hypothèse adoptée ici de l'unité du système au niveau symbolique se rapproche des conclusions de la psychiatrie sociale et de la sociopsychiatrie sur l'« aliénation mentale ». Cf. notamment R. Bastide, *Sociologie des maladies mentales*, et A. Rose in *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XX, n° 2, 1968.

10. L. Sebag, *Marxisme et Structuralisme*, p. 85.

Considérer le racisme selon un schéma de simple mise en présence de groupes hétérogènes (ennemis ou non) néglige donc le fait qu'ils s'insèrent dans une totalité. Le système catégoriel n'est pas le résultat d'un contact entre pures hétérogénéités, que seul le hasard géographique mettrait en présence, mais l'expression d'un ordre symbolique qui recouvre l'ensemble. Une société raciste n'est pas la collection composite de groupes hétérogènes mais fonctionne suivant un système de relation entre groupes de pouvoir inégal ; elle est système d'antagonismes et non juxtaposition de groupes. Dans les phénomènes racistes, la réalité organique de la liaison est un facteur capital, les groupes étant profondément dépendants les uns des autres dans l'univers symbolique tout comme dans la réalité concrète. Aucun n'est lisible si on l'isole de la relation qui, précisément, le constitue.

#### LE CHAMP DE LA SIGNIFICATION

Ce qu'on veut analyser ici est donc sensiblement différent de l'objet que se fixent habituellement les études du phénomène raciste. A aucun moment il n'est question de décrire l'état concret et chiffré de la domination. Pas davantage de décrire la doctrine raciste et les croyances conscientes du racisme quotidien. Il ne s'agit pas non plus de faire une étude psychologique du phénomène raciste au niveau individuel, ni même de définir l'impact du sociologique sur l'individuel ou l'influence de ce dernier sur les mécanismes sociaux. Ces travaux existent et ils forment l'acquis de la recherche dans ce domaine.

Il s'agit de décrire le lieu où se situe le phénomène raciste « avant » ses manifestations matérielles, et les processus qui y sont impliqués. Il ne s'agit pas pour autant de perdre de vue les manifestations concrètes, qui sont insécables de l'ensemble constitué par le symbolique et le matériel ; nous allons voir dans les chapitres qui suivent la profonde cohérence de ces deux niveaux. Mais à avoir trop négligé l'organisation mentale qui sous-tend les manifestations matérielles de racisme on a maintenu la scotomisation de l'acte raciste. Nous souhaitons que ce travail contribue à remonter à l'univers du sens et par là à donner un aperçu de l'étendue du phénomène raciste.

Il faut alors déterminer un terrain qui implique à la fois le racisant et le racisé au sein d'un système unique. Champ qui est celui de la signification ; elle est ce regroupement minimum du

fonctionnement social dont parle Sebag. Cette signification est lisible dans son expression immédiate qui est l'expression verbale. La langue réunit dans un même système de signification les catégories qu'elle désigne, tout comme elle exprime l'univers commun où se meuvent les tenants de sa pratique. Et surtout la langue, si elle est expressive de l'intention ou si l'on préfère de ce qui est conscient dans l'idéologie d'un système social quelconque (et c'est bien à travers elle que l'on étudie les idéologies exprimées comme telles), est reconnue depuis Freud comme le lieu où se dit, littéralement, l'organisation inconsciente qui sous-tend les actes concrets : il suffit d'écouter pour entendre. Reste que la langue à étudier dans un tel cas ne doit pas se limiter à des productions « nobles » (ouvrages scientifiques, essais, théories...) ni même s'y choisir de préférence. Pas plus qu'on ne doit s'en tenir aux commentaires sur la race et le racisme. C'est le tout venant de la parole, romans, journaux, bons mots, lieux communs, conversations à bâtons rompus, affiches, etc. où la lecture pourra s'exercer en focalisant sur son objet propre — l'organisation perceptive de la saisie du même et du différent — et dépasser la parole individuelle pour retrouver l'univers du sens où elle se refond à la parole sociale.

Cette organisation perceptive est l'état cristallisé d'un imaginaire. Imaginaire qui n'est en l'occurrence ni l'imaginaire individuel, qui se définit par les modalités propres à la personne particulière, ni cet « inconscient collectif » dont parlait Jung et qui, en dernière analyse, se définit en termes de « contenu ». Il s'agit des schèmes inconscients de la relation à ce qui est socialement désigné comme différent. C'est dire que ce n'est pas à l'ordre du contenu, qu'il soit d'images ou de valeurs, qu'on s'attache mais à celui de l'organisation idéologique latente. C'est en ce sens qu'on peut dire que l'imaginaire en question est celui dont Freud récusait qu'il pût être nommé « inconscient collectif » puisqu'il s'agit d'une instance qui se détermine en dehors de tels clivages.<sup>11</sup> Ce qui ne renvoie pas, comme on pourrait le déduire avec trop de hâte, à une structure universelle mais à celle propre à une langue déterminée, c'est-à-dire douée d'un sens qui est celui des implications propres à une société.

11. Cf. notamment *Moïse et le monothéisme*.



## La conscience coupable

*Couvrez ce sein que je ne saurais voir.*

Molière, *Le Tartuffe*.

La chute du nazisme et l'accession à l'indépendance des peuples qui avaient été colonisés au début de la période industrielle semblent à première vue avoir considérablement modifié les formes du racisme. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la presse d'avant la seconde guerre mondiale et de lui comparer les journaux des années cinquante pour remarquer la différence de ton et de vocabulaire. Sur la période de temps où nous avons observé le langage parlé courant (1945-60), le phénomène est visible aussi : l'expectative succède au jugement « naïf » et brutal. Il n'y a plus de « juifs » et de « nègres », mais des « noirs » et des « israélites ». Le confort moral d'une civilisation qui se réclame ouvertement d'une certaine conception de l'humanité issue de l'idéalisme révolutionnaire a été violemment remis en cause par la découverte des génocides nazis et les processus de la décolonisation.

Pourtant ces deux bouleversements n'ont pas modifié le système de pensée raciste, ils ont plutôt déplacé le niveau de conscience où il se jouait. Le racisme semble être passé d'une expression ouverte et décidée à une négation ouverte et décidée. Mais il n'a pas disparu pour autant ; au contraire il se conserve et se renforce au niveau latent. Il acquiert, en même temps qu'une vigilance accrue au niveau de l'expression verbale, une complexité dans le système de justification qui traduit la résistance de la forme originale et rend plus subtiles ses manifestations. Là où les situations concrètes et les comportements concrets d'une société se révèlent trop en contradiction avec sa morale théorique, le langage changera, tendant à établir un compromis entre une morale qu'on ne saurait nier et des conduites qu'on ne pourrait abandonner.<sup>1</sup>

1. Ce processus s'était déjà manifesté antérieurement, nous l'avons vu, dans la formation de l'idéologie de la race au 19<sup>e</sup> siècle.

Tout se passe comme si la croissance de la lucidité, au lieu d'entraîner une modification des mécanismes et du contenu du racisme, créait un renforcement de celui-ci en le portant à un niveau où cette lucidité risque moins d'atteindre. La conciliation entre les impératifs contradictoires ne s'effectuant qu'au niveau verbal et conscient présente une forme de satisfaction finalement sans danger pour la conscience raciste.

Nous avons vu dans les chapitres précédents la naissance de cet avatar du rapport à l'autre que constitue le racisme biologisant et la fermeture qu'il a introduite dans l'univers perceptif. La fréquence et l'intensité des conduites racistes ont augmenté et atteignent un point de violence sans précédent dans le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, provoquant un malaise moral dont l'effet le plus certain est l'exercice d'un refoulement et d'une censure vigilante. A la naissance au siècle dernier, correspond le paroxysme et le refoulement dans le nôtre. D'une certaine façon le 19<sup>e</sup> a connu un racisme « innocent » qui s'est connu coupable avec ses manifestations paroxystiques.

Quelle est la situation en France au moment de la défaite et de l'écroulement du nazisme ? C'est l'époque, pour la majeure partie de la population européenne, de la « découverte » du racisme, qui va faire entrer la culpabilité dans la conscience occidentale. C'est aussi le début de la décolonisation politique et des guerres d'indépendance. Celles-ci vont apprendre à l'occident une Afrique et une Asie ignorées, faire surgir des nationalités là où il n'y avait que « Sénégalais » ou « Nyaqués ». Ces connaissances demeurent extrêmement pauvres mais sans commune mesure avec l'ignorance en gouffre qui les a précédées.

Ce sont là les deux faits capitaux. Culpabilité et connaissance se dévoilent dans ces conduites que sont d'une part la censure sur le racisme conscient, d'autre part la complexité croissante attribuée à l'« autre ». C'est donc sur les deux formes du rapport à l'autre, que représentent la découverte du génocide nazi et les phénomènes de décolonisation, que nous allons nous arrêter. Des phénomènes comme la naissance de l'Etat d'Israël, le concept de négritude, l'ascension industrielle de la Chine, la naissance d'une conscience féminine de type différent de la période suffragette, la lutte de l'Amérique noire pour son existence relèvent d'une analyse identique. La culpabilité et la connaissance qui suivent l'accession des minoritaires à l'existence entrent dans la conscience publique.

**L'ANTISÉMITISME**

La découverte de l'ampleur et du sens de ce qu'avait commis le nazisme ne peut guère être évaluée si l'on ne remonte d'abord aux faits qui ont précédé cette prise de conscience.

*Les « lois juives » de Vichy et leurs antécédents*

L'antisémitisme était vivant et traditionnel en France depuis une centaine d'années lors de la victoire du nazisme. L'affaire Dreyfus qui a été l'un des événements les plus importants de l'antisémitisme moderne, s'est passée en France. Rappelons aussi Drumont et l'importance de ses tirages comme sa certitude d'être un porte-parole de la conscience publique, Maurras et l'antisémitisme exprimé de la droite française, les difficultés éprouvées par Léon Blum, les attaques, y compris physiques, dont il a été l'objet et cela précisément parce qu'il était juif. Ces faits sont significatifs de la continuité de l'antisémitisme en France. Plus récemment et sous une forme plus censurée, eu égard au déroulement de l'histoire entre temps, la présidence de Mendès-France s'est heurtée à des obstacles et des commentaires qui ont le même sens ; la guerre des six jours (1967) entre les Etats arabes et Israël a provoqué des mouvements d'opinion et des prises de position officielles qui prennent la suite des formes anciennes de l'antisémitisme. Deux enquêtes récentes, l'une de l'UNESCO, l'autre de l'I.F.O.P.<sup>2</sup>, constatent d'ailleurs la stabilité de l'antisémitisme en France aujourd'hui.

Le fait important susceptible de donner un sens aux considérations que l'on peut faire sur l'après-guerre en France est l'*entérioration légale* de cette constante culturelle. Entérioration légale accomplie en 1940 par le gouvernement de Vichy, date de la promulgation des « lois juives ». Il n'y a évidemment pas de doute que le facteur déterminant a été l'occupation nazie, cependant on considère trop souvent que ce seul élément est entièrement responsable de cette promulgation. Or ces lois ne sont pas de complaisance uniquement, il fallait, pour les édicter, admettre préalablement une différence entre résidents et citoyens, puis entre citoyens français eux-mêmes. Différence qui était effective-

2. L'étude de l'Unesco a été effectuée par M. Tumin en 1960-1965. L'enquête de l'I.F.O.P., « Les Français et le problème juif », *Le Nouvel Adam*, n° 5, 1966.

ment déjà faite comme l'indiquent les précédents historiques : elle était déjà présente et prête à jouer sous l'impulsion de l'événement.

Comparativement, deux autres pays d'Europe, occupés par les nazis, ont eu des conduites différentes qui répondent à un substrat idéologique dissemblable.

La Bulgarie a été le pays où le racisme nazi a eu le plus de mal à accomplir ses buts. Les autorités religieuses s'y sont opposées fermement ; symboliquement le patriarche a personnellement pris la défense du grand rabbin. C'est pourtant un pays dont la tradition n'est pas exempte d'antisémitisme, mais le paradoxe de la situation n'est qu'apparent. En effet c'est un antisémitisme religieux de forme ancienne, celle qui a précédé la révolution et l'industrialisation, qui est le fondement de cette attitude et ceci montre la différence profonde entre racisme biologisant et intolérance religieuse. Conclusion rapide ? Non certes, puisque le patriarche lui-même a indiqué le sens de son geste en affirmant le droit exclusif de Dieu sur la « punition » des juifs, déniaut aux nazis le droit de s'en mêler.

Le Danemark présente l'autre face de ces variations. L'occupation nazie y fut réduite à promulguer elle-même ses lois et celles-ci n'ont pu trouver d'application comparable à celle qui s'exerçait dans les autres pays occupés. Ceci en grande partie parce que le gouvernement et le roi se sont considérés comme tombant sous le coup de ces lois, adoptant une attitude inverse de celle du gouvernement français. Même les tentatives d'application directe par les nazis se sont heurtées à la solidarité de l'ensemble de la population et trouvèrent une application limitée.

Ces deux exemples<sup>3</sup> opposés dans leur justification idéologique, l'un en appelant au théologique, l'autre refusant la différence discriminatoire, indiquent par contraste le sens de la situation en France où les lois ont pris la suite logique de l'idéologie raciste. Elles ont entériné légalement la croyance sous-jacente en des essences différentes, qui s'était développée au cours des décennies précédentes. Comment ne pas trouver finalement naturelles des lois qui exprimaient ce que pensait l'ensemble de la culture, en présentant *légalement* comme hétérogène ce qui était senti comme hétérogène ? La désapprobation morale qui a pu s'exercer à l'encontre des conséquences matérielles de ces lois relève d'un autre

3. Dont on pourra retrouver les détails dans Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*.

niveau de l'analyse, elle a existé et fut sincère au niveau conscient. Le fait ici est l'admission, comme un fait, de la séparation des groupes en essences différentes.

L'antisémitisme est la forme la plus connue et la plus répertoriée du racisme en Europe occidentale. C'est un fait que sa connaissance, qu'on le subisse, qu'on le professe, qu'on l'applique, qu'on le juge ou qu'on le nie. Il existe comme fait de culture et il est connu comme tel par la quasi totalité de la population. Ceci tient à un certain nombre de facteurs.

1°) En premier lieu la religion chrétienne, qui est la religion de formation sinon de pratique de la majeure partie de la population (83 % des Français sont baptisés et accomplissent les actes majeurs de leur vie sociale sous le signe de la religion), est une hérésie juive. Les rapports qu'engendre cette situation entre les deux communautés en sont inextricablement liés. Il ne s'agit pas d'une simple coexistence mais d'un rapport de dépendance, à la fois logique, historique et symbolique. Freud,<sup>4</sup> qui était allé beaucoup plus loin que Loewenstein<sup>5</sup> dans l'interprétation de ces liens, voyait dans l'explosion d'antisémitisme nazi une révolte, non pas contre le père comme le pense Loewenstein, mais contre la religion elle-même ; non une révolte des enfants mais la révolte contre l'ensemble judéo-chrétien qui avait été imposé par la conquête romaine. Dans cette optique christianisme et judaïsme sont identiques, à ceci près (qui est manifeste dans les faits) que la religion est attaquée directement dans sa source c'est-à-dire Israël. Quelle que soit par ailleurs la valeur de cette conclusion, à laquelle il faut se rallier partiellement pour ce qu'elle montre de la signification latente d'Israël, elle souligne l'ancienneté et l'indissolubilité des relations symboliques entre les cultures judaïque et chrétienne.

2°) Mais cette relation dans l'ordre du symbole n'est pas la seule. La relation écologique est aussi ancienne. La longue coexistence géographique des chrétiens et des juifs est une des réalités ininterrompues de l'histoire européenne. Coexistence sanglante pour les juifs dont le droit à vivre dans les pays d'Europe est sans cesse remis en cause, révoqué ou réadmis, pour aboutir aux pogroms d'Europe orientale, au massacre nazi et à la fondation d'Israël. Cette coexistence est présente dans l'enseignement traditionnel et élémentaire de l'histoire, ne serait-ce que par la mention

4. Freud, *Moïse et le monothéisme*.

5. R. Loewenstein, *Psychanalyse de l'antisémitisme*.

des persécutions du Moyen Age, de l'inquisition, de l'émancipation révolutionnaire.

3°) Mais la marque idéologique de cette longue histoire est toutefois la différence : *la communauté originelle des cultures n'apparaît jamais*. Si l'on compare avec ce qui peut être transmis des démêlés (si l'on ose dire) entre catholiques et protestants, où le caractère fratricide de la dissension domine le tableau, on voit que c'est au sein d'une distance profonde que sont saisis les rapports de la chrétienté et du mosaïsme.

4°) Dans l'enseignement religieux enfin, et c'est sans doute le point capital, la présence des juifs est obsessionnelle. L'enseignement catholique, celui de la liturgie ou celui du catéchisme, se situe dans une référence constante aux « juifs », ceci aussi loin qu'on puisse remonter après le schisme. Ils y constituent le pôle sombre d'une vision manichéenne du monde. Que l'Eglise actuelle tente, bien timidement, de modifier cet état de fait n'est pas encore de nature à changer un consensus culturel si fermement et si anciennement établi. Cette forme du rapport chrétien au judaïsme a été longuement analysée dans ses connotations verbales par J. Isaac<sup>6</sup> qui a noté, aussi bien que l'inexactitude historique du point de vue catholique, le mécanisme de totalisation et de péjoration qui sous-tend tout commentaire sur les juifs.

5°) Enfin, et cela résulte des faits précédents, il existe dans la culture courante un système de références, négatives ou positives, à Israël, qui dépasse ce qu'on appelle couramment stéréotypes. Il constitue, non un ensemble de qualificatifs vrais ou faux appliqués à un groupe réel, mais bien un système de référence, abstrait de la réalité du groupe qui lui sert d'assise. Si habituellement le mécanisme stéréotypique ne joue que dans un contexte qui implique effectivement le groupe visé — par exemple les qualificatifs stéréotypiques « du nègre » ou « de l'allemand » ou « de l'ouvrier » n'affleurent que dans les situations où un (des) nègres, un (des) allemands, un (des) ouvriers concrets sont acteurs d'une situation sociale — il n'est pas cette référence obsessionnelle que constitue le système « juifs ». Celui-ci est un fond culturel qui peut non seulement s'appliquer aux juifs dans une situation où ils sont effectivement présents mais qui existe *en dehors* de leur existence réelle, et forme une catégorie symbolique constante, une sorte d'entité autonome. Envers du nous, quintessence de l'altérité, cet

6. Jules Isaac, *Jésus et Israël et Genèse de l'antisémitisme*.

ensemble de référence créerait un juif où il n'y en a pas. Phénomène dont parle longuement Sartre :<sup>7</sup> le juif est celui que la société désigne comme tel ; précisément, ajouterons-nous, parce qu'elle véhicule un schème du juif et que ce schème est l'un des constituants de cette société.<sup>8</sup>

La présence de l'antisémitisme étant aussi générale et centrale que nous venons de le voir, la découverte des actes nazis n'a pas été cette horreur que provoquerait la découverte de la persécution d'un groupe neutre dans l'univers culturel. Cette « histoire » (1965) l'exprime éloquemment : « Il faudrait tuer tous les juifs et tous les coiffeurs. — Ah... et pourquoi les coiffeurs ? », en refusant et le scandale de la persécution et l'équivalence des êtres.

### *La différence entre le « dit » et le « tu »*

L'impact de la découverte de ce qui s'était passé durant le nazisme est fonction de l'ensemble formel où elle s'insérait. Des actes — le génocide, la spoliation, l'humiliation — furent mis à jour qui paraissent impossibles parce que « trop » contraires à la morale explicite de l'occident moderne. Ce « trop » est d'importance ; il est la conséquence de ce fond culturel qui constituait déjà la judéité en essence particulière : ces faits apparaissent alors plus comme « exagération » d'une tendance connue (et partagée ou admise) que comme crime radical. Nous avons relevé à plusieurs reprises des commentaires sur les « raisons » du nazisme et la « particularité » des juifs, qui exprimaient que la persécution était, soit « exagérée » (c'est-à-dire finalement normale ou logique), soit mal conçue, soit enfin dans certains cas extrêmes qu'il était peut-être regrettable qu'on en eût pas terminé une bonne fois.<sup>9</sup> « Nous ne voulons pas de mal à... *mais...* (ou bien) à condition que... », c'est-à-dire que le scandale n'était pas une évidence, dans un contexte moral où pourtant en théorie l'atteinte à la vie est le scandale majeur. La réprobation et l'horreur que suscitent de tels actes ne s'appliquent pas dans ce cas d'une façon aussi unanime qu'on pourrait le penser.

De plus, le nationalisme aidant, ce sont surtout les « autres », en l'occurrence les Allemands plutôt que le nazisme, qui sont

7. Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive*.

8. La réalité de l'existence et de la culture juive est irréductible, ainsi que toute réalité minoritaire, à ce schème majoritaire. Cette non-correspondance se trouve au cœur des difficultés de la pratique antiraciste ou libérale.

9. Ce dernier point a été confirmé par enquête systématique, cf. I.F.O.P. *op. cit.*

coupables ; les lois françaises et les faits français sont scotomisés et particularisés. Il existe donc, quelle que soit la sincérité de la désapprobation morale, une ambiguïté certaine dans le jugement porté sur les actes nazis. Elle se manifeste à la marge qui existe entre ce qui est dit et ce qui est tu. Particulièrement à la différence de l'effet traumatique selon que le silence est gardé sur les actes ou que ces mêmes actes sont rendus publics. D'une certaine façon c'est la publicité de ces actes qui s'est révélée plus insupportable qu'eux-mêmes. Pour celui qui parle le niveau de réalité de l'acte « dit » et de l'acte « tu » est différent. Ce qui est dit est incomparablement plus ressenti que ce qui est tu : « Faire comme si on n'avait rien dit... », « ne pas s'entendre... ». C'était un crime, c'était un scandale, mais surtout c'était *dit*. Plusieurs conversations entendues au cours de ces cinq dernières années (1964-1969) montraient une exaspération exprimée devant le fait qu'on *parle encore* de tout cela, ainsi que le sentiment exprimé qu'on ne parle *que* de cela et qu'« il y a pourtant bien d'autres choses... ».

Traumatisme certes que cette découverte, mais davantage orientée sur la personne propre du majoritaire que sur le minoritaire. Traumatisme de culpabilité égocentrique et non traumatisme de la mort de l'autre. L'antisémitisme ne s'en trouve pas modifié dans ses implications profondes. Les enquêtes empiriques récentes en montrent d'ailleurs la perennité ainsi que la constance de son contenu pour les traits qui étaient déjà analysés et connus : « les juifs existent encore et ils sont restés les mêmes... ». Pourtant quelque chose a changé : le ton. Ce changement de ton est la conséquence de deux réalités conjointes : la place centrale de l'antisémitisme dans notre culture, la connaissance des effets de cet antisémitisme.

### *Le racisme reconnu*

L'expression de l'hostilité subsiste assez facilement sans censure réelle dans les racismes relativement marginaux ou portant sur des groupes éloignés dans l'espace. Leur manifestation verbale est aléatoire : ils ne se présentent pas constamment à l'esprit, sont donc moins présents et sont peu vécus comme des racismes dans la mesure même où la conscience peut les éliminer assez facilement. De plus ils sont associés à une méconnaissance profonde de ceux qu'ils visent. Ils sont vécus plutôt comme des constatations ou des goûts que comme des racismes. Les nègres ou les Chinois sont des personnages abstraits qu'on se sent en droit de ne pas



aimer sans se sentir coupable pour cela, simplement il s'agit d'un « goût » : « Moi, je n'aime pas ces gens là... », sans plus, ne songeant pas un instant à mettre en cause ce que l'on suppose être une opinion « anodine ».

Par contre dans le cas de l'antisémitisme, la relation de cause à effet entre le goût et le massacre est ressentie indubitablement. Le traumatisme de la révélation des actes nazis a joué comme révélation à la conscience du fait raciste dans l'antisémitisme : *on reconnaît le racisme pour tel lorsqu'il devient meurtre*. L'antisémitisme entrait dans la conscience chrétienne sous le visage du racisme dès le moment où le meurtre était connu. Il passait de l'opinion justifiable à l'acte sans retour.

### *Le refoulement de la conscience raciste*

Voilé d'horreur, le vrai sens — le meurtre — des idéologies de la différence biologisée enfermait par sa manifestation concrète la conscience dans une situation névrotique. Plus une forme de racisme est connue consciemment comme telle, plus cette conscience entreprendra un travail, soit de simple dissimulation soit, si elle est sincère, de refoulement, ce qui sociologiquement et verbalement a des manifestations identiques. L'antisémitisme constant a disparu des journaux et des partis qui le professaient ouvertement avant la dernière guerre mondiale. Mais le plus intéressant, dans notre optique, est l'attitude courante adoptée dans ce domaine : on ne parle plus de l'antisémitisme qu'au passé. Le nazisme a cristallisé entièrement la responsabilité antisémite. C'était « autrefois », c'était « ailleurs » et c'était « pas nous ». Ici et maintenant il n'en est plus question.

La reconnaissance même du racisme appelait qu'on le recouvrit au plus vite, car il était une réalité insupportable. Le lien direct entre les valeurs admises par la société et les actes accomplis par une partie d'elle-même menaçait la cohérence de cette société. La censure, fût-elle uniquement verbale, s'imposait comme une issue acceptable. Elle s'est déployée magistralement. Pourtant depuis juin 1967 elle marque un arrêt, peut-être un retour, et confirme la constance de l'organisation raciste. R. Aron interprète la conférence de presse du président de la république (« ce peuple dominateur et sûr de lui... ») comme une « relance » de l'antisémitisme ; nous croyons plus encore qu'il s'agit de la chute de plus de vingt ans de censure ambiguë.

## LA DÉCOLONISATION

La fin de la seconde guerre mondiale voit également le début de la décolonisation. Décolonisation qui modifie non seulement les statuts et les équilibres politiques mais change aussi profondément la conscience européenne. Ces pays lointains aussi bien dans l'espace que dans la connaissance vont naître à l'existence pour l'Europe, existence politique certes, mais aussi existence tout court.

Si l'antisémitisme est un mécanisme interne géographiquement, la colonisation est une réalité lointaine, extérieure, ce qui rend la violence exercée contre l'autre éliminable symboliquement : on peut très bien ne pas la voir, rien ne vous met en contact concret avec elle. Ce qui était traumatique dans la découverte matérielle des effets de l'antisémitisme, leur venue à la publicité, joue sur un registre hésitant entre l'indifférence et l'attention fragmentaire lorsque les objets de la violence sont lointains. La violence est assourdie par la distance, qu'elle soit matérielle ou culturelle.<sup>10</sup> Et de plus la violence n'est guère reconnue qu'à partir du meurtre systématique et révélé.

Ce n'est donc pas la mise à jour de la violence exercée contre l'autre qui jouera ici le rôle du révélateur. Ce n'est pas la connaissance d'une violence exercée contre eux qui a fait entrer ces peuples dans la conscience occidentale, mais bien leur propre lutte pour imposer leur existence. La lutte anticolonialiste rejoint la lutte ouvrière dans le processus qu'on pourrait appeler de « prise de parole ». *La conscience majoritaire est alors impliquée non par la découverte d'une contradiction idéologique, mais par l'irruption du groupe concret minoritaire dans le jeu majoritaire.*

La décolonisation n'est évidemment pas surgie du néant. D'une certaine façon son processus de formation est en germe dès le début des conquêtes ; celles-ci se sont heurtées à des révoltes plus ou moins sporadiques mais ininterrompues pendant toute la durée de l'ère coloniale. L'histoire de l'Inde, des pays d'Afrique du nord, de l'Afrique noire, est marquée d'efforts sanglants pour secouer les dominations occidentales. Mais l'organisation de la lutte prend forme durant les années de l'entre deux guerres. En 1926 Bruxelles voyait la première réunion (« Le congrès des peuples opprimés »)

10. Il n'y a pas eu de traumatisme provoqué par la découverte du génocide des Tziganes par exemple (distance culturelle) ou des groupes coloniaux les plus durement frappés comme les Malgaches ou les Algériens (distance géographique et distance culturelle).

destinée à lancer la lutte contre la mainmise des pays occidentaux sur ce qu'on n'appelait pas encore le Tiers monde. Nehru, et Soekarno devaient, après la seconde guerre mondiale, lui attribuer un rôle décisif dans la naissance de la lutte contre les puissances coloniales. L'Inde, qui fut le premier pays à conquérir son indépendance (1947), a été la première à organiser et à théoriser le combat contre les puissances occupantes, dès 1930 Gandhi définit et appliqua l'une des premières méthodes de résistance globale à la colonisation.

Pour les pays sous domination française la lutte est circonscrite dans l'ensemble aux années de l'après-guerre. 1947 voit le début de la guerre d'Indochine, 1954 le début de la guerre d'Algérie, pour prendre les deux exemples les plus violents de cette lutte. L'époque des indépendances culmine autour du début de la décennie 1960. Ces années ont été celles de la disparition institutionnelle des Empires coloniaux.

Certains de ces pays (Algérie, Indochine) eurent une lutte longue et sévère à soutenir contre la puissance coloniale. La sévérité et la durée de cette lutte sont en rapport direct avec la modification intervenue dans la conscience majoritaire, comme dans la conscience minoritaire elle-même. Elles ont plus profondément modifié la conscience de l'existence de ces pays que cela n'a été le cas pour la plupart des autres. L'Algérie, le Viêt-nam sont des pays dont l'existence nationale est très fortement ressentie. Le Viêt-nam lutte actuellement pour une réunification, dont certains pays d'Afrique, créés par la colonisation et privés de substrat culturel national cohérent, sont éloignés par des tentatives de découpages nationaux différents. Leur statut actuel reste dans une certaine mesure un reliquat de la colonisation et c'est un choix principalement politique pour eux que de se maintenir dans les frontières fixées par l'hégémonie étrangère ; la constitution en nation, née de la lutte pour certains, reste encore à accomplir pour les peuples dont la revendication à l'indépendance a été plus courte et plus fragmentaire. Or la conscience nationale elle-même est impliquée dans la vision que les pays industriels ont des pays du tiers monde.

### *Les absents sont nommés*

Ces peuples étaient inconnus à l'Europe, mais ils étaient inconnus à eux-mêmes. Ils avaient été dépossédés de leur passé par la colonisation, ils n'en étaient pas tous morts (Tasmaniens et Indiens

d'Amérique en sombrant dans la nuit ont montré que le meurtre culturel était un meurtre concret). Ces peuples avaient quitté l'histoire avec leur soumission aux nations occidentales. En reprenant et en proclamant leur droit à être, ils se définissaient pour eux-mêmes en même temps que pour leurs maîtres :

« la décolonisation ne passe jamais inaperçue car elle porte sur l'être, elle modifie fondamentalement l'être, elle transforme des spectateurs écrasés d'inessentialité en acteurs privilégiés, saisis de façon grandiose par le faisceau de l'histoire... la décolonisation est vraiment création d'hommes nouveaux. »<sup>11</sup>

Ils vont recommencer à *se nommer* et à *être nommés*. Les peuples en luttant contre l'Occident s'inventaient ; dans leur lutte ils imposaient à l'autre une image d'eux-mêmes, concrète, résistante — irréductible aux fantasmes qui nourrissaient auparavant le masque que le dominant posait sur leur existence. Ce masque, ils avaient été près de le prendre réellement pour eux-mêmes. Car ce n'est pas l'un des moindres problèmes de la « condition » minoritaire que d'être pris au vertige du masque que lui tend le majoritaire.

#### *L'accès à la complexité*

Que la conscience ait été profondément modifiée des deux côtés dans ces changements politiques apparaît clairement dans la culture globale. Le terme « Sénégalais » qui désignait d'une façon courante les gens de race noire, sans distinction de nationalité, ne signifie plus que lui-même ; durant les deux dernières guerres les régiments africains bien que composés de plusieurs nationalités portaient le nom de « régiments sénégalais », survivance sans doute d'un mode de désignation fort ancien (17° - 18°, où l'on désignait facilement la partie pour le tout et inversement) alors même qu'il ne s'appliquait plus depuis longtemps aux pays de peuplement occidental. L'organisation totalisante de la perception de l'« autre », l'indistinction, l'abstraction et l'imprécision qui le marquent éclatent dans cette pauvreté de la connaissance : « Afrique occidentale », « Afrique équatoriale », « Indochine », « Antilles » ; imprécision du terme et distribution en gros blocs de signification ignorent la complexité des cultures.

La décolonisation amène avec elle le sentiment de la diversité,

11. Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, p. 30.

il fait une entrée — discrète mais réelle — dans la conscience majoritaire. Les désignations se font plus précises, moins globales, montrant la conscience croissante de la complexité, en d'autres termes montrant l'émergence à l'existence de ce qui n'avait été pendant des décades que forme vide et stéréotypée, fondue dans une inintéressante obscurité. Les pays se nomment, les fonctions individuelles se différencient, les options politiques se démarquent. Les économies pourtant ne sont pas encore ressenties comme diversifiées, les cultures restent évanescentes, mais un pas décisif est franchi.

### *La reconnaissance juridique*

Lorsque le processus d'émergence à l'existence nationale indépendante des pays colonisés s'est amorcé et poursuivi, la modification intervenue ne s'est pas limitée à la seule apparition de la complexité (toute relative d'ailleurs). Bien que la complexité soit un fait d'une extrême importance, ce que nous verrons dans la troisième partie lorsque nous en examinerons le sens dans la presse, un autre aspect important de ce changement est l'enregistrement du poids que détient un pays dont l'entité nationale entre, en tant que telle, dans le jeu international. Il s'agit là d'un facteur objectif dont les répercussions culturelles sont incalculables. Le statut juridique, qui est d'abord le produit d'une reconnaissance d'existence, renforce l'évidence de cette existence ; il est le fait irréversible qui clôt définitivement l'ère des aléas du « bon vouloir » dont l'existence des opprimés a été si longtemps tributaire. Certes le stade de la reconnaissance juridique ne doit pas être confondu avec l'égalité de pouvoir, et il n'implique en rien un équilibre des forces comparable à celui qu'entraîne l'égalité économique, mais il représente un seuil important dans la perception, celui du *nom* réel, du nom irrévocable : ce qui est nommé existe.

### *Refus de l'existence de l'autre*

Tout le jeu actuel de la conscience majoritaire apparaît désormais comme une résistance à la réalité que constituent les minorités. Le refus d'existence est le signe difficilement contestable de l'irruption du minoritaire dans la conscience du majoritaire ; son irruption comme existant spécifique et d'une spécificité sentie comme irréductible. Le minoritaire est désormais entré dans le jeu selon des formes qu'il définit lui aussi : son existence oppose

une résistance nouvelle aux constructions imaginaires qui seules le définissaient jusque là dans l'esprit du majoritaire. La réaction majoritaire s'oriente alors selon deux directions ; d'un côté ses connaissances objectives sur le minoritaire tendront à s'étendre et à se diversifier ; d'un autre il y aura un effet de réduction de ces connaissances, qui se manifestera sous la forme de la censure qui recouvre les conduites réelles de la majorité. Phénomène que nous avons vu dans la dilution ou le rejet de la culpabilité à propos du génocide nazi et qui se retrouve dans l'innocent visage que présente encore l'entreprise colonisatrice ou son masque actuel de « décolonisation en riant ».

Il n'en reste pas moins que ces mécanismes de défense s'exercent précisément contre un fait qui est nouveau : la prise de réalité du minoritaire à quoi se trouve confronté le majoritaire.

Lorsque le majoritaire n'avait pas encore à compter avec l'existence réelle de l'autre, c'est-à-dire lorsqu'il déployait librement ses productions imaginaires sur la forme maniable et vide que lui offrait le minoritaire, il disposait de deux solutions majeures pour régler ses relations avec les minorités.

Tuer, ce qui a été fait de diverses manières, entre autres en Amérique du nord et du sud (ce qui s'est passé de nouveau récemment avec les massacres d'Indiens), en Tasmanie, en Europe... ou bien dévorer, c'est-à-dire assimiler, ce qui a été fait aussi, et qui demeure semble-t-il une des options du libéralisme occidental : on l'a vu se vouloir exercer récemment à propos de l'Algérie ou de la judéité.

Mais l'existence même d'un tri entre les assimilations « possibles » ou « impossibles », signifie que l'assimilation est en fait un aspect du maintien des catégories racisées. Selon les civilisations le caractère de ce qui est inassimilable (et donc de l'assimilable) est extrêmement variable. Couleur de peau ou race présumée, sexe ou caste, le tableau des impossibilités est aussi étendu qu'incohérent. Le nazisme supposait une inassimilabilité radicale entre latins et germains, les bruns et les blonds, affirmation qui paraît largement stupide à la majorité des occidentaux et qui est tout à fait incompréhensible pour les civilisations non blanches ; il postulait aussi l'inassimilabilité des juifs et des aryens, ce qui ne paraît pas stupide à tout le monde bien que cela n'ait aucun sens aux yeux des civilisations non occidentales. La majorité des cultures suppose une inassimilabilité radicale entre hommes et femmes (il est vrai que ces cultures nous parviennent à travers des lectures occidentales). La couleur de la peau apparaît dans quelques civilisations

comme devant perpétuer forcément une inégalité de statut. Qu'on appelle par ailleurs cette inégalité de statut « infériorité », « supériorité » ou « égalité dans la différence » ne constitue qu'un aspect secondaire de la question. Ces variations dans la définition de ce qui est assimilable ou non reflètent un fait capital : à savoir que ces questions sont des questions de majoritaire et que tout se joue encore sur une absence fondamentale de l'autre. Trop tué ou las d'une assimilation irréaliste ou qu'il refusait, le minoritaire concret a dit son nom. Le jeu que se jouait à lui tout seul le majoritaire avec ses pions minoritaires n'est plus possible. Assimiler ou tuer, définir ce qu'on tue et ce qu'on assimile a été une option « innocente » qui n'est maintenant plus possible symboliquement, le dialogue avec le miroir est terminé. Si toutes les tentatives actuelles du majoritaire peuvent se résumer en refus de l'« autre » sous diverses formes, c'est précisément que l'« autre » se manifeste et devient résistant aux manipulations narcissiques que le majoritaire exerçait librement sur le support que lui offrait l'existence des minorités.

#### *Persistance de l'idéologie d'oppression et de ses rationalisations*

Le maintien de la domination économique des pays majoritaires demeure alors l'un de leurs objectifs premiers, dans la mesure où c'est actuellement le seul processus capable de conserver les restes d'une domination, sinon regrettée, du moins apparaissant comme la seule solution possible à l'univers inconscient pour repousser l'autre hors des limites. Cette tentative, dans l'univers mental (laissons de côté le rapport économique réel et ses motifs économiques), déploie ses rationalisations selon une série d'arguments et de jugements qui sont ceux mêmes qui étaient en usage contre la classe ouvrière au début de ce siècle et à la fin du siècle dernier. Hugo dans *Les Misérables*, Aragon dans *Les Beaux Quartiers* ou *Les Cloches de Bâle*, Eugène Sue dans *Les Mystères de Paris* et *Le Juif errant* donnent des aperçus sur la perception de la classe ouvrière à ces époques. Ce que nous disent Hugo et Aragon de ces arguments nous montre qu'ils sont appliqués sans changement aux pays du Tiers monde ; les femmes en bénéficient aussi actuellement. Même les ouvrages de sociologie ouvrière de cette époque sont tout imprégnés de ces justifications et ne diffèrent guère des romans, les études actuelles également sont bien loin d'avoir échappé à ce classo-centrisme. Les arguments

morales qui se développent autour des classes dangereuses se répètent obstinément pour les ex-colonisés : évolution insuffisante des processus mentaux, mentalités qui ne permettent pas d'affronter le monde moderne, imprévoyance, irresponsabilité, rejoignent le manque d'instruction et de cadres capables — pour ne parler que des justifications « dignes » et, croyons-le, sincères.

A travers l'inquiétude ou la crainte que suscitent la misère d'une classe proche et le sentiment aigu de sa différence, à travers la gêne ou la méfiance que provoque la différence des connaissances et de la culture, ce qui est exprimé par la classe majoritaire c'est l'impossibilité qu'elle présume chez les minoritaires d'acquérir la culture ; ou bien encore elle leur attribue une « insuffisance d'évolution » dont le statut est pour le moins ambigu : ce manque d'évolution, sans se référer explicitement à une interprétation de « nature insuffisante », reste souvent exprimé selon une forme sémantique qui penche dans le sens d'une insuffisance « naturelle ».

Actuellement il est certain que la domination des techniques, et donc du monde, est subordonnée à la possession de la culture telle que la conçoit le majoritaire. Il a d'ailleurs doté cette forme de connaissance du pouvoir effectif au cours des dernières décennies. Mais il y a une étonnante confusion dans la conscience occidentale entre la possession de ce type de savoir et le statut d'existant. N'existe que celui qui possède cette culture-là, et ne peut posséder cette culture que celui qui appartient à l'univers qui en implique la possession. C'est-à-dire qu'en un raisonnement circulaire celui qui est supposé capable de posséder cette culture est celui qui la possède déjà en fait, alors que celui qui ne la possède pas est censé en être éloigné d'une façon radicale.

Non seulement le statut d'existant est ainsi lié indissolublement au pouvoir de fait et lui est soumis, mais plus encore, et nous le verrons, cet amalgame entre pouvoir et existence s'exprime dans l'organisation verbale : c'est celui qui parle qui distribue l'existence ; l'existence des groupes et des individus est ordonnée, dans un contexte culturel donné, à l'organisation sémantique. La rencontre, l'identité du traitement sémantique appliqué à des groupes comme les ouvriers ou les colonisés à quelques décennies de différence, nous indique que le rapport réel de ces groupes aux techniques des dominants était identique à ces deux moments ; mais surtout, et c'est pour nous l'important, leur « naissance » à l'existence — naissance concrète de la classe ouvrière au 19<sup>e</sup>, naissance concrète et symbolique des jeunes nations au 20<sup>e</sup> siècle —



s'est heurtée au même type de justification idéologique. A cent années de distance le refus de l'« autre » prend les mêmes mots.

C'est le moment où ce qui était tu, c'est-à-dire la violence fondamentale du regard porté sur l'« autre » et sa conséquence le meurtre, a été non seulement découvert mais *dit*. Le racisme a été reconnu pour ce qu'il était, non une opinion, mais une violence. En même temps les éternels absents, purs supports des fantasmes d'une culture, étaient soudain, prenant la parole, des acteurs reconnus de l'histoire. En devenant sujets ils étaient du même coup nommés. Acteurs historiques, sujets nommés, ils entraient dans le monde de la complexité et dans l'officiel du cursus politique ; l'indépendance consacrait leur statut propre. Question réglée ? Certes non, la lutte n'est pas terminée. La domination et ses artifices demeurent aussi longtemps que l'existence n'est pas maîtrise économique.

La conscience occidentale s'est trouvée confrontée à une double révélation. Révélation de l'existence de l'autre et révélation de sa propre culpabilité. L'acte coupable, inadmissible, pourtant est rejeté dans le passé ou sur un autre coupable, le silence sur cet acte et la résistance opposée à la réalité spécifique de l'« autre » en refusant l'égalité idéologique avec lui montrent le poids de ces révélations. « La culpabilité c'est eux, ou c'était *autrefois...* », « Ils ne sont *pas encore* capables d'être nous... » affirme avec un entêtement sournois la conscience publique. C'est dire qu'en dépit des changements intervenus dans la perception majoritaire, minimisation, justification restent les grandes ressources du rapport à l'« autre » ; c'est la situation réelle qui est changée pour autant que les minoritaires interviennent maintenant dans les forces en jeu.

La résistance qu'on leur oppose tend à conserver l'ancien système de relations, mais quelque chose désormais n'est plus possible : *les rêves majoritaires sont de moins en moins efficaces*. La culpabilité inconsciente a fait son entrée avec l'existence du minoritaire ; la résistance qu'oppose ce dernier aux constructions imaginaires de son oppresseur, tout comme la révélation de sa mort concrète, jette le réel et son irréductibilité dans l'esprit du majoritaire. L'objet malléable est devenu sujet concret mais tout l'effort majoritaire tend encore à éloigner l'échéance de la reconnaissance réelle sous les artifices du rejet ou de l'insuffisance.

## L'autre réel

*S'il s'exprime avec un fusil, apprenons le parler des fusils, oui je dis bien : s'il ne comprend que le parler des fusils prenez un fusil, s'il ne comprend que la langue des cordes prenez une corde... Si vous tenez à établir une communication réelle, ne perdez pas votre temps à parler à votre interlocuteur une langue qu'il n'entend pas. Parlez sa langue.*

Malcolm X, *Le pouvoir noir*.

### LA PROTESTATION NATIONALE

Jusqu'alors c'était le majoritaire qui constituait le minoritaire ; il en définissait les caractères ainsi que les lois qui régissaient son existence. D'où son incapacité de s'engager dans d'autres voies que le meurtre ou l'assimilation qui sont les deux pôles de la négation de l'« autre », de la non-connaissance de son existence réelle. Les « émancipations » elles-mêmes, toujours accompagnées en retour d'un mouvement de fermeture, traduisent cette incapacité. La grande époque des émancipations, l'époque révolutionnaire, l'a bien montré : les juifs se sont vus ramenés à un statut particulier dès 1804, l'esclavage a été rétabli, Toussaint-Louverture a été contré et vaincu. A la même époque, l'idée d'éducation, émancipatrice des enfants est accompagnée d'un statut charpenté de notions de minorité, d'incapacité, d'immaturité et ces idées qui vont écraser durant les décennies suivantes les pauvres, les femmes, les colonisés restent étroitement attachées à leur origine. (Ces catégories sont habituellement traitées selon une symbolique de la « puérilité ». La thématique de l'irresponsabilité, de l'immaturité, de la faiblesse intellectuelle ou physique qui est celle même de l'enfance est largement révélée par l'usage de la forme « comme » dans leur description ; sous des prétextes variés, les femmes, les nègres, les ouvriers, les pauvres sont dits être « comme des enfants », littéralement des enfants.)

L'interférence des mouvements d'émancipation et de fermeture demeure un problème insoluble : la reconnaissance d'un particularisme et l'octroi d'un statut entraîne en retour le maintien dans la particularité. Un certain nombre de composants de la société n'y sont intégrés qu'en vertu d'un statut qui les constitue en groupes spécifiés face à une société de « citoyens à part entière » ouverte sur les libertés par quoi elle se définit. Mais dans une étape suivante ce même particularisme, revendiqué, sera le moteur d'un changement, et le groupe que le majoritaire fabriquait devient un groupe réel ; c'est lui-même qui désormais se constitue en groupe et entre dans le jeu en tant que tel. *Black Power*, naissance de l'état d'Israël, des nations africaines, Panarabisme sont des actes qui échappent au majoritaire : le minoritaire entre en scène non plus dans le seul bon plaisir de celui qui dispose du pouvoir, non plus dans l'imaginaire majoritaire, mais dans les faits réels concrets.

Pourtant les minoritaires opposent au majoritaire une recherche d'identité dont les essais et les échecs sont encore orientés par les failles ou les résistances qu'oppose la société dominante. L'arrivée à l'existence des minoritaires emprunte des canaux qui ne sont que partiellement définis par eux-mêmes : la société majoritaire en disposant du pouvoir de fait impose certaines formes à la prise de parole minoritaire. Quelles sont ces voies où s'insère la proclamation minoritaire, et quelles limites la contrent ?

### *L'idéologie nationaliste, langage commun*

Le système de rapport qui prévaut actuellement est d'origine occidentale. L'explosion des nationalismes a débuté dans l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle et semble se poursuivre. Qu'il soit lié à l'industrialisation, qu'il soit le fruit d'un système idéologique et économique plus complexe, le nationalisme est actuellement le principe de lecture et d'organisation commun qui ordonne les rapports entre les peuples. Parmi les revendications minoritaires seul l'internationalisme ouvrier s'inscrit dans une perspective différente mais, en la combattant, reprend en compte la notion nationale. Les minorités considérées autrefois comme strictement raciales telles que les juifs d'Europe ou les noirs d'Amérique sont devenues des entités nationalistes dans leur fraction la plus active : le sionisme et le *Black Power* sont des réponses de type national à une oppression « raciale ». Inversement les pays colonisés eux-mê-

mes, où la revendication nationale paraît plus attendue, ont connu presque toujours un stade revendicatif en deçà du nationalisme.

Quoi qu'il en soit les choix et les revendications ont pris une forme nationale. La preuve de l'efficacité de ce choix est d'ailleurs faite : les tentatives d'Israël au long des siècles pour se reconstituer en peuple ont peu à peu évolué vers le nationalisme et n'ont trouvé leur aboutissement sous cette forme qu'au cours du 19<sup>e</sup> siècle ;<sup>1</sup> de même c'est lorsque les revendications des peuples colonisés se sont cristallisées en mouvements nationalistes qu'elles ont abouti. Le nationalisme, effectivement et idéologiquement, est actuellement le langage commun.

Le majoritaire lui-même perçoit syncrétiquement race et nationalité. La nationalité est considérée comme appartenance raciale, (allemands et italiens par exemple sont censés être des races, et inversement les races sont censées être des nationalités. Les jugements portés sur les français noirs montrent bien ce syncrétisme : à plusieurs reprises on a pu remarquer que les organismes publics étaient accusés de n'employer pas « que » des français, opinion précisée avec l'embarras de la mauvaise conscience sous la forme « Il y a dans le métro (ou le bus, ou les postes...) beaucoup d'employés que... enfin beaucoup d'employés qui... enfin sont noirs... ».

Les premiers nationalismes coloniaux ont d'ailleurs pris immédiatement la suite des nationalismes européens, et ils ont été des nationalismes de colonisateurs. Leur naissance s'est pourtant inscrite dans un contexte profondément différent de celui des nationalismes de colonisés. Ils naquirent à une époque où les nœuds gordiens avec les métropoles que créeront les développements de l'industrialisation n'étaient pas nés et où les pays de colonisation n'étaient pas encore enfermés dans l'uni-développement. Les Etats-Unis, colonie de peuplement, prendront leur indépendance les premiers à la fin du 18<sup>e</sup> siècle en exploitant eux-mêmes leur propre territoire sans liens organiques avec la métropole et y pratiquant des formes de colonisation intérieure : esclavage et « mise en réserve » des Indiens ; (la colonisation sera par contre extraterritoriale pour la très grande majorité des pays occidentaux). Les pays d'Amérique du Sud, l'Australie, suivront une route identique. Ces nationalismes

1. Du 5<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle les tentatives messianiques de réunion se sont succédées et se sont parfois soldées en désastre (conversion à l'Islam de Sabbataï Tsevi par exemple, ou au catholicisme de Jacob Frank...). C'est l'affaire Dreyfus, événement *raciste* qui va déclencher une réponse *nationaliste* exprimée par Herzl, catalyseur avec *L'Etat juif* de l'idée d'un Etat d'Israël.

se sont déployés avant l'apogée de l'époque industrielle alors qu'il n'y avait pas de lien économique impératif avec les nations mères.

La situation est bien différente un siècle plus tard lorsque la nouvelle vague des nationalismes coloniaux prend son essor. Ce siècle de coupure a une importance majeure. Durant ces décennies, l'industrialisation s'est développée créant des liens étouffants entre les économies des pays industriels et celles des pays de matières premières. Le nœud s'est lentement serré. Il a été imposé à ces pays, durant les années de colonisation, des économies infirmes ; leur rapport à la production est devenu fondamentalement différent de celui des pays colonisateurs.<sup>2</sup> Lorsqu'on verra surgir des nationalismes proprement autochtones, le point de départ ne sera plus dans le courant dominant de l'histoire économique, mais dans des pays à cet égard marginalisés. Amputés de leur économie traditionnelle (qui au demeurant ne serait plus viable dans les conditions internationales présentes), hypertrophiés par la colonisation d'un secteur de leur production et sous-développés des secteurs indispensables à une vie indépendante, hypertrophiés des matières premières, de la canne à sucre et du coton, du café ou de la vigne, du manganèse ou du pétrole dans une économie mondiale où les échanges restent basés sur ce qu'on appelle l'offre et la demande mais où cette loi se décide en premier lieu dans les pays riches ; les pays pauvres n'en recueillent que les conséquences, des échanges ordonnés sur le chantage qui découle de la différence objective de puissance.

### *Statut et pouvoir*

Le statut national accompagné de la dépendance économique pose le problème du rapport entre statut et pouvoir. Il n'y a pas en effet identité entre ces deux termes,<sup>3</sup> et il semble bien à première vue

2. On parle ici de rapport à la production plutôt que d'indépendance économique, car il est évidemment impossible de supposer une indépendance réelle de quelque pays que ce soit dans le monde moderne, et spécialement des pays occidentaux qui sont tributaires des économies du tiers monde ; toutefois leur dépendance se limite à un secteur économique limité et cette dépendance est relativement interchangeable entre divers pays. C'est la situation inverse qui se produit pour les pays du tiers monde où c'est l'économie tout entière qui est enfermée dans une production unique ou d'étendue limitée. Cf. notamment P. Jalée, *Le Pillage du tiers monde* ; G. Tillion, *L'Algérie bascule vers l'avenir*.

3. Phénomène analysé déjà, particulièrement dans les sociétés à castes (cf. L. Dumont, *Homo hierarchicus*).

qu'au sein du rapport raciste ce soit le seul pouvoir qui soit déterminant et non l'importance théorique du statut. En effet posséder un statut élevé n'exclut pas de subir un rejet raciste. Et paradoxalement, cela a été fort peu noté, le rejet raciste s'accompagne souvent d'une surévaluation compensatrice. Il y a création d'une laudation parallèlement au rejet raciste et à l'absence de pouvoir.<sup>4</sup> On connaît l'intelligence de très haut niveau toujours attribuée aux juifs, la sacralisation de la femme comme mère et comme objet sexuel, la sagesse et l'accord avec la nature des sauvages en général, les qualités sexuelles et sportives des gens de race noire ainsi que le sens rythmique et plastique sans égal qu'on leur attribue. Il y a ainsi dans la représentation idéologique de chaque minorité cette part de grâce qui la rend, dans un domaine soigneusement défini, supérieure au majoritaire. D'une certaine façon cette appréciation culturelle constitue une certaine forme d'attention, un passage des ténèbres extérieures à un début d'existence ; en ce sens elle est différente du pur rejet-méconnaissance et, bien que fantasmatique, elle pose l'ébauche d'un statut évolutif. Mais elle n'est en rien la reconnaissance de l'existence totale, elle n'inclut pas la croyance en une existence différenciée et compétitive, elle ne reconnaît pas encore la complexité et précisément elle la nie. Limiter le racisme à l'hostilité et à la péjoration, comme on le fait le plus souvent, voile cet aspect de l'appréhension de l'« autre » et contribue à masquer l'importance du pouvoir de fait en mettant en avant les nuisances d'un « statut négatif ».

Au contraire la possession du pouvoir et de l'indépendance économique est le plus sûr garant de rupture du rapport raciste et c'est dans ce sens que s'exercent les luttes minoritaires, même lorsqu'elles sont nées comme demande de l'égalité symbolique. L'histoire des nègres américains, l'histoire du mouvement de libération algérien en sont d'éloquents exemples. De Du Bois à Malcolm X, de Ferhat Abbas à Ben Bella, de Moïse Mendelsohn à Théodor Herzl le chemin est identique.<sup>5</sup>

Nous avons déjà noté que le rapport de pouvoir réel n'était pas modifié à proprement parler par l'accession à l'indépendance poli-

4. C'est évidemment une optique majoritaire que de considérer un tel statut comme laudatif, il en va différemment dans l'optique minoritaire qui n'y voit pas une telle louange.

5. Si ce sont des noms de personnes qui sont cités ici, ce n'est pas dans une perspective d'importance des « personnalités » dont on a peu d'éclaircissement à attendre dans l'analyse d'aucun processus social, mais pour attirer l'attention sur le moment que représente un individu dans cette évolution.

tique<sup>6</sup> des pays colonisés, l'indépendance économique n'en découlant pas. Celle-ci par contre est créatrice d'indépendance juridique beaucoup plus sûrement ;<sup>7</sup> mais cette hypothèse n'est qu'une vue de l'esprit pour les pays colonisés. La colonisation vise en fait à l'établissement de cette dépendance économique. Les problèmes auxquels se sont heurtés et se heurtent entre autres les révolutions d'Amérique latine, d'Afrique, le Moyen-Orient, sont directement fonction de cette situation. L'acquisition de statuts juridiques d'indépendance n'a pas résolu le problème du pouvoir réel. Le problème de l'existence symbolique de ces pays en est grevé d'autant, car si l'accès à l'existence qui se concrétise en forme juridique dessine la réalité pressante de l'autre aux yeux du majoritaire, le refus de cette existence traduit l'inégalité concrète de pouvoir.<sup>8</sup>

Cependant toute affirmation d'indépendance statutaire apparaît

6. On parle évidemment ici de l'égalité symbolique, reconnue ou non par le majoritaire au minoritaire, et qui bien que subordonnée à l'égalité objective représente un autre niveau de la réalité.

7. On en a vu l'exemple récemment pour la minorité féminine dans la modification des lois du mariage qui s'orientent désormais vers l'égalité juridique de possession et de gestion des biens. Si on met en parallèle à ce fait l'évolution du pouvoir économique des femmes la coïncidence ne manque pas de frapper. La proportion des femmes qui travaillent n'a pas changé depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, toutefois si la proportion est inchangée, les travailleurs ne sont plus dans les mêmes secteurs d'activité et n'appartiennent plus exactement aux mêmes classes sociales. Les femmes qui travaillent, et sont donc en relative égalité économique avec les hommes, sont maintenant plus nombreuses dans la bourgeoisie (bien que proportionnellement à l'ensemble des travailleurs féminins leur nombre soit très minoritaire). L'élévation dans la hiérarchie économique de la classe des travailleurs féminins et la modification des régimes juridiques sont contemporains, modification qui va dans le sens d'une déminorisation des femmes. Mais d'autre part la résistance est très sensible, l'écart entre salaires féminins et masculins s'accroît et il y a maintien draconien de la hiérarchie masculine à chaque niveau professionnel. (Cf. P.-H. et M.-J. Chombart de Lauwe *et al.*, *La Femme dans la société* ; A. Michel, G. Texier, *La Condition de la Française d'aujourd'hui* ; E. Sullerot, *Histoire et sociologie du travail féminin*).

8. Certains phénomènes paradoxaux existent cependant, par exemple la disjonction entre pouvoir économique et statut dans le cas de la Chine : il existe une Chine « nationaliste », Formose, de statut international mais sans pouvoir économique, aux côtés d'une Chine « populaire » dotée du pouvoir réel mais de statut international qui demeure, malgré une « amélioration » constante, ambigu. Le statut international de la Chine populaire est factuel et non juridique (1967). Mais précisément l'existence de la Chine nationaliste et « officielle » est un effet direct du pouvoir effectif de la Chine populaire : une « réponse » de la sphère occidentale à la puissance chinoise.

comme plus favorable à la présomption d'une existence réelle que le statut de dépendance. Si la revendication du minoritaire qui précède la reconnaissance du statut d'indépendance est déjà une irruption dans une conscience majoritaire autrefois ignorante, ses effets sont différents de l'indépendance reconnue elle-même. Cette dernière ne représentant encore qu'une étape sur le chemin de la reconnaissance totale d'existence.

Nous aurions alors trois stades d'émergence de l'existence du minoritaire, d'abord la revendication, puis l'indépendance statutaire, enfin l'indépendance réelle. Dans l'optique qui nous occupe le fait important est le seuil que représente dans la conscience du majoritaire l'indépendance statutaire du minoritaire. C'est cette indépendance statutaire qui marque sous une forme concrète et symboliquement irréversible l'entrée de celui qui n'était que silence dans le monde du « dit » et du « nommé ». La revendication du minoritaire reste lourdement marquée par le signe raciste dans la perception qu'en a le majoritaire. Refus d'entendre, mépris, ignorance, toute mise à part s'y donne encore libre cours. Tant que le pouvoir légalisé appartient au majoritaire, seule l'indépendance reconnue *change le signe* perceptif qui marque « l'autre ». Ce mécanisme s'est manifesté très clairement au cours de la guerre de libération de l'Algérie.

L'accession à l'indépendance des pays colonisés a donc changé la perception de leur existence. Mais leur entrée sur la scène internationale, leur participation au système d'équilibre mondial, soit par la modification objective de la répartition des forces soit par le diplomatique a modifié, en même temps que le système perceptif, le jeu politique lui-même : le monde n'a plus le même visage ; la place totale qu'occupaient les dominants est devenue une place relative ; elle est subordonnée à un réalisme qui inclut le choix d'une attitude envers les nouveaux pays. Ce n'est plus l'organisation fermée et aveugle à ces pays qui avait marqué le 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle.

## LES PROTESTATIONS INTÉRIEURES

La société majoritaire apparaît différemment concernée suivant sa propre situation vis-à-vis de ses minorités ; selon que les minorités seront extérieures ou intérieures, selon qu'elle-même sera consciente ou non des problèmes qui se posent, enfin et surtout



selon l'impact que la conscience des minoritaires eux-mêmes aura sur le fonctionnement de l'ensemble social majorité-minorité.

Le statut juridique national n'est en effet que l'une des modalités de l'accession à l'existence des minorités, le plus efficace et le plus clair dans l'état actuel des choses ; mais la coexistence sur un même territoire, ainsi que la dépendance maintenue entre les groupes par une structure économique commune, rend toute réponse nationaliste de la minorité impensable ou improbable pour la plupart des groupes minoritaires. Les femmes, les minorités religieuses, la classe ouvrière, sont des minorités dont le statut est interne à la société globale et ne se peut définir en dehors de celle-ci ; c'est aussi dans une certaine mesure le cas des Américains noirs dont le nationalisme est le cas-limite de la revendication nationale. Pourtant si les revendications de ces minorités n'aboutissent pas aux conclusions nationalistes, le processus de leur saisie par le groupe majoritaire répond, au même titre que pour les groupes nationalistes mais avec une urgence que la pression quotidienne aggrave, à un certain nombre de critères communs.

### *Généralité et individualité*

Le minoritaire, au sein de la société majoritaire, est plongé dans un système perceptif qui oppose la plus obstinée résistance à ce qu'il essaie de manifester de lui-même. Ce système se joue entre deux pôles de la perception : la généralité et la particularité. La généralité désigne ce qui est saisi comme totalité, comme ensemble ; au contraire la particularité est la qualité du « son unique », elle se détache, couleur spécifique sur le fond de la généralité. Le double mouvement de généralité et de particularité se joue sur deux niveaux complémentaires : le niveau social et le niveau individuel de saisie de soi-même. Dans le système perceptif majoritaire les deux pôles sont inversés selon qu'il s'agit de l'appréhension de soi-même ou de l'appréhension de l'autre.

Si, au niveau sociologique, la majorité ne se définit jamais comme particularité — son groupe est la généralité humaine — par contre, au niveau individuel de la saisie de soi-même, le majoritaire se fait pure individualité au cœur des impératifs de la généralité humaine.

Tout au contraire la minorité ne lui apparaît jamais que comme une particularité sociologique qui n'est en aucun cas porteuse de la totalité humaine, alors qu'au niveau de l'individu le mino-

ritaire lui paraît se limiter à actualiser son groupe hors de toute particularité personnelle.

Le premier de ces aspects, la généralité humaine du groupe propre du majoritaire, est un phénomène souvent analysé dans l'ethnocentrisme : le groupe qui parle est censé définir la totalité humaine et en contenir toutes les implications possibles. Au contraire des autres groupes censés être définis par des caractères précis qui les confinent dans leur spécificité. Pour ce qui est de la saisie individuelle, les sciences sociales n'ont pas cru devoir s'y attacher. Pourtant elle est un phénomène sociologique de première importance en ce qu'elle répond en contrepoint à la saisie de l'ensemble du groupe et qu'elle établit avec lui un système perceptif cohérent. La particularité personnelle que s'accorde le majoritaire dans la perception qu'il a de soi-même est une conséquence de la généralité qu'il accorde à son propre groupe, en même temps qu'un élément de la domination mentale qu'il exerce sur l'individu d'un groupe différent. En effet la perception de soi-même est particularisée dans la mesure où toutes les qualités humaines sont censées définir l'ensemble du groupe majoritaire ; chaque individu qui lui appartient dispose alors d'un choix complexe de définitions de son individualité qui marque sa personne propre et le rend irremplaçable. Littérature, cinéma, sciences, conversations, discours individuels sont un exposé continu de ce que *je*, l'individu majoritaire, a d'exquisément ou dangereusement particulier. Au sein d'un vaste groupe, complexe, ouvert, aéré, *je* apporte la note de l'individualité irremplaçable : le vertige romantique est le prototype de la saisie de soi-même par le majoritaire.

Inversement l'individu du groupe si particulier, l'« autre », n'est perçu que comme la synthèse de ce qui caractérise son groupe en le limitant. Non seulement le groupe auquel il appartient vit pauvrement de quelques caractéristiques limitatives dans l'esprit du majoritaire, mais encore à chacun des individus qui le composent on attribue entièrement ces caractéristiques et elles seules ; *il est pure généralisation individuelle d'une particularité sociale*. Au côté du majoritaire, un groupe étroit, limité, obscur, inséré dans un carcan, s'actualise dans un individu qui ne se distingue de l'ensemble de son groupe que par sa seule autonomie corporelle... *La femme, le juif, le noir, l'ouvrier...* l'emploi constant du singulier qui désigne le groupe sous la forme singulière et en généralise chaque individu, exprime ce système perceptif.

La conscience de cette situation est très forte chez les mino-

ritaires qui en ont fourni des descriptions poussées et innombrables.<sup>9</sup> Par contre cette conscience est à peu près totalement absente de l'univers majoritaire qui vit ce mécanisme avec une « innocence » rarement traversée par une question. Il s'ensuit, ce qu'analyse A. Memmi dans *La libération du Juif*, que la seule possibilité pour un juif d'être juif (pour un minoritaire d'être...) sans être réduit à la particularité, est de penser la judéité (le caractère minoritaire) en termes de nation, la tirant ainsi du particularisme pour lui rendre un statut général. L'antisémitisme, cohérent à cet égard, montre une attitude de soutien envers l'Etat d'Israël (ce qui s'est vérifié durant la guerre de juin 1967, et se confirme depuis), précisément parce que celui-ci représente l'accès au monde de la normalité, du classable et du lisible, au moins autant que par la garantie d'éloignement qu'il offre. Ce que Memmi dit de la judéité est vérifiable dans toute situation minoritaire mais la réponse nationale n'est pas applicable dans tous les cas. Le problème est alors pour le minoritaire de se constituer (ou de se reconstituer) des caractères de généralité à partir d'autres critères. Le concept de négritude a joué ce rôle de rassembleur et de généralisateur pendant plusieurs années. L'anthologie de la poésie noire de Senghor et le congrès des intellectuels noirs de 1956, la revue *Présence africaine* ont développé et consolidé cette forme culturelle dont le pouvoir mobilisateur a été fort malgré sa relative brièveté. La culture religieuse juive a joué et joue encore un rôle analogue et représente une option de généralité très différente du nationalisme, elle marque d'ailleurs ses distances à son égard : l'hostilité est certaine des milieux intégristes envers l'Etat d'Israël. Les mouvements féminins pour les droits civiques et récemment les mouvements radicaux (*Women's lib*, *Dolle Minas*, *Bas rouges*) sont encore loin de représenter un facteur réel de « généralisation » de la minorité féminine, ils sont pourtant une tentative dans ce sens ; elle s'apparente au plus affirmé des essais de constitution d'une minorité en entité générale : le mouvement ouvrier.

9. Malgré cette innumérabilité on peut citer tout de même : Franz Kafka, *La Métamorphose*, *Le Procès*, *La Colonie pénitentiaire* ; Bernard Frank, *Géographie universelle*, *Israël* ; Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* ; André Gorz, *Le Traître* ; Albert Memmi, *Portrait d'un Juif*, *La Libération du Juif* ; Françoise Parturier, *Lettre ouverte aux hommes* ; Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu* ; Calvin Hernton, *Sexe et racisme aux U.S.A.* ; Richard Wright, *Native Son*, etc., qui donnent la description des limitations du minoritaire dans la perception de la société majoritaire.

Ces formes sont autant de tentatives de récupération du statut de généralité par les groupes minoritaires, qu'elles se construisent autour du combat, comme le syndicalisme, le *Black Power* ou les mouvements féminins, qu'elles se construisent sur la réflexion et l'assomption de la culture, comme la négritude ou la judéité, ou qu'elles associent les deux et les joignent à la revendication nationale comme dans les luttes coloniales.

Il est certain que ces tentatives ne se jouent pas au même niveau. L'urgence, réelle ou ressentie du problème est évidemment première, mais elle n'est pas la seule à fixer la combativité, la cohérence et la forme des réponses minoritaires à la société majoritaire. Le niveau de conscience de sa situation où atteint la minorité ne joue pas un rôle négligeable. Il y a des minorités qui ne peuvent ignorer l'être. La liste serait interminable des romans, des analyses ou des autobiographies de minoritaires où l'évidence de fait de la « connaissance » éclate dès les premières pages, dès les premiers âges de la vie. Les minorités où les caractères de la minorisation sont « forts » en ont une conscience réflexive et la quasi-totalité des membres de ces groupes connaissent la situation. D'autres minorités ne prennent une conscience réflexive des faits qu'à travers certains de leurs membres, ce qui n'implique en rien que chacun des membres de ces groupes n'est pas au courant de sa particularité, mais il ne la connaît pas comme un effet de groupe. Si une partie de la classe ouvrière est, consciemment, étrangère au mouvement ouvrier, si la plus grande partie des femmes ne se sent pas concernée par les mouvements de revendication féminins, chaque individu n'en sait pas moins qu'il est ouvrier ou femme et l'une des raisons de cette indifférence peut être soit l'ignorance d'être impliqué dans une situation mineure *sociale*, soit le refus de cette situation. Toutefois ceci ne met en cause que l'impact de ces mouvements sur les individus, non l'existence de ces tentatives elles-mêmes, puisque de fait, elles existent.

### *Mécanisme de défense*

Que le combat, extérieur, se noue autour du nationalisme ou, intérieur, s'abrite sous le combat social ou la revendication culturelle il n'y a pas d'exemples de prise de conscience sans crise. La minorité est toujours contrainte à la violence non seulement pour établir ses droits mais encore pour être reconnue en tant que telle et faire parvenir son existence à la conscience

publique. La majorité ignore l'existence de la minorité (au sens ne la reconnaît pas), elle est littéralement aveugle aux côtés de qui tente de vivre et d'obtenir les moyens de cette existence. A fortiori ignore-t-elle son rôle dans l'impossibilité de vivre où se trouve la minorité. Lorsque cette existence tend à devenir, dans la « crise », une réalité sociologique pour la majorité, celle-ci se satisfait assez aisément de l'enregistrement d'existence, croyant le problème clos par cette reconnaissance. Les relations entre les deux communautés américaines et leur évolution au cours des cinq dernières années le montrent assez bien. Il en est de même pour l'évolution de la condition féminine ; et pour les processus d'indépendance des pays colonisés où le mythe « transitoire » de l'autonomie a presque toujours précédé l'indépendance juridique au cours d'une lutte plus ou moins longue et violente des colonisés. L'étonnement des majoritaires devant le développement de la lutte des minoritaires à partir même des « octrois » qui lui paraissent pour sa part résoudre la question, montre assez que le regard majoritaire, tourné vers le passé, tente de clore la situation au moment même où le minoritaire est tourné vers les possibles et ouvre le débat.

En effet les revendications minoritaires deviennent de plus en plus précises et dures à mesure qu'elles obtiennent un début de satisfaction : la révolte ne devient possible qu'à partir d'une certaine insertion dans le contexte majoritaire, insertion qui est l'un des effets premiers de la lutte, celle-ci créant de facto une situation concrète commune.<sup>10</sup> Cette relation entre la « crise » et

10. De ce point de vue, la pensée de droite a toujours été plus clairvoyante sur le déroulement des faits à venir que la pensée de gauche souvent noyée dans un « optimisme » peu compatible avec la lucidité. Dans son pessimisme, et son manichéisme fondamental, la droite ne se montre peut-être pas plus juste mais certainement plus exacte dans ses prévisions à court terme. Dans l'un et l'autre cas ce n'est pas la justesse de l'analyse politique qui est en cause mais plutôt l'attitude immédiate vis-à-vis des événements. On peut constater que les faits donnent raison aux prévisions de la droite. Qu'il s'agisse pour elle d'un simple corollaire de la méchanceté humaine et du mal originel qui ne peut être éliminé, ne change rien au fait que ses pressentiments sont plus proches de la réalité. (Bien entendu ce point de vue est exprimé en langage majoritaire : « pessimisme » est majoro-centriste dans ce contexte). Quant aux libéraux, majoritaires ou minoritaires, il est de leur sort commun d'être assis entre deux chaises, rêveurs qu'ils sont d'une société réconciliée : ils sont déjà dans une étape ultérieure et incertaine du processus de déminorisation. Ils sont pourtant ce temps nécessaire à la naissance du conflit, temps charnière où l'autre se constitue en tant que lui-même.

la conscience que prend la majorité, et d'être concernée, et de l'existence des minorités, transparait dans les œuvres de culture. Cinéma, littérature, presse, recherche sont le baromètre de la conscience d'implication de la société globale. Il est frappant à cet égard de noter la différence qui existe entre la France et les Etats-Unis où l'impact conscient des problèmes de minorités-majorité est fort différent et dévoile des systèmes de défense dissemblables au moins autant qu'un rapport de forces différent. Ces problèmes peuvent être considérés comme une toile de fond dans les média américains. La préoccupation en est constante et surtout absolument intégrée dans le projet total de l'œuvre. Il est peu d'auteurs importants qui soient muets sur cette forme du réel et elle est présente dans la quasi totalité des textes de Faulkner, de Miller ou de Wright, des films de Chaplin, de Ford ou de Welles, pour citer des auteurs majeurs.<sup>11</sup> En fait tout film américain de série moyenne ou B intègre ce niveau de réalité ; que ce soit sous une forme et une interprétation discutable, n'enlève rien au fait lui-même. C'est un fait que, paradoxalement (mais le paradoxe n'est qu'apparent), littérature et cinéma américains sont à cet égard beaucoup plus libres que leurs homologues français et européens en général. Hormis l'époque de la chasse aux sorcières mac-carthyste, qui s'attaquait aux hommes plus qu'aux sujets, la mise en cause de la société américaine par elle-même au sein de ses grandes productions a de quoi surprendre le spectateur européen qui n'a guère l'habitude de voir le Chatelet monter un spectacle sur « l'absurdité du racisme », Jean Gabin tourner un film en couleurs sur les horreurs de la conquête de l'Algérie.<sup>12</sup> Ces « audaces » lorsqu'elles sont possibles et c'est avec difficultés,<sup>13</sup> sont réservées à des films dont la distribution ne se fera que dans des salles dites « art et essai », parfaitement confidentielles. De plus si un film français (ou européen) traite du racisme ou d'un autre problème de minorité, il ne fait que cela, et inversement il n'en apparaît rien dans la production courante. Dans les films américains, mis à part quelques œuvres

11. Les meilleures analyses de la situation raciste et du vécu minoritaire à leur époque viennent d'ailleurs du cinéma américain : *Shadows* de John Cassavetes, *La Soif du mal* d'Orson Welles, *Come Back Africa* de Lionel Rogosin, et récemment *Slaves* de Herbert Biberman...

12. On vient de voir (1970) la violente résistance opposée à la projection de *La Bataille d'Alger* qui date de 1965.

13. Fait souligné au cours d'un colloque international de juristes sur les problèmes de censure (Paris, octobre 1968).

explicitement axées sur cette question, la majeure partie de la production traite peu ou prou du problème, au moins allusivement, ceci depuis la fin de la dernière guerre mondiale sensiblement, époque qui semble la période clé de l'ensemble des prises de conscience occidentales. La situation concrète y affleure constamment et émerge souvent. Et la connaissance y est en définitive, si on la compare à celle des œuvres européennes, plus différenciée et plus attentive.

Il en est de même pour la recherche, qui n'est pas également distribuée entre tous les pays qui entretiennent des laboratoires. L'abondance des recherches sur les minorités et le racisme est considérable aux Etats-Unis, leur fréquence proportionnelle par rapport à des pays comme la France ou l'Angleterre saute aux yeux à toute lecture, même superficielle, des bibliographies systématiques ou périodiques de sociologie. Le problème est en France complètement *scotomisé*, contrairement aux Etats-Unis où il est constamment présent.<sup>14</sup>

Ces diversités semblent dues à plusieurs raisons. En premier lieu, la disproportion numérique entre groupe majoritaire et groupes minoritaires en France est si écrasante que les problèmes n'en arrivent pas à la violence, qui est actuellement la seule voie d'accès possible à la conscience globale.<sup>15</sup> Lorsque cette violence s'est produite en France, c'était sous une forme exterritoriale, celle des guerres d'indépendance. Le foyer de la violence étant extérieur au territoire d'appartenance de la majorité, la question se trouvait posée sous une forme qui amenuisait singulièrement l'urgence de la prise de conscience. Comme ce qui n'est pas violent, ce qui est lointain ne prend pas de caractère contraignant pour la conscience, nous l'avons déjà constaté dans les premiers traits racistes du rapport à l'autre au siècle dernier. Et l'inconnaissance d'un problème lointain néglige également ses effets proches :

14. Mais à notre avis, le fait que le problème soit scotomisé ne signifie en rien que l'urgence idéologique soit moins grande : les pays qui ne se considèrent pas comme concernés (comme racistes), ce qui est le cas de la France, sont, lorsque le substrat idéologique est clairement raciste (et c'est aussi le cas), à la merci de n'importe quel déclencheur concret. Les événements de 1940 en France, les émeutes raciales de 1962-1964 en Angleterre, les échos de la guerre des Six-Jours en France, le quasi-éclatement du parti conservateur anglais à la suite des déclarations raciste de Enoch Powell en 1968) ce qui s'est bien « arrangé » depuis...) le montrent.

15. Cette disproportion touche les groupes dont la culture est considérée comme hétérogène à celle du groupe dominant, non ceux qui sont, à cet égard, supposés homogènes (tels les femmes ou les ouvriers par exemple).

cette violence lointaine a changé le régime politique de la France, la quatrième république y a sombré. La situation américaine est toute différente : le rapport entre les deux populations est suffisant pour que, lorsque la minorité prend la parole, elle ne passe pas inaperçue. La proportion des noirs et des blancs aux Etats-Unis a peu varié depuis la fin du siècle dernier, marquant semble-t-il, contrairement à un fantasme raciste vivace, une légère augmentation de la proportion des blancs : ceux-ci représentent environ 90 % de la population, ils n'étaient que 88 % à la fin du siècle dernier.<sup>16</sup> Actuellement, dans les régions industrielles et politiquement clés, le rapport démographique entre blancs et noirs est moins inégal. De plus, le rapport démographique est inséparable du fait que les conditions économiques et juridiques ont changé depuis le siècle dernier ; celles-ci permettent la prise de parole au sein d'une marge précaire — au-delà de l'écrasement absolu qu'a été si longtemps la situation économique-légale des américains noirs. Les issues régulièrement sanglantes des révoltes sporadiques et désespérées des esclaves marquent que le seul rapport démographique n'est pas en cause. Les Etats-Unis se trouvent donc dans une situation où l'urgence est créée par : la présence sur le même territoire, le rapport démographique et l'extériorisation de la violence. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient de ce problème une conscience aiguë qui surgit de la réalité quotidienne. Ce pays considéré comme l'un des plus profondément et des plus gravement raciste, ce à quoi on se satisfait à bon compte et parfaitement à tort de sa propre innocence, est l'un des moins aveugle sur son propre racisme. Les conditions d'émergence et de conscience sont différentes en France, elle garde donc relativement le bénéfice commode de l'inconscience et rejette assez facilement sa culpabilité, comme on a pu le voir à propos de l'antisémitisme, le mécanisme de rejet se jouant sur des accès de conscience sporadiques. Mais, lorsque la conscience est acquise, le mécanisme de rejet dispose d'une voie royale : il semble bien qu'une société consciente et libérale (au sens où les Etats-Unis,

16. La fameuse règle des « 10 % de minoritaires = troubles » s'en trouve assez mal puisqu'avec une proportion à peu près identique (et qui tend à évoluer en deçà de ce seuil) on a vu la situation osciller entre la violence des révoltes d'esclaves, la réduction à la protestation intellectuelle, puis le ressurgissement de la lutte avec le Black Power et les Black Panthers... Mais peut-être pourrait-on avancer « 10 % de minoritaires = conscience »...



par exemple, sont une société libérale)<sup>17</sup> puisse être mithridatisée par sa propre critique, qui se développe d'une façon autonome sans jamais déboucher dans l'univers des faits. Cette critique, sous la forme des productions culturelles, fournit au contraire une soupe de sûreté, un mécanisme de régulation-dilution des revendications des minorités.<sup>18</sup> Nous retrouvons donc, une fois de plus, les ruses du refus et du rejet dont l'énergie renaît sans cesse de ses cendres.

### *La recherche*

La lutte matérielle du minoritaire et sa lutte idéologique peuvent se manifester dans la société majoritaire elle-même. Ceci arrive lorsque cette société se retourne sur elle-même pour tenter de se « comprendre ». En effet, la recherche sur ces problèmes suit un certain nombre de canaux qui sont une forme de l'accès du minoritaire à l'existence. La recherche, tout en étant soumise aux impératifs qui ordonnent les rapports entre majorité et minorités, introduit des faits nouveaux dans le jeu déterminé par le majoritaire. Nous avons déjà noté que plus le pays producteur de recherche est consciemment concerné par le problème majorité-minorité, plus la recherche sur cette question est abondante. La conscience d'être concerné est, nous l'avons vu aussi, étroitement liée à la violence de la situation ; en même temps, cette violence entraîne une analyse d'autant plus complexe et plus fine. Les ouvrages sur la judéité nés de l'explosion nazie sont les plus rigoureux et les plus approfondis des ouvrages sur le racisme avec certains écrits théoriques du Black Power. La littérature ouvrière ou féminine ou les écrits sur la négritude n'ont rien produit d'aussi lucide et acharné.

La recherche sur le racisme au sein d'une société, qu'elle soit consciemment ou inconsciemment concernée, est le fait des minoritaires eux-mêmes. Si l'abondance des recherches est signe de la conscience du problème des rapports dits « raciaux », il est tout aussi significatif de constater l'abondance des minoritaires parmi les chercheurs qui traitent de cette question, et ce, dans

17. Cf. l'analyse de F. Masnata, *Pouvoir blanc, révolte noire* où il souligne le rapport entre le libéralisme politique de la démocratie américaine et les relations actuelles des blancs et des noirs.

18. Cf. la lettre ouverte de démission de sa chaire de sociologie, de Hans Magnus Enzensberger, publiée par *Le Nouvel Observateur*, n° 171, 1968 (« Pourquoi je quitte les Etats-Unis »).

tous les pays. Certes, la recherche est l'un des métiers où les minoritaires sont proportionnellement plus nombreux que dans les autres secteurs actifs non prolétariés :

« Les sociologues américains, étudiant le recrutement de la sociologie, ont constaté qu'il y avait parmi eux un pourcentage plus élevé que dans l'ensemble de la population d'éléments semi-marginaux, ou tout du moins d'éléments qui ne proviennent pas du vieux fond de la société américaine. Américains de date récente, depuis une génération, ou de religion juive ou originaires d'Europe centrale, ces éléments sont mieux représentés que, disons, la bourgeoisie bostonienne. » 19

Mais cette proportion est plus élevée encore pour les recherches portant sur les sujets qui nous intéressent ici. Si on compulse les bibliographies de sciences humaines (psychologie, sociologie et anthropologie), on voit que les problèmes minorités-majorité sont traités par des chercheurs minoritaires ; et ceci en s'en tenant à la seule lecture des noms, ce qui laisse supposer une sous-évaluation. Le fait d'être soi-même concerné — que ce soit directement ou par le constat des faits sociologiques — est sans doute l'une des causes de cette démarche intellectuelle et professionnelle. Seuls, semble-t-il, les minoritaires ont vue de l'importance de ce problème, hors même les situations où la violence appelle l'attention majoritaire. Ce « concernement » est pourtant celui de la société tout entière, toutefois les majoritaires l'ignorent, même dans les sphères traditionnellement professionnelles de la conscience. Le problème est soit inconnu soit considéré comme marginal et particulier ou même anecdotique jusqu'à ce que la violence des minoritaires déclenche la conscience du caractère total de la situation. Or, les minoritaires ont cette conscience depuis toujours. Porteurs d'une marque que ne portent pas les majoritaires, ils sont littéralement désignés pour cette activité. La révélation d'appartenance minoritaire est un fait de culture pour la plus grande partie d'entre eux ; leur vie, depuis leurs plus anciens souvenirs, est accompagnée de la « marque », qu'elle soit vécue dans le malheur ou dans l'orgueil. Pour être tautologique : ils s'occupent de leur propre question, c'est en ce sens qu'ils sont sociologiquement désignés. La situation réelle du minoritaire commande sa place de questionneur dans la société majoritaire.

Où trouverions-nous cette révélation de l'enfance que constituerait le fait d'être majoritaire ? Dans une société blanche, le blanc ne

19. R. Aron, « La Société américaine et sa sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, t. XXVI.

sait pas qu'il est blanc, il *est*. Il est dans ses particularités individuelles. Sa condition n'est pas réflexive, pour reprendre l'expression de Misrahi, sa condition ne reflète rien, n'est pas socialement particularisée : elle se *fait* au lieu d'être d'abord *réfractée*. Différence de position dans l'univers perceptif de la société globale qui ne va pas sans d'étranges querelles ; ainsi, pour le majoritaire, les minoritaires apparaissent-ils comme d'incurables particularistes, *ils* sont lassants... ils exagèrent... ils sont indécents, limités... ils ne se préoccupent que d'eux-mêmes... pourquoi de temps en temps ne parlent-ils pas de ce qui préoccupe tout le monde ? Situation étrange en effet car le majoritaire n'est pas sensible au fait que « tout le monde » signifie en l'occurrence sa propre spécificité élevée à la dignité du niveau général ; et il ignore être le créateur de cette particularité de l'autre pour autant qu'il lui refuse le statut de généralité qu'il s'accorde à soi-même.

Le niveau général, ce qui concerne « tout le monde », serait-il marquées du signe de la *norme*, du signe du *non-particulier* ? Or, ce signe n'existe pas, il n'y a signe que pour la particularité, porteuse de la marque. Le majoritaire est le général, ce qui n'est pas délimité, n'est pas marqué. Les limites que ressentira le majoritaire seront celles de ses caractères individuels, non de sa particularité sociale. Au contraire, le minoritaire saura vite qu'au sein de la généralité, il est marqué, qu'il y est pure particularité : ces limites, invisibles et insensibles au majoritaire, seront les premiers impératifs de sa vie. La confrontation à la particularité, à l'impératif de la particularité, l'exil de la généralité, qui est l'un des caractères des sociétés racistes (mais existe-t-il des sociétés non-racistes dans le monde actuel ?) accompagne dès le départ la vie des minoritaires, imposée à eux par les rapports de force.

### *La préoccupation minoritaire*

La « limitation » du minoritaire n'engendre pas pour autant une conscience commune des minorités au sein des groupes minoritaires concrets. Si la solidarité des groupes minoritaires est inexistante en dépit des efforts indéniables de la part de certaines fractions de ces groupes (et ils ne sont souvent qu'une préoccupation tactique...), c'est sans doute que leurs intérêts immédiats sont souvent contradictoires. C'est une des raisons de l'attitude ambiguë, c'est le moins qu'on puisse dire, du mouvement ouvrier envers les femmes et les ouvriers « étrangers ». La conscience du caractère global de l'oppression est, bien que proclamée, assez peu efficiente

dans la lutte quotidienne. Mais cette conscience est sensible dans la lutte idéologique qu'est la recherche. Elle s'y exprime sous une forme inattendue : la relative interchangeabilité, chez les minoritaires, des focalisations du travail par rapport à leur appartenance propre. Interchangeabilité qui s'exprime peu dans le domaine des essais, assez restreint et où l'auteur parle presque toujours de son propre groupe, mais transparaît dans les recherches empiriques ou semi-théoriques. Les études sur les minorités sont faites par des minoritaires, mais 'par forcément sur la leur propre. Le problème de la minorité dans son ensemble les préoccupe et il existe un jeu de la minorité entre ses différents groupes lorsqu'elle prend « sociologiquement » la parole. Si l'on préfère, dans l'acte réflexif que constitue la recherche, chacun des minoritaires ne porte pas forcément le regard sur sa propre minorité. Lorsque la condition minoritaire est vécue comme question, elle apparaît comme une forme sociale dont la spécificité réelle du groupe propre n'est qu'un aspect. Dans les introductions qu'il a données à ses deux ouvrages d'analyse de la judéité et au recueil d'interviews de leaders noirs américains, Memmi marque clairement la conscience de la communauté de situation des minoritaires sous le concept d'oppression, adéquat dans l'état actuel des connaissances et dont Fanon s'est servi aussi dans le domaine de l'analyse psychologique. L'oppression est la vérité de la situation, vécue à travers et par les spécificités qui l'incarnent. Déjà, Beauvoir dans une contribution fondamentale à l'analyse de l'altérité, avait réuni juifs, femmes, noirs, prolétaires, colonisés.<sup>20</sup>

### *L'aliénation du dominant dans la situation d'oppression*

Si la distribution sociale des chercheurs dans les travaux qui portent sur les problèmes du racisme et des rapports de la majorité et des minorités est déjà en soi significative de l'état de conscience de la société à l'égard de ses propres structures, un autre fait confirme et affine cette constatation. Parmi les chercheurs qui travaillent dans ce domaine, ce sont les minoritaires qui donnent les premières descriptions de *l'implication réciproque des groupes en présence*, l'aliénation n'y apparaît plus comme le seul

20. Ces remarques renvoient à Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, *Les damnés de la terre*, *L'An V de la révolution algérienne* ; Albert Memmi, *Portrait d'un Juif*, *La Libération du Juif*, « Les Chemins de la révolte », introduction à Baldwin, Malcolm X, M. Luther King, *Nous les nègres* ; Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, introduction.

fait du minoritaire, mais bien comme un fait total qui affecte l'ensemble de la société où elle se produit (ou qui la produit), un phénomène qui affecte le groupe majoritaire tout comme le groupe minoritaire.

La saisie de l'aliénation du minoritaire, souvent décrite, est donnée comme l'un des caractères centraux de l'appartenance minoritaire. Plus rarement, la saisie de cette aliénation renvoie à la structure sociale d'ensemble où se trouve inséré le groupe minoritaire :<sup>21</sup> la lecture est alors faite à un niveau de généralité élevé et dépasse la seule question des rapports minorité-majorité, elle laisse ainsi dans l'ombre l'aliénation du groupe majoritaire. Mais d'une façon générale, le groupe majoritaire continue à être pensé comme indépendant des phénomènes de l'aliénation des minoritaires, en dehors des domaines où il est en contact explicite avec eux. Il apparaît comme *se définissant ailleurs que dans son rapport* aux minorités, type de rapport qui est considéré sinon comme marginal, du moins comme ne fondant pas le sens du groupe majoritaire. Par contre, le groupe minoritaire passe bien pour être défini *par et dans son rapport* au groupe majoritaire, ceci aussi bien aux yeux des minoritaires que des majoritaires. Par un de ces tours de passe-passe de l'ethnocentrisme (en l'occurrence le majoro-centrisme) les idéologies se font silencieuses et reflètent leur manque dans ce silence : le groupe qui agit (qui limite, qui impose, en un mot qui parle) dépasse ce qu'il fait ; le groupe qui est agi (qui est limité, à qui on impose et en impose, qui est parlé) n'est que ce qu'il est fait. Que le nègre, le juif, la femme, l'ouvrier soient aliénés dans la saisie d'eux-mêmes est maintenant de l'ordre de la vérité ; que le détenteur de la norme culturelle soit tout autant aliéné dans son rapport à soi-même n'apparaît guère. A vrai dire, cela n'est pas nié ; ce n'est pas connu, c'est de l'ordre du silence. James Baldwin rappelait l'existence (en 1967) de ghettos blancs, ghettos non de la misère matérielle mais de la ségrégation, de l'isolement... Mais les majoritaires ne savent

21. Certains auteurs ont réuni dans un même ouvrage les deux groupes étudiés, celui du racisant et celui du racisé, sans parvenir cependant à montrer complètement la liaison entre les deux. Significatifs à cet égard sont les *Réflexions sur la question juive* de Sartre qui juxtapose l'analyse de la conscience juive et celle de la conscience antisémite ; et le *Portrait du colonisateur et portrait du colonisé* de Memmi qui donne une image plus forte du rapport nécessaire entre les deux parties. Ces ouvrages sont d'ailleurs rares : la société productrice ne se saisit jamais semble-t-il spontanément comme ensemble, ce qui est vérifiable dans les analyses du rapport dit « racial ».

jamais qu'ils sont isolés, ils n'en sont même pas à le nier, ce qui, signifiant censure, impliquerait un minimum de savoir... La situation commune disparaît ainsi sous l'hypertrophie du moi majoritaire. La recherche se trouve en continuité et non en désaccord avec la vision commune des choses : hypertrophiée dans certaines directions, elle ne présente même pas de début d'intérêt pour d'autres secteurs qui se trouvent, eux, uniquement défrichés par des minoritaires. Ceux-ci indiquent les possibilités de directions neuves de la connaissance. La notion d'aliénation majoritaire est parmi celles-ci. La très forte proportion de chercheurs minoritaires ouvre la voie à exprimer et à constituer en fait sociologique l'aliénation et l'implication du dominant dans toute situation d'oppression. La société y met en cause sa majorité par ses minorités.

Les remarques précédentes permettent de voir que la recherche sur le racisme se situe à la rencontre de deux phénomènes ; d'une part, l'existence dans une société d'un conflit racial : il n'existe guère de recherche dans un pays si du point de vue majoritaire la question ne se pose pas ou si elle se pose d'une façon moins urgente ; d'autre part, le fait — qui paraît pourtant relever de la structure de la majorité puisqu'enfin la recherche est insérée dans la société majoritaire et payée par elle — que cette question ne se révèle à celle-ci que par les minoritaires. Et non seulement dans l'ensemble, ce type de recherche est le fait des minoritaires mais les découvertes et les hypothèses les plus avancées viennent à peu près exclusivement de ces derniers. L'existence et le volume des travaux sur ce problème, la pertinence de leurs analyses, résultent du jeu combiné de la situation globale (elle est plus ou moins urgente) et du statut personnel des chercheurs eux-mêmes (ils sont minoritaires et insérés dans la société globale).<sup>22</sup>

22. Un exemple assez récent des voies nouvelles ainsi ouvertes à la recherche peut être trouvé dans les travaux qui ont pris pour objet le taux élevé de criminalité en Algérie colonisée. Les psychiatres Porot et Sutter (*Le « Primitivisme » des indigènes nord-africains, ses incidences en pathologie mentale*) avaient avancé une interprétation constitutionnaliste. En effet ce taux élevé relevait à leurs yeux d'une tendance « particulière » à la criminalité de l'Africain du nord, option qui persiste dans le dictionnaire de psychiatrie de Porot. La conclusion faisait corps avec la statistique : les peuples statistiquement criminels le sont par une essence particulière de violence et de criminalité. Fanon (*Les Damnés de la terre*, particulièrement : « guerre coloniale et troubles mentaux ») partant des mêmes données a fait l'économie de ce concept métaphysique en donnant du fait une analyse socio-historique. Replaçant le phénomène dans son contexte de colonisation et d'oppression,

La recherche en ce domaine est encore moins qu'en d'autres, une activité « désintéressée ». Elle n'est pas le fait de n'importe qui comme nous l'avons vu, elle ne se manifeste pas comme pure activité marginale de connaissance, elle tend vers la mise en cause de celle-ci ; elle n'est pas seulement retour sur soi-même de la société mais acte au sein de cette société. Manifestation « subjective », elle est acte d'un sujet qui parle de ce qu'il connaît de la société, de ce qu'il connaît de la situation qui est faite à lui-même, à ses semblables (ce qui, sociologiquement, est identique), c'est à travers lui la conscience contrainte qui parle. Dans un premier mouvement, la recherche apparaît donc comme une parole personnelle qui expose une vérité particulière. Vérité particulière puisqu'elle est parole de minoritaire dans une société où c'est la parole majoritaire qui est porteuse de généralité. Dans un second mouvement, cette recherche est manifestation sociologique et objective en tant qu'elle est inscrite dans le fonctionnement social. Elle est communiquée, publiée, ce qui constitue déjà une reconnaissance, une inscription dans le déroulement « normal » des activités sociales. Certes, les obstacles à cette inscription sont sévères, la non-publication en est le premier volet, mais lorsque l'ouvrage parvient à la communication normale, les obstacles peuvent subsister, non-réponse du public, incompréhension totale ou partielle, refus de critique en contrôlent l'impact. La recherche est aussi un fait objectif en tant qu'elle est un travail reconnu et payé pour tel par le corps social. Inscrite dans le processus normal de la société, elle y est acte de revendication objectif car ses travaux se manifestent pour ce qu'ils sont : des analyses d'un fonctionnement contestable et d'une conscience con-

il montre le caractère de réponse à une situation précise que présentent les formes et le taux de cette criminalité. Dès les années 30 Richard Wright donnait dans son roman *Native Son* une analyse de la violence minoritaire, réponse à la domination et à la contrainte psychologique où l'enferme le majoritaire. Violence qui, le plus souvent, se retourne dans ses débuts contre soi-même : suicide, assassinat au sein de son propre groupe, ou comme on l'a vu dans le premier « été chaud » américain, explosion et destruction sur son propre territoire et non sur celui de l'adversaire. En dehors du fait même que l'explication de Fanon est économique, elle ne demande pas de remonter à un explication de type culturaliste — qui n'est d'ailleurs pas forcément à exclure et pourrait n'être pas contradictoire, mais la recherche est un processus de réponse en chaîne aux thèses précédentes... —, elle ouvre la voie vers les développements que connaît maintenant la socio-psychiatrie.

trainte. Parole de minoritaires, elle se dit telle dans la société majoritaire.<sup>23</sup>

Mais si la recherche est un acte, c'est dans sa spécificité de recherche. Sa fin n'est pas une visée d'action réformiste ou révolutionnaire, elle n'est pas un ensemble de recettes ou de recommandations. C'est, en tant que description et mise à nu d'une situation, inscrites socialement, qu'elle est cet acte.

#### CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Après avoir déterminé quelles mutations de la perception et de la référence culturelle avaient fondé l'idéologie raciste, nous avons tenté de voir comment, construite et élaborée sur un vide supposé, production de l'imaginaire, cette idéologie a fini par se trouver face à face avec les minoritaires qui prenaient la parole. Peu à peu, dans un univers concret où le pouvoir est déterminant, les minoritaires, en empruntant les voies étroites que laisse le pouvoir de fait, ont fait surgir un être concret et irréductible à qui désormais se trouve confrontée la majorité.

Nous avons vu quelles étaient les raisons qui avaient fait opter pour une perspective de *généralité des racismes*. Cette perspective doit permettre de définir la spécificité du racisant, choix qui répond aux études traditionnelles, orientées soit sur la spécificité du racisé soit sur une particularité individuelle du racisant.

Le choix de la langue comme terrain de ce travail est motivé par son caractère de lieu commun de la signification dans un ensemble culturel défini. Nous allons maintenant aborder cette signification telle qu'elle se dévoile dans la presse quotidienne des années 1945-1960. Il s'agira donc de la forme contemporaine que prend le caractère symbolique des catégories racisées, porteuses du signe biologique, et des fluctuations du niveau de conscience de ce signe face aux catégories racisées.

23. C'est sans doute pour cela que les sociétés dont la préoccupation première est de se définir comme strictement majoritaires portent leurs efforts sur la limitation de la liberté de l'écriture et de la publication, comme sur l'expurgation de l'enseignement. Le mythe de la société monolithique est la condition *sine qua non* de leur existence aussi bien que le fondement de leur idéologie. Boas, Mann, Einstein, brûlés par le nazisme, la Lorelei devenue anonyme, Euripide et Sophocle interdits par les colonels grecs, ou le cinéma américain par le régime de Vichy, en sont témoins.



## TROISIÈME PARTIE

# Le langage actuel

## Le champ de la recherche et l'analyse

Une conduite ne peut être définie comme raciste que dans la mesure où elle est signifiée d'un sens particulier ; où elle révèle un univers du sens qui est celui de la race. Si on ne tient pas compte de cette médiation, on occulte, on supprime même, la forme sociale des rapports humains pour se replonger dans un univers naturel où l'objet physique race serait l'origine et l'aboutissement de l'agressivité, ce qui est l'une des formulations possibles de l'idéologie raciste.

L'ambiguïté du rapport à l'autre n'est dissipée que par l'intentionnalité. Dans une idéologie, cette intentionnalité est pour la plus grande part inconsciente : celle-ci ne se connaît que pour une infime partie d'elle-même, la notion de race est plus sentie qu'élucidée par exemple. Mais son statut inconscient ne l'empêche nullement d'être dite pour ce qu'elle est. Le discours est un perpétuel champ de la vérité. Freud a montré que nous ne pouvons rien cacher et qu'il suffit de savoir entendre nos paroles et leurs manques ; plus encore, que nous sommes incapables de mentir.<sup>1</sup>

Le champ de la recherche choisi étant celui de la signification telle que le langage la dit, le terrain de la recherche sera l'emploi de la langue. C'est la parole qui fait des actes un système de signes et un ensemble de significations. Dans une étude sur le racisme, cette relation entre l'acte et la parole est capitale dans la mesure où, si l'on aborde directement la conduite sans revenir à la médiation du sens, on peut difficilement distinguer l'agressivité pure (si tant est qu'elle existe sous cette forme...) et l'agressivité douée d'un sens.

Non seulement l'univers de la signification éclaire les actes,

1. Voir notamment la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, où il montre l'usage impossible du mensonge qui se retourne toujours en vérité.

mais il les motive. Cette double détermination du langage conduit donc aussi bien à se fonder sur le langage pour comprendre le racisme qu'à accorder une valeur prédictive à cette compréhension puisqu'en effet le langage est ce lieu où se rencontrent l'explication des actes et leur motivation.

Les variations sont importantes de l'emploi du langage dans les différents groupes sociaux. Mais ces particularités qui marquent sans doute une distance par rapport aux valeurs centrales du groupe global, ne mettent pas en cause la valeur de référence du système qui assure le fonctionnement social. Ni la syntaxe ni les valeurs ne sont différentes pour les multiples groupes de la société globale ; or c'est à ce niveau de généralité que se situe cette étude. Les variations sont marginales dans le contexte d'une culture globale définie par l'emploi de la langue française dans une aire géographique, temporelle et légale définie.

Ce point de vue, qui est admis dans les disciplines historiques et ethnologiques où il rend compte de l'organisation culturelle propre à une civilisation prise dans son ensemble, serait-il caduc pour l'étude sociologique ? La saisie d'une culture dans son ensemble, considérée comme légitime pour les civilisations anciennes ou « froides », ne serait-elle plus valable pour une civilisation qui considère la complexité comme son élément fondamental ? Si nous nous posons ces questions, c'est que nous avons habituellement plus de facilité à saisir une totalité dans ce qui nous est étranger. La généralité, quand elle nous est propre, nous est très difficilement acceptable, obsédés que nous sommes de notre complexité. Il n'est que de lire les commentaires de sociologues français à une enquête de type ethnologique menée sur la culture française pour en être certain.<sup>2</sup> L'opposition à ce qui est alors jugé simplisme, la difficulté à reconnaître les traits centraux de notre culture lorsqu'ils sont exprimés sans nuances sous-tendent ces commentaires. L'ethnologie n'est décidément applicable qu'aux autres...<sup>3</sup>

2. Cf. l'addendum des sociologues français à M. Mead et R. Métraux, *Thèmes de culture de la France*.

3. La possibilité d'application de ces méthodes de la généralité reconnue aux seules sociétés « non industrielles », « en voie de développement », « non historiques », « restreintes », « anciennes », etc., ne serait-elle pas un alibi ? Reconnaître pour ces seules sociétés la légitimité de méthodes visant à extraire une signification globale, ne serait-ce pas un argument en définitive raciste ? Le « loin », « l'étranger », le « non industriel », le « restreint » seraient-ils simples ? Inversement, les sociétés « historiques », « industrielles », bénéficiaires de la complexité qu'on n'accorde qu'à soi-même, ne sauraient-elles

La présente étude, comme toute recherche ethnographique et comme de plus en plus l'histoire, suppose donc l'existence d'une cohérence culturelle de l'ensemble social. Les variations individuelles ou groupales s'y manifestent comme des variations *dans* la culture et non à côté de la culture. L'unité de fonctionnement d'une culture est hypothétiquement nécessaire à toute étude qui porte sur la signification, et qui plus est, sur la signification dans son ensemble, c'est-à-dire autant comme orientation des conduites concrètes et institutionnelles que comme repère symbolique. C'est ce qu'ont bien montré R. Bastide pour les maladies mentales et les situations d'acculturation, C. Lévi-Strauss pour les conduites sacrées, B. Linton et M. Mead pour la compréhension des impératifs de la conduite quotidienne et sexuelle.<sup>4</sup> Comme le dit R. Bastide, une conduite « anormale » (ou pathologique) est aussi directement que les conduites normales le résultat d'un consensus général : « les troubles mentaux, autant que les formes normales, sont fonction d'un ordre collectif, que l'exception même ne laisse pas indifférent... » (*Sociologie des maladies mentales*).

Ainsi en est-il des groupes opprimés (ou marginaux) : leur conduite tout comme la conduite pathologique se refond dans la signification de l'ensemble et suit des formes déterminées et imposées par la culture totale. Dans cette perspective, les cultures industrielles, comme les cultures « froides », sont relevables des méthodes ethnologiques, c'est-à-dire de méthodes qui en considèrent le caractère d'ensemble comme incontestable. Ce point de vue a été défendu, bien que dans des optiques différentes, par P.-H. Chombart de Lauwe dans ses travaux sur la société française contemporaine, et les culturalistes américains, particulièrement M. Mead. Et c'est peut-être l'un des plus importants apports de l'ethnologie que d'avoir, dans ses débuts, négligé les distinctions de particularités, pressée qu'elle était par la nécessité de décrire vite ce qui était en train de mourir aussi bien que par ses préjugés racistes de globalisation. Elle a ainsi fondé la possibilité de considérer une société comme une unité de fonctionnement et une unité au niveau symbolique sans faire appel aux liens de cohésion artificiels inventés par le 19<sup>e</sup> siècle que sont la « men-

rien révéler à une approche globale ? Et finalement, la complexité qui se révèle peu à peu de ces sociétés « simples » infirme-t-elle les premières approches qui se faisaient au niveau général ?

4. Cf. R. Bastide, *Sociologie des maladies mentales*, *Les Religions africaines au Brésil* ; C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale* ; R. Linton, *Le Fondement culturel de la personnalité* ; M. Mead, *Male and Female*.

talité », l' « âme », l' « inconscient collectif », l' « esprit des peuples », retrouvant ainsi la situation objective commune des différents groupes en présence dans le cursus social. Mais cette unité du champ de la signification pose un certain nombre de questions relatives à l'expression de cette signification.

Ce à quoi nous nous trouvons inévitablement confrontés dans le champ de la signification ce sont les niveaux où elle joue. Si la question d'une signification inconsciente ne fait plus problème, le statut de cet inconscient doit être hypothétiquement précisé pour autant que l'on aborde le sens dans une perspective sociale. La démarche qui implique l'inconscient dans ses prémisses est considérée comme une démarche de type psychologique ou individuel, et pourtant, ce que nous pensons lire dans la banalité du langage, aussi bien dans son explicite que dans son implicite, est une réalité sociale. Ce sont deux remarques fondamentales, l'une de Boas, l'autre de Freud, qui, en se recoupant, appuient cette option :

1°) La remarque faite par Freud dans *Moïse et le monothéisme*, selon laquelle l'inconscient ne saurait être nommé inconscient collectif<sup>5</sup> car il est précisément « le » collectif, le lieu où « ça » parle pour reprendre l'expression lacanienne. Le lieu même où la notion d'individu et celle de socialité ne sont pas séparées.

L'inconscient nommé ici n'est donc pas l'inconscient collectif. Cette dernière notion, en fait métaphysique, de « réservoir de contenus » commun à un peuple, voire à l'ensemble de l'espèce humaine, est d'ailleurs l'un des concepts de la pensée raciste où on la retrouve sous les avatars de « l'âme des peuples » ou des « vertus de la race ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Jung fut chargé par le nazisme de la direction du mouvement psychanalytique de langue allemande et du tri entre « psychanalyse germanique » et « psychanalyse juive ». De plus, cette notion risque de réentraîner à la querelle de l'individuel et du collectif dont Gurvitch et Lévi-Strauss nous semblent avoir fait justice<sup>6</sup> et dont les sciences sociales et humaines se sont éloignées.

5. Cette remarque était une réponse à la notion d'inconscient collectif telle que la formulait Jung pour qui cet inconscient collectif formait une sorte de « réservoir » distinct des individualités particulières. De plus cette notion était axée sur l'idée de contenu plus que sur celle d'organisation, au contraire de l'analyse freudienne.

6. Cf. à cet égard Georges Gurvitch, *Vocation actuelle de la sociologie*, et Claude Lévi-Strauss, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss ».

2°) D'autre part, la notion linguistique<sup>7</sup> mise en lumière par Boas et sur laquelle Barthes poursuit des travaux, la notion de caractère d'obligation de la langue.<sup>8</sup>

Nous aurons donc d'une part un langage qui ne peut être autre que ce qu'il est : c'est-à-dire toute parole, tout discours est dépendant d'un sens qui ne peut être changé et qui est le même pour tous les parlants d'une langue.<sup>9</sup> Et d'autre part, un langage qui est le lieu où sourd cet inconscient qui nous commande et nous précède, où notre part personnelle est de choix et non d'invention,<sup>10</sup> la conjonction des multiples choix permettant de lire au plus près l'impératif inconscient.<sup>11</sup>

En définitive, c'est du point de vue de l'utilité que nous nous plaçons. Le caractère d'obligation de la langue, le fait qu'elle est le lieu commun de la signification sociale quels que soient les rapports particuliers des individus à son emploi, son caractère d'organisation inconsciente suffisent à rendre compte de l'option prise sans en appeler à une notion d'inconscient collectif.

C'est à travers le langage écrit que nous avons choisi de pratiquer l'analyse de signification projetée.

7. Notre travail n'en est pas pour autant linguistique. Bien qu'analyse du sens au travers de mots, de phrases, de séquences et de textes, on ne se propose l'étude de la langue elle-même à aucun moment. La langue y est le « symptôme », non l'objet. Il ne s'agit pas d'une réflexion sur la langue mais d'une réflexion sur l'altérité dont le matériel est la langue. Le projet est donc différent du projet linguistique.

8. Au reste cette hypothèse se trouve empiriquement confirmée par l'étroitesse et la constance de l'emploi des formes verbales et syntactiques dans le traitement des « autres ». L'impératif de la perception se manifeste dans la monotonie de la forme.

9. Cette obligation se dévoile à l'inverse dans le fait souligné par Barthes que « toute création littéraire est une bataille contre la langue » (séminaire à l'École Pratique des Hautes Etudes, 1967).

10. D'où peut-être l'emploi du concept de méta-langage (maintenant révoqué) dans l'analyse de Barthes. Une incontestable réalité s'exprime à travers lui : l'ambiguïté du langage dans son rapport à l'explicite, la non-démarcation du volontaire et de l'involontaire au sein de celui-ci, appelaient à la création d'une notion désignant le seul implicite. Mais il s'agit bien en fait d'un seul langage, la démarcation se situant à la conscience de son emploi, seule la conscience ou l'intentionnalité de celui qui parle créant un niveau de séparation — niveau évidemment variable selon les individus.

11. La lecture que Freud donnait de cet impératif n'était pas « sociale », c'est incontestable (sauf si ce n'est sur le plan de la transmission phylogénétique, qui ne peut être concerné ici). Mais l'organisation particulière au système inconscient telle qu'il l'a décrite est propre à l'inconscient lui-même, non à l'individu ou à la société.

Le but n'est ni d'étudier le contenu du corpus écrit, ni même d'étudier les aspects particuliers que le domaine écrit donnerait au racisme. Pour ce travail, l'écriture n'est que le support de la langue courante, elle est le terrain non l'objet. Le choix qui en a été fait a été dicté par la considération, capitale dans l'optique choisie, qu'elle fournissait un langage que la recherche n'avait sollicité à aucun degré, que ce soit sous la forme du questionnaire ou de l'interview. C'est l'événement, et un certain nombre de réalités sociologiques telle l'orientation politique, d'ailleurs secondes eu égard au projet, qui ont sollicité l'expression verbale.<sup>12</sup>

Si donc il ne s'agit pas d'une étude de l'écriture elle-même, on pourrait dire avec une apparence de raison que la décision d'y étudier le racisme demanderait l'application d'une analyse de contenu de type classique. Mais dans la mesure où on ne cherche pas à définir les particularités scripturaires du racisme ni à déterminer le poids du racisme, ou sa quantité, dans l'écriture, et où l'objet de l'analyse est de détecter le *sens raciste* tel qu'il se manifeste dans l'organisation et le vocabulaire de notre langage courant, on ne peut se limiter à l'inventaire de ce qui est explicite dans le sens. Il s'agit de retrouver la continuité en mettant en lumière ce qui est tu ou détourné. C'est dire que l'analyse est ordonnée à l'existence d'un inconscient et à sa manifestation à travers les formes verbales.

Nous sommes d'autre part tenus dans les limites d'une conduite définie et particularisée : celle du rapport à l'« autre » institutionnel. Par l'« autre » institutionnel, il faut entendre l'« autre » social, c'est-à-dire ce qui est désigné socialement comme autre, en catégorie marquée légalement ou culturellement. Telles sont les catégories dites de race : jaunes, juifs, nègres ou étrangers ; les catégories de sexe, les catégories de classe, les catégories d'âge, qui diffèrent de la norme sociale ; ainsi que les catégories de l'insertion sociale : aliénés, criminels, déviants sexuels ou sociaux. Toutes catégories qui sont, significativement, revêtues de

12. Le rôle joué par ces facteurs sociologiques n'est pas capital dans l'emploi du langage courant. Si l'analyse avait porté sur des textes s'appliquant explicitement au racisme, cela eut été différent : l'expression des opinions conscientes sur cette question étant variable suivant les intentions associées à ces facteurs sociologiques. Mais lorsque le langage est abordé à son état *inintentionnel*, dans des textes dont l'objet *n'est pas* le racisme, c'est l'emploi habituel de la langue qui est en cause.

la marque biologique et porteuses de la signification symbolique exprimée par la race.

Nous nous trouvons donc à la croisée d'une proposition de la problématique et d'une option méthodologique. D'une part, il importe de saisir ce qui fait le lien de toute expression de l'altérité, puisque, comme nous l'avons souligné, c'est la généralité de l'altérité qui nous paraît être la voie propre à définir une spécificité du racisant ; d'autre part, il importe de saisir ce qui n'est pas explicitement exprimé de cette relation, plus encore que ce qui en est clairement dit. Nous nous trouvons donc dans la nécessité de définir une organisation ou une articulation plus que des traits isolables et comptables, et de plus contraints d'être attentifs à une parole fuyante et sujette à la censure.

Appliquer une analyse de type quantitatif dans ce cas serait utopique et reviendrait à se condamner à négliger ce qui fait de la saisie de l'altérité un caractère *continu* à travers son incarnation dans des spécificités diverses. Un univers fractionné en unités isolées implique un traitement quantitatif, par nombres ou par fréquences. Il n'en est pas de même d'un univers sans solutions de continuité ou du moins dont on prétend reconstituer l'unité sous-jacente comme c'est le cas ici. La méthode quantitative aborde chaque catégorie dans sa spécificité, et chacun des éléments analysés y est alors irréductible aux autres. C'est de l'optique contraire que nous sommes partis : tenter de déterminer s'il existe ou non un commun dénominateur entre les catégories altérisées et, si oui, si il permet de parvenir à la catégorie racisante. A quoi seule une analyse continue de l'altérité et de ses articulations, c'est-à-dire une analyse qualitative, peut nous faire parvenir. La ténuité des échappées inconscientes n'est pas comptabilisable et n'a aucune signification statistique. La constance des formes qui s'appliquent aux autres est analysable, non à travers la comparaison numérique, mais à travers le sens que nous donnent ces rares échappées de l'inconscient, annoncées et véhiculées par les indications fournies, leur forme, l'ordre des nominations... Il s'agit non de comptabiliser ou de classifier ce que l'on connaîtrait avec certitude, mais de reconstituer le puzzle d'un sens.

Comment alors pourrions-nous définir les grandes lignes de la méthode employée ? Il s'agit d'abord de maintenir en corrélation constante ce qui est déjà connu du racisme explicite et le contenu et la forme la plus banale de l'expression qui se rapporte aux groupes « autres ». Ceci en s'appuyant sur la découverte freudienne de la signification du langage selon laquelle rien n'est



banal, rien n'est dépourvu de sens. Aucune conduite verbale ne relève du non-sens, de l'insignifiance ou du mensonge ; au contraire, l'apparence de l'insignifiance ou de l'erreur ou de la faute révèle une place majeure du sens. Il est impossible de solliciter systématiquement l'inconscient, encore moins d'en faire une exploitation par échantillonnage raisonné ; nous n'avons pour le reconnaître que les erreurs, les expressions détournées, les surgissements de sens involontaires ou marginaux, les artifices de construction et les illogismes verbaux, qui constituent un matériel forcément lacunaire. Mais ces lacunes elles-mêmes sont en définitive significatives : ce qui est tu a une aussi grande importance que ce qui surgit involontairement dans la parole et ce qui surgit involontairement a plus d'importance que l'expression volontaire. Ces deux aspects du discours, détour ou silence, sont plus « vrais » que la parole réductible à la conscience et à la logique. En effet, si celle-ci n'est pas forcément fautive, elle risque cependant d'être mieux fermée sur son sens profond et orientée par un désir conscient qui devient efficace de ce qu'il est une censure. Les surgissements de l'inconscient, ces échappées de la vérité, ces forçages de barrage, se manifestent justement aux défaillances de la censure.

Mais aussi les constructions habituelles de la langue, c'est-à-dire celles même qui n'ont pas le besoin d'en appeler à la censure tant elles sont générales et inconscientes de leur sens, sont les plus propres à dire, pour peu qu'on les entende, ce que nous cherchons à savoir. Il ne s'agit plus seulement des échappées de l'inconscient dont nous parlions plus haut (erreurs, expressions détournées, surgissements de sens marginaux, artifices de construction, illogismes verbaux), mais simplement de l'ordre des phrases, de l'information donnée, des prises de position par rapport aux valeurs... toutes formes spontanées et naturelles. Et si le but dernier est de décrire une organisation perceptive et non de classer ou de décrire des valeurs ou des contenus, nous verrons pourtant que ces derniers sont indispensables pour décrire cette organisation. Tout comme la généralité de l'altérité se trouve incarnée dans des spécificités diverses, l'organisation perceptive de l'altérité ne peut se lire qu'à travers les valeurs et les contenus.

Si l'un des caractères de l'altérité en général n'est saisissable qu'à travers des incarnations concrètes (ce que sont pour les juifs, le *numerus clausus*, les relations sociales effectives, l'accès aux professions, etc., pour les femmes, la « spécificité » des droits lé-

gaux, l'accès aux professions, la fréquentation des lieux publics, etc., pour les nègres, les relations sociales, l'accès aux professions, etc.) c'est pourtant le caractère général du traitement qui se trouve ainsi appréhendé : la limitation des droits. De même, lorsqu'on constate dans le système de valeur des auteurs racistes un recours à la « valeur paternelle des origines », une obsession de la décomposition et de l'apocalypse, ce sont ces « valeurs » qui nous apprendront la forme « immobile » et « définitive » de la perception raciste. Lorsque nous verrons que l'autre s'interprète toujours comme étant mauvais ou bon, meilleur ou pire (plus « intelligent », plus « sexué », incarnation de la « nature », incarnation du « mal », moins évolué, « irresponsable », etc.) nous saurons alors que l'autre est toujours « ailleurs » et qu'il ne se situe que par rapport à un lieu, à déterminer, de la topologie sociale. Si la préoccupation est de décrire un schéma perceptif, sa connaissance n'est possible qu'en le dépistant au niveau des contenus. On ne s'étonnera pas alors de trouver, dans un travail qui se propose la description d'un schéma, des recours assez fréquents aux contenus et aux valeurs qui en sont l'incarnation, bien que ces contenus et ces valeurs ne présentent pas en eux-mêmes d'intérêt ici. Ils sont pris en compte non en fonction de leur signification isolée : il importe peu pour nous que les juifs soient taxés de posséder une intelligence supérieure, ou les nègres de posséder un meilleur sens du rythme, ou les femmes d'être plus près de la nature, ce qui importe c'est la valeur topologique du signe qui affecte ces traits. De même, il importe peu que la limitation des droits ne porte pas objectivement pour chaque catégorie sur les mêmes domaines, mais le fait symbolique importe que représente cette limitation par rapport à ce qu'est l'exercice du « plein » droit. Le centre de la méthode est donc une lecture attentive du texte, mot à mot, associée à un sens critique constant qui suppose une manipulation du vocabulaire et de la syntaxe fournis par l'information. Toute lecture doit s'accompagner de la question : 1°) de la nécessité de la forme employée : cette forme est-elle la seule possible (quelles autres le seraient ?) ; 2°) de la pertinence des informations : ces renseignements sont-ils pertinents quant à l'intention *explicite* de l'information ?

Ce sont là les lignes principales de l'analyse pratiquée. La procédure observée n'est pas identique pour les textes anciens et pour les textes de presse actuels. Les valeurs, l'orientation de l'intérêt ont joué un rôle capital dans la lecture des textes anciens. La forme et les contenus ont joué le plus grand rôle dans les tex-

tes modernes. Car ces textes n'ont pas été écrits dans les mêmes conditions et le même but : les textes anciens ont d'une façon directe ou indirecte les autres pour objet ; par contre les textes modernes ont l'information pour objet et ne se préoccupent de l'autre que comme objet de cette information, leur but n'est pas cet autre lui-même ; les valeurs et les intérêts n'y sont donc pas exprimés directement. La forme l'emporte qui est seule à exprimer ce rapport.

#### LA PRATIQUE DE L'ANALYSE

Elle est de type formel et se donne pour but de découvrir, à travers ses expressions diversifiées, le *mécanisme* et les *constituants centraux* de l'idéologie raciste.

L'analyse de la forme verbale implique que l'on distingue deux niveaux. Le premier, l'explicite, paraît être de l'ordre de l'évidence. Si on suppose qu'il rend compte de l'ensemble de la réalité il n'est nul besoin de recourir à une analyse de la forme. Toutefois si on suppose que le racisme n'est pas défini par ses seules expressions volontaires, mais qu'il est aussi involontaire et inexprimé, ceci implique l'analyse de ce qui est latent dans son expression, niveau abordable par l'analyse de la forme. Un texte contient pratiquement toujours un jugement tout à fait explicite et volontaire : qu'il soit politique, de valeur ou technique il est censé être exactement ce qu'il se dit. Tel est le niveau explicite. Le deuxième niveau, celui qui nous intéresse davantage est celui de l'implicite : niveau où le jugement n'est pas conscient de soi-même. Constitué de tout ce qui est inconscient dans l'expression, il se manifeste « tout de même » à travers les variations de la forme et échappe à l'attention de qui le formule. Construction particulière de la phrase, ordre des mots, des idées, réticences, connotations, protestations de non-jugement sont autant d'indices de ce qui est latent.

L'interprétation du sens de l'expression verbale est soumise à ces deux investigations parallèles. En effet le sens explicite ne peut lui-même être analysé que pour autant que le sens implicite lui est associé et comparé. C'est lorsque le sens latent est dévoilé que la signification d'ensemble peut être reconnue et que la signification explicite prend son véritable sens. Ceci pose le problème de la hiérarchie des sens. Car enfin pourquoi soumettre la compré-

hension de l'explicite à l'analyse de l'implicite ? Cette prise de position repose sur deux constatations.

L'une tient au fait que l'élaboration est différente dans le cas de l'implicite et de l'explicite. Tout jugement explicite est, si peu que ce soit, un jugement élaboré. C'est-à-dire un jugement où contrôle et censure sont déjà intervenus. Compromis entre les impératifs inconscients et le volontaire, entre la morale sociale et l'immédiateté de la perception sociale, il ne peut être analysé qu'en tenant compte de la latence du sens, qu'il tend à adapter. L'autre constatation découle de la précédente, l'unité de sens de l'ensemble explicite/implicite est dépendante du niveau implicite. Celui-ci seul révèle la cohérence profonde de l'expression puisque l'implicite est à la fois lui-même et le déterminant de l'explicite, alors que l'inverse n'est pas vrai : il n'y a pas dans le sens latent d'intervention des intentions volontaires.<sup>13</sup>

L'analyse est donc pratiquée à partir de l'hypothèse de ce double niveau et consiste à les mettre sans cesse en comparaison réciproque, le sens étant le résultat de leur combinatoire.

Isolés, les mots ne peuvent être déterminants dans la perspective que nous nous proposons ; les unités isolées sont, en définitive, significatives du seul contenu : que le mot signifie à lui seul le bien ou le mal, une qualité déterminée ou une autre, ne peut avoir d'intérêt dans une étude du sens que pour autant que la relation avec d'autres termes est analysée. L'analyse des mots n'est pratiquée que pour être confrontée à l'ensemble. Les significations brutes, tout comme les stéréotypes jouent donc un rôle négligeable. L'analyse est axée sur les unités de sens. Il y a un sens propre à une unité courte, la phrase par exemple ; un autre sens, celui du discours, apparaît dans des ensembles plus longs qui peuvent être aussi bien un texte unique que plusieurs textes consacrés au même « sujet ». Dans l'analyse des phrases l'élucidation du sens vient du rapport des mots entre eux, dans l'analyse des ensembles elle naît de l'articulation des propositions entre elles.

### *Analyse de la phrase :*

— La première étape consiste à voir la *place respective* des termes, des expressions, en un mot à déceler la hiérarchie des intérêts dans la phrase.

13. L'implicite est d'ailleurs relativement différencié : il y a des formes dont le sens est totalement inconscient et d'autres qui sont à la limite de la conscience, mais ce n'est pas notre projet que d'en étudier les modalités.

— Ensuite on établit les *connotations* des termes, c'est-à-dire ce qu'ils impliquent au-delà ou en deçà de leur sens strict car les connotations peuvent être *augmentatives* ou *restrictives* par rapport à une signification centrale.

— *La place* des termes et expressions *dans l'échelle des valeurs* est ensuite relevée. Cette place peut être *négative*, *positive* ou éventuellement *neutre*.

— Il faut confronter enfin ces termes avec le fond stéréotypique déjà connu en établissant leur *conformité*, leur *opposition* ou leur *non-conformité* à ce fond. Accessoirement on tente d'établir les *variations* du stéréotype autour du sens central qui le définit.

Les indications ainsi obtenues permettent de déceler le sens de la proposition que représente la phrase.

#### *Analyse de l'ensemble :*

Constitué par un texte ou plusieurs textes portant sur le même objet, il doit être d'abord :

- découpé en « propositions » ou unités de signification ;
- comme dans la phrase on établit leur *ordre d'apparition* qui nous fournira soit la hiérarchie des intérêts soit les sautes de sens qui marquent les interventions de la censure ;
- on tentera ensuite de déterminer quelles sont les particularités de la construction, isolement ou non isolement sémantique des propositions, interventions de sens adjacents ou étrangers à l'objet du discours, ruptures de sens, etc.

#### LES CATÉGORIES DE TRAITEMENT EXISTANTES

A partir de la technique indiquée, un certain nombre de catégories qui apparaissent constamment dans l'expression verbale au niveau de l'ensemble et au niveau de la phrase, ont été relevées. Certaines ne concernent que les mots, d'autres uniquement les ensembles, mais elles sont en continuité quant au sens qui découle de leur organisation.

Ce qui est propre à l'analyse du mot lui-même ne représente que deux catégories :

- *La connotation ou le halo*

Parmi plusieurs synonymes, un texte choisit un terme et non un

autre. Par rapport aux autres termes censés désigner la même réalité il a une connotation particulière, connotation qui indique le sens attribué à l'objet ou à la situation.

Par exemple, durant la guerre d'Algérie, la notion de mort violente infligée à un individu par un autre était relevable des termes suivants : « tué », « assassiné », « abattu », éventuellement « égorgé ». La signification centrale étant la mort violente, les implications de sens sont différentes, l'application de ces termes est étroitement réglée.

« Tué », en début de guerre, ne s'applique qu'aux *militaires français* ; en fin de guerre il s'applique aussi aux militaires algériens.

« Assassiné » s'applique aux *civils* et non aux militaires, de quel côté qu'ils soient.

« Abattu » ne s'applique qu'aux *militaires algériens* et non aux civils.

« Egorgé », plus rare, s'applique à *tous*, à l'exception des *militaires algériens*.

« Tué » est le plus « neutre » de ces termes, le plus « noble » aussi, c'est aux représentants et détenteurs de la loi qu'il est appliqué. Il signifie la réalité brute et centrale de la mort, et les Algériens morts ne seront « tués » qu'aux approches de leur victoire, c'est-à-dire de la reconnaissance de leur existence.

« Assassiné » est connoté d'horreur, il contient plus que la mort ; s'il est appliqué aux civils c'est qu'il a le sens de « trop » et de « non adéquat ». Ceux-ci sont plus que tués.

« Abattu » est connoté de mépris, il contient moins que la mort, ou c'est la mort de « moins » qu'il contient ; s'il est appliqué aux militaires algériens c'est qu'il a le sens de « moins » et de en deçà. Ceux-ci sont en dessous de la mort.

« Egorgé » investit dans le sens le stéréotype et le fait divers dans un même mouvement. Il signifie dans cette mesure la mise à part catégorique de l'acte et, à notre sens, son rejet dans l'univers du fantasme.

### — La qualification

L'objet de l'information peut être (ou n'être pas) qualifié. La première des qualifications pratiquée est évidemment la *désignation*, c'est-à-dire la mention de la catégorie à laquelle appartient le groupe ou l'individu dont il est question. Ainsi en est-il de la nationalité, de la religion, du sexe, et du statut légal. Mais la

qualification ne se borne pas à la désignation intentionnelle et précise. Elle est pratiquée aussi par le biais des caractéristiques adjectives de l'individu ou du groupe : traits de caractère, couleur de peau, comportement, caractéristiques physiques ou vestimentaires, etc.

Le plus souvent elle est un double stéréotypique ; elle reproduit sous une forme parente le trait qui est, dans le consensus général, habituellement attribué au groupe dont on parle. Elle peut aussi bien, mais sa signification inconsciente est identique, *contredire* le stéréotype. On rencontre par exemple des (noirs) « raffinés », des (juifs) « patriotes », etc. Mais qu'elle soit double stéréotypique ou contradiction du stéréotype, cette qualification rejoint en dernière analyse sa forme première qui est celle de la désignation. Elle permet par un effet de censure, de « dire », sans le dire vraiment, la catégorie à laquelle appartient l'individu dont il est question.

L'analyse de la forme, c'est-à-dire des rapports entre les éléments d'une part et des rapports entre leurs significations d'autre part, qui se pratique au niveau des ensembles, comporte un plus grand nombre de catégories :

— *Le remplacement*

Cette catégorie d'analyse contient en partie la précédente : le remplacement, par une qualification adjectivale, de la désignation brute. Mais cette désignation peut être remplacée par des artifices de forme ou un contenu qui visent le même but.

— *La généralisation ou globalisation*

Consiste à traiter au singulier, comme un ensemble, une catégorie quelconque, soit par le type de la désignation (Le... noir, juif, ouvrier, etc.) qui est effectivement au singulier, soit par l'unité des traits attribués à chacun des individus de cet ensemble.

— *L'omission*

Consiste à négliger les titres ou les caractères sociaux de l'individu dont on parle. Par exemple la mention « M. » accompagne habituellement dans notre culture la citation d'un nom propre masculin ; il est dans les échelons élevés de la hiérarchie sociale remplacé par le titre, mais mention et titre sont omis pour les minoritaires légaux (résistants, criminels) par exemple.

— *La contiguïté des propositions*

Identique à l'association dans l'analyse freudienne. Deux propositions associées par leur contiguïté et non par leur continuité indiquent ainsi le sens à donner à l'ensemble. « M. Pham van Ky entend le résoudre à sa manière. Les marines américains se font tuer... » Ainsi la manière de M. Pham van Ky est meurtrière...

— *La cécité logique ou restriction*

C'est-à-dire la réduction d'une situation à l'un seul de ses éléments, mécanisme le plus souvent tout à fait involontaire. Ainsi, par exemple, on parle (et on pense vraiment qu'il s'agit de cela) de « problème noir » aux Etats-Unis, de « problème (ou question) juive » en Allemagne ; mais s'agit-il moins (et même n'est-il pas possible qu'il s'agisse plus) de problème blanc et de problème nazi ? Ces expressions sont des images fortes de la cécité perceptive qui touche tous les problèmes impliquant les minoritaires.

Mais avant même le découpage en tranches de signification ou en catégories d'analyse, on aura à pratiquer une lecture attentive. Il importe de prêter une attention qui ne se maintienne pas au sens immédiat, mais qui écoute cette résonance secondaire du texte constituée par le ton, les préoccupations, les silences, les répétitions et les négations. L'unité de sens profonde qui ordonne un discours peut se dévoiler dans l'emploi constant de termes terrifiants ou gratifiants (alors même qu'apparemment ils ne s'appliquent en rien — grammaticalement — à l'objet du discours) ; dans l'emploi de la dénégation qui nous apprend ce qui est central dans le texte : l'annonce quasi constante du racisme courant est par exemple « je ne suis pas raciste... », il faut alors entendre le seul mot « raciste », c'est lui qui est indicatif.

L'analyse des textes écrits est confrontée à tous ses stades à une analyse de textes parlés ; textes non provoqués, ils sont au même titre que les textes écrits, spontanés. Ils ont été écoutés au hasard du quotidien et ont valeur d'incitation, d'exemple ou de confirmation.

Les conversations entendues dans les lieux publics, cafés, transports en commun, files d'attente en font partie. Mais les informations radiophoniques, les émissions télévisées, les actualités cinématographiques, les films ont joué aussi un rôle important. Enfin ce qu'il est convenu d'appeler les « histoires drôles » constitue un corpus remarquable des contenus et du fonctionnement du méca-



nisme raciste ; il faut remarquer d'ailleurs qu'avec les histoires sexuelles, les histoires juives et les histoires nègres constituent une partie importante de ce répertoire. Les histoires racontées par les enfants ou leurs réflexions sont aussi une précieuse référence.<sup>14</sup> Les propres lapsus, réactions et surgissements de l'inconscient de l'observateur ont joué un rôle identique.

Enfin la parole n'a pas été seule en cause, certaines réactions matérielles non accompagnées de commentaires ont été remarquées dans les lieux publics, les réunions. Certains gestes institutionnalisés (chorégraphies, systèmes d'ordonnancement des participants dans les réunions de tous ordres) ont aussi contribué à l'analyse.

Le souci dominant a été de retrouver la cohérence entre ces différents niveaux de conduite (et donc ces différents niveaux d'analyse). Il s'agissait de retrouver la logique qui unissait l'ensemble des traits connus et d'établir l'insertion du maximum de ces traits dans un système continu et cohérent.

Ce travail qui était parti d'un point de vue statique : décrire les caractères du racisme à un moment et dans un lieu donnés, s'est vu peu à peu entraîné dans une optique dynamique : tenter de définir le mode de liaison de ces différents caractères, et de fixer le lieu où il se déroulent. Nous pensions au départ avoir affaire à une forme de rapport à l'autre limitée et circonstanciée, le racisme n'aurait été qu'un mode du rapport à l'autre et non le seul pratiqué. Dans cette hypothèse les textes ouvertement racistes et qui se voulaient tels devaient apporter le maximum d'informations. Il n'en a rien été, le racisme est remarquablement un et cohérent, c'est un système perceptif qui « colle » à notre emploi de la langue. Ce sont les colorations qui changent et non le système lui-même : haine, détachement apparent, amitié connotent un système *identique* d'appréhension du différent.

14. La description que donne J. Piaget de la forme de raisonnement pré-opératoire recoupe d'ailleurs d'une façon troublante la description du mécanisme raciste lui-même. Cf. « Problèmes de la psychologie de l'enfant », dans le *Traité de sociologie*, publié sous la direction de G. Gurvitch.

## L'influence de l'Histoire \*

Les cent dix-huit numéros, choisis pour leur focalisation sur l' « autre » dans la Une, ont une répartition dans le temps très inégale. Premier trait intéressant, leur fréquence va en augmentant nettement de 1945 à 1960. Pourtant cette progression n'est pas absolument régulière, il y a un « trou » de deux années : en 1951 et 1952, aucun titre concernant l' « autre » n'est sorti. Cette période semble correspondre à une période de latence entre le choc post-nazi et la décolonisation. Ce n'est que depuis 1953 que l'information se fait dense. Jusqu'à 1952, onze numéros seulement au total portent un titre ayant un rapport quelconque avec les problèmes de la différence, qu'ils soient « raciaux », coloniaux... Le début de l'année 1953 marque une entrée massive de ces problèmes en première page. Entrée qui est une entrée en guerre, sans jeu de mot. La violence matérielle la conditionne et on trouve là confirmation de l'entrée de l'existence minoritaire dans l'univers majoritaire sous la pression de la violence matérielle, et par cette seule voie. Soulèvements, révoltes, attentats et guerres sont les seules formes dites de la réalité de l'oppression. N'est définie socialement comme problème que la situation parvenue à l'explosion, non cette situation elle-même. Inconnue, indifférente, peu importe, elle n'existe qu'à partir de la tentative minoritaire de renverser le sens de la violence.

Si donc pour la première moitié temporelle de l'échantillon (1945-1952) onze titres concernent ces problèmes, la seconde moitié (1953-1960) en compte cent sept. Cette différence si importante attire l'attention sur ce que nous avons vu du jeu de la culpabilité et de l'absence entre les différentes incarnations de l'altérité. Si le

\* Pour le choix du journal analysé (*France-Soir*, cité *infra* FS) et les modalités de l'échantillonnage, on se reportera à l'annexe II.

rapport à l'antisémitisme est, en 1945 et dans les années qui ont suivi, celui de la culpabilité, et le rapport à la colonisation celui du silence (ou de l'absence), on voit que la conscience de la culpabilité (conséquence de la révélation post-nazie) est infiniment moins contraignante que l'entrée violente de celui qui a été nié (guerres de libération des peuples colonisés).

#### *1945-1952*

1946 est l'année la plus dense de cette période pauvre où, en fait, les premières étapes des guerres de libération tiennent une place égale aux suites de la persécution nazie. Nous y trouvons Nuremberg, et aussi la renaissance de l'antisémitisme en Europe. L'appel de Ho-Chi-minh à l'insurrection générale, la lutte de l'Inde (qui est encore « les Indes ») y figurent. C'est aussi dans ces années que l'on trouve le « statut de l'Algérie » (1947) et la guerre de Palestine (1947-1948) mais celle-ci n'apparaît pas en titres de première page, elle est de l'ordre du second titre. Cet ensemble donne une image assez juste de ces années. Puis viennent 1951 et 1952, dont nous savons qu'aucun titre ne nous concerne.

#### *La période forte de l'échantillon se déroule sur les huit années qui suivent : 1953-1960*

La constance de l'information y est sensible : dix titres en 1953, dix-sept en 1954, douze en 1955, dix-sept en 1956, six en 1957, onze en 1958, treize en 1959 et vingt et un en 1960. Presque tous ces titres se rapportent aux révoltes et aux guerres coloniales. Cependant, au début de 1953, nous avons le procès des médecins juifs en Russie ; c'est aussi l'époque de l'affaire Finaly qui, elle, n'apparaît pas sous un titre important, prenant le statut de fait divers. Le problème de l'antisémitisme ne réapparaîtra qu'en 1956, sous le biais de sa « réponse nationale » : l'existence d'Israël, avec l'expédition de Suez. L'Indochine prend la place centrale en 1953-54, époque où les titres nord africains sont moins nombreux. De nouveau ceux-ci reprendront la Une avec l'Algérie en 1954. 1959 va donner le congrès des intellectuels noirs et l'explosion d'antisémitisme en Allemagne de l'Ouest. Explosion qui s'intensifiera au cours de 1960, année qui verra aussi les événements d'Afrique noire entrer à leur tour dans les gros titres ou les mentions importantes.

Dans cette deuxième partie de l'échantillon ce sont donc les guerres de décolonisation qui font les gros titres. Mais le plus important paraît être cet événement en apparence mineur et qui

pourrait échapper : parallèlement à cette préoccupation croissante des « problèmes de minorités » *on commence à trouver des expressions individualisées* de ces conflits. Dans le temps même où la violence ouvre la conscience majoritaire, les minoritaires peuvent apparaître sous une forme individualisée et non plus seulement en tant que groupe. On reconnaît désormais les individus dans leur groupe, *on reconnaît désormais le racisme lorsqu'il s'applique à des individus, et à travers les conduites individuelles*. Deux titres dans toutes ces années, mais déjà l'esquisse d'une signification nouvelle : assassinat d'un noir à Londres, tué pour sa couleur, et condamnation aux Etats-Unis d'un blanc pour le viol d'une noire. A l'opacité du groupe commence à succéder l'individu.

L'allure générale des titres de toute cette période montre que les deux grandes guerres de libération en constituent l'armature. Elles ont ouvert la voie à une conscience beaucoup plus large des événements du rapport à l'autre, elles les ont rendus concernants, elles en ont fait des premiers titres. Dans l'ensemble, les gros titres de ce premier tirage donnent une idée assez exacte de l'univers historico-politique de ces années. Ce fait n'est pas d'une importance capitale pour nous, nous allons voir pourquoi, mais auparavant il faut recenser les traits qui marquent l'information de cette époque par rapport à la nôtre.

La période 1945-1960 présente des caractères particuliers et unitaires : la censure résultant de la mauvaise conscience en paraît être, pour ce qui en est de l'antisémitisme, la marque centrale. D'autre part un effort d'attention, maladroit mais marqué, envers les pays qui étaient colonisés et prennent leur indépendance en constitue l'autre caractéristique, bien que déjà un mouvement de défense s'y marie à l'ébauche de regard. Actuellement il semble qu'un mouvement inverse se dessine,<sup>1</sup> la chute de la censure sur l'antisémitisme est marquée depuis le second semestre 1967, *Le Monde* lui-même en est un témoin sensible. Elle tend à croître au contraire dans les commentaires sur les pays du Tiers-Monde, toujours simplistes certes, mais beaucoup mieux contrôlés dans leur expression. L'éloignement des années de traumatisme, la situation au Moyen-Orient, les difficultés mais aussi l'indépendance des pays d'Afrique et d'Asie peuvent éclairer ce changement, ce mouvement de balance de la censure. La situation des années 1945-1960 était sensiblement différente de la situation actuelle pour

1. Et se précise nettement (1970).

ce qui est de l'objet dans lequel s'incarnent les différentes modalités de la perception de l'autre. La méfiance — censure ou contrôle — qui s'exerçait sur les informations qui avaient trait aux juifs, s'applique maintenant davantage aux informations qui ont trait aux minoritaires du Tiers-Monde, alors qu'elle s'y appliquait peu. Mais en même temps cette censure « lâche » sur le premier point. La baisse de la censure laisse voir actuellement des mécanismes qui étaient décelables déjà dans les textes du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Cette résurgence, au sein de l'un des rapports à l' « autre », montre bien que censure ou contrôle ne sauraient être confondus avec disparition ou inexistence. La croissance actuelle de la censure sur un nouvel objet n'est donc pas à prendre comme le signe d'une disparition d'anciens racismes, mais simplement comme une adaptation à des conditions concrètes nouvelles. Adaptation sujette à d'éventuels retournements.

On peut enfin noter que la corrélation entre les événements concrets du rapport à l'autre et les expressions de ce rapport n'est pas immédiate. On peut certes distinguer de larges périodes où l'expression du racisme et les événements historiques et politiques sont effectivement en couplage. Mais la supposition d'une liaison terme à terme ne tient pas. Pour autant que nous avons pu le voir, les périodes d'influence de l'événement sur l'expression du racisme sont de l'ordre de la décennie et s'insèrent dans une dynamique lente. Les effets d'un événement ne jouent que pour autant que cet événement n'est pas isolé, d'une part, et d'autre part n'apparaissent qu'à plus ou moins long terme ; c'est seulement, par exemple, dans les années 1965 à 1967 qu'on a pu voir les effets de la guerre de libération puis de l'indépendance de l'Algérie dans le vocabulaire politique ; ce n'est qu'en 1967-1968 que cela se produit pour les pays d'Afrique noire. Les deux ordres de réalité sont liés mais sur un rythme moins rapide qu'on ne s'y attendrait ; il n'y a pas à proprement parler de correspondance instantanée entre événements et verbalisation appliquée aux sujets de ces événements. On peut dire que l'hypothèse selon laquelle il y a couplage entre l'événement concret et l'expression est à la fois exacte et fausse.

Car l'événement n'est pas enregistré pour autant qu'il est connu ; la conscience et l'inconscient ne jouent pas sur le même registre temporel. Or pour que l'événement ait effet sur l'expression il faut qu'il soit présent à la totalité de l'être parlant. Il y a maints exemples d'événements qui sont, si l'on veut, connus, mais qui cependant ne sont pas *sus*. C'est la situation concrète antérieure

qui continue à être la loi de la parole. N'en prenons pour exemple que le décalage dans la reconnaissance exprimée de l'indépendance de l'Algérie ou des pays d'Afrique. Sont en jeu sans doute plusieurs facteurs matériels comme *la durée de la lutte* soutenue (les vertus de la répétition, doit-on croire, existent). *La proximité géographique* est un fait important, elle joue avec violence dans le cas de l'antisémitisme, intervient pour les pays du Tiers-Monde : le rapport entre la proximité et le concernement est positif. La *violence de la lutte* est un fait capital, il n'y a pas de cas qui puisse le contredire. Il y a combinatoire entre ces éléments : éloignement, violence, durée, puissance réelle. Il est donc difficile de leur donner une place fixe dans la constellation des « causes ». Mais il est possible de déceler la trace de chacun de ces facteurs. La durée et la violence paraissent en être les indicateurs centraux, comme cela se manifeste assez clairement dans le cas de l'antisémitisme, de l'Algérie, du Viêt-nam et des pays d'Afrique noire. La correspondance immédiate entre les événements et leur expression n'est donc pas évidente. Mais elle l'est à travers un laps de temps plus ou moins long suivant l'impact affectif des racismes.

Le temps d'incubation d'un événement concret est, en effet, très certainement fonction de son impact affectif dans la culture majoritaire. Ceci est très sensible dans le cas de *l'antisémitisme où les temps de réaction sont rapides*, ce qui a été confirmé par la baisse brutale de la censure quelques semaines après la guerre des Six-Jours.<sup>2</sup> Celui-ci est un révélateur plus rapide et plus sensible de l'organisation et du contenu du rapport au différent que n'importe quel autre type de racisme. La réaction à son égard (qu'elle soit de désapprobation ou d'approbation) est à la fois vive et consciente. Et c'est lui qui actuellement est le plus marqué par les variations de la censure.

Ce qui est sensible de cette rapidité de réaction actuellement ne l'était pas moins en 1944 au moment de la libération, où cette variation jouait dans l'autre sens, conséquence (dans un pays qui venait d'être pendant de longues années le pays de Barrès, de Drumont, de Maurras) de la violence et de la brutalité de la mise en cause du majoritaire, mis en face des effets (si contraires à sa

2. La guerre israélo-arabe dite des Six-Jours (1967) a été suivie d'une chute brutale de la censure sur le racisme anti-arabe et anti-juif. La presse, les graffitis des lieux publics, les conversations privées laissaient de nouveau jaillir librement ce qui avait été relativement contrôlé dans les années précédentes. Il n'est pas jusqu'à des paroles officielles du chef de l'Etat qui ne l'aient manifesté.

morale théorique) de son idéologie. A la même époque, éloignés dans l'espace, éloignés dans la constellation idéologique, les massacres de Madagascar n'engendraient rien de comparable et tout se passa comme s'ils n'existaient pas. La violence que subit l'autre ne peut être reconnue comme telle que pour autant que l'affectivité de celui qui l'exerce y est concernée. Un phénomène identique se produit au cours de la guerre d'Algérie où seules l'approche de la victoire algérienne accompagnée d'une augmentation de la violence ont pu, non seulement faire parvenir à la conscience des occupants la réalité algérienne, mais avoir un effet constatable sur l'expression. Fait, d'ailleurs, qui n'a trouvé son plein effet que plusieurs années après l'indépendance statutaire de ce pays, marquant ainsi, même au sein de la violence, un temps de latence.

La longue histoire de l'antisémitisme en France, la proximité du meurtre, sa contradiction avec la morale théorique, la violence de la guerre d'Algérie, la victoire des minoritaires, sont les sources de cet impact affectif qui conditionne absolument la prise de conscience majoritaire. Des événements dont l'importance est considérable sont sans effet direct sur l'expression donné au rapport à l'autre lorsqu'ils n'engagent pas l'affectivité des majoritaires ; les congrès et les déclarations de principes, les violences isolées ou en échec ne parviennent pas à la conscience du dominant et n'engendrent pas de réponse. Temps d'incubation, nécessaire implication de l'affectivité, sont les conditions du surgissement d'un changement de l'expression et peut-être de l'attitude. Si, au cours de ces quinze années, on ne peut lier ces deux ordres de réalités (événements et expression) assez étroitement pour pouvoir dire : tel événement précis a tel effet déterminé, on distingue pourtant une évolution très nette.

L'histoire nous montre le passage d'une sorte de naïveté du racisme à une plus grande compréhension de celui-ci et à une plus grande conscience de ce qu'il peut être. Certes, cette compréhension ne signifie en rien une disparition ou même une atténuation de la perception raciste elle-même, elle est une conscience de cette perception accompagnée d'un « masquage » plus habile et plus poussé de celle-ci. La perception raciste se manifeste sous des formes de plus en plus fines et de plus en plus subtiles. On en arrive alors à une forme d'expression dont le trait marquant est l'équivoque. Mais équivoque signifie non pas absence, mais censure, puisqu'en effet sous la poussée violente de l'événement capital cette censure peut tomber et révéler la persistance du système de perception raciste — identique à lui-même. Ces années de

« connaissance » (à travers les manifestations concrètes de l'autre réel qu'ont été les guerres nationales) sont donc en même temps des années de « perte de la naïveté » : les journaux de 1960 sont beaucoup moins ouvertement racistes, et moins caricaturalement, que ne le sont ceux des années 1945-1950 ou même 1955 où l'exotisme du roi nègre et du maharadjah font encore fureur et où le ton général des informations sur les « autres » oscille de l'ignorance à la bienveillance paternaliste en passant par un mépris qui se donne tout de même le masque de l'humour.

Enfin, il est important de noter attentivement qu'il y a solidarité entre les différents secteurs d'expression de la différence. C'est un processus général qui est en cours à long terme dans la saisie de la différence. C'est-à-dire que les différences des minorités sont objectivement (et inconsciemment) solidaires dans le traitement verbal que leur consacre la majorité. Un mouvement de balance et de remplacement des groupes entre eux se manifeste dans une lecture diachronique de la saisie de la différence.



## La catégorisation

(Analyse statique)

Le geste initial de la signification dans le langage est la désignation. Il y a un consensus sociologique du « nom ». Ce qui est désigné pour « tel » est « tel » pour les parties en présence dans le système social.<sup>1</sup> L'acceptation de la désignation peut être volontaire ou involontaire, spontanée ou forcée : le jeu objectif des forces contraint à l'accord celui qui ne dispose pas du pouvoir.<sup>2</sup> La désignation est le premier fait acquis : dans tous les textes elle est centrale et référentielle. L'événement décrit prend son sens autour d'elle. Le nom joue un rôle de repère et de cause ; le poids du fait est indiqué différemment selon la nomination elle-même.

C'est donc dès le « premier mot » que nous rencontrons dans le langage l'organisation raciste, portée par la désignation ; désignation qui est l'acte initial de la racisation : ce qui est nommé l'est sous le signe racial ou non, les couleurs sont annoncées d'entrée de jeu ; la présence ou l'absence de ce signe introduit la spécificité raciale dans le discours comme l'un de ses éléments fondamentaux. On sait toujours de quoi l'on parle.

L'activité de désignation se présente sous la double forme d'une désignation « négative » et d'une désignation « positive ».

La désignation négative, ou non désignation, est celle qui s'applique à celui qui parle, au *sujet du discours*. On se sert du terme

1. De là sans doute qu'une des formes de la protestation des minorités est l'emploi, maintenu ou recréé, d'une langue propre qui implique un ordre des significations et des valeurs différent de celui du majoritaire.

2. Cette étude est faite sur le langage majoritaire, ce qui implique un système de désignation tel qu'il est supposé non contesté et non contestable. Que la désignation soit, pour le dominé, inéluctable est inscrit dans le rapport des forces ; toute contestation de la part du dominé sera individuelle ou psychologique tant que le rapport des forces ne sera pas changé. D'autre part la conscience d'être désigné est obligatoire pour celui qui l'est.

négatif dans ce cas car il s'agit d'un type de désignation non limitatif : le sujet est une proposition, non une obligation. (Il ne s'agit pas du seul sujet grammatical de la langue, mais bien du sujet du discours social.)

La désignation positive est celle qui s'applique à celui qui est parlé, à *l'objet du discours*. On se sert alors du terme positif pour exprimer une désignation impérative et limitative qui renvoie à un traitement syncrétique de celui dont on parle, au contraire de la désignation négative qui renvoie à un traitement analytique et individualisé de celui qui parle.

La distinction entre ces formes de la désignation est d'autant plus parlante que, depuis la guerre d'Algérie, les manifestations ouvertes de la perception raciste sont considérablement gommées par la censure issue de la mauvaise conscience et de la défaite. Mais l'ensemble des signes est solidaire : ce qui est appliqué aux autres prend son sens de ce qui est appliqué à soi-même. Or ce qui a trait aux autres peut être censuré, ce qui s'applique à soi-même ne l'est pas ; la comparaison entre les deux formes manifestera alors l'attitude différentielle qu'on croyait cacher par l'abstention de jugements explicites : ce qui n'apparaît pas à travers les textes sur les « autres » apparaît en creux dans les textes sur le « moi » ; leur contraste dévoile le traitement raciste. *C'est l'ensemble qui constitue le traitement raciste et non ce qui s'applique aux seuls « autres »*. Il s'agit non d'une forme isolée parmi les autres formes mais d'un type d'organisation qui englobe toutes les formes. La croyance que la particularité se manifeste uniquement dans le traitement appliqué à l'« autre » a voilé le fait que le traitement appliqué au moi est, lui aussi, « particulier » et qu'ils ne peuvent se définir que dans leur rapport.

#### LE CLASSEMENT PAR CATÉGORIES

Une lecture, même superficielle, montre que les textes s'appliquent soit à des catégories soit à des individualités particulières. Ou, si l'on préfère, que certains textes sont recouverts de la marque catégorielle et d'autres pas. Or les textes recouverts de la marque catégorielle sont ceux qui s'appliquent aux « autres ». Un certain nombre de critères définissent les catégories. On trouve des catégories : d'âge, biologiques (au sens conscient du terme), légales, socio-économiques.

*Les catégories d'âge*

Elles recouvrent les âges opposés à « l'âge humain ». Age humain qui lui-même ne constitue pas une catégorie et ressortit à une désignation implicite (ou non désignation). Enfants, adolescents (ou jeunes) et vieillards sont mentionnés en tant que tels, alors que les adultes sont, eux, particularisés par un âge défini en nombre d'années mais jamais désignés comme *adultes*. On ne rencontre jamais « Un adulte meurt de froid... » ou « Un adulte cambriole une épicerie... », alors que les mentions catégorisantes « Un *enfant* s'enfuit... », « Une bande de *jeunes* terrorise le quartier des saxifrages... » sont constantes. Est utilisé pour les adultes le nom de personne, éventuellement suivi de l'âge, ceci pour les classes sociales moyennes. La mention « *vieillard* » ou ses variantes est moins répandue que les autres catégorisations par l'âge, elle n'en existe pas moins : « Un *vieillard* meurt de froid... ». Toutefois la considération accordée au grand âge est plus élevée que celle attribuée à l'enfance ou à la jeunesse, et tempère probablement l'activité globalisante.

Les catégories, pour autant qu'elles sont constituées et nommées comme telles, servent de faire-valoir, de contraste à l'âge humain non catégorisé. Elles se désignent de leur différence à l'âge humain. Adolescent ou jeune, enfant ou *vieillard* sont des caractéristiques catégorielles, non des caractéristiques personnelles ; l'âge adulte, âge humain, ne sert pas de désignation catégorielle. Eventuellement les adultes peuvent être *qualifiés* personnellement par leur âge, non pas *désignés*.

La catégorisation s'applique à ce qui est différent du non nommé. Dans les classes d'âge le non nommé ou référence est l'âge « adulte ». On trouve autour de ce point silencieux, comme absent, les différentes catégories nommées.

« M. Arthur Hanne et sa femme durent être conduits à l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'un *vieillard* M. Bourbon... » (FS, 4197).

« Un *garçonnet* est sauvé par deux camarades... » (FS, 4227).

« Sauvée des flammes par un *octogénaire* mais gravement brûlée... » (FS, 4307).

« La *petite* Maria Bassi, 4 ans, qui avec son frère Pierre... » (FS, 4337).

« L'UNESCO a commandé une fresque à ces deux *enfants*, Michel et Christian... » (FS, 4337).

### *Les catégories « biologiques »*

Elles recouvrent l'ensemble des catégorisations considérées, consciemment et ouvertement, comme désignant des différences somato-biologiques effectives (alors que, comme nous l'avons exposé précédemment, la croyance somato-biologique dépasse le cadre de la conscience). Quoi qu'il en soit les catégories ainsi désignées sont considérées comme porteuses de la marque physique, de surcroît visible ou crue telle. Ce sont les catégories raciales et sexuelles, elles sont *toujours* désignées. Toutefois elles sont à des degrés divers, censurées. Le degré de censure de cette désignation est variable ; nul pour les femmes, il est très élevé pour les juifs, en passant par une série de stades intermédiaires pour les autres cas. L'ordre suivi dans l'exposé de ces catégories ne sera pas l'alphabétique mais celui de la censure, de son absence à sa présence la plus efficace.

#### 1) *Les femmes*

Elles sont toujours, sans aucune exception, annoncées comme femmes, mais selon un processus tautologique. La structure de notre langue est telle, qui fait du masculin et du féminin ses deux catégories fondamentales, qu'il serait difficile qu'il en soit autrement ; toute information doit forcément être canalisée dans l'un des deux genres.

Mais ce n'est pas aussi simple que cela. Car le féminin dans notre langue est strictement catégoriel, ce qui n'est pas le cas du masculin. Celui-ci est en effet, dans la logique de la signification et des valeurs, le général de l'humain aussi bien que le neutre de la grammaire. Le masculin n'est que secondairement catégoriel et il ne l'est qu'occasionnellement. Plus encore, en retour, ce catégoriel ne se présente pas comme limitatif puisqu'il porte la connotation du général et ne l'abandonne pas pour autant qu'il en vient à désigner le catégoriel : lorsque « homme » désigne la catégorie sexuelle mâle, il n'en cesse pas pour cela de désigner, de porter toujours, l'espèce humaine, la totalité humaine. Par contre « femme » désigne uniquement la catégorie sexuelle femelle et à aucun moment la généralité humaine. Davantage même, la généralité humaine n'est applicable à la femme qu'en passant par le terme homme qui est le terme générique.

Là encore, comme dans le cas des catégories d'âge, une catégorie désigne ; la catégorie différentielle est femme ; homme qui

porte l'ensemble du sens n'est pas catégorisant. L'homme est le non dit, l'implicite des catégories sexuelles, tout comme l'adulte est le non dit des catégories d'âge.

Mais en dehors même de l'impératif grammatical et peut-être à cause de la conscience de cet impératif, il y a dans la catégorisation des femmes une forme tautologique constante, *on répète* qu'une femme est une femme, alors même que le genre employé le signifiait déjà. Une femme est toujours annoncée par le terme « femme » alors qu'il est extrêmement rare pour un homme d'être désigné par le terme « homme » :

« La finale du 100 yards nage libre *dames* des championnats de natation de l'Union Sud-Africaine a été remportée par la sud-africaine Natalie Toy Myburgh... » (FS, 4227).

« Cet arsenal a été découvert rue St-Honoré chez deux *femmes*... complices du F.L.N., qui ont été arrêtées ainsi que cinq autres terroristes... » (FS, 4917).

« Toutefois un certain nombre de blancs ont été entraînés dans la brousse par les mutins et on n'a à leur sujet aucune nouvelle. Des *femmes* blanches également ont disparu... » (FS, 4967).

Dans le cas où le statut de la personne citée est élevé, cette mention persiste tout de même sous forme de l'emploi du prénom. A statut comparable nous avons : (Monsieur) Johnson, (Monsieur) Krouchtchev, (Madame) *Indira* Gandhi, (Madame) *Golda* Meïr.<sup>3</sup>

« M<sup>e</sup> Matarasso et M<sup>e</sup> *Germaine* (*sic*) Halimi ont annoncé qu'ils abandonnaient la barre... » (FS, 4227).

L'emploi du prénom n'est d'ailleurs pas limité aux femmes ; il s'applique couramment en détournement de censure à toutes les minorités ; il a fonction de rappel des appartenances minoritaires. Il peut être indicatif par le biais de la religion, tel est le cas du rappel de prénom biblique pour les protestants et les juifs, des prénoms musulmans ou chrétiens des Africains. D'une façon générale, dans une séquence hiérarchique, l'emploi du prénom indique que celui qui en est doté est plus mal placé hiérarchiquement que celui qui est désigné par son seul nom de famille. Il peut cependant arriver que le personnage hiérarchiquement le mieux placé soit prénommé, mais dans ce cas les subordonnés ne reçoivent pas de

3. Le « Monsieur » ou « Madame » joue ici le rôle d'indicateur hiérarchique ; il est généralement accordé à tout personnage politique important et reconnu. La lecture doit donc se faire en le laissant à part mais il souligne le caractère tautologique de la mention du prénom puisqu'il est déjà indicatif du sexe.

prénom ; c'est assez exceptionnel. Cette exception attire alors l'attention sur un point important : ce n'est pas dans le contenu lui-même, ici le fait d'être prénommé ou de ne l'être pas, mais bien dans le rapport des désignations qu'il convient de décèler la signification de la situation. C'est à partir *de la différence ou de la similitude* de traitement que l'analyse peut être pratiquée. Même dans le cas du renversement de la forme la plus courante, demeure toujours la différence du traitement qui est le trait significatif.

Tout comme dans les catégories d'âge, il n'y a aucune censure dans la désignation des catégories sexuelles, en l'occurrence de la catégorie « femmes » :

« Quelques milliers d'automobilistes parmi lesquels une majorité de très jeunes gens et de *femmes...* » (FS, 4307),

catégorie fréquemment marquée de redondance :

« Sur la piste du Vigorelli, la française *Renée* Vissac et l'anglaise *Milly* Robinson s'attaqueront au record de l'heure *féminin...* » (FS, 4407).

Théoriquement, pour ces catégories, il n'y a pas dans notre culture de saisie dévalorisante. Théoriquement certes, pourtant une certaine infériorité « naturelle » : immaturité, inachèvement, impotence, minorité légale, les connote. Mais ces « limitations » sont admises et acceptées comme telles et ne posent pas de problème de contradiction à la morale théorique dans la mesure même de leur « évident naturel ».

Il n'en est pas de même des catégories qui vont suivre. La morale théorique n'y admet pas ouvertement d'infériorité ; elle censurera donc la désignation de ces « infériorités ». Avec plus ou moins la conscience de le devoir — cette censure est sentie comme plus impérieuse à exercer à propos des juifs qu'à l'égard des nègres par exemple — et avec plus ou moins de succès suivant le degré de conscience. Mais la « différence » de traitement dont nous venons de voir l'importance ressurgira sous une forme qu'on ne prend pas assez souvent en considération : il n'y a pas de censure sur les *supériorités* des minoritaires. Etre laudatif n'est pas une faute dans notre morale théorique, on verra donc le traitement différentiel se manifester librement dès qu'il traitera de supériorités minoritaires.

2) *Les nègres*

Si c'est ce terme qui est employé ici plutôt que le terme noir, ce n'est pas un hasard. L'emploi du mot noir est un des effets de la censure. Un vocable considéré par l'ensemble des groupes, aussi bien minoritaires que majoritaire, comme injurieux : « nègre », est remplacé par un terme considéré comme n'étant pas entaché de mépris ou d'hostilité : « noir ».4 Cette censure à court terme ne fait que voiler une perception qui n'est pas profondément modifiée. Un dessin humoristique de Siné exprimait très bien cette situation, qui montrait un homme devant l'inscription « mort aux juifs », barrant avec soin le terme « juifs » pour le remplacer avec non moins de soin par « israélites ».

Le terme nègre a pratiquement disparu de la presse. Il n'en est pas de même pour la conversation courante où il apparaît encore, et effectivement dans un contexte fortement raciste le plus souvent, contexte où l'on n'éprouve en rien le besoin de la censure ; inversement il est employé aussi dans un contexte revendicatif ou intellectuel où c'est la mauvaise foi de la censure qui est alors rejetée. Quoi qu'il en soit, dans la presse et l'opinion moyenne il a pratiquement disparu. Plus personne n'est nègre ; quelques traces de « rois nègres » connotés d'opérette, mais de façon détournée :

« *Souverain noir* à Paris. Invité officiel du gouvernement français pour les fêtes du 14 juillet, le *grand* Makoko Ntsanou, *roi* des Batékés (Congo) arrive... » (FS, 4337).

La dévalorisation du terme nègre, ou du moins la conscience qui en a été prise, n'a nullement empêché cependant de nommer toujours (et de tenir pour tels) « noirs » les individus et les groupes classés racialement comme tels. Les athlètes sont « noirs » — non pas « nègres » — mais ils le sont toujours5 :

4. Or peut-être peut-on se souvenir que le terme « nègre », contrairement au terme « noir » qui est racial et désigne un trait physique, a un long passé de désignation sociologique. Nègre a longtemps signifié « esclave employé dans les colonies », ce qui n'est pas une désignation raciale.

5. La cessation de la mention de couleur est intervenue pour la première fois à notre connaissance au cours de l'année 1965 ; à quelques semaines d'intervalle, sur un poste périphérique (Europe I) et dans les actualités cinématographiques, des sportifs « noirs » n'étaient qualifiés que de leur activité sportive. Mais cela demeure extrêmement rare. Le joueur de tennis Arthur Ashe y échappe actuellement (1968) dans une partie des informations qui le concernent, la « distinction » de ce sport n'y est sans doute pas étrangère.

« Coup de théâtre ! l' « Ange Blanc » contre la formidable *statue d'ébène* Don Cyclone... » (FS, 4577).

« Michel Gonzalès, malgré sa défaite, reste un élément d'avenir. Ce soir, on le verra face au très expérimenté Mahmoud *le noir*... » (FS, 4877).

(Cette mention lorsque les informations portent sur des personnes de classe pauvre est toujours en tête de la séquence). Tout comme pour les catégories précédentes, la désignation est immédiate au sens le plus étroit du terme, elle est la première donnée :

« Le chanteur *noir* John William, doué d'une force herculéenne, a dit de l' « Ange Blanc », le mystérieux *catcheur*... » (FS, 4507).

« ... interrogé sur l'Afrique noire, l'ambassadeur annonce qu'il recevra aujourd'hui « trois membres *noirs* » du gouvernement français en voyage d'étude en Italie, entourés d'une pléiade d'*hommes de couleur* qui sont devenus des éléments considérables de notre vie nationale... » (FS, 4267).

En fait cette mention constitue la réalité principale de l'information ; l'action citée, secondaire, est à rapporter à la catégorie, non l'inverse comme il est de coutume dans l'information ordinaire. En cas de censure renforcée due à la classe sociale de l'intéressé, à l'opportunité politique ou à des convenances diplomatiques, cette désignation s'habille de la nationalité. Haïtiens, Camerounais, Guinéens et aussi Martiniquais et Guadeloupéens... peuplent les rubriques culturelles et les faits divers de leur désignation censurée :

« Un des promeneurs qui découvrit le corps, le jeune *Martiniquais* Félix Marius, 21 ans, a été interrogé par la police ainsi qu'un jeune *matelot*... » (FS, 4507).

« Gracieux Lamperti, pour sa part n'est pas pressé de retrouver le diabolique *Nigérien*... » (FS, 4877).

Bien que l'emploi d'une faible censure intervienne dans cette catégorie et non dans celle des femmes, leur poids dans l'information est assez comparable. Il semble qu'une femme et un nègre s'équivalent dans l'étonnement poli que suscite leur présence dans un monde considéré comme chasse gardée majoritaire. Êtres « à part », ils ne sont pas considérés comme redoutables ; féminité et négritude sont, dans les activités considérées comme majoritaires, plutôt pittoresques. Receleurs de qualités qui leur sont propres et que personne ne songe « d'ailleurs » à leur nier (on songerait plutôt à les persuader qu'ils les ont), leur intrusion dans le monde politique ou public est vécue comme aberrante ou exceptionnelle :



une carte de tarot au milieu d'une donnée de bridge. D'une autre nature, intéressante au demeurant, ils surprennent mais ne sont pas regardés comme dangereux ou machiavéliques.

La mention de couleur, constante dans le cas des nègres, est presque absente dans le cas des blancs, sauf dans les cas précis et limités où elle est différentiellement nécessaire à la compréhension de l'information, on en a vu un exemple plus haut : « un certain nombre de *blancs* ont été entraînés dans... ». Une exception : la musique de jazz ;<sup>6</sup> encore dans ce cas n'est-ce pas une règle fondamentale. On retrouve donc cette opposition, cette différence de traitement entre une catégorie et une autre. L'une constituant l'implicite et la référence, l'autre se définissant par sa différence, en l'occurrence la « couleur » par rapport à une hypothétique « non-couleur » ; faut-il rappeler l'expression « gens de couleur » où ne se trouvent point compris les blancs (ce qui montre bien un langage de blancs). Pour le trait de non nomination du blanc, n'importe quel texte en est un exemple, on n'en trouvera donc pas ici.

### 3) *Les jaunes*

La censure y joue un rôle plus ambigu. Plus forte, ou presque inexistante par inutilité ? Il est difficile de le savoir. Il est certain que dans notre culture l'existence de la « race » jaune, donc sa perception, est une réalité idéologique très récente ; c'est la plus jeune des « races ». Peut-être la qualité de « jaune » pour un individu ou un groupe n'est-elle pas vraiment enregistrée. En tous cas les « jaunes » ne sont jamais mentionnés sous ce qualificatif. La désignation se pratique au second degré ; elle emprunte le canal de la description physique, teintée ou non d'hostilité ce qui ne nous importe pas ici :

« Le second de ces nouveaux messieurs de l'espace est un *petit homme tranquille aux yeux bridés* : le docteur Song To Sun » (FS, 4697).

« *Il n'a pas à la place des yeux, ces fentes de tirelire si communes sur les visages nippons*, mais deux bonnes petites billes noires qui courent, vont, viennent et vous jaugent avec une extraordinaire rapidité. Les cheveux dressés sur le crâne, tels une minuscule forêt de

6. Le jazz est une « chasse gardée » des nègres ; ils y pratiquent cette excellence dont les minoritaires ont toujours le droit et le devoir d'être les supports. Il va de soi que cette excellence doit s'exercer dans des domaines — passionnants bien entendu — mais un peu... marginaux.

points d'exclamation, font une sorte de tête de loup. Presque pas de nez, une large bouche charnue d'où émergent pendant le rire des dents teintées de nicotine » (FS, 5037).

(Cet exemple est si dense du point de vue de stéréotype de l'« homme jaune » qu'on renonce à souligner... Il faut noter que cette exubérance s'applique à un personnage de peu d'importance sociale, il s'agit d'un pêcheur...).

La désignation emprunte évidemment aussi le canal de la nationalité ou celui du nom qui a une valeur indicative pour les oreilles occidentales. Toutefois, c'est important, il n'y a pas redondance comme pour les femmes ; après une indication telle que le nom ou la nationalité qui peuvent être des nécessités internes, la qualité de jaune n'est pas reprise ; si les exemples précédents ne venaient donner la preuve du contraire on aurait quelques raisons de penser qu'il n'y a pas de catégorisation pour les jaunes :

« Dramatique conversation avant-hier entre le maréchal Tchang Kai Chek, étonnamment jeune pour ses soixante et onze ans, et l'amiral Felt, tout de blanc vêtu... » (FS, 4407).

La censure ne se manifeste donc pas du tout de la manière que nous avons vue précédemment, où soit elle gomme le caractère visé (noir pour nègre), soit elle ne s'exerce même pas (une femme est une femme). Cette ambiguïté de la censure dans une catégorie « raciale » est d'autant plus intéressante que la supposition de danger ou de machiavélisme fait son entrée avec cette catégorie. Les qualités des jaunes sont censées pouvoir s'exercer sur le même terrain que celles des majoritaires. Puissance industrielle (du Japon ou de la Chine), haute culture (toujours du Japon, de la Chine et des Etats de la péninsule Indochinoise), intelligence politique (de la Chine, du Viêt-nam) présentent au milieu des autres traits minoritaires la particularité de n'être pas marginaux et de s'exercer au cœur même du domaine réservé des majoritaires :

« En fait, M. Dulles ne veut pas être accusé d'avoir rompu les conversations avec Pékin et désire laisser cette responsabilité à M. Wang Ping Nan, l'ambassadeur de la Chine communiste en Pologne... » (FS, 4407).

Cette catégorie constitue une sorte de classe centrale de catégorisation où la censure est, ou bien relativement réussie, ou bien non nécessaire, en même temps que le lieu du débat est commun au majoritaire et au minoritaire...

4) *Les juifs*

Plus que toute autre cette catégorie est censurée. Personne n'est « juif » ;<sup>7</sup> évidemment on est parfois israélite mais, à vrai dire, la conscience fortement impliquée a le plus grand mal à maîtriser une censure qui s'embrouille entre les « juifs » tus, les Israélites et les Israéliens.<sup>8</sup> En fait l'économie de la mention explicite est générale. Si l'annonce n'est pas faite, on ne perd cependant rien pour attendre. Et, en fait, on n'attend pas longtemps ; stéréotype et antistéréotype viendront rapidement au secours du nom pour nous donner cette désignation sur laquelle on montre à la fois tant de pudeur et tant d'obstination. Un juif, même si non désigné comme tel nommément, se retrouve juif en fin de discours. La différence qu'introduit la censure, ici extrême, est l'abondance des précautions oratoires, l'antisémitisme étant l'un des racismes les plus conscients.

Mais il est un autre trait qui « épargne » d'avoir à annoncer en terme propre : le nom personnel. On avait déjà vu que la marque minoritaire se fait à travers le nom pour les juifs. Ce qui se confirme à la lecture des textes où la désignation « matérielle » est inutile. Le nom de la personne est considéré comme indicatif : le nom juif étant par définition juif.<sup>9</sup> Il est inutile de préciser ; Dreyfus, Bloch, Lévy sont des noms qui constituent une annonce à eux seuls pour des esprits formés dans la culture occidentale, c'est-à-dire des esprits antisémites.<sup>10</sup> Il est certain que cette struc-

7. La situation a changé, depuis 1969 approximativement. Le ressurgissement de l'antisémitisme, soit sous sa forme directe soit sous la forme détournée d'une laudation ambivalente, a redonné une certaine fréquence à l'usage « banal » du terme (banal s'oppose ici à revendicatif).

8. « Savez-vous la différence entre un juif du Marais et un juif du XVI<sup>e</sup> arrondissement ? Eh bien, le premier est *un juif*, et le second est (—) *israélite* » (histoire recueillie en 1960).

Sous une forme crue cette histoire montre l'importance de l'appartenance sociale vis-à-vis des censures, ce qu'on a déjà vu dans toutes les autres catégories. On notera aussi que l'emploi de *un* est totalisant, israélite prenant au contraire un rôle de simple qualificatif.

9. D'où la recherche perpétuelle des « noms juifs cachés », qui constitue une partie importante et régulièrement renouvelée de la littérature antisémite depuis le siècle dernier. Nous en avons vu récemment le dernier avatar, *Les Juifs* de Roger Peyrefitte.

10. Juin 1968 : après les événements de mai 1968, Daniel Cohn-Bendit est devenu, sur les ondes nationales (France-Inter), « Cohen » - Bendit pour plus de clarté, après avoir été, au long des jours de mai, un anarchiste allemand. Cette dernière désignation renvoie à la cristallisation, en une seule réalité,

ture perceptive est souvent tout à fait inconsciente.<sup>11</sup> A plusieurs reprises nous avons relevé des discours dont l'organisation révèle le contenu antisémite, sans que la personne qui les tenait, et dont le non-antisémitisme au plan de la volonté ne pouvait faire de doute,<sup>12</sup> en soit consciente.

Voici les thèmes et l'articulation de trois de ces discours, deux étant péjoratifs, l'un laudatif.

Dans le premier exemple, l'inconscience était totale de tenir un discours qui pouvait avoir un rapport quelconque avec la perception de la qualité de juif. Cette conversation s'est déroulée à Paris, rue Tronchet (qui passe, à tort ou à raison, pour être un quartier commerçant à dominante juive).

1<sup>re</sup> séquence : considérations sur le fait que le quartier est plein de *commerçants* :

articulée sur une

2<sup>e</sup> séquence : qui remarquait les bijoux *d'or* des personnes de l'environnement :

articulée sur une

3<sup>e</sup> séquence : qui remarquait l'air *métèque* d'autres personnes de l'environnement (sur un ton humoristique).

Ignorance donc du contenu de ce discours. Plus, sur le plan de l'expression, aucune des propositions contiguës ne s'appliquait à un même objet. Pourtant l'ordre et les points d'ancrage de ce discours donnaient la fidèle image de la perception et du contenu endossé par la minorité juive : « *commerçant — or — métèque* » (La censure était peut-être ressentie, puis déviée sous forme d'humour).

L'inconscience est moins élevée dans le second exemple, en ce sens que la première séquence était probablement connue comme contenant un nom juif. Ceci dit, le reste du discours était théoriquement et consciemment sans aucun rapport avec cette séquence.

1<sup>re</sup> séquence : prononciation dans un contexte neutre du mot « *juif* » ; (puis phrase interstitielle sur la pluie et le beau temps).

de « juif » et d'« allemand » à la fin du siècle dernier. L'affaire Dreyfus en a montré les effets.

11. Il est clair que le substrat antisémite n'est inconscient que pour les chrétiens ; les juifs expriment la conscience qu'ils en ont sous la forme de l'humour noir.

12. Depuis 1967 qui a marqué le départ d'une chute progressive de la censure, l'inconscience est moins évidente.

2° séquence : mention de l'existence de *sociétés secrètes* ;

articulée sur une

3° séquence : qui déplorait une orientation *politique désastreuse*.

Ici encore, pas de liaison intentionnelle entre les différentes séquences. Pourtant l'existence d'une phrase interstitielle entre l'annonce « juif » et les considérations politiques, laisse à penser que la censure s'est manifestée soit devant une association très consciente entre les séquences et qu'on voulait cacher, soit sous une forme d'angoisse venant de l'association pressentie mais non connue comme telle.

Quoi qu'il en soit du niveau de conscience où se pratique cette censure, on a, là encore, un des contenus majeurs de l'antisémitisme, manifesté par le détour de l'articulation des séquences verbales « *juif — sociétés secrètes — politique désastreuse* ». Est-il besoin de rappeler que la crédulité rencontrée et le rôle joué par *Les Protocoles des Sages de Sion* pendant plus d'un demi-siècle indiquent la place majeure du scénario fantasmatique de la « société secrète menaçante » dans l'antisémitisme.

Enfin dans le dernier exemple, le parleur était tout à fait conscient de tenir des propos qui s'appliquaient à quelqu'un qui était juif, aussi la censure prend-elle la forme de *laudation exprimée*.

1<sup>re</sup> séquence : mention de la personne dont on parle, qui porte un *nom juif* et est effectivement juive. Toutefois le mot n'est pas prononcé, c'est une donnée qui « va sans dire » ;

2° séquence : la nationalité *étrangère* de cette personne, aussitôt ;

3° séquence : affirmation de la *sympathie* éprouvée pour cette personne.

Dans ce cas les trois séquences sont donc articulées entre elles, aussi bien consciemment qu'inconsciemment, il y a coïncidence. Ce qui est inconscient est le désir de dire quand même que la personne dont on parle est juive, alors que la censure s'est interdit de prononcer ce terme. Qu'à cela ne tienne, la censure pliera en laissant passer la mention « étranger », équivalent de juif en l'occurrence. L'affirmation, elle aussi voilée, de non antisémitisme s'exprimera sous la forme de la « sympathie ».

Enfin précisons que la conversation n'impliquait en toute logique aucune obligation, ni même possibilité, de mentionner une nationalité quelconque. Pas davantage les sympathies ou antipathies n'y avaient place. « *Nom (juif) — étranger — sympathie* » peut être

considéré comme une pure annonce de la judéité accompagnée d'une dénégation de cette annonce. Dénégation qui marque une conscience et une implication élevée.

Le non-emploi du terme juif, le rôle d'annonce que joue le nom propre, méritent d'autant plus d'être soulignés que, durant le 18<sup>e</sup> siècle qui en a fait grand usage, le mot « juif » ne préjugait pas théoriquement de l'appartenance de la personne désignée : la personne désignée par ce terme y recevait la marque de sa malice, juif signifiait mauvais qu'on fût chrétien ou juif. Mais, point capital, en retour être juif signifiait toujours être juif. C'est-à-dire *fondamentalement* et totalement mauvais, alors qu'un chrétien pouvait être juif, c'est-à-dire *qualificativement* et accessoirement mauvais.

La conscience qui devint celle de notre culture après le choc du milieu du 20<sup>e</sup> siècle a théoriquement abandonné la notation péjorative du terme juif et son emploi comme qualificatif, essayant de lui rendre son usage de désignation limitée. Le poids inconscient et les significations du terme n'en ont pas disparu pour autant, entraînant au contraire la connotation de « mal » dans les termes synonymes qui ne la portaient pas avant. Le phénomène de récurrence du poids inconscient du terme dont nous avons parlé à propos du terme « race » et à propos du terme « homme », a joué de façon identique pour le terme « juif ».

La catégorisation du terme juif est probablement la plus « fermée » de toutes les catégorisations rencontrées. Il y a dans les catégories « nègre » ou « femme » une certaine marge d'indifférence de la part du catégorisant, pour « juif » jamais. Sans doute est-ce la catégorie minoritaire la plus vécue comme machiavélique. Associés en sociétés secrètes, d'une intelligence supérieure, possesseurs de l'or, sans patrie, ils sont parés de tous les prestiges d'une menace efficace et imparable, et prennent figure de groupe cohérent ce qui n'arrive ni aux femmes ni aux nègres. La situation est d'une certaine façon inverse de celle des jaunes ; le fait que ces derniers soient situés comme concurrents à la majorité est associé à une affirmation de différence de race plus volontaire que ressentie, en tous cas récente. Par contre le fait que les juifs soient eux aussi situés comme concurrents est associé à une affirmation de différence de race à la fois ressentie et évanescence puisque l'une des obstinations antisémites est de trouver une problématique caractéristique physique juive. On a dit des jaunes qu'ils sont jau-

nes, des nègres qu'ils sont noirs, mais des juifs on cherche toujours.<sup>13</sup>

Une fois encore la catégorisation se révèle une activité à sens unique. La catégorie juif, toujours indiquée, répond à une désignation implicite, c'est-à-dire à une non désignation. Comme l'âge « adulte » est tu dans les catégories d'âge, la catégorie « masculin » est la catégorie générale, le « blanc » est la non-couleur, en face de juif le silence recouvre la catégorie *chrétien*.

### 5) Les homosexuels

Est-ce une catégorie légale ? L'homosexualité est marginale par rapport à la loi. Ou bien est-ce une catégorie biologique ? Elle est en fait considérée comme un caractère physique : on est accoutumé de la considérer comme un effet de l'impuissance ou de la surpuissance, d'un dérèglement ou d'une insuffisance hormonale, d'une ambiguïté somatique du sexe, etc. La catégorie biologique semble la plus adaptée à recueillir les homosexuels, puisqu'elle recouvre l'ensemble des « évidences » physiques, visibles ou non mais figées dans l'irréversible soma, et consciemment posées comme telles.

C'est certainement la catégorie où la censure est la plus élevée et dépourvue de toute ambiguïté. Un homosexuel n'est jamais nommé comme tel, la censure est rigoureuse à cet égard. Individuellement personne, jamais, n'est explicitement homosexuel. Cette absence n'est sans doute pas sans rapport avec la possibilité d'ennuis légaux : l'emploi ouvert d'une telle qualification est une diffamation, cette conduite étant considérée dans notre culture comme moralement répréhensible. Si la désignation n'apparaît pas avec le terme lui-même, elle ne s'en manifeste pas moins. Il arrive que les allusions, réitérées, finissent par être parfaitement claires. Mais on ne peut pas dire que cette attribution soit toujours pratiquée, contrairement aux autres désignations. Il est même certain que non, étant donné la grande rareté de cette désignation. Toujours allusive et méfiante, elle ne devient désignation et avec une certaine marge d'incertitude, qu'en fin de discours après avoir amassé un certain nombre de qualificatifs convergents. Cette accumulation de qualificatifs pour signifier ce qui n'est ni une couleur, ni un sexe, ni un âge, ni une culture codifiée, mais une conduite, c'est-à-dire ce qui ne se définit justement pas par des qualificatifs, est surprenante. Ni *nom* de personne, ni *couleur* exprimable, ni *sexe* légal, comment faire ?

13. D'où l'importance, aux côtés du nom, de la circoncision.

Par exemple :

« ...le *petit capitaine* qui vint avec de Gaulle : celui-ci *tripotait* les vanes pendant l'explication du directeur ; il s'était à peine éloigné que ce *très élégant officier* reçut en pleine *gabardine fantaisie* le jet déclenché... » (FS, 4197).

Le verbe « tripotait » est grammaticalement appliqué à un autre personnage. Pourtant il donne le ton de la phrase, entièrement consacrée à la personne de ce « très élégant officier ». L'accumulation de termes mignards joue le rôle de signal de la catégorie dont le stéréotype est la mignardise même : *petit... ...tripotait... ...très élégant... ...fantaisie* ».

En retour la norme sexuelle, évidemment, n'est jamais indiquée ; la catégorisation, comme dans les autres cas, ne joue que dans un seul sens.

### *Les catégories de classe*

Incontestablement les plus incertaines : à côté de la force et de la constance de la désignation qui marque les catégories d'âge ou biologiques, elles sont moins fortement tranchées et inéluctables. Elles ne sont pas non plus recouvertes par la censure. Il n'y a opposition ni morale, ni légale à ce qu'il soit fait mention de la classe sociale à laquelle appartient quelqu'un. Mieux encore, elle est censée faire honneur à celui qui y participe. Cette excellente disposition morale s'applique d'ailleurs à toutes les appartenances minoritaires (hormis les légales — criminels, déviants et aliénés — et l'homosexualité). Pour autant qu'il s'agit d'individualités, l'intérêt qui entoure les minoritaires n'a d'égal que la bienveillance qu'on leur manifeste.

On rencontre parfois la désignation « ouvrier » mais en fait la désignation de la classe ouvrière s'effectue autrement. Le refus d'emploi de ce terme, qui n'est pas censé être péjoratif, correspond peut-être au refus d'existence de la classe ouvrière comme classe et à sa réduction en unités fragmentaires. Pourtant, dans la conversation, l'expression « Nous qui sommes des ouvriers... » ou « Ce sont des ouvriers... » est courante *dans la classe ouvrière* et la petite classe moyenne dont les attaches à celle-ci sont encore fortes. Nous l'avons relevée un très grand nombre de fois et dans des contextes absolument « apolitiques » : il était question de nourriture, de goûts personnels, d'argent, etc. Tout comme nous avons relevé, plus souvent encore, les mentions « Moi qui suis



juif... », « Je suis juif... », « Je ne suis qu'une femme mais... », « Nous autres femmes... », « Moi qui suis nègre... », mentions qui répondent exactement à « nous qui sommes des ouvriers » et marquent la reprise en compte de la catégorisation où la société tient les minorités.

La désignation s'effectue alors par le biais d'un caractère « personnel » qui connote l'appartenance à la classe ouvrière, c'est le plus souvent le *métier*. Mention qui vient en tête, c'est-à-dire à la *même place dans la phrase que la mention de couleur, d'âge ou de sexe*, lorsque couleur, âge et sexe sont catégorisants. Cette désignation professionnelle intervient également pour les bourgeois, mais le lieu de la désignation est alors différent : il n'a pas place d'annonce, il n'est plus en tête et n'a donc pas la même signification que lorsqu'il est employé pour désigner la classe ouvrière. La mention de la profession est donc un *contenu commun* au traitement des catégories majoritaire ou minoritaire, de la classe bourgeoise et de la classe ouvrière... Mais la *forme est divergente* : la place de la mention dans le discours n'est pas la même. Par contre la comparaison entre les différentes minorités montre un contenu sans signification commune apparente (sexe, couleur, culture) mais avec une *forme commune*, celle de l'annonce première de l'appartenance à une catégorie minoritaire.

Un autre trait permet de voir qu'il s'agit de deux significations différentes de la mention du métier. Dans le cas de la bourgeoisie, la mention du métier est signe de l'importance de l'information, sa valeur est qualificative et laudative. Elle s'applique de plus à renforcer la qualité de l'information dans l'événement rapporté, elle est pertinente. C'est le contraire qui se produit pour la désignation par le métier ouvrier. Dans le champ du fait divers, où cette désignation s'exerce le plus souvent, la mention du métier ne présente en général aucun rapport d'information avec le contenu. Le fait d'être asphyxié n'est ni développé ni expliqué par la mention du métier d'apprenti boulanger, de femme de ménage ou de fraiseur. Dans ce cas la mention joue le strict rôle de désignation sociale. Il ne s'agit jamais que de l'être de l'objet de l'information et non de son action.

Enfin la place de l'information est très différente suivant la classe d'appartenance. Les catégories ouvrière et bourgeoise ne peuvent se rencontrer. C'est dans les faits divers qu'on rencontre les ouvriers ; les bourgeois sont des hommes politiques ou publics :

leurs annonces mortuaires déploient la panoplie des titres autour de la profession du mort.<sup>14</sup> En résumé, nous trouvons :

Mention de classe pauvre : faits divers, et *en tête* de l'information.  
« *Un commis boucher* de dix-sept ans se présente dans une droguerie... » (FS, 4197).

« *Le berger* Thomas Colombani, quarante-neuf ans, accusé d'avoir tué le 8 décembre 1957 à coup de revolver... » (FS, 4787).

« La police marseillaise démasquera peut-être plus tôt qu'on ne le pensait le ou les assassins de l'*ouvrier boulanger* Raymond Borello ». (FS, 4807).

Mention de classe bourgeoise : faits importants (éventuellement faits divers), la mention professionnelle prend rang de qualificatif et *suit* alors le nom :

« Edmond Barrachin, député (indépendant) de la Seine... » (FS, 4227).

« M. René Mayer, ancien président du Conseil, ancien Président de la Haute Autorité... » (FS, 4227).

« M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'Intérieur... » (FS, 4227).

« M. Jean Senellart, pharmacien à Courcelles-les-Lens (Somme), a tué d'une balle en pleine poitrine un cambrioleur... » (FS, 4787).

C'est probablement dans le cas des classes sociales que l'incidence biologique est le moins visible dans la catégorisation. Celle-ci paraît purement « catégorielle » et semble s'en tenir à une désignation de métier. Celui-ci est plus ou moins considéré comme accidentel, surtout dans une société « démocratique » où chacun, individuellement, est censé pouvoir accéder par ses mérites à toutes les places de l'échelle sociale. De plus le vocabulaire employé à propos des classes sociales n'est pas un vocabulaire somato-biologique comme c'est le cas pour les autres catégories inventoriées ici. Il y a apparemment antinomie entre classe et race, puisque la profession de foi démocratique fait de l'appartenance de classe le fruit de la réussite par les « dons ». En première analyse les désignations de classe sont hétérogènes aux désignations raciales.

Pourtant nous avons résolument classé le système perceptif des classes dans le système perceptif racial. Et on a pu voir dans la première partie que cette perception est au moins semi-consciente puisqu'on a pu entendre au cours de la campagne électorale de juin 1968 des allusions à cette croyance « héritée du 19<sup>e</sup> siècle ».

14. On a vu cependant, au cours de l'été 1970, apparaître dans *Le Monde*, une rubrique propre « accidents du travail ». Elle n'a pas été conservée.

Il faut se rappeler surtout que, depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au cours du 19<sup>e</sup> siècle, l'antagonisme de classe s'est appuyé sur une théorisation de l'appartenance des différentes classes à des races différentes. Les racistes modernes, préoccupés des antagonismes qui leur étaient contemporains (rapport de colonisation ou de culture) ont fait un peu oublier que la différence raciale des classes était l'un des présupposés majeurs de Gobineau aussi bien que de ses prédécesseurs. La continuité de cette croyance est indéniable, Augustin Thierry, Gobineau, puis Maurras et Tixier-Vignancour en montrent la pérennité. Elle a évolué bien sûr puisque, inventée aux fins d'expliquer les oppositions entre noblesse et tiers état, elle en est venue à s'appliquer aux antagonismes entre bourgeoisie et classe ouvrière. (Ce qui nous permet au passage de noter une fois encore la labilité des objets de la perception raciste).

Si, issue du tiers état, la bourgeoisie se pense maintenant, en lieu et place de l'aristocratie, au sommet de la stratification sociale, les classes pauvres et moyennes suivent le même schéma perceptif. La conception d'une différence fondamentale entre les deux fractions de la population est adoptée aussi bien d'un côté que de l'autre. Alors que la différence entre ouvriers et paysans, si vivement ressentie, est, d'après ce que nous avons pu entendre dans la classe ouvrière ou paysanne, non essentialisée ; la perception de cette disparité est exprimée par des proportions portant sur les situations : agrément ou désagrément du travail, argent, liberté concrète. Le sentiment d'un passage possible de l'un à l'autre est constant. « J'aurais aussi bien fait de rester, de revenir, à la ferme... » ; « Ils sont bien tranquilles avec la paye qui tombe tous les mois, et leur dimanche... ». Le sentiment de se différencier par le métier ou les goûts et *seulement cela* est sans équivoque.

Il n'en est pas de même dans l'appréciation de la dissemblance qui existe entre les deux pôles de la stratification sociale. D'un côté (bourgeois) comme de l'autre (ouvrier) le sentiment d'une différence de nature s'exprime dans le vocabulaire employé. Il s'agit alors d'un vocabulaire naturaliste qui revient à dire : les bourgeois ou les ouvriers *sont* comme cela... et non plus *ils se trouvent* dans une situation différente. Ce déplacement de l'expression entre la situation et l'être marque précisément l'entrée de la perception raciste. Celle-ci affirme toujours *l'être*, l'essence, à la différence de

la perception de type social qui pose la primauté de la situation et des conditions matérielles ou mentales.

### *Les catégories légales*

Celles-ci sont pour nous d'une importance capitale, en ce qu'elles sont susceptibles de montrer mieux que toutes les autres la prégnance de la perception somato-biologique, son irréversibilité. La notion de race, centrale dans le racisme, est l'axe intelligible et apparemment logique qui ordonne la continuité somatique. Or les catégories légales sont celles qui sont les moins réductibles logiquement à ce type de pensée qui fait du signe corporel la cause comme le signifiant de la conduite et des faits sociaux. Les catégories légales apparaissent à première vue comme celles qui seraient théoriquement les moins *fixes*, les moins intégrables dans un système essentialiste rigide. En effet les lois sont susceptibles de changement ; elles ne sont pas (contrairement à ce qui est cru des traits biologiques) impératives et entées dans l'absolu. Aliénés, étrangers, hors-la-loi, sont susceptibles, théoriquement, d'être autre chose, à savoir : normaux, nationaux, intégrés. Mais cette possibilité est théorique et non réelle. Tout individu qui a été étranger, aliéné, condamné, porte la marque, et son statut d'intégration et de conformité reste toujours ambigu et soumis à la forme de bon vouloir que représente la tolérance ou le silence des majoritaires. La marque contractée est irréversible ; plus même, elle ne peut être contractée que pour autant qu'elle était en puissance, présente et prête à se manifester, croit-on.

Comme dans les premières catégories que nous avons vues la censure n'intervient pas dans le traitement des catégories légales. Envers celles-ci la bonne conscience est entière. Dès qu'un individu se trouve dans une situation marginale vis-à-vis de la loi, il est désigné comme tel. Cette désignation est faite même avant intervention de jugement ou d'internement : le « fait » juge avant la loi. Un prévenu par exemple ne dispose plus de la mention « Monsieur » ou « Madame » (sauf si son statut social est élevé) :

« Un maniaque de l'uniforme (—) André Dumont... » (FS, 4227).

« (—) Georges Feuillet, condamné à deux ans de prison... » (FS, 4227).

« Un bagnard, (—) Henri Bouché, trente-sept ans, incarcéré... » (FS, 4307).

Un aliéné est dans la même situation, avec référence au constitutionnalisme :

« Avant de tuer sa femme et de se suicider *le forcené* de Toulouse avait piégé son garage... » (FS, 4787).

« Sa mère (—) Eugénie, *débile* mentale, trente-six ans... » (FS, 4507).

« Devenu *subitement fou* furieux, un fermier, (—) Pierre Manent... » (FS, 4227).

« Un nain génial, fruit monstrueux de la *consanguinité*... » (FS, 4307).

Un étranger voit sa nationalité mentionnée avant tout autre commentaire :

« Jacky Chauveau prit d'entrée l'initiative de l'attaque sur le *Tunisien* Rezgui Guizani... » (FS, 4507).

« Devant le 51 quai Shaken à Saint-Maur, un musulman *algérien*, Hocine Guéniche, 24 ans gérant d'hôtel... » (FS, 5087).

« Francis Carnissoto, *le maçon calabrais* de Villebois qui avait pris le maquis... » (FS, 4637).

« Le commissaire de police de Saint-Raphaël a reçu une lettre signée Van Ranpolberg, *le Belge* soupçonné d'avoir tué... » (FS, 4757).

Sur ce dernier point toutefois une censure, minime, peut maintenant intervenir : elle renvoie la mention de nationalité après le nom personnel, la désignation est tout de même faite et l'annonce reste préalable à toute information.

La catégorie légale est particulièrement significative du statut de la différence dans une société majoritaire. Elle est ce lieu où théoriquement l'essentialisation de la différence apparaît impossible ; la condamnation, la maladie, la nationalité sont théoriquement purement contingentes et réversibles.

Or il y a en fait une constitution de ces conduites en catégories closes et marquées du signe de l'irréversible. Criminalité, marginalité, aliénation sont les effets d'un soma particulier. On a vu récemment encore le succès et l'intérêt soulevé par une explication de la criminalité en termes de différences chromosomiques. Il n'y a pas si longtemps que la débilité mentale paraissait une explication de cette même criminalité comme de la prostitution. La psychanalyse elle-même avait abandonné les psychoses à l'obscurité du bio-

logique ; et ce n'est que depuis peu que la débilité elle-même commence à être envisagée en terme de réponse à une situation.<sup>15</sup>

#### UNITÉ DES CATÉGORIES ET SIGNIFICATION DU STATUT DE DIFFÉRENCE

Beaucoup de chemin a été parcouru certes depuis les ivresses des découvertes somato-biologiques du siècle dernier mais l'impact d'un renversement du système, dispersé dans l'univers scientifique lui-même, est pratiquement nul dans la culture globale si l'on en juge par le vocabulaire courant.

C'est grâce à la catégorie légale que nous percevons le mieux l'ambiguïté et l'illogisme profond du « racisme ». En effet les particularités enregistrées ouvertement comme biologistes paraissent relever incontestablement de la différence réelle et irréductible, précisément parce que biologique. Et pourtant la *marque du clos et de l'irréversible*, privilège du somatique, existe aussi bien dans une catégorie où la logique n'implique pas de sens biologique. Clôture et irréversibilité sont les qualificatifs du biologique et toute constitution en catégorie close et irréversible ramène le sens biologique censé précisément garantir clôture et irréversibilité.

L'appel au biologique pour garantir la fixité d'une catégorie permet en retour de jeter le doute sur la valeur que peut avoir la croyance en la fixité de la marque raciale, prototype et modèle de la clôture et de l'essence des caractères sociaux et mentaux : cette fixité « réelle » joue le même rôle et est de même poids que la fixité « imaginaire ». C'est au niveau de leur unité, c'est-à-dire de leur rôle de signe, qu'il importe alors d'en chercher le sens sociologique.

Nous voyons alors pourquoi, en recensant ces catégories, nous avons décidé de nous en tenir strictement à la notion même de catégorie, renonçant volontairement à introduire un critère d'homogénéité biologique objectif. Car *le biologique y apparaît comme un trait symbolique* destiné à supporter ce caractère de clôture et d'irréversibilité par quoi se définit la catégorisation raciste. Le racisme ne dépend à aucun moment de la « réalité » ou de la non réalité d'un critère biologique concret, c'est l'association consciente ou inconsciente de ce critère aux catégories, sous sa forme symbolique et non pas objective, qui fait des groupes concrets des objets de racisme.

15. Cf. Maud Mannoni, *L'Enfant arriéré et sa mère*.

## CATÉGORISATION ET CONNAISSANCE

Corrélativement aux remarques précédentes il faut noter que l'activité de catégorisation est *aussi* une *activité de connaissance*. Adopter une attitude manichéenne en ne considérant que l'opposition entre la fermeture de la catégorisation et la liberté de l'individualité, serait perdre de vue la relation de l'activité de catégorisation avec l'existence concrète des groupes minoritaires. La catégorisation est une activité de connaissance et de reconnaissance. Elle entérine au sein des majorités l'existence de groupes réels ; elle est la manifestation de l'accès à la conscience majoritaire d'un certain nombre de faits sociaux.

Certains groupes n'ont pas ou peu accès à la conscience majoritaire : tout le poids de l'ignorance les recouvre. La catégorisation marque la modification de cet état de fait. Elle intervient souvent comme réponse à la revendication d'un groupe jusque-là ignoré. D'indistincts Nord'Af, bougnoules ou arabes, la guerre d'Algérie a fait des Algériens dans le langage des Français. De même des Sénégalais, qui ont engendré les nationalités africaines, de même des Nyaqués. Il en fut ainsi lorsque les « protestants » sortirent des « hérétiques », et que la « populace » libéra les « ouvriers ».

Ce mécanisme qui jette sur les autres le calcaire de l'irréversible est aussi la constatation de la variété sociale et de l'existence des groupes réels. De là sans doute l'ambiguïté de la lutte contre les stéréotypes et les surprises qu'elle réserve. La catégorisation est enceinte de la connaissance comme de l'oppression.

De là aussi la grande difficulté de parler des groupes catégorisés. Désigner, et en même temps préciser que cette désignation n'est pas une clôture et s'insère dans l'histoire, est un travail à peu près impossible dans la langue française actuelle. Car toute désignation catégorielle éclate de son contenu connotatif. Lorsque je prononce juif ou nègre (noir), femme ou ouvrier, en même temps que je désigne le réel, je tire sur le fil de l'imaginaire que le majoritaire a enroulé sur le réel. Si le terme catégoriel désigne bien le réel, il contient en même temps les fantasmes majoritaires. Ce qui se passe alors, soit dans la censure, soit dans la lutte contre le sens, est un déploiement de précautions de style, de rajouts de connotations supposées différentes, de reprises en compte des stéréotypes en les renversant, aboutissant à un style incantatoire qui tente de tirer le sens loin du gouffre du sens commun. Travail dont les

réussites sont exceptionnelles et ne se trouvent guère dans le langage courant.

Cette activité de catégorisation, qui est une activité de réduction, que peut-elle nous apprendre de plus au point où nous en sommes puisqu'elle réduit toute complexité possible à la généralité d'un groupe ? puisqu'elle enferme la fluidité sociale et temporelle dans l'absolu de la définition indéfiniment reposée, dans la clôture d'un caractère qui est à lui seul cause, aboutissement et fonction ? Elle prononce « la chose jugée ». L'activité de nommer, la première du rapport à l' « autre », est une activité de liquidation. Mais nous sommes un peu trop vite débarrassés de cette réalité de l' « autre », si bien que nous sommes bloqués, enfermés dans la catégorisation qu'on tentait de décrire ; à moins peut-être de reprendre en sens inverse le chemin déjà parcouru.

*N.B.*

Dans les chapitres qui suivent, consacrés à une analyse dynamique — et non plus statique — de la catégorisation, on aura recours aux notions de stéréotypie et d'ordination des valeurs.

Pourtant la focalisation n'est pas faite sur ces notions elles-mêmes, mais sur ce qu'elles montrent de l'organisation du rapport à l'autre.

C'est dire que le contenu des stéréotypes, pas plus que leur formation, ne présente dans cette optique d'importance. Ce qui est en cause : la signification comparative de leur emploi, oblige cependant d'en faire un des éléments de l'analyse. De même la hiérarchie des valeurs et les jugements de valeur qui la constituent ne figurent que pour autant qu'ils introduisent une topologie différentielle du moi et de l'autre et non pas comme description des valeurs elles-mêmes. Ces dernières ne fondent pas en elles-mêmes le mécanisme raciste, puisque, nous le verrons, elles sont aussi bien « bonnes » que « mauvaises » qu'elles soient appliquées à alter ou à ego.



## La catégorisation

(Analyse de processus)

### LE MODE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le mur devant lequel nous nous sommes trouvés en repérant la catégorisation est-il surmontable ? Il semble que oui si nous revenons un peu en arrière dans l'analyse.

#### *Le remplacement*

Comment se déroule ce processus qui, dans la perception, ramène toujours les minoritaires dans les limites qui leur sont assignées ? Le premier de ces actes perceptifs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, est la catégorisation.

Mais cette désignation, qui marque toujours la minorité et la constitue en groupe délimité pour la majorité, ne s'effectue pas forcément selon le critère le plus simple. La censure lorsqu'elle entre en jeu, diffère cette désignation et nous avons vu que seules les catégories environnées de bonne conscience échappaient absolument à la censure. Si la majeure partie de l'information qui a trait aux minorités use du nom même du groupe pour désigner celles-ci, la conscience du racisme, le désir de le dissimuler — aussi bien à soi-même qu'aux autres — introduit un mode de désignation qu'on pourrait appeler de remplacement. C'est-à-dire que le nom est escamoté, il ne figure dans l'information que sous une forme de substitution, soit indications convergentes, soit stéréotype simple, soit stéréotype inversé. Le nom, parfois, réapparaît dans le cours de l'information, mais il n'est plus alors premier.

Les formes les plus banales de la réapparition de la désignation après un premier mouvement de censure s'ordonnent de la façon

suivante, en allant du plus simple au plus complexe, du moins au plus censuré :

- 1) Il y a rejet dans le cours de la phrase ou dans le cours du texte de la désignation brute, elle est simplement différée.
- 2) La désignation est effectuée, non par l'intermédiaire du terme, mais par la mention d'une (ou de plusieurs) qualité stéréotypique propre au groupe désigné.
- 3) Enfin la désignation s'effectue par l'emploi d'une (ou de plusieurs) qualité stéréotypique *inversée*.

On peut avoir les trois formes à l'état pur, elles peuvent aussi être cumulées (1), (1 + 2), (1 + 2 + 3). Dans les formes simples 2 et 3 la désignation qualificative remplace le nom lui-même ; elle peut soit reprendre soit contredire le stéréotype du groupe. Toutefois, l'emploi de la forme inversée du stéréotype n'est possible que lorsqu'un certain nombre d'indices comme le nom personnel, la profession ou le lieu d'origine de l'objet de l'information ont déjà sensibilisé le lecteur. Un écrivain africain sera alors « fin, érudit, intellectuel... » pour autant que l'on saura déjà son origine ; lorsqu'il n'y a pas d'indices préalables ce sera la forme habituelle de la stéréotypie qui viendra ; un banquier (juif) sera simplement « riche... »

« Né à Paris le 21 décembre 1876, d'une famille parisienne, Emile Kahn, agrégé de l'Université a fait à Paris toute sa carrière. Jeune étudiant au moment de l'affaire Dreyfus il a pris une part active à la campagne pour sa révision... Emile Kahn fut un *homme courageux*, de caractère. Sa noblesse l'avait conduit à défendre avec *passion* et *clairvoyance* les causes justes. Son souci était de faire respecter partout les principes démocratiques. Jusqu'à 81 ans, il n'a jamais cessé un seul jour de militer pour la justice. Sa mort sera profondément ressentie par tous les républicains » (FS, 4197).

Cette information s'ordonne en deux séquences inverses qui, de façon différente, concourent à donner la désignation qui n'est pas faite directement. L'information tend à nous dire que Emile Kahn est juif sans avancer le terme. La première séquence est un mélange d'indices et de stéréotypes inversés. La seconde séquence reprend terme à terme une partie des stéréotypes qui marquent la judéité.

1<sup>re</sup> séquence : La triple indication, dans la même phrase, de la francité et même de la parisianité d'Emile Kahn attire l'attention : trois fois la même mention dans une seule phrase implique une intention. Or le stéréotype « étranger » est l'un de ceux qui marque

la judéité. Etre tellement français est une manière de dire que ce n'est pas si naturel que cela dans un tel cas. Mais quel cas ? Nous allons le savoir aussitôt : la phrase suivante nous amène l'affaire Dreyfus, les choses s'éclairent. Le nom de la personne citée « Kahn » est ainsi soutenu par la triple mention et l'affaire Dreyfus. Indices et contre-stéréotypes ont joué leur rôle.

Toutefois les indications ne sont pas closes pour autant, ce qui est dit de la personne va continuer à s'insérer étroitement dans les voies indiquées par la perception stéréotypique, en l'inversant : « courageux... noblesse... » font suite, et nous savons que la lâcheté est un stéréotype appliqué aux juifs et qu'ils sont censés être à l'opposé radical de la noblesse : « le juif » et « le noble » furent longtemps les deux pôles de la société occidentale.

2° séquence : « Passion... clairvoyance... causes justes... démocratiques... justice... républicains. » Ici les stéréotypes sont conformes et non inversés. Intelligence et passion juives s'associent à ce trait politique si « spécifiquement juif » : la démocratie et l'amour de la république.

Il y a donc dans ce texte les deux formes de désignation de remplacement répertoriées : conformité et renversement. Mais le plus important et qui s'y manifeste clairement, est l'impératif rigoureux qui ferme la perception de l'autre. *Tous* les traits attribués à la personne sont des traits attribués au groupe. Qu'ils soient en accord ou en désaccord inversé avec ce qui caractérise le groupe, ils sont les seuls cités. *Aucun* trait « libre » n'intervient. Exemple probant de l'incapacité de penser en dehors des normes imposées ou d'une façon individualisée les membres d'un groupe catégorisé. Tout effort se déploie en vain de s'évader de l'étroite désignation.

Ainsi les catégories sont entièrement closes sur leurs définissants culturels. Pourtant il est de peu d'importance, semble-t-il, qu'on définisse un groupe par un certain nombre de caractères, car après tout c'est le cas de la plupart des groupes. Mais alors il faut de nouveau se souvenir que le groupe majoritaire reste ouvert à toutes les possibilités, toutes les explications et justifications, qu'il laisse ainsi le champ libre à toutes les particularités individuelles de ses composants, et que son champ est l'ensemble du champ humain. Ce sont les groupes minoritaires qui sont clos, enfermés dans le champ de possibilités définies, elles ferment ainsi toute possibilité d'individualisation dans leur sein. La perception est orientée par la connaissance préalable des caractères de l'objet connu. On voit dans l'autre ce qu'on en sait déjà (ce qui est large-

ment connu), mais on ne peut voir *que* cela, et corrélativement on ne voit en « soi » que l'infinie possibilité des manifestations humaines, le champ libre de la complexité.

Dans l'information qui a trait aux autres on pourrait avoir l'espoir de trouver, au moins dans les faits divers (puisque ceux-ci ne sont pas — comme les guerres, les révoltes ou les conflits sociaux — passionnalisés), des éléments non stéréotypés, une information un peu libre, ouverte. Or il n'en est rien, l'information reste fermée, elle est parlée sur un mode limitatif, filtre ce qui est déjà connu, ne retient que les traits attribués aux minoritaires, rejette les traits non-conformes. Le degré de liberté maximum est l'inversion du stéréotype, généralement montée en épingle.<sup>1</sup>

La censure effectuée d'autre part un travail assez efficace sur cette activité limitative, en diversifiant la forme du vocabulaire employé. Depuis les années 1953-1954, il est très rare de rencontrer des stéréotypes exprimés sous leur forme traditionnelle. Le vocabulaire ruse et s'échappe de la rigidité des mots imposés tout en conservant leur signification ou en rétablissant les connotations anciennes. La « naïveté » devient spontanéité, fraîcheur, jeunesse, inexpérience..., l'« intelligence » peut être culture, finesse, souplesse d'esprit, habileté..., la « légèreté » devient primesaut, gaîté, vivacité...

(Mais nous ne quittons que tout à fait exceptionnellement ces limites, et ce par l'abstention totale de commentaire. Mais dans ce cas l'information brute contient encore la catégorisation.)

*Emploi de qualités stéréotypiques simples* (soit sous leur forme stricte, soit transposées) :

« Il y en avait encore un avec une chaîne qui brillait, toute neuve, c'était *un grand diable* enveloppé dans un pagne orange. Ses pieds frappaient le sol en un trépignement ininterrompu... Refermant et étendant son pagne *il s'est mis à danser et c'était très beau*. Quand il eut fini sa danse un mauvais plaisant, non enchaîné celui-là, essaya de lui chiper son pagne. Ils tiraient chacun de son côté, c'était comme *une dispute d'enfants* » (FS, 4637).

« Contraste saisissant, Michel Diouf... *ne s'embarrasse pas dans ces subtilités*, Michel *fonce, encaisse et frappe fort* jusqu'au dernier coup de gong... » (FS, 4737).

1. Cet impératif s'exerce aussi bien, malgré une conscience différente de la situation, quand c'est un minoritaire qui parle. Il n'échappe pas davantage que le majoritaire à l'obligation des formes ; son recours, puisqu'il sait ce qu'il dit (contrairement à la plupart des majoritaires), est l'appel à la laudation, à l'humour noir ou au mépris.

« Des dizaines de séminaristes noirs affluent de toutes parts vers la place. *Leurs yeux rient, ils montrent une joie indescriptible... c'est pour les fils de la jungle, habitués au rythme du tamtam, un jour de fête et un jour de gloire...* » (FS, 4877).

« Elle n'assistait pas plus à la cérémonie que son fiancé mais glissa un *petit coup d'œil furtif et espiègle* dans le petit salon... Lamia rougit comme une cerise et *laissa tomber ses boucles blondes pour cacher son émoi...* » (FS, 4757).

« Un groupe de jeunes noirs en costume guinéens *exhibaient* des pancartes proclamant *dans un français bizarre...* » (FS, 4757).

« Quant à la troisième Monique, la plus jeune, elle *jura ses grands dieux* qu'il s'agissait d'une pure coïncidence. Mais elle *rougissait*. Puis elle *baissa les yeux*. Enfin elle *murmura* « Merci Monsieur l'agent ». Et tout le monde comprit qu'*elle le remerciait d'avoir si mal visé sur un homme qui, Espagnol ou pas, lui était visiblement cher* » (FS, 5107).

« Pierre, garde chasse *trop sensible*, tue son patron qui lui reprochait la mort de deux faisans » (FS, ).

(NB. Il s'agit de la « susceptibilité » des pauvres et des inférieurs. En fait « M. Gabét (le patron) lui avait administré des gifles puis quelques coups de poings ».)

« La manifestation était *déjà oubliée*. Dans la salle tranquille des réunions, les délégués... » (FS, 5007).

(NB. La police venait de tirer sur la foule des manifestants dans un pays d'Afrique.)

« Les *arguties classiques* de Formose tendent chaque fois à nous prouver que *le mot chinoiserie a une signification véritable* » (FS, 5007).

« C'est finalement Sir Bernard Walev-Cohen qui a été élu par ses pairs : il fera son entrée officielle dans la Cité le 9 novembre. Le Lord maire cru 1960-1961 (appointements 15 à 20 millions d'anciens francs) est un *milliardaire* de 46 ans, orateur renommé et redoutable chasseur de cerfs. L'un de ses ancêtres, Sir David Salomon, fut le premier *lord maire israélite* de Londres » (FS, 5037).

(NB. Cet exemple, complet sauf une phrase sur l'architecture du Guild Hall, s'analyse exactement comme l'article déjà cité sur Emile Kahn.)

« Neveu du vieux Sultan de Sokoto, c'est un musulman à la *haute silhouette aristocratique...* » (FS, 5037).

« ... jeunes ouvriers qui possèdent les *vertus des vieux âges : courage, goût du compagnonnage, désir de s'instruire et de s'élever...* cette jeu-

nesse populaire à l'âme pure, avec toutes les richesses qu'elle porte et les espoirs qu'elle promet... » (FS, 5037).

(On trouvera des exemples d'emploi de désignation stéréotypique inversée dans les dernières pages de ce chapitre.)

Tentons alors de définir l'activité de catégorisation elle-même et ses formes.

### *Niveau général, niveau spécifique*

On distingue deux niveaux dans le traitement de l'information, l'un renvoie à la généralité humaine, l'autre renvoie à une spécificité de groupe. Dans le renvoi à la généralité, l'individu qui est l'objet de l'information n'est que lui-même à travers ses caractéristiques personnelles, c'est un individu parmi d'autres individus. Dans le second cas, celui de la spécificité de groupe, l'individu qui est l'objet de l'information n'est que le reflet de son groupe et ses caractéristiques sont celles de ce dernier, qu'il incarne. Les exemples de traitement stéréotypique déjà cités sont le type même de la réduction à la spécificité de groupe et ils s'opposent en cela à l'information « humaine », générale et fluide, qui s'applique au dominant. Mais cette réduction peut parfaitement s'opérer *sans faire appel à la stéréotypie* en opposant la spécificité du groupe particulier à l'indétermination ou généralité du groupe dominant.

« Le bilan des victimes des troubles au Congo est actuellement très difficile à établir. A l'heure actuelle, officiellement, douze européens ont été tués : sept à Elizabethville, trois à Luluabourg, deux à Kongolo. Toutefois un certain nombre de blancs ont été entraînés par les mutins et on n'a, à leur sujet aucune nouvelle. *Des femmes blanches également ont disparu...* » (FS, 4967).

(Ne feraient-elles pas partie des Européens ?)

« Au loin, le haut parleur continuait à apporter la voix de M. Lumumba « Notre but est la libération de l'Afrique ». Les coups partaient toujours. Les *indigènes* s'enfuyaient en débandade... » (FS, 5007).

(Je ne sache pas qu'à Paris ce soient « les indigènes » qui s'enfuient lors des manifestations...)

« Trente-cinq millions d'*Africains de plus* seront indépendants samedi à zéro heure » (FS, 5037).

(... un peu plus, un peu moins...)

### *La nécessité de la forme*

Toutes les remarques qui précèdent posent la question de la nécessité des formes verbales employées. L'hypothèse ne serait pas a

priori stupide de supposer une obligation « linguistique » à l'emploi de celle-ci. Lorsque nous avançons, au contraire, que la forme choisie est en fait un choix idéologique, il existe un moyen simple de vérifier s'il y a nécessité réelle ou non à une telle forme. A cet effet, il faut tenter d'exprimer le contenu de l'information en question sous une autre forme verbale, et voir ainsi s'il existe une autre façon de dire ce qui est dit. Si il est possible de donner une autre forme à l'information, on ne peut plus avancer le critère de la nécessité.<sup>2</sup>

Pour les mentions de classe sociale par exemple la forme adoptée : mention préalable du métier pour les classes pauvres, mention postérieure pour les classes riches, n'est en rien une nécessité de la langue. « Le berger Thomas Colombani... » pouvait aussi bien être Thomas Colombani, berger, ou encore M. Thomas Colombani, berger. Même remarque pour « Les assassins de l'ouvrier boulanger Raymond Borello... ». Inversement « M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'Intérieur... » pouvait être le ministre de l'Intérieur Bourgès-Maunoury, ou le ministre de l'Intérieur M. Bourgès-Maunoury. Il en est de même pour « Edmond Barrachin, député (indépendant) de la Seine... », etc. Pour les mentions de sexe : « Sept terroristes arrêtés par la D.S.T., dont deux femmes (une Musulmane et une Allemande) qui cachaient chez elles un véritable arsenal... » (*FS*, 4917), la forme aurait pu être : sept terroristes arrêtés, cinq hommes et deux femmes, ou bien encore : sept terroristes arrêtés, dont cinq hommes..., etc. Egalement « Quelques milliers d'automobilistes parmi lesquels une majorité de très jeunes gens et de femmes » (on trouve aussi l'âge dans cet exemple). Il en va de même pour les mentions de race et de nationalité qui ne sont pas des nécessités formelles puisqu'elles sont systématiquement absentes pour les dominants.

### *La pertinence de la forme*

Enfin, il importe de déterminer l'indice de pertinence des traits mentionnés dans l'information. En d'autres termes d'évaluer le degré de renforcement, de précision ou d'explication de l'information que donne la caractéristique catégorielle citée.

2. Le critère de nécessité permet d'illustrer d'une façon particulièrement visible le caractère idéologique des formes employées. Mais en fait si même ces formes étaient nécessaires elles n'en seraient pas moins idéologiques, cela signifierait alors que nous sommes dans une idéologie complètement cristallisée.

« Un *allemand* (61 ans) lynché à mort parce qu'il avait mal garé son auto » (FS, 4697).

« Neuf personnes pourraient avoir tué : celles qui se trouvaient dans la maison ce jour-là. Une seule, le *domestique italien* Mario Beno fut arrêtée et inculpée de meurtre... » (FS, 4737).

« Prenant ma chambre pour y mettre *deux jeunes Portugais*, elle a entassé mes affaires... » (FS, 4737).

« Au Katanga les 25 000 *noirs* d'Albertville, partisans de M. Lumumba tuèrent les gendarmes de M. Tschombé à la suite de sanglantes émeutes » (FS, 5007).

Les mentions soulignées ne présentent évidemment aucun rapport de pertinence avec l'objet de l'information.

#### RAPPORT DU MOI ET DE L'AUTRE (catégorisant/catégorisé)

##### *Le traitement de l'autre*

Un fait divers annoncé dans les termes suivants « Un yougoslave tue sa femme... » nous apprend donc que :

1°) Il y a renvoi à une *particularité de groupe* : yougoslave.

2°) qui permet de comparer avec l'*inexistence* d'une annonce « Un français tue sa femme... » (dans un tel cas en effet c'est le nom, plus généralement le prénom, qui est l'indicateur : « Jean tue sa femme ») (*forme non-nécessaire*).

3°) Différence de traitement qui pose la question de la *pertinence* du trait cité. En quoi la mention « yougoslave » est-elle une indication sur le fait décrit ? Le meurtre de sa femme n'est pas, semble-t-il, une caractéristique nationale yougoslave. Donc, si celle-ci est citée, ce n'est pas pour l'information elle-même mais pour une autre raison.

Les événements violents sont le plus souvent tirés vers les particularismes dès que cela est possible : couleur, nationalité étrangère, folie. Entre autres le meurtre, acte inhabituel et non admis, doit renvoyer à une particularité. Celle-ci permet le désamorçage de l'information, en la renvoyant à une caractéristique *extérieure* à l'ensemble qui se définit comme le moi social. L'acte y est constitué alors comme un fait dépourvu de danger, non susceptible d'atteindre le groupe de référence, et qui ne se peut produire que dans la catégorie alter. L'acte violent est ainsi « rangé », et rangé ailleurs. La mention de la catégorie sert la scotomisation de la violence en premier lieu, mais en second lieu elle capitalise cette



violence et la conserve. Le départ de l'univers fantasmatique où se situe l'autre est déjà donné dans cette simple mention préalable à laquelle on attribue si peu d'attention en général.

*Le traitement du moi*

Parler de catégorisation et d'altérité c'est parler de la même chose. Sur le plan théorique il y a coextensivité entre les deux. La catégorisation et l'altérisation naissent ensemble. La catégorisation est l'acte social qui correspond à l'altérité facteur d'identité personnelle ; elle est la constitution en groupe défini et clos de ce qui est codifié comme différent par la culture, elle désigne ce qui n'est pas le même.

Mais qu'est-ce que le même ? L'altérité définit la condition de la minorité au sein de la société majoritaire et permet en retour l'identification de cette dernière. Si on tente de définir le fait d'être « autre », il faut aussi poser le point de référence qui est le moi, l'ego. Or cet ego est silencieux, nul ne le prononce jamais, au contraire de l'autre qui est toujours « nommé », catégorisé. Cet ego implicite, moi de la culture, référence autour de quoi se marquent les différences, se manifeste comme le principe de la discrimination entre catégorisant et catégorisé, dominant et dominé...

Quelle forme exprimera cette référence qui ne se pose pas en catégorie ? En premier lieu justement l'absence de référence catégorielle, qui se manifeste par la forme la plus individualisée possible. L'information est centrée sur elle-même et non sur l'appartenance catégorielle de l'acteur. L'usage de l'adjectif globalisant, de l'article défini, est presque totalement absent, au contraire de ce qui arrive dans le traitement des minorités.

*Exemples comparatifs*

1°) entre phrases :

« La finale du championnat de France international *dames* a été remportée, hier, au golf de ... » (FS, 4637).

(mention : *dames*), mais :

« Robert Tartari, qui a déjà échoué deux fois, titre national (—) en jeu, devant Buin et Le Cozanet... » (FS, 4637).

(absence de mention : *hommes*), de même :

« ...l'épreuve de 110 m haies au cours d'une réunion d'athlétisme (—) » (FS, 4637).

2°) dans une même phrase :

« Dori (—) affronte Diouff, *le démolisseur noir*, pour le titre national » (FS, 4737).

« Danièle *la réunionnaise* a épousé son filleul de guerre (—) » (FS, 4787).

« Le XIII de France bat les Maoris : 23 à 12. Robowa, 3 août... D'entrée le jeu fut rapide et la France répondit à l'excellent jeu à la main des Maoris par de rapides contre-attaques, mais la défense des Maoris résistait très bien. Les tricolores ouvrirent la marque par un but de *Pierre Lacaze* sur un hors-jeu *Maori*. L'équipe de France a mené ainsi 2 à 0 pendant 30 minutes sans pouvoir augmenter son avantage. Enfin à la troisième minute, *sur percée de Gruppi, Dubon débordait* et marquait le premier essai que *Lacaze transformait*. L'équipe de France reprenait ainsi définitivement le dessus malgré une défense acharnée *des Maoris*. A la trente-sixième minute *Darricau s'échappait*, donnait à *Fagès* qui lançait à *Moulinas* et ce dernier marquait un essai en bonne position transformé par *P. Lacaze*... etc. » (FS, 4987).

Les particularismes pour les majoritaires, n'engagent jamais que la personne citée et non le groupe ; inversement pour les minoritaires le particularisme est celui du groupe entier et de plus n'est que celui-là. Il y a dans le traitement du « moi » abondance des faits et gestes de la personne propre, alors que dans le traitement de « alter » il n'y a pas de particularité de la personne propre. En d'autres termes :

— Le majoritaire se définit par ses particularités personnelles (historiques ou psychologiques) : « En rentrant il avait trouvé porte close... » « Sa carrière commencée à Londres, lui avait permis d'exercer ses qualités d'organisation... ».

— Contrairement au minoritaire qui se définit par son appartenance catégorielle et incarne son groupe : « Un yougoslave... » « Le coureur noir Smith... ».

### *Ambiguïté de la généralité et de la particularité*

Il y a certes une zone d'ambiguïté dans ces désignations, mais cette ambiguïté est dissipée par l'expression elle-même pour peu qu'on lui prête attention et qu'on examine la suite de l'information. En effet, si dans certaines séquences il semble difficile de juger s'il s'agit d'un renvoi au groupe dans son ensemble — ce qui définit la catégorisation — ou bien s'il s'agit d'un caractère personnel, la forme nous l'apprendra tout de même en deuxième analyse, car cela est *dit*.

Ces deux exemples permettent de le comprendre :

1° « *Le désespéré* tire sur la foule... » ;

2° « Après qu'il ait été renvoyé de son travail, *désespéré*, il tire sur la foule... »

Dans le premier exemple nous avons une chosification du désespoir, une catégorisation, qui est *le déterminant* de l'action. L'homme qui accomplit ce geste est un morceau du désespoir, il est désigné par son appartenance au désespoir, il n'est pas « lui-même, désespéré », mais bien LE désespéré. L'article, la substantification du participe passé nous indique la catégorisation.<sup>3</sup> L'autre forme est au contraire historicisée et personnalisée. Circonstances ou causes provoquent le désespoir de IL. Ce désespoir est le sien, lui-même n'est pas défini par le désespoir. Ce dernier est devenu le *qualificatif* et non plus le déterminant de l'action. Le caractère attribué, en l'occurrence le désespoir, est en quelque sorte périphérique, il ne fait pas partie du noyau comme dans le premier exemple. Il s'agit d'un caractère accidentel, non essentiel.

La catégorie est l'annonce et le blason du fait rapporté, l'acteur y disparaît.

### *Minorité-majorité*

Nous avons décelé à travers le mécanisme de la catégorisation, un appel à la totalité : l'autre n'est jamais que le morceau d'un tout et non un organisme complexe. Elle se manifeste d'abord par cette réduction de « qui est désigné » à la totalité de ce qui le désigne. Celui qui est désigné comme étranger, comme juif, comme noir, etc. se trouve défini par cela même : il n'a pas de caractères personnels à proprement parler ; s'il s'en manifeste quelqu'un, il est soumis à cette désignation préalable comme nous allons le voir.

Le désigné est l'actualisation d'un groupe dans un symbole concret, il est l'individu X de ce groupe. Il n'y a pas un individu qui appartienne à un groupe, mais au contraire un groupe qui se manifeste, se concrétise dans un individu. Cette totalisation s'exprime sous la forme bien connue de la stéréotypie qui est le répertoire des caractères de l'autre. La perception de l'autre est en fait

3. En l'occurrence cette catégorisation est celle de la déviation, sous sa forme « désespoir », ce péché social. On peut le retrouver dans la catégorie des déviations perverses que sont l'anarchie, la révolte, l'intellect... formes symbolisées de la contestation de la société, que l'on retrouve aussi dans la perception de la judéité.

complètement « fermée », elle se circonscrit au sein des limites restreintes et infranchissables de la réduction de chaque individu du groupe à l'actualisation de ce groupe.

Ces remarques ne peuvent avoir grand intérêt cependant si on ne les confronte pas à une situation d'ensemble. Considérer la « fermeture » de la perception de l'autre, et elle seule, ne nous donne en rien une clef pour comprendre ce qui est en jeu dans la perception des minoritaires. Cette constatation est qualificative et statique : elle ne nous apprend rien sur le processus perceptif.

La question, dans une perspective plus dynamique, consiste à se demander quelle est la situation de cette « fermeture » du minoritaire au sein de l'ensemble perceptif. A quelle forme, appliquée à qui, renvoie cette fermeture ?

Dans chacune des catégories examinées nous avons pu nous rendre compte que la globalisation qui constituait chaque catégorie s'opposait à une non globalisation, à une forme ouverte, propre à l'ego, à celui qui parle. La fermeture du minoritaire renvoie à l'ouverture de la définition du majoritaire.

L'appartenance au groupe, dans le cas des majoritaires, est l'un des qualificatifs de l'individu et non son définissant unique et central. Le groupe majoritaire est une forme de réponse aux groupes minoritaires : son existence ne se saisit que par l'absence de limitation en face des groupes catégorisés qui sont étroitement déterminés. On pourrait donner une image meilleure encore de l'appartenance majoritaire en disant qu'elle n'existe que comme dénégation des appartenances minoritaires. Elle se définit comme une forme de liberté dans la définition de soi-même qui n'est jamais reconnue au minoritaire et que ce dernier ne peut se donner à soi-même.

Les impératifs qui se manifestent par la stéréotypie ne sont pas seulement constitutifs des minoritaires : ils sont aussi privatifs. Non seulement ils disent ce que doit être, ce qu'est le minoritaire, mais indiquent aussi en creux, ce qu'il ne doit pas être, ce qu'il n'est pas.

Les minoritaires ne peuvent être que ce pour quoi, et par quoi, ils sont définis socialement. S'il arrive que dans un effort de libération de ces impératifs, le langage cherche à échapper au mécanisme de clôture stéréotypique, il le fera terme à terme, c'est-à-dire en prenant à l'inverse ces mêmes stéréotypes. La parole majoritaire reste prisonnière des impératifs inconscients et, croyant les surmonter dans leur contenu, s'installe encore mieux dans leur organisation. Cet effort de libéralisation, lui-même rare, pourra

donner : un juif grand patriote, un arabe d'une rare franchise, une femme qui fasse preuve d'esprit « viril », un nègre lettré et mélancolique, ou un ouvrier qui fasse preuve de sens diplomatique...

« C'est en tous cas inconcevable, car mon ami *Cherif* était un partisan convaincu d'une politique d'apaisement. J'ai perdu un collègue dont j'avais pu apprécier maintes fois *la franchise et la droiture* » (FS, 4697).

Un peu plus loin : « C'était un homme qui était *foncièrement français...* » (FS, 4697).

« Pour la première fois à cette rentrée 1959-1960 est né au niveau du cours complémentaire d'une école publique, 135 rue Belliard (18<sup>e</sup>) UN COURS DE CUISINE POUR GARÇONS »<sup>4</sup> (FS, 4697).

(NB. Il s'agit en fait d'un cours professionnel.)

« Pas d'éclats de voix, *les pétroliers ont de la tenue...* » (FS, 4787).

« Les serveurs *arabes en vestons blanc immaculé et cravatés de noir* offrent des fruits, indifférents... » (*France-Soir*, n° 4787).

« Modibo Keita, *orateur de qualité*, est un géant *beau, courtois, qui sait ne pas répondre...* » (FS, 5007).

« L'apparition de ce nouvel Etat (Nigéria) sur la scène africaine est un événement considérable, les Nigériens *eux-mêmes en sont très conscients...* » (FS, 5037).

« De haute taille, sec, *parlant peu, mais avec l'accent d'Oxford...* » (FS, 5037).

(NB. Il s'agit de Sir Abubakar Tafewa Balewa.)

« Autant le premier est brillant autant le second paraît *terne, ascétique, inexpressif*. Mais sous cette apparence se cache un homme d'Etat d'une *intelligence exceptionnelle*, doublée — ce qui est rare en Afrique — d'un *talent remarquable d'organisateur* » (FS, 5037).

« Les jeunes femmes de la tribu des Aït Adidou sont *très belles et très blanches de peau*, le menton tatoué de losanges bleus... » (FS, 5037).

« ... entourés d'une pléiade d'hommes de couleur qui sont devenus des *éléments considérables de notre vie nationale* » (FS, 4267).

La stéréotypie apparaît alors comme réellement privative, car elle ne peut céder la place, tout au plus elle peut se retourner contre elle-même : le contenu change, la forme reste identique. *Tout pas-*

4. En capitales dans le texte.

*sage à la complexité, toute possibilité non seulement de nuance (nous en sommes fort loin) mais de voir des caractères non répertoriés, des situations concrètes et particulières* qualifier l'autre, sont exclus. La situation objective des minoritaires est dissoute. Les caractères particuliers de l'individu minoritaire (ou de son groupe en tant que tel), qu'ils soient personnels ou historiques, ne peuvent apparaître que dans la mesure où ils coïncident — positivement ou négativement — avec les stéréotypes.

Toute tentative d'accaparement de la totalité humaine pour soi-même est un déni de l'existence de l'autre. La démarche raciste se définit dans cette proposition : elle est déni de l'humanité totale à l'autre par le biais de l'attribution d'un type particularisé, elle est confiscation pour soi-même de la richesse diversifiée des possibilités humaines. L'homme absolu, dit le majoritaire, c'est moi, non seulement comme norme, mais plus encore comme disponibilité à toutes les variations et les nuances historiques et individuelles.

Ego est la race repère, la culture référence. Il est absolument. Chacune de ses particularités au sein de l'ensemble relève de son droit individuel à se différencier ; droit qui est fonction de la possession de la totalité humaine. La différenciation individuelle est une caractéristique du groupe ego dans la conscience qu'il a de soi-même.

Alter « appartient », lui, à la race repérée. Il est relativement. Aucune de ses particularités individuelles n'est autre chose que l'incarnation de sa race entière : il n'est pas individu mais morceau d'un ensemble. Cet ensemble, race, sexe, groupe ou classe, est une catégorie et non l'humanité.

## Signification des catégories dans le système raciste

### VALEURS ET TOPOLOGIE DE LA PERCEPTION RACISTE

Tout ce que nous venons de voir relève encore d'un mécanisme perceptif brut, c'est-à-dire que nous n'avons établi ni son rapport aux valeurs, ni son rapport à l'imaginaire. Après avoir tenté de définir la catégorisation elle-même et ensuite de voir le mode d'exercice de cette activité, nous avons pu déceler un mécanisme de totalisation et de limitation de l'autre.

Il nous faut maintenant tenter une incursion dans l'ordination de ces catégories. Ces dernières, une fois constituées en unités limitatives, opposées à la liberté de celui qui parle, présentent-elles des caractères susceptibles de les ordonner selon une topologie particulière ? Quels sont en un mot les attaches de ces catégories à l'ordre des valeurs ?

#### *L'ordination des valeurs*

Si même aucun jugement de valeur ne connotait les commentaires sur les autres — ce qui n'est évidemment pas le cas — le mécanisme double (ouverture/fermeture) qui marque différenciellement catégorisant et catégorisé serait déjà en lui-même significatif de l'intervention de la valeur. Si les catégories minoritaires sont fermées et l'appartenance majoritaire ouverte, c'est que non seulement on les dote d'un statut différent mais qu'on leur assigne aussi une valeur différente.

Chacune des catégories minoritaires est pourvue de caractères déterminés et impératifs qui présentent par rapport à la majorité une signification commune : celle de *la limitation*. Et nous avons vu que cette limitation dite, annoncée, était un trait particulier

des minorités ; la majorité ne dit rien d'elle-même que l'on puisse considérer comme limitatif. Or la limitation est, dans l'ordre des valeurs tel que le conçoit notre société, l'opposé de la richesse, de la complexité, de la souplesse, de la liberté... qui sont caractères fortement valorisés, le dernier représentant sans doute une des valeurs centrales de notre système. La liberté figure d'ailleurs en première place dans l'énoncé institutionnel des valeurs sociales (liberté, égalité, fraternité).

La réduction en groupe, de plus, n'est pas une activité « neutre » dans l'ordre des valeurs. Ses modalités ne sont pas réduites à la simple application d'un mécanisme « froid ». Car les stéréotypes ne sont évidemment pas indifférents dans l'échelle des valeurs. Chaque catégorie se trouve donc dans un rapport particulier avec la valeur et en dernier ressort avec la référence par rapport à quoi se constitue cette valeur. La catégorisation prend son sens du rapport à la valeur différent qu'entretiennent catégorisant et catégorisé. Mais c'est bien de la différence qu'il s'agit et non du bien ou du mal au sens immédiat. Car si l'on s'en tenait au contenu explicite des catégories il serait en définitive bien difficile de dire qui est bon et qui est mauvais. Les « autres » ne sont pas ces mauvais qu'ils nous paraissent lorsque nous sommes entraînés par ce que nous savons du racisme explicite. Pas plus que l'ego n'est cette réussite humaine que tendrait à faire croire un premier mouvement d'analyse de la conduite et de la parole des racisants. Les catégories ne portent pas uniquement des caractères mauvais. Les analyses de stéréotypes, d'ailleurs, ont déjà indiqué que les catégories racisées sont porteuses de bonnes caractéristiques, sans cependant avoir clairement discerné que ces bonnes caractéristiques font, au même titre que les mauvaises caractéristiques, partie de l'organisation perceptive raciste.<sup>1</sup>

Ceci avait été noté par Sartre dans les *Réflexions sur la question juive* où il avait dit en substance que les bonnes caractéristiques étaient propres à augmenter la nocivité du groupe en question : le « bon » des mauvais soutient l'univers du mal.

Mais on ne peut en rester là. Le fait que les racisés soient dotés de bonnes caractéristiques doit être réintégré dans un *sens*. L'explication de Sartre est pertinente, cependant il ne faut pas s'y limiter car la bonté des racisés n'est pas forcément « utile », et si elle n'est pas utile elle ne saurait être malicieuse. La nocivité de

1. Cette négligence de l'analyse a porté à insister dans les propagandes antiracistes sur les bons caractères des minorités. Ce qui nous paraît être une erreur fondamentale qui contribue à maintenir l'organisation raciste.



l'autre à travers ses bonnes caractéristiques est certes marquée et évidente dans les textes sur la Chine ou l'intelligence juive par exemple. Mais on rencontre :

« Le Brésil est le *pays rêvé* de l'émigration : 60 % de ses terres sont encore couvertes de forêts. Le Brésilien est *gai, gentil, accueillant, pacifique*. Le Brésil n'a connu *aucune révolution sanglante* au cours de son histoire » (FS, 4757).

« Trois fois grand comme la France, le Mali, capitale Dakar, était au 13<sup>e</sup> siècle un empire allant du Soudan à la Guinée... » (FS, 4787).

« Ils n'étaient pas des bandits, ces métis, ces descendants de Portugais aux jambes courtes. Ils étaient des rêveurs des faubourgs de Sao Paulo, de Manaus, de Rio... » (FS, 4757).

« Ce nain *génial*, fruit monstrueux de la consanguinité... » (FS, 4307).

D'une part ce ne sont pas des caractères dont la connotation soit mauvaise, d'autre part ils s'insèrent assez difficilement dans une thématique de la nocivité et ne peuvent répondre de la subtilité du mal : Age d'or (pays sans révolution), Mythe (empire immense et antique), Rêve, Génie...

Ces caractères ont en commun un trait important : ils sont séparés de l'ensemble qui s'ordonne au sein de la majorité. Ils sont des renvois à l'ailleurs dans le temps ou l'espace. Les autres possèdent le paradis perdu. C'est la présence du paradis perdu qui est l'autre pôle de la bonté des minoritaires.<sup>2</sup>

« Et tout autour la forêt luxuriante, une Afrique romantique où tous les rêves sont possibles, mais où parfois la réalité ressemble à un cauchemar... » (FS, 4637).

« Les photos manquent de netteté car elles ont bien entendu été prises à distance... » (FS, 4637).

(NB. Il s'agit d'un village de fous en Afrique ; id. dans l'exemple suivant.)

« Voilà l'étrange et le barbare traitement auquel M. Henri soumet ceux de ses malades qui lui paraissent les plus agités ou les plus dangereux... Après tout, nos asiles, il y a un siècle à peine, offraient souvent encore... » (FS, 4637).

« Dans la foule, trois vieux Kabyles à barbe blanche pleuraient en entendant ce mot magique... (paix) » (FS, 4697).

« Congo... Plus de vingt indigènes ont été tués et des dizaines d'autres

2. Cette notion de « paradis perdu » est en fait souvent explicite dans le traitement des catégories « exotiques » par l'éloignement géographique ou l'éloignement culturel.

blessés dont le chef des Balubas. La police a procédé à deux cents arrestations. Plus de mille *cases* sont la proie des flammes... » (FS, 4737).

« Le champion du *pittoresque* est cette année le représentant de l'Oman, un royaume du désert d'Arabie... en burnous marron et turban sale ; il paraît *remarquablement insolite* sur le fond de toile des gratte-ciels visible à travers les baies vitrées... » (FS, 4737).

« Près de Villeneuve-sur-Lot, au milieu d'un parc *envoûtant comme une jungle...* » (FS, 4737).

« L'histoire d'une poignée d'Européens... vivant au Congo dans un *isolement* à peu près complet. Un meurtre *rituel*, atroce et *mystérieux* commis par un *sorcier*, le chef du village, les oppose les uns aux autres ainsi qu'aux indigènes... des blancs qui étaient *partis pour l'Afrique jadis* par esprit d'*aventure* ou mus par un sentiment d'*idéalisme...* » (FS, 5037).

« Laos : l'ambassade U.S. soutient *Phouma* mais les services américains préfèrent *Phoumi...* » (FS, 5007).

(NB. Il s'agit d'une crise politique grave au Laos, et donnant lieu à des actions de type militaire. Ce ton n'est jamais employé à propos des crises identiques dans les pays industriels.)

« Un féodal *puissant et mystérieux...* il apparaît en public enveloppé dans de *vastes djellabas* brodées de soie, la tête enveloppée dans un *épais turban*. Il se déplace dans une *vaste voiture* américaine escortée de cavaliers *d'aspect vaguement moyenâgeux...* » (FS, 5037).

« Soldat *depuis l'âge de dix ans*, le colonel Yun King, 40 ans, de l'armée nationaliste chinoise fait la guerre depuis trente années. *Le plus extraordinaire* c'est que le colonel Yun King *est une femme*, et même une *princesse...* » (FS, 5007).

« Tafewa Balewa est *le plus énigmatique* des quatre « grands » nigériens... » (FS, 5037).

« Sur les 352 enfants livrés à l'adoption par l'Assistance publique de la Seine l'an dernier, 10 seulement ont été confiés à des *femmes seules* : des petits *mulâtres* pour la plupart, que les couples hésitent souvent à *accepter* ; une petite fille *rescapée* de la poliomyélite et aussi un bébé *magnifique*, mais né d'une mère *épileptique...* » (FS, 5107).

« *Evadé d'un asile psychiatrique* du canton d'Argovie, un *faible d'esprit* de 18 ans, connu pour ses frasques, a été arrêté en tenue de femme élégante à Zurich. Marysa, c'est le prénom choisi par *l'original*, *réclamait à grands cris* un taxi, à *minuit*, dans la ville. Avec 3 000 francs suisses volés dans la voiture de son ancien patron... le jeune homme s'était acheté une *superbe robe verte* à dentelle, des dessous noirs, des chaussures à talon aiguille, et un *beau sac* à main... » (FS, 4737).

« Ce nain génial, fruit monstrueux de la consanguinité... » (FS, 4037).

(NB. Il s'agit de Toulouse-Lautrec dont au demeurant, la petite taille était due à un accident.)

### *Les minoritaires sont ailleurs*

Le bien peut tout autant que le mal les caractériser. Ce bien qui n'est pas renforcement de la nocivité n'apparaît pourtant pas, à la réflexion, comme si différent du mal dont on les dote si aisément. Ce qui importe c'est ce qui les constitue « autres », « différents ». A ce but fondamental tous les moyens sont bons, le bien, le mal : le paradis perdu et Satan. Ils sont ailleurs, tel est le lieu commun de ces diverses attributions.

Alors que le majoritaire est *ici et maintenant*, le minoritaire appartient à un passé paradisiaque et mythique ou à un avenir obscur et menaçant. Ténébreuse Afrique où jaillit la nature, sagesse immémoriale des civilisations indiennes, déferlement de la Chine future, conquête de l'Internationale juive. Autrefois l'âge d'or, demain l'obscurité. Les minoritaires ne sont pas ici et ne sauraient y être. Ils entourent le monde connu sans y entrer. Ils sont à la fois puissance des ténèbres ou possesseurs de la nature selon leur statut particulier,<sup>3</sup> mais tout ensemble par rapport à la majorité.

Le constant contenu sexuel des racismes, la surenchère sexuelle qu'ils véhiculent trouvent ici leur signification. A la fois rêve et interdit, cet ailleurs du quotidien est aussi le lieu d'élection de cet « autre » qui ne vit que dans l'« ailleurs ».<sup>4</sup>

A la lumière de ces remarques sur le bien et le mal et de leur signification formelle, nous avons vu peu à peu la catégorisation, qui pouvait se résumer comme la « *mise à part* » des minoritaires, se transformer en « *mise quelque part* ».

L'hypothèse de départ, appuyée sur la distribution du pouvoir

3. La femme et le nègre, les deux catégories les plus fortement sexualisées, réunissent les deux caractères « proximité de la nature » et « puissance ténébreuse » qui sont habituellement scotomisées entre des catégories différentes : « ténèbres » pour la judéité et l'orient par exemple, et « nature » pour les enfants ou les indiens d'Amérique.

4. Cette surenchère qui n'apparaît pas dans les textes de presse, pour des raisons de censure, est par contre constante dans le traitement parlé qui s'applique à ces catégories. Ce qui est altérisé est sexualisé avec violence et d'une manière fantasmagorique. Ceci a été noté encore récemment par C. Hernton in *Sexe et racisme aux Etats-Unis* et par L. Poliakov in *De Voltaire à Wagner* pour les cas précis de la négritude et de la judéité.

concret dans une société, nous avait amené à croire que la référence de la culture ordonnait autour d'elle les groupes en possesseurs et non possesseurs de la norme. D'une part, il y aurait le créateur de la norme — celui qui dispose de la puissance concrète — d'autre part celui qui ne la possède pas, et qui est « désigné » par celui qui la possède.

Ce n'est pas faux mais trop simple, d'autant plus qu'il y a l'existence du consensus minimum que représente l'indispensable relation à la norme qui assure le fonctionnement social. Il n'y a pas de groupe qui n'entretienne pas en fait un tel rapport. Il est alors plus juste de parler de possesseur de plein droit d'une part et de possesseur partiel de l'autre. Car pour que la société majoritaire fonctionne il importe qu'un certain nombre de règles soient reconnues comme communes : la hiérarchie des valeurs et des normes constitue cette règle du jeu. La place désignée à l'autre s'y insère.

Mais ces catégories incluses au sein du fonctionnement d'ensemble par le biais indispensable de la possession partielle, subsistent en tant que catégories et sont ainsi réduites fantasmatiquement à l'impuissance car elles apparaissent comme closes et irréversibles, dotées d'une essence et absolues, et non pas historiques ou fruit d'une situation.<sup>5</sup>

L'autre ignoré (non-catégorisé) n'est pas racisé. Celui qui est intégré comme possesseur de plein droit dans la fonction sociale est le majoritaire. L'« autre » est celui qui se trouve entre ces deux états : il n'est ni possesseur ni absent, *il est présent mais ailleurs*.

Il nous faut maintenant tenter d'approfondir ce que nous avons vu être l'ailleurs du minoritaire et l'ici du majoritaire et établir leur relation.

## L'IMAGINAIRE ET LE CONCRET

### *Le réel et l'imaginaire*

La différence sur laquelle s'exerce la catégorisation peut être réelle ou imaginaire, le plus souvent elle est les deux à la fois, jamais la

5. Le péché majeur des « autres » est en dernière analyse la *possibilité du pouvoir*. « Le péril jaune », le métissage, les classes dangereuses, la disparition de la féminité, l'Internationale juive, la république des copains... relèvent d'une analyse univoque : celle de la terreur inspirée par la possibilité de voir le pouvoir concret devenir le fait des « autres ». Le plus grand libéralisme renonce devant une telle perspective : l'essentialisme vainct la « tolérance ».

dimension imaginaire n'en est absente : elle peut remplir la totalité du champ, ou bien accompagner un constat concret.

La différence sociologique est en fait une différence imaginaire, qui peut être ou non entée sur une différence réelle. Pourtant cette différence n'est à aucun moment perçue autrement que comme une différence réelle. On peut dire que l'imputation sociologique de la différence n'a aucun rapport avec le fait qu'il existe ou non une différence concrète entre les groupes, mais qu'elle s'exerce à partir du *signe* de cette différence, et non de sa matérialité.<sup>6</sup>

Ce qui est en cause dans le mécanisme raciste, ce n'est pas tant la réalité ou non d'une différence mais le fait que toute différence physique (ou présumée physique) a un statut de différence mentale, ce que nous avons déjà vu longuement au début de ce texte. Le donné concret se manifeste en premier lieu : race, sexe, couleur de peau ; en second lieu, par glissement, nationalité, religion, classe, culture sont supposées de même statut. Le statut physique l'emporte sur le statut culturel, garant qu'il est de l'immobilité et de l'inchangeable : c'est donc lui qui entraîne dans son sens des faits dont consciemment (mais seulement consciemment) on sait qu'ils sont transitoires ou aléatoires comme la culture, la nationalité ou la religion.<sup>7</sup>

Le donné concret, signe supposé solide, sert d'écran de projection à cet « autre » imaginaire que s'engendre à soi-même la culture occidentale. Les deux formes de l'autre, le réel et l'imaginaire, sont amalgamées par le majoritaire. Il syncretise les deux entités : l'autre réel et l'autre imaginaire, en un unique autre, à charge pour le premier de porter le second. L'autre réel investit, *nolens volens*, ce que le pouvoir du majoritaire projette dans sa personne réelle.

« C'est pas moi, c'est l'autre » dit la sagesse enfantine, plus sincère à dire ses trucages que la sagesse adulte. « Je ne suis pas coupable, je ne suis pas heureux... alors qui est coupable et qui est heureux ? » Le premier support concret qui passe fait l'affaire et on l'installe à ce qui sera désormais sa place, et son être : Heureux et Coupable (paradis perdu et ténèbres).

6. La distinction entre le réel et l'imaginaire est aussi dans la lutte anti-raciste une arme à double tranchant, car cette distinction est susceptible de fournir de nouveaux alibis à l'inconscient en réintroduisant la notion de *réalité d'une différence* qui implique une *efficacité de cette différence*.

7. Ce qui est en effet tout à fait exact, mais en deuxième analyse. C'est-à-dire que ce sont la race, le sexe, la couleur de peau qui sont de même statut que la nationalité, la religion, la classe, la culture, et non l'inverse.

Les sauvages du 18<sup>e</sup> siècle, les bons nègres du 19<sup>e</sup>, les enfants de la première moitié du 20<sup>e</sup> portent l'innocence et la pureté première (que nous n'avons plus). Les femmes assurent la présence de mère nature, leur intuition et leur corps les rattachent aux éléments (dont nous sommes séparés). Les nègres, dépositaires du phallus, étreignent la nature (que, châtrés, nous avons perdue). Les juifs détiennent les secrets de l'argent (qui nous fuit) et de la séduction sexuelle (nous qui ne retenons personne). Les ouvriers savent encore la richesse du rapport humain (dont notre raffinement et notre complexité nous privent). Ces fous bienheureux de leur ignorance (nous qui avons le lourd fardeau du savoir et de la responsabilité) sont les écrans de ce bonheur absent ou de cette culpabilité niée.

Phénomène du « bouc émissaire » ? Davantage encore semble-t-il. Car le bouc émissaire est chassé, éliminé, c'est le visage du rejet qui est tournée vers lui. Mais dans le mécanisme dont nous parlons, il y a au contraire *conservation au sein de la société*. L'attribution à l'autre de caractères imaginaires et scotomisés accompagne ce maintien de la différence dont nous avons vu l'existence dans les faits concrets du rapport à l'autre.

Le rôle de l'autre n'est pas d'entraîner le péché au loin et de le détruire, mais de le garder présent et accessible — en un sens utilisable. Matériellement, le maintien de la différence est l'un des mécanismes qui règle le rapport à l'autre du majoritaire ; nous le retrouvons ici sous sa forme symbolique. La société majoritaire garde sur elle-même l'œil du voyeur en conservant, dans l'« autre », le scandale ou la consolation de l'être coupable et heureux.

La catégorisation que nous avons décrite nous ramène, une fois de plus, à l'ordre des valeurs dont elle est solidaire ; mais à une topologie de ces valeurs et à sa signification, plus qu'à une hiérarchie de ces valeurs. Il faut maintenant tenter de confronter ces deux faits sociaux, la perception catégorielle et l'insertion des actes dans l'univers des valeurs.

### *Le « point 0 » de la valeur*

Il est bien évident qu'un effort d'abstention sur l'importance que nous pouvons accorder nous-mêmes à ces valeurs est indispensable à une lecture correcte. Il est certain que tout examen sociologique doit tendre à se situer à un niveau 0 de la valeur. Mais en parlant ici de niveau 0 de la valeur ce n'est pas à cette « pru-

dence » fondamentale de la recherche qu'on fait allusion. C'est à l'hypothèse qu'il existerait *dans les systèmes hiérarchiques* un point sans connotation de bien ou de mal, sans qualification de souhaitable et de rejetable.

Or ce point 0 supposé hypothétiquement, ce lieu neutre par rapport auquel il serait possible de classer les jugements de valeur exprimés ou latents, n'existe pas. Concrètement il n'y a pas de position neutre de la valeur qui serait indépendante des appartenances catégorielles : toute position dans les valeurs est affectée soit de la « marque » minoritaire, soit de la « liberté » majoritaire. La valeur n'est pas indépendante des catégories, elle est partie de celles-ci. En effet la neutralité n'apparaît pas dans le traitement des minoritaires, toute parole sur eux est connotée, de la stéréotypie à l'affirmation ouverte de bien ou de mal. Seul le traitement que le majoritaire s'applique à lui-même est éventuellement neutre. La neutralité est l'apanage du majoritaire dans son discours sur soi-même. En d'autres termes, toute neutralité appartient au dominant, à celui qui catégorise : elle est l'un des caractères de la complexité de ce dernier. Cette neutralité est située non à un point 0 *hors catégories*, mais *dans* le domaine du possesseur des valeurs.

### *Le racisme concerne l'ensemble*

Mais si la neutralité est en définitive située du « bon côté » de l'organisation sociale et non en dehors de toute option catégorielle, il en ressort que le racisme n'est pas un cas particulier de cette organisation et qu'il n'est absent nulle part. Le point de neutralité, s'il est l'un des privilèges de l'appartenance majoritaire, montre que le cursus entier se joue entre majoritaire et minoritaire. Si la neutralité n'est pas un lieu où toutes les catégories de la socialité peuvent se référer, si l'absence de jugement n'est pas garantie en dehors des appartenances catégorielles, mais, au contraire, est le propre de l'une des fractions sociales, il n'y a pas de situation a-raciste : toute parole contient et implique le racisme, même la plus éloignée apparemment de cette forme sociale.

Ce qui est présent quelque part et absent ailleurs renvoie à un système, à une unité plus grande. On ne peut considérer séparément la position dans les valeurs des groupes différents dès lors qu'on constate qu'il n'y a pas de position neutre. Si l'absence d'ordination des valeurs n'est pas le fait de tous les groupes — ou d'aucun de ces groupes — mais au contraire est propre à l'un

d'entre eux, nous nous trouvons en face d'un système *orienté*. L'absence d'ordination, si elle est affectée à un groupe défini, détermine à partir de celui-ci l'ordination des valeurs. C'est ce groupe particulier qui incarne le *sens* des valeurs.

Quelle que soit alors l'illusion de distance que l'on peut entretenir vis-à-vis des objets auxquels s'applique le langage, celui-ci ne cesse de mettre en jeu toutes les catégories impliquées dans les valeurs, puisque chacune représente le point particulier d'un univers ordonné et cohérent. Ce n'est pas une forme « particulière » de ce langage (péjorative, agressive ou au contraire laudative, etc.) qui peut être dite raciste, mais l'ensemble de ce langage puisque sa forme est ordonnée différentiellement.

Nous sommes maintenant assez loin du présupposé de limitation du racisme : *a*) à la péjoration ou à la mélioration dans le traitement de l'autre, *b*) à un phénomène social limité et isolable. On rejoint, après une incursion dans la topologie des valeurs, l'activité de catégorisation elle-même : *la particularisation apparaît comme l'acte fondamental des racismes à ceci près que la généralisation de soi-même en est corrélative et inséparable*. Le sens raciste jaillit de cette rencontre.

C'est-à-dire que l'activité de catégorisation des « autres » — activité qui est *obligatoire* (on ne peut créer de langage qu'en catégorisant) et *neutre* (on pourrait ne pas associer de valeur à la distinction des catégories) — s'y révèle en fin d'analyse comme une activité d'un usage limité : elle est applicable aux autres mais non à soi-même. Ce que nous a confirmé et précisé par ailleurs le fait que les valeurs qui connotent les « autres » ne connotent pas le « moi ». Le groupe « moi-même » ne relève pas de l'application des valeurs car il en est aussi le point 0. L'activité catégorisante se retrouve au centre du racisme dans la mesure où elle ne s'applique pas à « moi-même ».

### *Le jeu de la situation concrète sur la place des catégories*

Les groupes alter sont des groupes désignés concrètement et les catégories qui les désignent sont tout à fait conscientes. (Alors que la généralisation de soi-même est spontanée et non réfléchie : la culture qui dit « je » l'implique comme allant de soi.) Les catégories nommées existent matériellement et sont objectivement différenciées. Elles s'ordonnent autour du possesseur de la parole suivant des critères qu'il fixe — organisation parfaitement consciente



et volontaire lorsqu'elle désigne le bien et le mal qui orientent les groupes par rapport à la norme.

Devant des incarnations aussi différenciées, est-il légitime de porter l'accent sur la généralité du mécanisme raciste ? Car il est bien certain que les « catégories » constituées par le catégorisant sont des catégories « réelles », concrètes et pourvues de traits spécifiques.

Or la place des catégories concrètes dans l'ordre fixé par le catégorisant n'est pas immuable. Nous avons eu l'occasion de voir que la place des colonisés avait varié dans les quinze années qui ont suivi l'après-guerre. Il en est de même et d'une façon particulièrement sensible pour les femmes et les adolescents, en ce moment même. Toutes les catégories, aussi strictement définies soient-elles, voient leurs caractères, leur place dans les valeurs varier avec le temps.

#### *Changement de situation, constance du stéréotype*

Et pourtant les stéréotypes ne changent pas sensiblement de contenu. Serait-ce contradictoire ? Ce que nous disions de la malléabilité du stéréotype, qui peut s'interpréter en bien ou en mal joue ici. Le poids et le sens d'un qualificatif qui reste identique dans son contenu peut changer en fonction de la situation objective, il demeure cependant comme qualificatif impératif : il reste catégoriel.

Le meilleur des cas est alors une complexification accrue du stéréotype. Elle se produit lorsque l'« autre » parvient à un degré de puissance suffisant pour faire entendre un début de parole autonome, alors même qu'il est toujours pour le majoritaire un groupe imaginaire immuable et immobile. Il y a un mécanisme de perpétuelle réintégration des éléments anciens en fonction de la situation et des rapports concrets entre les groupes majoritaire et minoritaires.

#### *Statut réel et statut imaginaire*

Il y a certes une grande difficulté à garder présent à l'esprit en même temps l'existence matérielle et définie d'un groupe minoritaire et le statut imaginaire que lui impose le groupe majoritaire. Cette distinction des deux niveaux et leur indissoluble liaison est cependant nécessaire à l'appréhension du problème, puisque c'est la coexistence de ces deux statuts qui fait des problèmes minori-

taires une forme d'appartenance sociale effectivement différente de la position majoritaire. Cette dernière ne se pose jamais comme « question » ou « problème » à elle-même, questions et problèmes étant projetés dans les groupes minoritaires et constituant le statut imaginaire de ces derniers.

Ce que la réflexion sur l'imaginaire et son incarnation dans les faits matériels nous apprend, à savoir l'inconsistance des traits minoritaires considérés habituellement comme indéniables, l'histoire, le déroulement temporel nous le confirment. Ce qu'ont été les ouvriers durant les dernières décades du siècle dernier, ce sont les Algériens qui en ont pris la relève jusqu'à la fin de leur guerre de libération, habitudes d'hygiène, caractères psychiatriques et couteau compris. Les « enfants », qui n'existaient pas, ont surgi avec les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, reprenant un rôle que les « sauvages » abandonnaient peu à peu pour s'enfoncer dans les ténèbres.<sup>8</sup> Les nègres sont restés longtemps encore porteurs de cette naïveté originelle et ils n'en sont pas tout à fait sortis. On retrouve d'ailleurs la supposition d'*immaturité* dans les racismes *récents*, ce qui montre à quel point les traits attribués sont fonction de l'activité catégorisante et non des groupes catégorisés : la nouveauté de la perception raciste, ressentie, est traduite par l'attribution à l'« autre » du caractère naïf, neuf. Les femmes sont à cet égard dans une situation ambiguë : la « légèreté » de ces dernières peut en être rapprochée alors que leur « machiavélisme » les rapproche d'un racisme ancien comme l'antisémitisme.

Il ne s'agit pas d'oublier cependant que chaque situation concrète des racisés se définit aussi par des éléments particuliers et irréductibles. Ce que la conscience raciste — qui est en dernière analyse une affaire du groupe dominant avec soi-même — appelle juif, arabe, ou nègre est le fruit de la rencontre de réalités sociologiques et des projections majoritaires. Mais si certaines de ces réalités sociologiques sont effectivement celles des groupes visés, la plus grande partie ne se rapporte qu'au dominant qui les constitue. Ce que Sartre a dit à propos de la judéité demeure vrai, l'opprimé c'est d'abord l'opprimeur qui le fabrique. Il se trouve que cet opprimé est un homme — et un groupe — concret qui doit se débrouiller (beaucoup plus mal que bien) avec ce soi-même que le majoritaire lui dit qu'il est. Et, sociologiquement, il l'est effecti-

8. Les grands récits consacrés aux enfants loups et sauvages, mixte frappant, se situent d'ailleurs à ce temps charnière ; ainsi Victor de l'Aveyron et Gaspard Hauser.

vement. Lorsque Cassius Clay proteste « Je n'ai pas à être ce que vous voulez que je sois... » il conteste le fondement de la situation raciste. Problème noir ?...

Mais cette parole n'est elle-même prononcée que dans une situation sociale où la conscience apparaît possible, c'est-à-dire corrélative d'une certaine force du groupe opprimé. La classe ouvrière dans ses rapports avec la bourgeoisie au début de ce siècle, le Tiers-Monde dans son rapport aux nations riches durant le 20<sup>e</sup> siècle, l'existence de l'Etat d'Israël, ne sont définis et bâtis que dans la puissance objective ou dans l'émergence de cette puissance.

La stabilité de la stéréotypie, la constance apparente de la position de chaque groupe durant une période assez longue, font supposer la spécificité et la fixité des groupes minoritaires au sein de l'univers social. En fait des mouvements de remplacement marquent l'organisation raciste. L'ordre fixé aux groupes minoritaires par le groupe majoritaire varie sur de longues périodes et suit les changements matériels. Certains groupes disparaissent, d'autres naissent, d'autres encore sont constants, mais leur place change, ils assument tour à tour le rôle les uns des autres. Les minoritaires comme les ennemis héréditaires fluctuent. La spécificité des groupes à laquelle la croyance est si forte, leur essence éternelle, s'effrite au regard de l'histoire.

Mais quelque chose est constant en effet, non dans l'autre mais dans ego. Si l'imaginaire et l'ordre qu'il secrète ont des incarnations concrètes variables, si le racisme, organisation perceptive, se manifeste à travers des groupes sociaux différents et, protéiforme, adopte des expressions et des tactiques qui changent, on en n'est pas quitte avec lui pour autant que l'une de ses formes semble avoir disparu, ni lorsqu'un groupe persécuté ne l'est plus. Le transfert d'un groupe à l'autre, d'une forme à l'autre, montre la constance de l'organisation perceptive raciste.

## Le catégorisant

*... pour un petit Genevois, les Français sont « étrangers » partout, même pour eux et en France, tandis que lui-même ne l'est nulle part, même pour d'autres.*

Jean Piaget, « Psychologie de l'enfance »,  
in *Traité de sociologie*.

### L'ORIGINE DES CATÉGORIES

Mais enfin l'activité de catégorisation, cette mise en dehors de ce qui est catégorisé, la réitération têtue de désignation et de mise à part, l'ordre toujours recommencé de devoir être ce qui est enjoint, ne peuvent être entièrement décrits si l'on ne tente d'élucider l'origine de cette activité.

Les catégories minoritaires sont dites et décrites, elles sont toujours annoncées, et à défaut de savoir *ce que* sont concrètement les minoritaires nous savons du moins *quels* ils sont. Ce sont précisément les nommés. Mais nommés par Qui ? La première difficulté que soulève cette question, l'analyse des catégories nous l'a appris : celui qui parle ne Se nomme pas. Il est convenu qu'on en a une connaissance approximative, sans contours définis et lorsqu'on parle de majoritaire, particulièrement dans un contexte minoritaire, on n'ignore pas de quoi on parle. Pourtant l'image n'en est pas aussi nette, et de loin, que les images des minoritaires spécifiques cernées au contraire d'un trait vif et impératif. Et de fait celui qui parle est protégé de la contrainte catégorielle par son silence « naturel » sur soi-même. Silence qui n'est pas volontaire puisque la perception qu'il a de lui-même est celle même de la norme humaine et non du catégoriel.

Les catégories nommées ont en commun d'être le « toi » et le

« lui », l'objet désigné d'une catégorie non nommée, d'un « je » qui ne se désigne pas.<sup>1</sup> Ce qui est une difficulté majeure.

Une autre difficulté majeure se présente à l'esprit dès qu'il s'agit de définir le catégorisant : l'extrême variété des caractères qui font les minorités. Les catégorisés le sont à partir d'un caractère que ne possèdent pas les autres catégorisés. La négritude catégorise, mais tous les minoritaires ne sont pas nègres ; la judéité catégorise, mais tous les minoritaires ne sont pas juifs ; la féminité catégorise mais tous les minoritaires ne sont pas femmes, et ainsi de tous les caractères minoritaires. Il en résulte que chaque groupe minoritaire peut être majoritaire pour un autre, ce que nous avons déjà vu dans les remarques sur les minorités. (Majoritaire ? C'est un peu trop vite dit puisque le caractère majoritaire que possède un groupe minoritaire est intégré dans le statut de minorité et n'a plus de portée absolue). Comment saisir une majorité qui peut, apparemment, être dispersée au sein des catégories minoritaires elles-mêmes ?

Ceci est précisément possible à partir de cette difficulté apparente. En recensant les caractères catégorisants propres à toutes les catégories nommées, on peut construire un modèle théorique des *caractéristiques* non nommées.

On parle ici de modèle théorique car l'ensemble des caractères qui le constituent en font aussi bien un modèle imaginaire que la description d'un groupe concret. Les deux faces s'y trouvent réunies, ce qui est aussi le cas dans les groupes minoritaires, mais selon une relation différente que pour ces derniers. C'est ce que nous verrons dans la seconde partie de ce chapitre, consacrée au médiateur imaginaire.

Le modèle décrit recouvre en fait un groupe tout aussi concret que les groupes minoritaires eux-mêmes. En tant que possesseur

1. Pourtant, à l'extrême droite, le « je » est conscient de lui-même et se nomme. Morales raciales, qu'elles soient racisme ou eugénisme, ultranationalisme, aristocratie, sociétés secrètes, sont les formes diverses de ces « je » prononcés et définis. Mais d'une part il faudrait élucider le degré de croyance réelle des intéressés à cette autocatégorisation : des cas comme ceux de Gobineau, de Maurras et de Hitler permettent de jeter plus qu'un doute sur cette croyance. D'autre part ces autocatégorisations sont exceptionnelles (ce qui est souligné par Jeanne Hersch à propos de l'auto-racisation nazie, in *Diogène* : « Sur la notion de race ») et représentent un effort de cohérence théorique qui se situe hors de la pratique quotidienne ; et c'est celle-ci qui nous intéresse. Enfin peut-être est-il possible d'y voir le point extrême de la perception raciste, lorsqu'elle devient consciente d'elle-même sous la poussée des événements concrets...

du pouvoir matériel, sommet hiérarchique, producteur et gardien des lois, il est un groupe matériel autant qu'il est un groupe symbolique à valeur de référence.<sup>2</sup>

Mais comment construire ce modèle théorique qui définit le groupe qui parle ? En le reconnaissant « en creux » lorsqu'il nomme les autres. Pour chaque caractère catégorisant il existe un caractère implicite de non catégorisation. Il suffit alors de recenser les caractères catégorisés et de donner leur catégorisant implicite pour obtenir les caractères du catégorisant. Tout ce qui est effectivement nommé ou indiqué, nous donne négativement ce qui nomme et indique... Le majoritaire se dessine antithétiquement par ce qu'il n'est pas. Nous aurons ainsi le tableau suivant :

2. Depuis que ceci a été écrit (fin 1967) un événement s'est produit dont la nouveauté idéologique est peut-être d'une importance égale à la mutation idéologique des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles qui avait accompagné la naissance de la forme actuelle du racisme. Le groupe de référence que constitue le système patriarco-hiérarchique : l'Autorité, s'est trouvé en mai 1968 face à un mouvement dont l'attitude par rapport à ce système est d'une nouveauté totale. Les révolutions précédentes avaient connu la contestation et le rejet de l'autorité (1848, 1871), la contestation et le rejet du père (1789), elles étaient orientées par le système d'autorité lui-même et elles y étaient une réponse. En mai 1968 l'indifférence du mouvement envers les gouvernants et les puissants, envers les assemblées constituées et les partis, l'absence totale de haine qui a été si souvent notée, a montré l'ignorance ou le dédain où était tenue la référence de notre société. Corrélativement on a vu aussi l'ignorance affichée du mécanisme raciste, l'incompréhension profonde à laquelle se heurtaient les incitations racistes des groupes de pouvoir. Les hiérarques ont tenté obstinément de provoquer par leurs paroles et leurs actes la réaction raciste sans y parvenir : « anarchistes étrangers », « anarchistes allemands », « juif allemand », « incitations venues de l'étranger », privations de nationalité, expulsions, campagnes de calomnie ou de diffamation sont restés sans effet sur le mouvement et corroborent l'hypothèse du changement et de sa profondeur. Non seulement la révolte passait à côté de l'autorité sans la voir — et au sens propre du mot puisque les manifestations dans Paris passèrent sans ciller à côté des assemblées et palais gouvernementaux — mais le langage de l'autorité n'était pas compris et n'intéressait pas.

CATEGORIES MINORITAIRES			CATEGORIE MAJORITAIRE	
<i>Catégories</i>		<i>indication</i>		<i>indication</i>
d'âge	Enfant, adolescent, vieillard	nommé	Adulte	non nommé
de race	Nègre, colored en général	nommé	Blanc	non nommé
»	Juif (voir aussi religion), jaune.	nommé ou indiqué	Chrétien	non nommé
de sexe	Femme	nommé ou indiqué	Homme	non nommé
de			Hétérosexuel	non nommé
comportement sexuel	Homosexuel	indiqué (non nommé)	National, sain d'esprit (classé socialement)	non nommé
légales	Etranger, aliéné hors groupe (sans profession, vagabond...)	nommé	Statut de puissance et de pouvoir (lorsque l'information le demande, la profession est nommée)	non nommé
sociales	Ouvrier, manœuvre main-d'œuvre, etc.	nommé		
de religion*	Israélite, musulman, éventuellement protestant	nommé ou indiqué	Chrétien, catholique	non nommé

\* Le statut religieux est ambigu puisqu'il n'est plus maintenant un statut religieux réel, il s'agit de ce qu'on appelle communément l'« origine » des personnes. Mais ce n'en est que plus significatif dans la mesure où les majoritaires se refusent à se considérer comme « catholiques » sans cesser pour autant d'affirmer que les musulmans sont musulmans, les protestants protestants et les juifs israélites ou juifs.

Le groupe, adulte, blanc, de sexe mâle, catholique, de classe bourgeoise, sain d'esprit et de mœurs, est donc cette catégorie qui ne se définit pas comme telle et fait silence sur soi-même. Elle impose aux autres cependant à travers la langue sa définition comme norme, dans une sorte d'innocence première, croyant « que les choses sont ce qu'elles sont ». Elle ne sait pas que son pouvoir (son fardeau, sa responsabilité, son savoir...) s'exprime dans l'univers symbolique de la langue et de la loi dont elle dispose avec naturel.

Le groupe qui dit ainsi Je, dans la langue comme dans la loi, le pouvoir et l'ensemble du consensus, est donc en premier lieu un groupe symbolique qui ne se saisit pas comme groupe concret uni par des liens *impératifs*. Reflet de la distribution du pouvoir, il est, au sens propre du mot, le sujet social. Il constitue le terme de référence de la relation entre le catégorisant et le catégorisé.

#### LE MÉDIATEUR IMAGINAIRE

Le point de référence qu'il constitue ne se définit donc pas lui-même, il est implicite à travers son expression linguistique.

1°) Il est donc probable que les individus qui le composent ne se saisissent pas eux-mêmes comme appartenant à une catégorie, qu'ils ne perçoivent pas en tant que telle.<sup>3</sup> Alors que les minoritaires au contraire se définissent objectivement par rapport à leur catégorie. Il y a là une première différence dans l'emploi que la société fait du Je social.

2°) L'autre différence d'emploi de cette référence prend sa source dans la topologie différentielle des groupes concrets autour de cette référence. Nous avons remarqué que l'emploi des valeurs appliquées aux catégories impliquait une organisation topologique différente selon qu'il s'agissait des catégorisés ou du catégorisant.

3. Les individus concrets qui la composent sont toujours soucieux au demeurant de ne pas se reconnaître dans ce groupe si d'aventure ils en rencontrent l'image ; inquiets parfois de marquer leurs distances, ils refusent par ailleurs avec aisance de voir qu'il en serait bien de même pour les minoritaires concrets s'ils le pouvaient, mais la conscience qu'on a de soi-même ne s'étend pas au-delà du rapport que l'on entretient avec la catégorie de référence. Rien d'étonnant à cela : la culture ne lui a jamais dit ce qu'il était, rien ne l'a jamais contraint à le savoir et il n'en voit pas la contrainte pour les autres, qui lui apparaissent, par le biais de la langue et du consensus culturel, comme effectivement différents et situés ailleurs que dans ce lieu important et éminemment humain où il se situe.



Les catégories nommées étant situées « ailleurs » alors que le groupe non nommé est situé « ici et maintenant ».

Sous sa forme symbolique le sujet social est un groupe implicite — « le dieu caché » — par quoi se définissent l'ensemble des acteurs sociaux, qu'ils le veuillent ou non. Toutefois la définition qui en découle pour les groupes minoritaires et majoritaire est dissemblable.

### *Les minoritaires*

Nous avons vu que les conduites des minoritaires sont d'abord des réponses à l'impératif de la société majoritaire, et que leur propre identité se déploie, dans un premier temps, à partir d'une reprise des impératifs qui leur sont donnés par la culture majoritaire où ils vivent et dont ils dépendent matériellement.

Ces impératifs sont à leur tour dépendants de ce que pense de lui-même le majoritaire : celui-ci se démarque de ce qu'il impose au minoritaire. Le lieu dernier à quoi se rattache chacun des impératifs minoritaires est la référence centrale d'humanité et de liberté dont ils sont les négatifs et les limitations.

Les minoritaires occupent une place inversée par rapport au sujet social. Ils en sont radicalement coupés et lui sont étrangers. La barrière est absolue entre la référence sociale et eux-mêmes, c'est l'*hétérogénéité* à cette dernière qui les définit.

### *Les majoritaires*

Les majoritaires se trouvent dans une situation fort différente. La distance entre majoritaires concrets et majoritaire symbolique peut être aussi grande qu'entre minoritaires concrets et minoritaire symbolique, mais le rapport qui unit les deux termes ne se joue pas de la même façon. Le rapport à la référence sociale, inversé dans le cas des minoritaires, est par contre direct dans le cas des majoritaires.

Si le minoritaire est hétérogène au sujet social, le majoritaire lui est *homogène*. Il est en accord à cette référence : quelle que soit sa distance personnelle ou « ses imperfections », ses caractères personnels sont ceux du sujet social lui-même et non leur négatif : c'est le Je qu'il tend à rejoindre puisqu'il en possède les caractères.

Les minoritaires sont en position *antithétique* par rapport au sujet social, les majoritaires en position *homothétique*.

Le contenu des références symboliques n'est sans doute pas un point d'importance : les minoritaires concrets varient, reprenant les caractères les uns des autres, comme nous l'avons remarqué ; il en est probablement de même pour le majoritaire. Nous savons par exemple que le sujet social du 18<sup>e</sup> et celui des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles sont objectivement différents. C'est un fait que la reprise bourgeoise des privilèges aristocratiques. Ce qui importe en définitive est l'association d'une référence symbolique et du pouvoir matériel ; celui-ci donne à l'une des références imaginaires sa position de sujet social qui ordonne l'ensemble des catégories.

La soumission minoritaire se fait à la fois au pouvoir matériel du majoritaire et, par là, à ce que le majoritaire lui impose d'être symboliquement.

L'ensemble tourne autour du majoritaire symbolique, de Ego, qui constitue le médiateur imaginaire de l'organisation sociale. Il n'est saisissable, nous l'avons vu, que par un travail de démarcation des impératifs minoritaires car il est absolument silencieux et non désigné. Il est sans doute le point le plus discret de l'organisation symbolique. Connoté de naturel, d'évidence, il va tellement de soi qu'il en est complètement occulté. Tels ces objets introuvables qui sont au centre de la table.

La définition des individus dans les catégories alter et ego n'est donc pas une simple relation duelle et opposée, mais bien une *relation ternaire*. Chaque majoritaire et chaque minoritaire se définit dans l'ensemble social par rapport au Je imaginaire, l'un par contiguïté, l'autre par opposition. Aucun ne s'y confond mais aucun n'a de place sans passer par lui.

Soit fixation de l'attention sur le dominé en tant qu'il est l'objet du dominant, soit encore croyance profonde en une causalité objective de « la différence de l'autre », le rapport dominant-dominé est généralement abordé comme s'il était la question de l'« autre » (cf. problème « noir », problème « juif », condition « ouvrière », condition « féminine »..., et même, dans la partie de la recherche qui a posé le problème d'un troisième terme, sa désignation sous le terme *Alius*). Ce système d'interprétation nous paraît négliger les faits suivants :

— D'une part ce qui est socialement défini comme norme est l'instance de référence propriété imaginaire de ego et non de alter.

— Cette dernière instance est inconsciente, contrairement aux modèles où doivent se définir les minoritaires : elle ne se catégo-

rise ni ne se qualifie dans la langue. Elle relève de l'efficace de l'univers imaginaire : l'inconscient.

— D'autre part alter se trouve en situation objective de réponse à ego et non d'invention alors que ego s'attribue l'invention et l'absence de limites.

— Si alter est l'objet de la référence, il n'en est à aucun moment le sujet. Dispersé entre les mille fragmentations des catégories de l'altérité, toujours nommé et désigné, il est le répondant d'une catégorie si respectueuse d'elle-même qu'elle ne se nomme pas et se cache comme les sommets du sacré.<sup>4</sup> Mais encore est-ce par le détour de l'antithèse. Dieu ou la loi (chacun sait que Dieu est mâle et blanc, du moins les nègres et les femmes le savent, qu'il est adulte et qu'il est père, ce que savent les enfants et les fils, qu'il est tout-puissant, ce que savent ceux qui ne possèdent aucun pouvoir, etc.) sont peut-être en effet les figures explicites de cette référence imaginaire.

Quoi qu'il en soit, en rester à *Alius* comme médiateur de l'organisation sociale, c'est soit vertu de respect qui ne met pas en cause ego, soit insuffisance logique : prendre les oppositions pour les positions, *le no man's land* pour la patrie, l'ailleurs pour l'ici.<sup>5</sup>

Il existe du côté minoritaire suffisamment de travaux qui montrent justement l'extrême difficulté où se trouvent les minoritaires pour se définir eux-mêmes. Ils ont à jouer sur deux registres : le moi que le majoritaire leur signifie qu'ils sont ; le moi qu'ils se sentent être et dont ils sont séparés par l'impératif majoritaire. Si les minoritaires sont ainsi divisés contre eux-mêmes, c'est en

4. Dans le film de William Klein, *Cassius le Grand*, déjà cité, il y a une interview de Malcom X où il expose longuement la couleur de la culture américaine par le simple exemple des expressions linguistiques courantes. Le non nommé ne se dévoile ici comme ailleurs que par le jeu antithétique. Si Satan est noir (nommé), Dieu est blanc.

5. — « Où vas-tu ? » dit Abraham à Jacob.

— « A Sao Paulo » répond-il ?

— « C'est loin ! ».

— « Loin d'où ? » répond Jacob.

Mais cette histoire célèbre fait elle aussi silence sur le fond de la question posée. Car elle serait alors :

— « Où vas-tu ? dit Jacques à Jacob... Loin d'où ? dit Jacob ».

Puisqu'en effet *loin* suppose une référence territoriale de possession. Pour le possesseur le « loin » est significatif, pour le non possesseur il est sans signification. Baptisée histoire juive elle est autant histoire chrétienne, car elle est illustration d'un rapport, et du rapport à une norme, celle du territoire que pose le majoritaire et qui est celui qu'il possède. C'est sa propre référence qui est en cause, non celle du minoritaire.

fait parce que le médiateur imaginaire de la définition de soi-même leur est hétérogène.

Le minoritaire est à la fois incarnation de la projection majoritaire et réponse au médiateur d'accomplissement humain que prétend être l'imaginaire majoritaire. Il est à la fois lui-même et le majoritaire, qu'il est objectivement empêché d'être. Si c'est bien la réalité concrète, c'est-à-dire la référence de pouvoir objective, qui fait le minoritaire, il faut chercher le médiateur imaginaire du côté du majoritaire. C'est à la source du pouvoir qu'il faut tenter de lire la superstructure, le sens du rapport concret de l'oppression.

## Conclusion

Nous avons vu naître, au cours des cent cinquante dernières années, un nouveau type de perception de la différence. Alors qu'une naïveté de la perception de l'altérité avait jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle caractérisé le contact avec les formes culturelles différentes, les développements des sciences, aussi bien humaines que naturelles, ont, associés à la nouvelle humanité révolutionnaire, créé un nouveau type de saisie de la différence. Désormais le somato-biologique est une valeur centrale de notre culture, et c'est lui qui confère aux différences sociales le caractère sacré et absolu, en créant avec celles-ci la notion de race.

Le signe racial recouvre alors l' « autre ». Le monde est maintenant clos : les groupes sont différents en essence.

Les autres n'en sont pas moins ignorés. Bien qu'ils soient recouverts de la marque raciale, et objet de la préoccupation constante du groupe majoritaire, ils sont ou recouverts des masques du fantasme, ou délibérément minimisés. Ce qu'ils sont réellement ne parvient pas jusqu'à la conscience du groupe majoritaire. Il faudra deux explosions, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, pour qu'un début d'existence leur soit enfin reconnu.

Le début de cette prise de conscience de la vérité d'une existence propre est articulé aux mouvements de libération qui ont soulevé le Tiers-Monde à cette époque, d'une part, et à la révélation des conséquences du racisme lorsque, le nazisme vaincu, on en a connu les effets, d'autre part.

Pourtant la perception de l' « autre » ne change pas fondamentalement, elle reste celle du 19<sup>e</sup> siècle. Mais, devant la présence affirmée de l' « autre », ou devant sa propre culpabilité, la conscience majoritaire réagit par une connaissance relative de son propre racisme. La censure alors se développe et gomme les manifestations les plus évidentes d'un racisme désormais reconnu.

L'autre pourtant continue d'être nié. Ce n'est plus l'absence, c'est maintenant la dénégation qui le repousse dans les ténèbres extérieures.

Actuellement l'idéologie de la race, c'est-à-dire la vision essentialiste et fermée de l'univers social, continue à être la nôtre. Le langage quotidien la dit. Il est construit de telle façon que l'« autre » s'y trouve réduit à son appartenance catégorielle, enfermé entre les impératives limites de son appartenance sociale, alors que le moi, libre, non désigné, distribue les rôles aux autres en se réservant de les avoir tous selon son gré. Mais ces rôles ne le marquent jamais, au contraire des autres qui doivent s'y définir entièrement.

Le sujet social, libre puisqu'il s'impose par les limites impératives qu'il indique aux autres, silencieux puisqu'il ne dit rien de lui-même alors qu'il ne cesse de décrire l'« autre », est pourtant descriptible. Tout ce qu'il impose aux autres est ce qu'il est censé ne pas être. Les traits des autres sont ceux qu'il n'a pas. Ainsi il se dessine en creux, nous apprenant par ce qu'il attribue aux autres qu'il est blanc, qu'il est chrétien catholique, qu'il est homme, qu'il est bourgeois, qu'il est dans la force de l'âge... Ce personnage est en même temps le citoyen majeur parfait de la loi : le groupe sujet social est effectivement présent dans la loi, institution concrète, comme dans la Loi, instance imaginaire.

Car s'il est le possesseur du pouvoir de fait dans notre société, par le biais du groupe concret, il est aussi l'origine de la parole dans le système social. C'est-à-dire qu'il est la norme référentielle de ce système. Par rapport à cette référence, les groupes concrets se vivent dans une relation à eux-mêmes profondément différente. Si les majoritaires concrets ont les caractères sociologiques que représente la norme (ils sont concrètement ce qu'elle est symboliquement), par contre les minoritaires concrets n'ont pas les caractères de cette référence.

L'un y adhère avec plus ou moins de perfection, l'autre en est radicalement séparé.

# Annexe I

## Race et racisme, définitions des dictionnaires modernes

### *Race*

n.f. (vers 1500 ; empr. ital. *razza*, « sorte, espèce », du latin *ratio*, « raison » au sens de « ordre des choses, catégorie, espèce », en moy. lat. au sens de « descendance »).

I. 1° Famille considérée dans la suite des générations.

V. Famille ; ascendance, descendance.

Rem. Race s'emploie surtout pour évoquer la continuité des caractères d'une famille.

.....

2° Par ext. En parlant d'une communauté plus vaste considérée comme une famille, une lignée. Spécialt. La race humaine (xvi<sup>e</sup> siècle), la famille des hommes.

3° Fig. Catégorie de personnes apparentées par des comportements communs, des situations analogues. V. espèce, sorte.

II. Zool. Subdivision de l'espèce elle-même divisée en sous-races ou variétés, constituée par des individus réunissant des caractères communs héréditaires.

Absolt. DE RACE. Se dit d'animaux domestiques de race pure, particulièrement du chien et du cheval.

Fig. Se dit des personnes dont les qualités évoquent celles d'un animal de race. V. Racé.

Par ext. (1841). Avoir de la race, être racé, avoir de la distinction, de l'aisance.

III. (En parlant des groupes humains qu'on distingue dans l'espèce humaine comme les races dans une espèce animale.)

1° (1749) Buffon. Au sens strict. Chaque groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires représentant des variations au sein de l'espèce. L'anthropologie classe les hommes en races d'après la couleur de la peau, des cheveux et des yeux : race blanche, jaune, noire. V. Blanc, jaune, nègre, noir ; couleur, pigment. La prétendue « race rouge » des Amérindiens est

jaune. V. Indien, peau (peau-rouge). Classement des races par la taille, la forme de la tête (V. Crâne ; brachycéphale, dolichocéphale, mésocéphale ; indice), des mâchoires (V. Prognathe), de l'œil, du cheveu, la proportion des groupes sanguins, etc. Caractères d'une race. V. Racial. ....

Rem. On donne couramment le nom de race aux sous-races : La France réunit trois races, les nordiques, les alpins et les méditerranéens. — Croisement entre races. V. Métis, métissage. Pureté de la race, caractère des « populations les plus confinées par leur position géographique » ...où l'on « retrouve un type très constant » (Bouthoul). On peut dire que les Pygmées, les Lapons, sont de race pure. Théorie des races supérieures. V. Racisme. « Essai sur l'inégalité des races humaines », œuvre de Gobineau.

2° (XIX<sup>e</sup>). Par ext. ou abusivt. Groupe naturel d'hommes qui ont des caractères semblables provenant d'un passé commun. — Rem. Cet emploi recouvre de nombreuses notions (caractères physiques, psychologiques, sociaux, linguistiques, culturels...) parfois nettement définies comme chez Renan, parfois très vagues et servant à désigner toute communauté naturelle distincte des autres par opposition aux communautés politiques (V. Ethnie, peuple). Certains emploient même race abusivement en parlant d'une nation : « la race française ». — Ce sens large qui est assez voisin de celui de « lignée » est souvent employé et compris comme le sens II, 1°, au mépris des données scientifiques. ....

Race aryenne (Gobineau), nom donné autrefois à la communauté linguistique indo-européenne. Il n'y a pas de race pure. Etude des races. V. Ethnographie, ethnologie, géographie ; ethnique. Amélioration de la race. V. Eugénique. D'une autre race que celle des habitants du même pays. V. Allogène. « Sans distinction de race, de religion, ni de croyance ». Théorie de Taine de la race, du milieu et du moment.

ROBERT (1953-1965)

### *Racisme*

(cette définition figure en annexe, et en petits caractères, des définitions de RACE.)

n. m. (vers 1930). Théorie de la hiérarchie des races, fondée sur la croyance que l'état social dépend des caractères raciaux, et qui conclut à la nécessité de préserver la « race supérieure » des croisements avec d'autres races ; comportement en accord avec cette théorie. Les peuples de couleur reprochent aux Blancs leur racisme. Racisme et xénophobie. Le racisme des antisémites (V. Antisémitisme). Racisme des nazis qui aboutit au génocide. — Raciste. adjec. (vers 1930). Relatif au racisme. Les théories racistes, politique raciste. — Qui professe le racisme. Le



Ku Klux Klan, société raciste aux Etats-Unis. — Substant. Un, une raciste.

ROBERT

### *Antisémitisme*

n. m. (de antisémite). Lutte contre le sémitisme.

(On trouve à :) *sémitisme*. n. m. (1862 Renan). Caractère propre aux langues sémitiques, aux peuples et aux civilisations sémites (Phéniciens, Arabes, Juifs, etc.). Abusivt. (fin XIX<sup>e</sup> siècle) Caractères particuliers et influence des Juifs. — Rem. Le mot appartient au vocabulaire des théoriciens racistes de la fin du XIX<sup>e</sup> s., dont l'antisémitisme se présente comme « une lutte contre le sémitisme ».

ROBERT

(NB. On remarquera que la définition d'antisémitisme donnée par le *Robert* est précisément celle des antisémites : lutte contre le sémitisme.

Toutefois le *Petit Robert*, édition abrégée, a pris conscience de ce paradoxe et modifié cette définition de la façon suivante : « Antisémitisme : racisme dirigé contre les juifs ». Notons également que le terme *racisme* dans cette dernière édition trouve sa place alphabétique et est porté en gros caractères (*Petit Robert*, 3<sup>e</sup> édition, 1968).

### *Racisme*

Système qui affirme la supériorité d'un groupe racial sur les autres, en préconisant en particulier la séparation de ceux-ci à l'intérieur d'un pays.

PETIT LAROUSSE (1960)

(XX<sup>e</sup> siècle) — Théorie qui tend à préserver l'unité d'une race. Spc. hist. Théorie politique de la suprématie de la race aryenne.

LITTRÉ (1960)

Doctrines qui admettent dans l'espèce humaine l'existence de races plus spéciales que les races blanche, noire, jaune ou rouge.

Et surtout 1°) qui considère ces différences comme les facteurs essentiels de l'histoire ; 2°) qui fonde sur elle un droit pour les races (ou la race) supérieures de se subordonner les autres ou même de les éliminer. Voir notamment Gobineau *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853-1855.

LALANDE (1956)

## Annexe II

### LE QUOTIDIEN CHOISI COMME TERRAIN

1°) Il s'agit d'un *quotidien*, c'est-à-dire d'un journal caractérisé par la rapidité et la spontanéité de l'information. Dans un tel contexte la censure s'exerce avec moins de rigueur que dans les productions qui ont le loisir de mûrir leur forme et d'exercer sur elles-mêmes une certaine distanciation. La quotidienneté garantit un texte spontané et immédiat ; la mise en forme et ce qu'elle pourrait signifier de censure y est réduite au minimum.

2°) La *diffusion* de ce journal est *nationale*. Son public bien que principalement parisien n'est pas limité à cette stricte diffusion écologique. La distorsion des formes régionales y est barrée par son origine centrale, en même temps que son emploi est cependant généralisé.

3°) Il est dans le consensus courant considéré comme un journal assez *peu marqué* classialement et dans une moindre mesure-politiquement. Sa diffusion est considérée comme très diversifiée et largement populaire. Ceci n'était le cas d'aucun autre grand quotidien paraissant dans la capitale et présentant une diffusion à l'échelle de l'ensemble du pays.

4°) Enfin et surtout son tirage est le plus élevé de celui de tous les quotidiens français : *plus d'un million d'exemplaires*. Ce qui garantit la largeur de son impact et soutient l'hypothèse d'étendue du consensus culturel en jeu dans sa consommation et sa production.

Le « Centre d'études des supports de presse » en donne d'autre part les caractéristiques suivantes, obtenues à partir d'une série d'enquêtes réalisées en 1957, 1961, 1965. (Elle contient toutefois les résultats applicables à *Paris-Presse* depuis son association à *France-Soir*).

Le nombre total des lecteurs est de 2 390 000.

Les *catégories socio-professionnelles* des lecteurs sont les suivantes :

Ouvriers	33,3 %
Cadres moyens	} 23,1 %
Employés	
Petits patrons	10,1 %
Cadres supérieurs	} 8,1 %
Affaires	

La *répartition géographique* est la suivante :

Régions rurales	7,2 %
Villes de — 10 000 h.	5,0 %
Villes de — 100 000 h.	13,2 %
Villes de 100 000 h et plus	13,5 %
Agglomération parisienne	61,0 %

Enfin le *sexe* et l'*âge* des lecteurs :

Hommes	53,1 %	— 24 ans	16,1 %
Femmes	46,8 %	25-35 ans	17,6 %
		35-49 ans	29,5 %
		50-64 ans	24,1 %
		65 ans et plus	12,4 %

Un journal de « grande presse » nous a paru être un témoignage non provoqué. Mais, dit-on, la presse bien que non provoquée par le chercheur au contraire de l'enquête ou de l'interview, est le fruit de groupes de pression et de mécanismes commerciaux qui, considère-t-on habituellement, l'imposent au public. Cette objection est matériellement exacte ; la presse est produite par (ou soumise à) des groupes de pression ou d'opinion. Pourtant ces groupes eux-mêmes sont insérés dans une société globale déterminée. Ils sont des éléments de la réalité sociale étudiée, leur existence est soumise au fonctionnement d'ensemble de cette société. L'existence de ces groupes et leur réussite dans la production de la presse impliquent leur insertion dans un système général qui englobe les modalités particulières propres à chaque groupe. Ce qui est le fait sociologique déterminant dans l'optique de ce travail c'est l'unité au niveau de la référence. L'ensemble des valeurs de la société en question constitue le système de référence qui oriente les réponses et les options de chaque groupe particulier. Acceptation des valeurs ou révolte contre elles, peu importe, c'est leur position de référence qui constitue l'ensemble en système unique.

### *Le plébiscite des lecteurs*

Cette unité est vérifiée dans le fonctionnement et l'usage de la presse. Si l'objet de cette analyse était l'idéologie d'un groupe social particulier, l'objection de la distorsion par le groupe de pression serait recevable, mais l'objet de l'analyse est précisément l'ensemble de significations qui règle et ordonne le fonctionnement des différents groupes entre eux. L'objection de l'imposition au public qui accompagne celle de la particularité du groupe de pression (imposition qui se ferait par les voies de la puissance financière et de la publicité) et qui est exacte dans le cas d'une analyse de spécificité de groupes, tombe au niveau d'une analyse de ce lieu commun que constitue la signification ou unité de la culture.

De plus, même en admettant qu'il y ait imposition de la presse au public (ce qui est probable ou possible mais non certain) on ne peut écarter cet aspect important de l'entreprise publicitaire qui la rend si différente de la propagande : le contrôle de sa résonance et de sa coïncidence avec les attentes ou les références du public, sous la forme de l'achat. La presse est un objet de consommation dont la production est sans cesse contrôlée par l'achat qu'en font les lecteurs. On a vu récemment un journal doté d'importants capitaux, appuyé sur de puissants groupes de pression et soutenu par une vaste campagne publicitaire, s'écrouler en un mois devant la désaffection des lecteurs.

### *Unité du texte*

Cette unité de signification, contrôlée au niveau des consommateurs de la presse, est aussi effective au niveau de ses producteurs. L'emploi conscient et inconscient de la langue est commun aux rédacteurs et aux lecteurs. Ceci est particulièrement vrai des significations inconscientes du langage, significations impératives pour les rédacteurs comme pour les lecteurs, participant d'une culture identique, d'un système de signification commun.

De plus la diversité des rédacteurs de presse est une garantie de correction réciproque : ce qui manque dans un texte déterminé sera dit dans un autre texte. Les textes pris dans leur ensemble se « complètent » ; la restriction et la censure peuvent être différentes suivant les individus, ce qui est tu par l'un ne le sera pas par l'autre ; et chacun ne peut dire, comme en rend compte la notion d'obligation, que ce qui est impliqué dans le système de signification de l'ensemble. C'est d'ailleurs une hypothèse fondamentale

identique qui est à la base de la sociologie pratiquée avec enquête de grand nombre. L'échantillon réduit raisonné est dans le même cas : il y a supposition d'une correction réciproque de différents témoignages et d'une situation commune descriptible à partir de la multiplicité des concours.

Au demeurant, l'analyse de contenu classique qui est orientée par le projet de donner une image des préoccupations et des lignes de force qui s'y révèlent, fait la même hypothèse lorsque, historique ou ethnologique, elle entend tirer de sa lecture des conclusions sur la société étudiée. La presse constitue un de ces lieux où se manifeste l'accord d'une culture, sa logique interne, ses contradictions, ses impératifs.

### L'ÉCHANTILLON

La période choisie pour l'analyse de ce journal est celle qui va de l'immédiat après guerre aux dernières années de la guerre d'Algérie. Le premier numéro de l'échantillon est le 167 du 4 janvier 1945, le dernier le 5107 du 22 décembre 1960. Ils ont été obtenus par un premier tirage, au hasard, du dixième des numéros des années 1945 à 1960. Ce premier tirage nous donnait un ensemble de quatre cent quatre-vingt-seize numéros. Puis la sélection, sur l'ensemble des titres principaux et secondaires, de ceux qui concernaient directement les minorités, allait permettre d'établir l'échantillon définitif sur lequel serait pratiquée l'analyse approfondie. Ce premier relevé permettait d'obtenir une distribution « historique » de l'échantillon, c'est-à-dire qu'il rendait possible de déterminer quels étaient les temps forts de la relation au différent.

Parmi les titres du premier tirage au hasard, ont donc été retenus tous les titres qui étaient porteurs d'un événement entretenant un rapport avec les minorités. Il s'agit de titres de première page, ou si l'on préfère, de titres provoqués par des événements ayant vocation de « Une ». Cette option permettait d'éliminer au maximum le jugement personnel du chercheur sur l'importance des événements, et de prendre en compte la gravité de ces événements telle qu'elle est perçue *par le journal lui-même*. Cette sélection des titres « concernés » représente un ensemble de 118 numéros, soit environ le quart de l'échantillon au hasard.

*Choix des articles*

Sur l'ensemble des 118 numéros qui ont servi à l'analyse globale de type historique, analyse qui avait permis de déceler le temps long sur lequel se joue la résonnance de l'événement sur l'expression raciste, un numéro sur deux a été analysé systématiquement. Ce traitement systématique porte sur *l'ensemble du numéro*, textes et titres dans leur totalité et *quel que soit leur objet*, majoritaire ou minoritaire. Dans un premier temps seuls ceux qui avaient trait à ces derniers avaient été retenus, dans un deuxième temps la totalité de l'information a été lue.

Cependant les rubriques suivantes ont été négligées : bandes dessinées, feuillets, horoscopes, courrier du cœur et petites annonces. Ceci tout simplement parce que l'information, sans être nulle, y est faible. Ces rubriques présentent par ailleurs un coefficient de déviation personnelle plus élevé que les informations et faits divers, qui sont provoqués directement par l'événement et ne sont pas le fruit de la seule décision du rédacteur : la réalité concrète y fait loi. Au contraire feuillets, bandes dessinées et courrier du cœur représentent une autre forme de l'expression, « à distance », de la réalité concrète. D'autre part, les petites annonces, qui sont quelquefois racistes en ce sens qu'elles sont restrictives ou impératives quant à l'affaire proposée ou souhaitée, le sont dans une forme si étroitement stéréotypée qu'elles ne peuvent être que vérificatives d'un phénomène amplement analysé : le choix ou le rejet.

Le nombre de numéros entièrement analysés s'élève donc à 57, ce qui représente un dixième du premier échantillonnage au hasard, et un centième de la totalité des numéros du journal pour ces quinze années. Rappelons que les numéros de référence sont étroitement couplés à la fréquence des titres « alter » puisqu'eux-mêmes tirés du tri effectué sur ces titres.

## Annexe III

OUVRAGES, ARTICLES ET AUTEURS cités dans le cours du texte.

(Cette bibliographie contient en outre quelques titres non cités dans le cours du texte mais qui sont importants pour les questions traitées.)\*

ABDEL KADER, A. RAZAK, *Le Conflit judéo-arabe, juifs et arabes face à l'avenir*, Paris, Maspero, 1961.

ADORNO, FRAENKEL, BRUNSWICK, LEVINSON, SANFORD, *The Authoritarian Personality*, New York, Harpers and Brothers, 1950.

ALLPORT, *The Nature of Prejudice*, Cambridge, Mass., Addison Wesley, 1954.

— « Prejudice : A Problem in Psychological and Social Causation », *Toward a General Theory of Action*.

ALLPORT, KRAMER, « Some Roots of Prejudice », *Journal of Psychology*, n° 22, 1946.

ARAGON, Louis, *Les Beaux Quartiers*, Paris, Denoël et Steele, 1936.

— *Les Cloches de Bâle*, Paris, Denoël et Steele, 1954.

ARENDET, Hannah, *Eichmann à Jérusalem*, rapport sur la banalité du mal. Paris, Gallimard, 1966.

ARON, Raymond, « La Société américaine et sa sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, P.U.F., t. XXVI.

ARTAUD, Antonin, *D'un voyage au pays des Tarahumaras*, Paris, Editions de la revue *Fontaine*, 1945.

ASSOI ADIKO, *Histoire des peuples noirs*, Abidjan, C.E.D.A., 1961.

AUBERY, Pierre, *Milieus juifs de la France contemporaine à travers leurs écrivains*, Paris, Plon, 1957.

BALDWIN, James, *La Prochaine fois, le feu*, Paris, Gallimard, 1963.

— *Personne ne sait mon nom*, Paris, Gallimard, 1963.

— *Face à l'homme blanc*, Paris, Gallimard, 1968.

BALDWIN, James, MALCOM X, KING, Martin Luther, *Nous, les nègres*, entretiens avec Kenneth B. Clarke, présentés par Albert Memmi. Paris, Maspero, 1965, (éd. orig. : *The Negro Protest*, 1964).

BARBEY D'AUREVILLY, Jules, *Les Diaboliques*, Paris, E. Dentu, 1874.

BARON, Salo W., « Héritage médiéval et réalités modernes dans les relations entre juifs et protestants », *Diogène*, n° 61, Gallimard et UNESCO, 1967.

\* De nombreux ouvrages traitant des minorités spécifiques, de leur histoire, de leur culture, de leurs conditions d'existence, ne sont pas mentionnés, leur rôle s'étant borné à donner une incitation de départ à ce travail.

- BARRÈS, Maurice, *La Colline inspirée*, Paris, Plon, 1913.  
 — *Le Culte du moi*, Paris, Plon, 1922.
- BARTHES, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture*, suivi de *Éléments de sémiologie*, Paris, Seuil, 1953 et 1964.  
 — *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.
- BASSOUL, R., MAUCORPS, P. H., « Jeux de miroirs et sociologie de la connaissance d'autrui », *Cahiers internationaux de sociologie*, t. XXXII.
- BASTIDE, Roger, *Sociologie et psychanalyse*, Paris, P.U.F. 1950.  
 — *Les Religions africaines au Brésil*, Paris, P.U.F. 1960.  
 — *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion, 1963.
- BASTIDE, Roger, (éd), *Sens et usages du terme structure*, Paris, Mouton, 1962.
- BASTIDE, R., VAN DEN BERGHE, « Stéréotypes, normes et comportement interracial à Sao Paulo », *American Sociological Review*, n° 22, 1957.
- BEAUVOIR, Simone DE, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- BENEDICT, Ruth, *Race: Science and Politics*, suivi de *The Races and Mankind*, New York, The Viking Press, 1943-1945.
- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- BERELSON, B., « Content Analysis », in G. Lindzey, *Handbook of Social Psychology*, London, Addison Wesley, 1959.
- BERELSON, B., JANOWITZ, M., *Reader in Public Opinion and Communication*, Glencoe, Illinois, 1950.
- BLOY, Léon, *Le Salut par les Juifs*, Paris, Mercure de France, 1949 (1<sup>re</sup> éd. 1892).
- BOAS, Franz, *Materials for the Study of Inheritance in Man*, New York, Columbia University Press, 1928.  
 — *Hérédité et milieu*, Paris, Imprimerie centrale commerciale, 1940.
- BONALD, L.A. DE, *Théorie du pouvoir politique et religieux et Théorie de l'éducation sociale*, Paris, Union générale d'éditions, 1966 (éd. Colette Capitan).
- BOUGAINVILLE, *Voyage autour du monde*, publié en 1771. Cf. *Bougainville: Voyage autour du monde*, suivi de *Diderot: Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Les libraires associés, Club des libraires de France et Union générale d'éditions, 1966.
- BOULAINVILLIERS, *Essai sur la noblesse de France contenant une dissertation sur son origine et abaissement*, avec des notes historiques critiques et politiques, un projet de dissertation sur les premiers Français et leurs colonies, et un supplément aux notes par la forme de dictionnaire pour la noblesse, Amsterdam, 1732.
- BUENZOD, Janine, *La Formation de la pensée de Gobineau et l'Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, A. Nizet, 1967.
- BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière. Théorie de la terre, histoire naturelle de l'homme, animaux et quadrupèdes*, Paris, Imprimerie Royale, 1749-1767, 15 vol.
- CAILLÉ, René, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827,



1828. Avec une carte itinéraire et des remarques géographiques par M. Jomard, Paris, Imprimerie Royale, 1830, 3 vol. et atlas.
- CARREL, Alexis, *L'Homme, cet inconnu*, Paris, Plon, 1935.
- CASANOVA, *L'Aventure à Venise*, Paris, Union générale d'éditions, 1963.
- CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1955 (1<sup>re</sup> éd. 1950).
- CHARBONNIER, Georges, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Plon et Julliard, 1961.
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, *La Vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, C.N.R.S., 1956.
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry et Marie-José, HUGUET, Michèle, PERROY, Elia, BISSERET, Noëlle, *La Femme dans la société, son image dans différents milieux sociaux*, Paris, C.N.R.S., 1963.
- CHOURAQUI, André, *Histoire du judaïsme*, Paris, P.U.F., 1959 (« Que sais-je »).  
— *L'Etat d'Israël*, Paris, P.U.F., 1959 (« Que sais-je »).
- CLAUDEL, Paul, *Une Voix sur Israël*, Paris, Gallimard, 1950.
- COQUERY, Catherine, *La Découverte de l'Afrique : l'Afrique noire atlantique des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, textes présentés par Catherine Coquery, Paris, Julliard, 1965.
- CROCE-SPINELLI, Michel, *Les Enfants de Poto-Poto*, Paris, Grasset, 1967.
- CUSTINE, Astolphe DE, *Voyage en Russie*, Paris, Le club français du livre, 1957 (tiré de *La Russie en 1839*).
- DARWIN, Charles Robert, *De l'origine des espèces, ou des lois du progrès chez les êtres organisés*, Paris, Guillaumin, 1862 (1<sup>re</sup> éd. 1859).
- DECRAENE, Philippe, *Le Panafricanisme*, Paris, P.U.F., 1961 (« Que sais-je ? »).
- DIDEROT, *La Religieuse*, Paris, Union générale d'éditions, 1962.  
— *Supplément au voyage de Bougainville* (voir à Bougainville).
- DIOP, Cheik Anta, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine, 1955.
- DRUMONT, Edouard, *La France juive*, Paris, Flammarion, 1938, 2 vol. (1<sup>re</sup> éd. 1885).
- DUMONT, Louis, *Homo Hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.  
— « The Modern Conception of the Individual », *Contributions to Indian Sociology*, Paris, La Haye, Mouton, N° VIII.
- DUMONT, René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.
- DUNN, L. C. et DOBZHANSKY, Th., *Heredity, Race and Society*, New American Library, 1946.
- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952 (préface de Francis Jeanson).  
— *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961 (préface de Jean-Paul Sartre). Dans ce volume figure « Guerre coloniale et troubles mentaux ».  
— *L'An V de la révolution algérienne*, Paris, Maspero, 1962.
- FAURE, Elie, *Histoire de l'art*, Paris, Librairie générale française, 1964 (1<sup>re</sup> éd. 1909-1926).
- FOUCAULT, Michel, *Folie et déraison, histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961.

- *Les Mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- FRANK, Bernard, *Géographie universelle*, Paris, Editions de la Table Ronde, 1953.
- *Israël*, Paris, Editions de la Table Ronde, 1955.
- FREUD, Sigmund, *Moïse et le monothéisme*, Paris, Gallimard, 1948.
- *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1967.
- *Totem et tabou*, Paris, Payot, 1965.
- *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1962.
- *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, P.U.F., 1951.
- *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1966.
- FRIEDAN, Betty, *La Femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1963-1964, 2 vol.
- FRIEDMANN, Georges, *Fin du peuple juif ?*, Paris, Gallimard, 1965.
- FROBENIUS, Léo, *Histoire de la civilisation africaine*, Paris, Gallimard, 1902.
- FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, Paris, Durand, 1864.
- GABEL, Joseph, *La Fausse Conscience*, Paris, éditions de Minuit, 1962.
- *Sociologie de l'aliénation*, Paris, P.U.F., 1970.
- GAUGUIN, Paul, *Noa Noa*, Paris, G. Grès et Cie, 1924.
- GOBINEAU, Arthur DE, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin Didot, 1940, 2 vol. (1<sup>re</sup> éd. 1852).
- *Les Pléiades*, Paris, Librairie générale française, 1960.
- *L'Abbaye de Typhaines*, Paris, Gallimard, 1923.
- *Nouvelles asiatiques*, Paris, Union générale d'éditions, 1963.
- *Nouvelles*, Paris, J.-J. Pauvert, 1956.
- GOLDMANN, Lucien, *Sciences humaines et philosophie*, Paris, P.U.F., 1952.
- *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1955.
- GORZ, André, *Le Traître*, Paris, Seuil, 1958.
- GOUROU, Pierre, « Le Déterminisme physique dans "L'Esprit des Lois" », *L'Homme*, Mouton, t. III, n° 3.
- GUÉRIN, Daniel, *Au service des colonisés*, Paris, Ed. de Minuit, 1954.
- GUILLAUMIN, Colette, « Aspects latents du racisme chez Gobineau », *Cahiers internationaux de sociologie*, P.U.F., t. XLII.
- GUITARD, Odette, *Bandoeng*, Paris, P.U.F., 1961 (« Que sais-je ? »).
- GURVITCH, Georges, *La Vocation actuelle de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1957, 2 vol.
- HAMZAOUI, Rachad, « Les Relations judéo-arabes au Moyen Age », *Les Temps modernes*, n° 253 bis (« Le conflit judéo-arabe »), Paris, 1967.
- HERNTON, Calvin, *Sexe et racisme aux U.S.A.*, Paris, Stock, 1966.
- HERSCH, Jeanne, « Sur la notion de race », *Diogène*, n° 59, 1967.
- HERSKOVITS, Melville J., *Les Bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1952.
- HERZL, Théodore, *L'Etat Juif, essai d'une solution de la question juive*, Paris, Lipschutz, 1926 (1<sup>re</sup> éd. 1896).
- HITLER, Adolf, *Mein Kampf, extraits*, Paris, Vita, sans date (écrit en 1924).

- ISAAC, Jules, *Jésus et Israël*, Paris, Fasquelle, 1959.  
 — *Genèse de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1958.
- ITARD, Jean, *Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron*, publié par Lucien Malson : *Les enfants sauvages, mythe et réalité*, Paris, Union générale d'éditions, 1964.
- JAHODA, Marie, *Antisemitism and Emotional Disorder*, New York, Harpers and Brothers, 1950.  
 — « Relations raciales et santé mentale », in *Le Racisme devant la science*, Paris, U.N.E.S.C.O.-Gallimard, 1960.
- JALÉE, Pierre, *Le Pillage du tiers monde*, Paris, Maspero, 1965.
- KAFKA, Franz, *La Métamorphose*, Paris, Gallimard, 1938.  
 — *Le Procès*, Paris, Gallimard, 1946.  
 — *La Colonie pénitentiaire*, Paris, Gallimard, 1948.
- KARDINER, Abram, PREBLE, Edward, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Gallimard, 1966.
- KASTELOOT, Lilyan, *Anthologie négro-africaine*, Verviers, Marabout Université, 1967.
- KAYSER, Jacques, « L'étude du contenu d'un journal, analyse et mise en valeur », *Etudes de presse*, vol. XI, n° 20-21, 1959.  
 — *Le Quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963 (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 122).
- KLINBERG, Otto, *Psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1957-1959, 2 vol.
- KOYRÉ, Alexandre, *Histoire de la pensée philosophique*, Paris, Armand Colin, 1961.
- LACAN, Jacques, *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966.
- LAS CASAS, Bartholomé DE, *Histoire des Indes occidentales, où l'on reconnaît la bonté de ces pays et de leurs peuples et les cruautés tyranniques des Espagnols, décrites premièrement en langue castillane par Dom Bartholomé de Las Casas et depuis fidèlement traduite en françois*, Lyon, J. Caffin et F. Plaignard, 1642.
- LAUDE, Jean, *Les Arts de l'Afrique noire*, Paris, Librairie générale française, 1966.
- LEIRIS, Michel, *Race et civilisation*, Paris, U.N.E.S.C.O., 1951.  
 — *Contacts de civilisations en Martinique et Guadeloupe*, Paris, U.N.E.S.C.O., 1951.  
 — *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 1934.
- LÉON, Abraham, *La Conception matérialiste de la question juive*, Paris, E.D.I., 1968.
- LE PLAY, *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières d'Europe*, Paris, 1855.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Le Totémisme aujourd'hui*, Paris, Plon, 1962.  
 — *Race et histoire*, Paris, U.N.E.S.C.O., 1952.  
 — *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.  
 — *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, P.U.F., 1950.  
 — « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss*, Paris, P.U.F., 1950.

- LÉVY-BRUHL, Lucien, *La Mentalité primitive*, Paris, Alcan, 1922.
- LINTON, Ralph, *Le Fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, 1959.
- LŒWENSTEIN, Rodolphe, *Psychanalyse de l'antisémitisme*, Paris, P.U.F., 1952.
- LOUIS XIV, *Mémoires et divers écrits*, Paris, Le club français du livre, 1960.
- LOWIE, Robert, *Manuel d'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1936.
- LUKACS, Georg, *Brève Histoire de la littérature allemande (du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours)*, Paris, Nagel, 1949.
- LURAGHI, Raimondo, *Histoire du colonialisme*, Verviers, Marabout Université, 1964.
- MALCOLM X, *Le Pouvoir noir*, Paris, Maspero, 1967.
- MANNONI, Maud, *L'Enfant arriéré et sa mère*, Paris, Seuil, 1964.
- MAQUET, Jacques, *Les Civilisations noires*, Verviers, Marabout Université, 1962.
- MARCO POLO, *Le Devisement du monde*, (début du XIV<sup>e</sup> siècle). Cf. *Le Livre de Marco Polo ou le Devisement du monde*, édité en français moderne par A. T'Serstevens, Paris, Albin Michel, 1955 (« Le livre de poche »).
- MASNATA, François, *Pouvoir blanc, révolte noire*, Paris, Payot, 1968.
- MAUCORPS, P.-H., MEMMI, A., HELD, J.-F., *Les Français et le racisme*, Paris, Payot, 1965.
- MAUSS, Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1950.
- MEAD, G.-H., *L'Esprit, le soi et la société*, Paris, P.U.F., 1963.
- MEAD, Margaret, *Male and Female, A Study of the Sexes in a Changing World*, New York, New American Library, 1962 (1<sup>re</sup> éd., 1949).
- MEAD, Margaret, MÉTRAUX, Rhoda, *Thèmes de culture de la France, introduction à une étude de la communauté française. Avec les réactions critiques de André Siegfried, Charles Beaudoin, Anne Cavaillat, Gabriel Le Bras, Pierre Mantel, Pierre Marchand, etc.*, Le Havre, Imprimerie M. Etaix, 1958.
- MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet Chastel, 1957.
- *Portrait d'un Juif, l'impasse*, Paris, Gallimard, 1962.
- *La libération du Juif*, Paris, Gallimard, 1966.
- « Les chemins de la révolte », introduction à *Nous les nègres*, Paris, Maspero, 1965 (voir à Baldwin).
- *L'Homme dominé*, Paris, Gallimard, 1969.
- MICHEL, Andrée, TEXIER, Geneviève, *La condition de la française d'aujourd'hui*, Paris, Gonthier, 1964, 2 vol.
- MICHELET, Jules, *La sorcière*, Paris, Hachette, 1862.
- *Le peuple*, Paris, Paulin et Hachette, 1846.
- MIQUEL, Pierre, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, P.U.F., 1961 (« Que sais-je ? »).
- MISRAHI, Robert, *La condition réflexive de l'homme juif*, Paris, Julliard, 1963.
- MONTAGU, Ashley, *L'hérédité*, Verviers, Marabout Université, 1967.

- MONTANDON, Georges, *L'ethnie française*, Paris, Payot, 1942.
- *Comment reconnaître et expliquer le Juif*, Paris.
- MORIN, Edgar, *Le cinéma ou l'homme imaginaire, essai d'anthropologie sociologique*, Paris, Ed. de Minuit, 1962.
- MYRDAL, Gunnar, *An American Dilemma*, New York, Harpers and Brothers, 1941.
- NORTON CRU, Jean, *Du témoignage*, Paris, Pauvert, 1966.
- ONSTOTT, Kyle, *Mandingo*, Paris, Robert Laffont, 1967 (1<sup>re</sup> éd., 1957).
- PAPAIOANNOU, Kostas, *L'Idéologie froide*, Paris, Pauvert, 1967.
- PARTURIER, Françoise, *Lettre ouverte aux hommes*, Paris, Albin Michel, 1968.
- PAULHAN, Jean, *La Preuve par l'étymologie*, Paris, Ed. de Minuit, 1953.
- PENN WARREN, Robert, *Ségrégation*, Paris, Stock, 1957.
- PEYREFITTE, Roger, *Les Juifs*, Paris, Flammarion, 1964.
- PIAGET, Jean, « Problèmes de psychosociologie de l'enfant », in *Traité de sociologie*, publié sous la direction de Georges Gurvitch, Paris, P.U.F., 1960, 2 vol., t. II.
- PIGAFETTA, Antonio, *Premier Voyage autour du monde par Magellan (1519-1522)*, édité en français moderne par Léonce Peillard, Paris, Union générale d'éditions, 1964.
- POLIAKOV, Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy ; I : *Du Christ aux Juifs de cour*, 1955 ; II : *De Mahomet aux Marranes*, 1961 ; III : *De Voltaire à Wagner*, 1968.
- POLLAK, Otto, « Social Change and Psychotherapy », communication au 6<sup>e</sup> congrès mondial de sociologie, Evian, 1966, ronéotypé.
- PONTEIL, Félix, *Les Classes bourgeoises*, Paris, Albin Michel, 1968.
- POROT, Antoine, SUTTER, J., *Le « Primitivisme » des indigènes nord-africains, ses incidences en pathologie mentale*, Marseille, Imprimerie Marseillaise, 1939.
- *Le Problème social de l'alcoolisme*, Alger, Ferraris, 1945.
- PRÉVOST (Abbé), *Histoire générale des voyages, ou nouvelle collection de toutes les relations de voyages par terre et par mer qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues*, (depuis le commencement du XV<sup>e</sup> siècle), Paris, Didot, 13 vol., 1746-1761, et notamment t. III (*Voyages au long des côtes occidentales de l'Afrique*), 1747 ; t. XIII (*Suite des voyages, des découvertes et des établissements en Amérique*), 1756.
- Les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, éditeur anonyme [mouvement intégriste], 1943 (1<sup>re</sup> éd. vers 1900).
- PROUST, Marcel, *A la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, 1954, 3 vol. (« Bibliothèque de la Pléiade »).
- QUENEAU, Raymond, *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, 1965.
- ROLAND (Madame), *Une Education bourgeoise au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Union générale d'éditions, 1964 (écrit en 1793).
- ROSE, Arnold, « Etudes sociologiques sur la santé mentale et les troubles mentaux », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XX, n° 2, Paris, U.N.E.S.C.O., 1968.

- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, 1965 (1<sup>re</sup> éd., 1755).  
— *Contrat social* (1<sup>re</sup> éd., 1762).
- SADE, Français, *encore un effort si vous voulez être républicains* (extrait de *La philosophie dans le boudoir*), précédé de *L'inconvenance majeure*, par Maurice Blanchot, Paris, Pauvert, 1965.  
— *Histoire de Sainville et Leonore* (extrait de *Aline et Valcour*), Paris, Union générale d'éditions.
- SAPIR, Edward, *Le Langage*, introduction à l'étude de la parole, Paris, Payot, 1967 (1<sup>re</sup> éd., New York, 1921).
- SARTRE, Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1954.  
— « Orphée noir », introduction à *l'Anthologie de la poésie noire*, de Léopold Sedar Senghor, Paris, 1948.  
— Préface à *Les Damnés de la terre*, de Frantz Fanon, Paris, Maspero, 1961.  
— *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948.
- SEBAG, Lucien, *Marxisme et structuralisme*, Paris, Payot, 1967 (Petite bibliothèque Payot, coll. « Sciences de l'homme »).
- SEGALEN, Victor, *Les Immémoriaux*, Paris, Plon, 1929.
- SPENCER, Herbert, *La Morale des différents peuples et la morale personnelle*, Paris, Guillaumin, 1896.
- STENDHAL, *De l'amour*, Paris, Garnier frères, 1959 (cf. chap. LIV, LV, LVI, sur l'éducation des femmes) (1<sup>re</sup> éd., 1822).  
— *Lamiel*, Paris, Librairie générale française, 1961.  
— *Lucien Leuwen*, Paris, Librairie générale française, 1960 (1<sup>re</sup> éd., 1836).  
— *Correspondance*, Paris, Gallimard, 2 vol. parus : I : 1800-1821 ; II : 1821-1834 (« Bibliothèque de la Pléiade »).
- SUE, Eugène, *Les Mystères de Paris*, Paris, Gosselin, 1842-1843, 10 vol.  
— *Le Juif errant*, Paris, Paulin, 1844-1845, 10 vol.
- SULLEROT, Evelyne, « Une étude de presse à propos d'un fait divers », *Les Temps modernes*, n° 226, 1965.  
— *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Gonthier, 1968.
- SURET-CANALE, Jean, *Afrique noire*, Paris, Editions sociales, 1958.
- TAINÉ, Hyppolite, *Voyage en Italie*, Paris, Hachette, 1866, 2 vol.
- THIERRY, Augustin, *Récits des temps mérovingiens*, Paris, 1851.  
— *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers Etat*, Paris, 1853.
- TILLION, Germaine, *L'Algérie bascule vers l'avenir*, Paris, Ed. de Minuit, 1959.
- TOCQUEVILLE, Alexis DE, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Union générale d'éditions, 1963 (éd. Jean-Pierre Peter), (1<sup>re</sup> éd., livre I : 1835 ; livre II : 1840).
- TUMIN, Melvin, *L'Ethnocentrisme dans trois pays d'Europe occidentale : Allemagne, Angleterre, France*, U.N.E.S.C.O., 1965, ronéotypé.
- U.N.E.S.C.O. (éd), COMAS, Juan, LITTLE, Kenneth, SHAPIRO, Harry L., LEIRIS, Michel, LÉVI-STRAUSS, Claude, DUNN, L. C., MORANT, G. M., ROSE, Arnold,

- KLINBERG, Otto, JAHODA, Marie, *Le Racisme devant la science*, Paris, Gallimard, 1960.
- VENDRYES, Joseph, *Le Langage*, introduction linguistique à l'histoire, Paris, Albin Michel, 1968 (1<sup>re</sup> éd., 1923).
- VILLERMÉ, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, 1840.
- VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Contes cruels*, Paris, Union générale d'éditions, 1963 (1<sup>re</sup> éd., 1883).
- WOOLF, Virginia, *Une Chambre à soi*, Paris, Gonthier, 1965 (1<sup>re</sup> éd., 1929).
- WRIGHT, Richard, *Black Boy*, Paris, Gallimard, 1947.
- *Native Son* (Un enfant du pays), Paris, Albin Michel, 1947.
- *Ecoute, homme blanc*, Paris, Calmann-Lévy, 1959.
- ZOLA, Emile, *J'Accuse, ou la vérité en marche*, Paris, Pauvert, 1965 (1<sup>re</sup> éd., Fasquelle, 1901).

**DICTIONNAIRES** utilisés pour la datation des mots et leur sens.

- LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1956.
- LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions Universitaires, révision et mise à jour de 1960 (abrégé par A. Beaujean).
- ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du nouveau Littré, 1953-1965, 6 vol.
- WAILLY, *Nouveau Vocabulaire français ou abrégé du dictionnaire de l'Académie*, Paris, Imprimerie de Munier, 1801 (an IX).

**BIBLIOGRAPHIES** sur les questions du racisme.

- U.N.E.S.C.O., *Revue internationale des sciences sociales*, numéros périodiques de mise au point: « Recherches récentes en matière de relations raciales », tous les trois ans environ. Cf. notamment vol. X, n° 3, 1958; vol. XIII, n° 2, 1961; vol. XVII, n° 1, 1965...
- TUMIN, Melvin (éd.), *Research Annual on Intergroup Relations*, New York, Washington, London, Frederick A. Praeger, depuis 1958.
- Inventory of Research in Racial and Cultural Relations*, University of Chicago, trimestriel, depuis 1948.
- VIET, Jean, *Eléments d'une documentation sur les problèmes de relations raciales*, U.N.E.S.C.O., Rapports et documents de sciences sociales, n° 9, 1958.

# Table des matières

PRELIMINAIRES .....	1
PREMIÈRE PARTIE	
LA NOTION DE RACE	
Chapitre I : HISTOIRE DE LA RACE .....	13
Une mutation idéologique .....	14
La naissance de l'idéologie raciste au 19 <sup>e</sup> siècle ..	22
Chapitre II : LE RAPPORT AUX « AUTRES » .....	27
La situation .....	28
Mécanismes de minimisation et de justification ..	30
Fascination de l'hétérogénéité .....	32
L'antisémitisme, caducité de la religion, naissance de la race .....	34
Chapitre III : L'IDEOLOGIE ET LA THEORIE .....	45
Chapitre IV : DEFINITION DE LA RACE .....	55
Le sens des mots .....	55
La « race » est un signifiant .....	64
Chapitre V : DEFINITION DU RACISME .....	69
Racisme et race .....	69
Racisme et hostilité .....	72
Le maintien de la différence .....	75
Conclusion de la première partie .....	78



## DEUXIÈME PARTIE

## LE RAPPORT ENTRE LES GROUPES

Chapitre VI : MAJORITAIRE ET MINORITAIRES .....	83
Les caractères communs de la minorité .....	86
Majoritaire et minoritaires forment un ensemble	89
Le champ de la signification .....	91
Chapitre VII : LA CONSCIENCE COUPABLE .....	93
L'antisémitisme .....	95
La décolonisation .....	102
Chapitre VIII : L'AUTRE REEL .....	111
La protestation nationale .....	111
Les protestations intérieures .....	117
Conclusion de la deuxième partie .....	133

## TROISIÈME PARTIE

## LE LANGAGE ACTUEL

Chapitre IX : LE CHAMP DE LA RECHERCHE ET L'ANALYSE .....	137
La pratique de l'analyse .....	146
Les catégories de traitement existantes .....	148
Chapitre X : L'INFLUENCE DE L'HISTOIRE .....	153
Chapitre XI : LA CATEGORISATION (ANALYSE STATIQUE) .....	161
Le classement par catégories .....	162
Unité des catégories et signification du statut de différence .....	182
Categorisation et connaissance .....	183
Chapitre XII : LA CATEGORISATION (ANALYSE DE PROCESSUS) .....	185
Le mode de traitement de l'information .....	185
Rapport du moi et de l'autre (categorisant/categorisé) .....	192

<i>Table des matières</i>	247
Chapitre XIII: SIGNIFICATION DES CATEGORIES DANS LE SYSTEME RACISTE .....	199
Valeurs et topologie de la perception raciste ....	199
L'imaginaire et le concret .....	204
Chapitre XIV: LE CATEGORISANT .....	213
L'origine des catégories .....	213
Le médiateur imaginaire .....	217
CONCLUSION .....	223
Annexe I: RACE ET RACISME, DEFINITIONS DES DICTIONNAIRES MODERNES .....	225
Annexe II .. L'ECHANTILLON .....	229
Annexe III .. BIBLIOGRAPHIE .....	235